LE ROI ET LA REINE DE NAPLES

(1810-1812)

I

LE MÉNAGE ROYAL ET LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR (1)

I

Le 31 octobre 1808, le roi Murat écrivait de Naples à son vieux camarade Lannes, qui se félicitait d'avoir rejoint l'Empereur à l'armée d'Espagne : « Ne le quittez jamais; ce n'est qu'auprès de lui qu'est le bonheur; je ne suis plus heureux depuis que je l'ai quitté (2). » Il regrettait le temps de ses campagnes et des belles batailles, alors qu'obéissant de bon cœur à l'ordre indiscuté, libre dans l'exécution, il maniait, gouvernait à son gré et lançait contre l'ennemi plus d'escadrons qu'homme de son temps n'en avait réunis, et qu'au cours des grandes opé-

(1) La base de ces articles se compose des lettres écrites par la reine Caroline Murat à son mari depuis le mois de janvier 1810 jusqu'en avril 1812. Ces lettres inédites feront partie, à leur date, des *Lettres et documens pour servir à l'histoire de Joachim Murat*, publiés par S. A. le prince Murat, avec une introduction et des notes par M. Paul Le Brethon. On sait l'intérêt capital de cette publication. S. A. le prince Murat a bien voulu nous autoriser à détacher, pour les lecteurs de la *Revue*, les lettres et extraits que nous citons. La correspondance intégrale de la Reine sera insérée dans la publication à partir du tome IV, qui doit prochainement paraître.

(2) Archives Murat.

rations de guerre, sous l'Empereur généralissime, il semblait roi de la cavalerie.

Cependant, à considérer maintenant les apparences magnifiques de sa destinée, il avait toutes raisons de se satisfaire. Successivement général en chef de l'armée d'Italie, gouverneur de Paris, maréchal d'Empire, grand dignitaire, prince souverain, grand-duc de Berg, il venait d'être élevé au grade suprême et promu roi. En royal partage, il avait reçu le plus merveilleux site de la Méditerranée, Naples et le golfe splendide, les palais ouverts à la fraîcheur de la brise, les jardins embaumés, les terrasses peuplées de statues antiques, les marbres célèbres, tout ce décor d'art et de nature dont son âme de Latin goûtait l'enchantement. Plus pratiquement, un lot de plusieurs millions de sujets lui avait été attribué, la dépouille d'un Bourbon, avec l'espoir de doubler son royaume par la conquête de la Sicile. Il conservait à ses ordres une armée française, une colonie d'officiers et d'administrateurs français. A Naples, il avait brillamment débuté; pour commencer, il avait débusqué de l'île de Capri une garnison d'Anglais dont la vue l'offusquait, atteint et vaincu l'insaisissable ennemi, dégagé sa capitale. Aux Napolitains, il avait offert comme premier spectacle mieux que le traditionnel feu d'artifice et ses banales fusées : une opération de guerre avec vraie canonnade, escalade et victorieux assaut; il s'était accordé à lui-même ce don de glorieux avènement. A se remémorer ces circonstances, ces prouesses, ces résultats, il pouvait, même en ce temps d'affolantes fortunes, s'estimer l'un des favoris du sort.

Il est vrai qu'on n'est pas heureux par raisonnement; on l'est par nature et tempérament. En dehors des champs de bataille où toutes les facultés de son être s'épanouissaient en une magnifique allégresse de combattre et de vaincre, Murat avait l'âme inquiète, le caractère tourmenté; il se torturait lui-même d'ambitions et de soucis.

Si belle que fût la réalité, ses ambitions l'avaient dépassée. En 1807, pendant la campagne contre les Russes, il s'était vu en imagination roi de la Pologne ressuscitée, chef d'une nation à cheval, bottée, éperonnée, empanachée, dont l'allure et l'aspect répondaient à ses goûts. En 1808, lieutenant de l'Empereur à Madrid, avait-il convoité la royauté d'Espagne? A tout le moins il avait rêvé un rôle de triomphateur pacifique, et de

cette horrible Espagne où il n'avait trouvé qu'insurgés à fusiller, populations à mitrailler, combat de rues, guerre traîtresse et climat épuisant, il était revenu déçu, souffrant, dolent; il lui avait fallu repasser en litière de malade cette frontière qu'il avait franchie naguère au pas de son cheval de bataille. A la fin de 1808, lorsque l'Empereur lui-même s'était enfoncé périlleusement en Espagne, les hauts intrigans de Paris, Fouché, Talleyrand et d'autres, avaient fait entrer dans leurs prévisions l'embuscade meurtrière au détour de quelque Sierra castillane ou la balle assassine. Pour le cas où l'Empereur périrait, ils avaient ébauché un gouvernement de rechange; au sommet de cette vague construction, ils avaient pensé à placer Murat et à présenter aux Français ce héros décoratif. Murat avait eu vent de cette intrigue, et peut-être un rêve fou l'avait-il effleuré. D'aucuns affirment qu'il avait ambitionné également la royauté de Hollande. En Italie, il se sentait à l'étroit dans son royaume de Naples et se laissait dire qu'un jour son autorité pourrait déborder sur la péninsule entière. En même temps, il se croyait en butte à des calomnies noires, supposait des trames destinées à le perdre dans l'esprit de l'Empereur, entretenait un peu partout des informateurs, se faisait envoyer des rapports, nouait des correspondances, se confiait à des agens suspects, s'alarmait des moindres indices, et son imagination effervescente grossissait les difficultés réelles de sa position à Naples.

Sincèrement, il voulait le bien de ses sujets, le bonheur de Naples. En ce milieu d'indolence, dans une cour divisée en étroites coteries, dans un gouvernement où il ne trouvait, en dehors de quelques Français, que souples intrigans ou solennels fantoches, il apportait des intentions larges, des dispositions vivifiantes. Tout de suite, le peuple l'avait pris en affection; dans la mémoire du peuple, il resterait le beau et bon roi, le roi légendaire, le monarque initiateur. On aimait sa facilité de main, sa munificence somptueuse, son plaisir à faire des heureux, cette passion d'obliger qu'il avait eue en tout temps. Ses allures théâtrales et jusqu'à ce goût excessif pour le costume et le décor qui lui nuisait ailleurs, plaisaient à Naples. Ce n'était toutefois que l'un des côtés de sa nature. Il prenait très sérieusement son nouveau métier, travaillait beaucoup, s'appliquait, voulait rétablir les finances, introduire le code Napoléon, achever l'abolition du régime féodal, entreprendre des travaux d'uti-

lité publique, assainir et aérer, moralement autant que physiquement, un pays qui croupissait dans la pestilence des abus et la stagnation d'habitudes invétérées. Mais sa volonté d'agir et de régner, cette volonté impatiente, s'irritait des ordres impérieux de l'Empereur qui lui faisaient partout trouver sa limite.

A Naples comme en Hollande, comme en Espagne, avec la différence des situations et des tempéramens, le vice du système des rois frères s'était tout de suite accusé. En faisant rois trois de ses frères et son beau-frère, Napoléon avait voulu instituer en eux ses légats, ses hauts proconsuls, les agens de son autorité en pays trop lointains pour être gouvernés directement, des agens de francisation, des instrumens de sa guerre universelle contre l'Anglais. Seulement, par cela même qu'il leur avait conféré le titre souverain et la fonction héréditaire, il les avait éveillés à l'indépendance ; il les avait presque nécessairement obligés à s'incorporer au pays dont ils avaient reçu la garde, à vouloir s'y implanter, s'y enraciner, s'y populariser, par suite, à se dénationaliser en quelque façon et à soutenir l'intérêt de leurs sujets contre celui de la France, dès que l'un et l'autre se trouvaient en conflit. Sous l'inspiration et probablement sous la dictée de l'Empereur, Berthier écrivait à Murat, son grand ami: « Pour vos sujets, soyez roi; pour l'Empereur, soyez un vice-roi (1). » Précisément, c'est ce dédoublement qui est impossible; les deux termes s'opposent; on ne peut être à la fois sujet et roi : *on n'est pas roi pour obéir*, voilà la pensée foncière de Murat, celle qu'il criera dans un jour d'exaspération et de franchise.

Or, c'est en toutes choses que l'Empereur prétend assujettir à l'intérêt français le roi et le royaume de Naples; il exige d'eux de l'argent, beaucoup d'argent, des hommes, des marins, des vaisseaux; il entend que le royaume s'ouvre largement aux produits français et ne fait qu'entr'ouvrir l'Empire aux produits napolitains; il presse l'application du blocus continental. A ces exigences, Murat résiste et se dérobe, encore qu'il se confonde en protestations de dévouement. Ses doléances ne lui attirent que de dures réprimandes ou des ordres de service (2). Il sait d'ailleurs

(1) Lettre du 5 mai 1809. Archives Murat.

(2) Sur ces démêlés, voyez spécialement l'ouvrage de M. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. IV, V, VI et VII, et celui de M. J.-E. Driault, *Napoléon en Italie*, ch. XXI.

que l'Empereur, dans son intérieur, s'exprime sans façon sur les rois faits de sa main. Avec sa jovialité puissante, avec sa verve taquine, Napoléon plaisante d'eux volontiers ; avec sa manie de donner des surnoms, il n'appelle plus Murat roi de Naples que le *lazzarone*, le roi des *lazzaroni;* plus tard, il l'appellera *Orlando, Orlando furioso*, par comparaison avec un paladin de roman. Et Murat très sensible, très susceptible, se juge méconnu par celui qu'il a tant servi. Dans ses lettres à l'Empereur, il soupire et se lamente, prend le ton de l'amitié déçue ou plutôt de l'amour malheureux. Par momens, on le dirait prêt à faire un coup de tête et à briser lui-même sa couronne. L'opposition des caractères aggravait ainsi les différends nés de la force des choses. Pour ménager les rapports entre l'écrasant empire et la fragile royauté napolitaine, il eût fallu un tact infini, une souplesse, une dextérité peu communes. A ce rôle, qui eût réussi ? Une femme peut-être, si on l'eût laissée faire : une sœur de Napoléon, la femme de Murat.

Des trois sœurs de l'Empereur, Caroline était certainement la préférée ; elle gardait une grande place dans les affections de son frère et tenait auprès de lui un rôle, à tout le moins un emploi. Très intelligente, à la fois passionnée et calculatrice, aimant le plaisir et le pouvoir, elle réussissait auprès de l'Empereur par une façon qu'elle avait de se rendre agréable et utile.

D'abord, elle faisait bien à la cour, sa beauté charmante survivant à sa première jeunesse ; elle s'habillait avec goût, à la différence de sa sœur Pauline, — Paulette, — qui conservait dans sa mise quelque chose d'exotique, de trop exubérant, et qui, parfois, en fait de toilettes, se signalait par des trouvailles déplorables (1). Au contraire, Caroline accommodait parfaitement la mode à son visage et à sa tournure, portait à ravir la robe à taille remontée, à long fourreau et à ample traîne, la coiffure à la grecque, les bijoux, les diamans, les royales parures. Puis la vivacité de son esprit, ses manières câlines et sa grâce attrayante animaient les plus froides solennités. Dans une cour où Joséphine vieillie s'attristait, Caroline créait du mouvement et de la

(1) La reine Caroline, remerciant un jour Murat d'un envoi de modes fait de Paris, ajoutait, en ce qui concernait des fleurs choisies par Pauline : « Pour les fleurs, elles étaient affreuses; je ne conçois pas comment la princesse Pauline peut choisir d'aussi vilaines choses. » 19 mai 1811. Archives Murat.

vie, donnait à des plaisirs trop réglementés un air de spontanéité et l'entrain que l'Empereur souhaitait. En son genre, elle avait l'esprit organisateur; personne qui sût comme elle organiser des élégances et des magnificences. S'agissait-il de donner une fête sans rivale ou un beau dîner, de diriger un ballet, un quadrille costumé, un divertissement ou des jeux, malgré sa santé débile, malgré ses nerfs en détresse, elle était toujours prête et ne refusait jamais le service. Dans sa partie, autant que Murat sur les champs de bataille, elle n'en était plus à compter ses succès, ses victoires. L'Empereur employait ainsi alternativement l'un et l'autre époux, selon leurs aptitudes ; Murat lui était utile pour la guerre et Caroline pendant la paix.

En septembre 1808, elle rejoignit son mari à Naples, où elle passerait presque toute l'année suivante. Entre les époux, malgré des causes de dissentiment, l'intimité conjugale subsistait. On se tutoyait comme au commencement du ménage, comme aux temps républicains et consulaires. Dans le palais royal de Naples, le Roi et la Reine vivaient l'un près de l'autre, veillaient ensemble à tous les détails d'intérieur et d'installation. En dehors de leur cour bariolée de Français et de Napolitains, ils avaient un entourage intime qui avait suivi leur fortune ; ils s'en occupaient avec sollicitude, Caroline ayant la passion de pourvoir à l'établissement de chacun et de faire des mariages. Très familiale au fond, malgré ses écarts, elle aimait son propre ménage et le voulait paisible. Quoique fortement attachée au cérémonial extérieur et aux prérogatives de sa royauté toute fraîche, elle réservait une grande part de soi-même à la vie domestique. Entre les époux, les occasions de se réunir, de jouir en commun de l'existence, restaient fréquentes. En ce climat favorisé, on vivait beaucoup sur la terrasse qui longeait les appartemens du Roi et d'où la vue s'étendait sur le golfe d'azur : « la belle terrasse, » c'est le lieu dont le souvenir évoquera toujours chez Caroline une émotion et un ravissement. Là, pendant l'été, après les ardentes journées, on goûtait la fraîcheur du soir et l'ineffable beauté des nuits napolitaines.

De tous les liens que l'habitude avait formés entre les époux, nul n'était plus fort que les enfans. Ils en avaient quatre : Achille, héritier présomptif de la couronne, Lætitia, Lucien, d'autant plus chéri que son enfance était souffreteuse, et Louise. Murat adorait ses enfans et les gâtait royalement. La Reine leur

portait une affection également passionnée et plus virile : elle voulait les bien élever, leur inculquer des principes de morale et de bienfaisance (1); elle s'occupait de leur instruction avec le précepteur Baudus et se défendait de les trop gâter. Durant une absence, elle écrivait à son mari : « Embrasse bien les enfans pour moi, ne gâte pas trop Lætitia et Achille; pense que les enfans ne sont pas au monde pour notre plaisir, mais pour les rendre heureux; fais comme moi; je me privais souvent de les voir de crainte de les gâter. » Sans cesse, elle pensait à leur avenir, qu'elle voulait grand et royal : « Je crois, disait-elle un jour, que le propre des mères est de vivre dans l'avenir de leurs enfans. »

Pour assurer l'avenir de ses enfans et les empêcher de déchoir, il importait de conserver à tout prix le royaume de Naples, trop souvent compromis par les imprudences et les fougues du père. A côté d'un héros à l'imagination errante, toujours prêt à courir la grande aventure, Caroline est une femme très pratique, d'esprit positif, dont l'attention sait se concentrer sur un principal objet. En vraie femme corse, elle se juge conservatrice du bien de famille, c'est-à-dire de l'établissement napolitain. Ce bien, l'Empereur l'a donné; il peut le reprendre, si l'on provoque sa colère; il faut donc obtempérer à ses exigences et entrer pleinement dans son système. Non que Caroline veuille s'identifier totalement à la fortune de son frère. Son but bien différent est de conserver Naples, quoi qu'il arrive. Seulement, comme l'Empereur aujourd'hui est sans contredit le plus fort, n'est-ce pas lui que l'on doit ménager et satisfaire, si l'on veut rester en place? Pour Caroline, dans la crise permanente de l'Europe, en ce temps où les trônes s'élèvent et s'écroulent avec une égale rapidité, l'essentiel est de durer, de garder ce que l'on tient, afin qu'à toute éventualité, à toutes chances et combinaisons auxquelles donne lieu l'avenir, on puisse se présenter nanti, avantageusement situé, fort d'un état de possession. En tant que Murat se fera pareille conception de l'intérêt commun, il trouvera en sa femme une associée fidèle.

(1) Le 26 janvier 1810, elle écrivait à la petite Lætitia en lui recommandant de partager ses étrennes avec sa sœur de lait : « C'est un plaisir que je veux vous procurer, car on en éprouve un bien grand de faire le bien; je vous réserve cette jouissance comme récompense et pour vous prouver combien je suis contente de vous. » Archives Murat.

L'association portait en soi un germe destructeur; c'était un sentiment facile à discerner chez Murat. Pour se l'expliquer, il suffit de lire le traité signé à Bayonne le 15 juillet 1808 et par lequel l'Empereur, transférant Joseph en Espagne, avait cédé à Joachim la royauté des Deux-Siciles. Il y était dit, à l'article IV qui stipulait les droits éventuels et successoraux de la reine Caroline, que la cession était faite « surtout en sa faveur. » En présence de cet article, Murat peut croire qu'il a été pourvu d'une couronne moins à raison de ses glorieux services qu'en considération de sa femme. Il peut craindre que celle-ci, mentionnée en termes spéciaux dans le titre d'intronisation, ne prétende à partager en fait l'autorité avec lui ou même à l'accaparer tout entière, à le réduire au rôle de prince époux. Cette idée lui est odieuse. L'idée seule qu'il serait régenté par sa femme ou simplement qu'il passerait pour mené par elle, le met hors de lui. Il tient à exercer effectivement son autorité royale et surtout à l'affirmer. Il est jaloux de sa femme moins en qualité de mari que de roi, et comme il la sait adroite, ambitieuse, prompte à pousser ses créatures et à se faire un parti, comme il la voit gagner à la main dès qu'on lui en laisse la faculté, il se met contre elle en permanent état de méfiance et de défense. Il entend que la personnalité de sa femme s'efface constamment devant la sienne et même se retire dans l'ombre; de là, des mesures d'injuste exclusion et des procédés déplaisans.

Les journaux napolitains reçurent l'ordre de parler de la Reine le moins possible. Dans le compte rendu des cérémonies de Cour et des fêtes publiques, on la nommait à peine. Participait-elle à un acte de courage ou de bienfaisance, son rôle était omis ou dénaturé. On cherchait à l'isoler de son peuple, à lui faire perdre contact avec ses sujets de quelque rang qu'ils fussent. Dans les débuts, son mari la consultait pour la nomination aux principaux emplois et aux charges de Cour. Peu à peu, il mit une sorte d'affectation à écarter ses protégés. On en vint à la sevrer de relations, à ne lui permettre de recevoir qu'un jour par semaine, à lui infliger des heures de mortel ennui. Pendant l'été de 1809, elle souffrit particulièrement de cette existence confinée, humiliée, si différente de celle que Paris lui faisait. Sans doute, il n'y avait nullement dans le ménage brouille déclarée; on continuait à se voir, à se parler, à entretenir les rapports d'habitude, mais la Reine se jugeait méconnue et

malheureuse. A plusieurs reprises, elle se plaignit à l'ambassadeur de France, M. d'Aubusson, et celui-ci avertit son gouvernement; timidement d'abord et par circonlocutions, puis en termes formels, il écrivit à Paris que la Reine elle-même lui avait confié sa peine (1).

II

L'Empereur poussait alors sa guerre de 1809 contre l'Autriche Après les foudroyans succès du début, la fortune l'avait trahi à Essling; il ressaisit la victoire à Wagram et pour longtemps la fixe. Wagram cependant n'est plus Austerlitz ou Iéna : l'ennemi est vaincu, non détruit. Durant cette fin de campagne, Napoléon se prend à regretter l'absence de celui de ses lieutenans qui savait le mieux achever la victoire; il regrette Murat, incomparable dans la poursuite, prompt à précipiter des masses de cavalerie sur l'ennemi ébranlé, à le rompre, à le disperser, à transformer sa retraite en désastre. Il dit à Berthier : « Si j'avais eu le grand-duc, — il continuait d'appeler Murat le grand-duc de Berg, par habitude, — à la tête de ma cavalerie à Wagram, il ne se serait pas échappé un seul Autrichien (2). »

Après la paix conclue avec l'Autriche, après le retour de l'Empereur en France, un double et insigne événement s'annonce : le divorce que suivra immédiatement le second mariage, l'union qui doit assurer en France l'hérédité effective du pouvoir et promettre une lignée d'empereurs. Pour les dispositions décisives, Napoléon veut s'entourer de tous les membres de sa famille et se fortifier de leur présence. A cette occasion, il tiendra à Paris l'assemblée des rois d'Occident. Il convoque Murat comme les autres; le 23 novembre 1809, après lui avoir écrit à propos des affaires de Rome, il ajoute de sa main ce post-scriptum : « Je serai à Paris tout janvier; si vous venez, vous me trouverez toujours le même pour le roi de Naples que pour le général Murat. »

Le roi et la reine de Naples se rendirent à l'appel. Dès le 1 décembre, ils étaient tous deux à Paris où ils assistèrent à l'accomplissement du divorce impérial. A la fin de décembre,

(1) Voyez Driault, p. 612-615, d'après les rapports de l'ambassadeur.
(2) Berthier à Murat, 29 août 1809. Archives Murat.

Murat s'absenta de Paris et alla probablement dans le Lot, son pays natal, tandis que Caroline suivait l'Empereur d'abord à Trianon où il s'était mis comme en retraite, et puis à l'Élysée.

Pendant leurs séparations, les époux s'écrivaient régulièrement et plusieurs fois par semaine. Les lettres adressées par Caroline à Murat de 1810 à 1812 ont été conservées sans interruption ni lacune; elles sont naturelles et simples, intimes, aisément écrites et par-dessus tout très féminines, avec leurs nuances de pensée et d'arrière-pensée. Il n'est guère de document qui nous fasse pénétrer plus avant dans la familiarité des Napoléons, dans le vif et l'instantané de leurs impressions, dans le courant de leur existence, dans le détail presque quotidien de leurs occupations, de leurs agitations et de leurs vicissitudes.

Pour correspondre, Caroline et Murat employaient la poste ou un service d'estafettes, mais tous deux savaient que ce mode de correspondance n'échappait nullement à l'universelle curiosité d'une police rien moins que scrupuleuse. Aussi, en dehors des lettres « où l'on ne pouvait rien dire, » Caroline en expédiait d'autres par voie sûre, par personnes lui appartenant ou attachées à la maison de son mari. Ces lettres mieux protégées conservent toute leur saveur d'épanchement et de confidence.

En janvier 1810 et pendant les semaines suivantes, lorsque Caroline écrit à son mari, elle emploie des termes simplement affectueux, ces assurances un peu banales qui, même en ménage refroidi, demeurent les formes de la politesse entre époux : « Je partage bien sincèrement le désir que tu as de me revoir, et j'espère que cela sera bientôt... Adieu, mon ami, je t'embrasse... »

Les expansions ne vont guère plus loin. On sent que des nuages ont passé entre les époux et ne sont pas entièrement dissipés; Caroline y fait parfois allusion, mais elle est bien trop fine pour récriminer aigrement et se répandre en importunes doléances : tout au plus se permet-elle des plaintes discrètes, enveloppées, et des reproches caressans. Par exemple, elle trouve que son mari ne lui écrit pas assez, prétend que d'autres à la place de Murat apprécieraient mieux le bonheur de l'avoir pour femme et s'efforce de le piquer au jeu : « Le roi de Bavière me disait hier que, s'il avait le bonheur d'être à la place du roi de Naples et d'être mon mari, il m'écrirait sans cesse soir et matin. »

Dans le courant de janvier, Murat revient à Paris. Le 29, il

assiste au grand conseil, à la fois consulte d'État et conseil de famille, où l'Empereur met en débat le choix de la nouvelle impératrice : sera-t-elle Russe, Autrichienne ou Saxonne? En réalité, comme la Russie, à laquelle Napoléon s'est d'abord et très positivement adressé, le fait languir et laisse pressentir un refus, il tend à se détourner vers l'Autriche qui met Marie-Louise à sa disposition; c'est de ce côté que l'attire désormais une intime et orgueilleuse prédilection. La tenue du solennel conseil a moins pour but de former sa décision que de préparer l'opinion au revirement imminent. Mais Murat ne connaît pas les dessous de l'affaire et s'imagine que la question reste entière. Dans le conseil, il se prononce avec véhémence pour la grande-duchesse et surtout contre l'archiduchesse. Il conserve contre l'Autriche le préjugé révolutionnaire. Pour traiter la maison d'Autriche en ennemie personnelle, il a de plus cette raison qu'il la retrouve en face de lui et de ses ambitions, en Sicile, dans la personne de cette reine Marie-Caroline qui est issue du sang des Habsbourg et qui gouverne le roi Bourbon. Donc, il fulmine et s'emporte: par exception dans sa carrière, il exécute une charge à contretemps, et, pour foncer contre l'Autriche, choisit mal son moment. Après cette algarade, il repart pour Naples, laissant sa femme à Paris. L'Empereur s'étonne un peu de ce départ précipité et lui écrit : « Je suis fâché que vous partiez si vite; dites à la Reine de venir dîner avec moi. »

Huit jours après, la nouvelle du mariage autrichien éclate; l'Europe en retentit. Caroline comprend immédiatement la faute commise par son mari; elle craint que Murat ne l'aggrave en persistant dans une attitude d'opposition et de bouderie. Au plus vite, elle lui écrit de ne point faire mauvaise mine à l'inévitable; s'il ne revenait pas à Paris pour la célébration du mariage, l'effet serait désastreux. Les alarmes de la Reine sont d'autant plus vives que Murat s'enferme maintenant dans un silence chagrin et n'écrit plus :

« Je commence par te dire que je suis fort mécontente de toi; pas une seule ligne de toi, cela ne t'est jamais arrivé.

« Nous avons été hier au bal chez la princesse Pauline et aujourd'hui à la chasse et il faisait un temps bien humide, et l'Empereur m'a dit : « Eh bien! le *Lazzarone* vous oublie et il « ne pense plus à vous, il va être bien fâché, car j'épouse une « Autrichienne, » mais tout cela en riant. Je crois que, puisqu'il

épouse une Autrichienne, tu ne dois montrer aucune répugnance, car, comme ce n'est ni toi ni moi qui pouvons le décider, c'est qu'apparemment sa politique lui donne ce conseil ; au reste, je te dirai qu'au conseil de ce matin Berthier a voté pour l'Autrichienne... Pour moi, je ne fais qu'écrire toute la journée à toi ou à mes enfans, je ne vois personne et je m'ennuie dans ma petite chambre obscure. J'espère que tu reviendras pour le mariage et que tu me ramèneras à Naples pour ne plus te quitter !... »

En attendant, elle reste auprès de l'Empereur qui l'a installée au pavillon de Flore. Aux Tuileries, dans ces semaines qui s'écoulent entre le court veuvage de Napoléon et l'arrivée de la nouvelle Impératrice, l'existence de Cour est comme suspendue; on vit en famille. L'Empereur, tout à l'attente de sa fiancée, brûlant de la connaître et l'aimant par avance, s'occupe presque exclusivement de la réception à lui faire et n'interrompt ce soin que par des distractions violentes. Chaque jour, ce sont des galopades effrénées dans les bois proches de Paris ou de Versailles, des chasses que la reine Caroline suit en calèche : « Nous revenons dans l'instant de la chasse ; il faisait un temps magnifique et le bois de Boulogne était charmant. » Le soir, comme les grands appartemens des Tuileries sont envahis par des apprêts de fête, encombrés d'échafaudages, on se tient dans les petits appartemens ; on s'y borne à des réceptions intimes où ne figurent que les membres de la famille, les personnes du service, et, par exception flatteuse, le prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche, et la comtesse de Metternich. Parfois, l'Empereur transporte à Rambouillet le quartier général de ses chasses ; là, dans l'étroit château, la vie est encore plus resserrée; après le dîner, on s'amuse à des jeux de mains, qui ne sont pas toujours exempts d'inconvéniens et de périls.

« Avant-hier au soir, écrit Caroline à son mari le 24 février, il m'est survenu un accident qui aurait pu devenir un malheur, mais j'en ai été quitte pour la peur. Nous jouions au colin-maillard dans les appartemens de l'Empereur lorsque le front pointu et dur de Mme Duchâtel est venu donner si malheureusement contre mon œil que le coup m'a fait trébucher. L'Empereur m'a soutenue dans ses bras et m'a empêchée de tomber. La douleur a été si forte que j'avais poussé un cri aigu et j'ai cru que mon œil était sorti de son orbite. L'Empereur, rempli de bonté, effrayé de ma situation, a fait appeler sur-le-champ Ivan

(le chirurgien) qui m'a bassiné l'œil, mis un cataplasme et un bandeau noir, et j'ai eu bientôt l'air d'un invalide au milieu du salon. L'Empereur m'a comblée d'attentions, il est venu me voir et a été bien inquiet. Aujourd'hui j'ai une forte contusion, mon œil reste très noir du sang extravasé, mais je n'ai que de la douleur. Je suis fâchée de te le dire, puisque tu aimes Mme Duchâtel, que tu la trouves de ton goût, mais elle a les os terriblement pointus et qui font bien mal. Du reste, la pauvre femme a été desolée de me voir dans cet état et par sa faute. Ne sois pas trop inquiet de mon accident; lorsque tu recevras cette lettre, il n'y paraîtra plus... L'Empereur me parle toujours de toi avec bonté et me demande souvent si tu fais toujours des vers. Il compte bien te voir ici à cause du mariage; je ne puis assez répéter combien il me comble de bontés. »

La Reine ne tarissait pas sur les bontés de son frère. A y insister, elle voyait un moyen de faire ressortir la différence entre ce traitement flatteur et les procédés dont elle avait souffert à Naples : « Sans reproche, on me gâte beaucoup plus ici que vous ne me gâtiez à Naples et l'on me dit quelquefois que l'on a grand plaisir à me voir. Je ne veux pas me plaindre de toi, mais j'espère qu'à mon retour tu me gâteras tant que je ne voudrai plus revenir à Paris. Ne va pas te fâcher de cette petite plaisanterie, et lis la lettre charmante de Joseph que je t'envoie. »

L'Empereur la choyait d'autant plus qu'il avait à l'employer et à l'utiliser. Comme il la sait fort entendue aux choses de toilette, c'est elle qu'il charge de composer le trousseau de l'Impératrice et la corbeille; robes, manteaux, cachemires, dentelles, diamans, bijoux, innombrables parures, elle devra tout commander, et il faut que ces splendeurs soient de bon goût, car il importe que Marie-Louise qui, d'après les renseignemens venus de Vienne, s'habille mal, trouve en France de quoi se transformer magnifiquement et n'apparaisse pas aux Parisiens fagotée à l'allemande. Caroline est également appelée à composer la maison de l'Impératrice, tâche qui exige beaucoup de tact et de discernement.

L'Empereur attendait d'elle un plus grand service. Pendant plusieurs jours, il s'arrêta au projet de placer près de Marie-Louise, pendant les deux premières années de son séjour en France, une personne de rang insigne et de toute confiance qui aurait à la diriger, à l'éduquer adroitement et à la dresser au rôle

d'Impératrice française. Si la reine de Naples voulait accepter cette charge, il la créerait grand dignitaire de l'Empire, sous le titre de surintendante de la maison de l'Impératrice. Par dérogation presque exorbitante aux usages, il ferait une femme grand dignitaire; cette qualité égalerait Caroline non plus seulement aux reines de la famille, mais aux rois, tous pourvus de grandes dignités. Il y aurait là de quoi combler les vœux et la vanité d'une femme ambitieuse.

Mais Caroline craint que cet excès d'honneur, cette façon de lui faire une situation toute personnelle et hors de pair, n'offusque son ombrageux mari. D'ailleurs, à se séparer pour deux ans de ses enfans, le sacrifice serait trop cruel. Adroitement, elle fait tant que l'Empereur renonce à son idée. A présent, tout ce qu'il lui demande, c'est seulement d'aller au-devant de l'Impératrice sur la frontière autrichienne, à Braunau, dernière ville de Bavière, à l'extrême limite de cette Confédération du Rhin où l'Empire commence. Le maréchal et prince Berthier est allé à Vienne épouser Marie-Louise par procuration; il l'a mise en route et l'accompagne, mais le cérémonial exige que la nouvelle Majesté trouve au sortir des États paternels une femme de sang illustre pour la recevoir et ensuite l'amener en France, jusqu'au point où l'époux l'attendra. Pour cette mission qui est de tradition et d'usage, une très grande dame suffisait naguère; il faut maintenant une reine, une Napoléon. Cette fois, la reine de Naples se garde de refuser; elle accomplira le flatteur et solennel voyage. Avant de partir pour Braunau, elle écrit longuement à son mari, se fait un mérite auprès de lui d'avoir décliné les fonctions de surintendante, l'adjure encore de venir à Paris pour la célébration du mariage; enfin, avec les plus minutieux détails, elle lui explique comment l'Empereur entend que la cour napolitaine se fasse représenter à l'insigne événement des noces impériales.

« L'Empereur désire que, pour son mariage, j'aie ici avec moi au moins quatre dames napolitaines, belles et de bonne tournure, et qu'elles soient choisies parmi les plus riches et les plus grands noms. Envoie Mme de Gallo, Mme Civitella, la duchesse d'Atri, la princesse Belvédère et la princesse Avellino. J'en désigne cinq, car je crains que l'une d'elles ne puisse venir soit par maladie, soit pour toute autre cause. Mais il faut choisir entre les cinq. S'il s'en trouve deux malades, tu enverras la

duchesse Calabrita. Je ne veux point de Mme Caramanica parce qu'elle jouit ici d'une très mauvaise réputation pour le jeu. Celles que je préférerais seraient Mme de Gallo, si elle n'est pas malade, la duchesse Civitella, la duchesse d'Atri et la princesse d'Avellino. Tu ne ferais venir les deux autres qu'au refus de deux de celles-ci. Tu leur feras donner quinze mille francs pour leur voyage et une voiture de mes écuries, et elles s'arrangeront pour leurs femmes de chambre. Je ne veux rien entendre de plus. Si tu ne veux pas faire cette dépense, je la paierai sur ma cassette, car l'Empereur veut que j'aie ici une belle cour et des femmes portant un grand nom; il les désire des plus belles et riches. Tu jugeras sans doute que j'ai fait un bon choix dans les dames que je viens de te désigner. Engage aussi quelques dames à venir pour leur compte, et fais-les partir de suite, car le mariage se fera à la Mi-Carême. Je leur ferai préparer des appartemens chez l'ambassadeur de Naples, ce qui nous fera économiser la dépense. Ces dames feront leur service.

« L'Empereur est très bien pour toi, et, d'après ce qu'il dit, je vois qu'il n'aura jamais l'intention de réunir Naples (à l'Empire). Il dit que Naples est une grande villasse qui ne peut se soutenir que par une cour et qu'elle est trop près de Rome pour qu'il puisse lui en donner une. Il dit aussi que les Napolitains sont trop sujets à se révolter, et surtout les Calabrais, pour que l'on puisse les gouverner de si loin, et qu'il leur faut leur souverain chez eux. Je t'engage beaucoup à venir pour le mariage. Jérôme, le vice-roi (1), Élisa, toute la famille étant réunie, ton absence ferait un bien mauvais effet et fâcherait beaucoup l'Empereur. Tu sais que je serais bien aise de te voir, mais je t'assure que c'est ton intérêt seul qui me fait te presser de venir, parce que l'Empereur serait très mécontent. Si cependant tu avais de fortes oppositions qui t'empêchassent de faire ce voyage, écris-les-moi secrètement, et si cela arrive, écris une lettre charmante à l'Empereur pour t'excuser. Mais, je te le répète, je regarde ton arrivée pour le mariage comme une chose bien utile à nos intérêts.

« L'Empereur est excessivement occupé de sa future; il en parle à chaque instant et il en est presque amoureux. Toutes les personnes qui étaient opposées à ce mariage sont maintenant

(1) Eugène vice-roi d'Italie.

dans la joie. Tu connais ma bonne et ma constante amitié pour toi. Écoute les conseils d'une amie qui ne désire que ton bonheur, ne montre plus une opposition qui tournerait à ton détriment. Ton inclination pour l'alliance russe deviendrait suspecte aux yeux de l'Empereur, qui veut que l'on pense comme lui. Il va se faire couronner à Rome, tu le sais, puisque tu dois avoir lu le sénatus-consulte (1). Il est de notre intérêt, de celui de nos enfans, que tu ne t'aliènes pas le cœur de l'Empereur. Fais-lui voir que ta seule crainte qu'il ne fût pas heureux dans cette alliance a pu t'engager à avoir une autre opinion que la sienne, mais que, puisqu'il y trouve son bonheur, le tien est de te conformer à ses volontés et te soumettre à ses désirs. Ainsi, rends-toi à ses ordres. Crois-moi, avoir dans ce moment un autre sentiment, ne signifierait qu'un entêtement déplacé. Toi ne venant pas au mariage, tes ennemis pourraient soupçonner que tu n'as agi que pour tes intérêts et le suggérer à l'Empereur. D'ailleurs, la Russe est trop laide et trop jeune, et l'Empereur est enchanté d'épouser l'Autrichienne, dont on dit généralement le plus grand bien...

« Parmi les Napolitains que tu voudras amener avec toi, ne choisis que de grands noms, des personnes qui ont le grand cordon de France, M. de Cassano et d'autres les plus riches du pays. Si tu voulais envoyer six dames au lieu de quatre, ce serait encore mieux. Enfin, fais ce que tu jugeras plus à propos, pourvu qu'elles partent de suite et qu'elles se trouvent ici pour le mariage.

« L'Empereur a nommé la duchesse de Montebello dame d'honneur (2). J'imagine que cette nomination te fera grand plaisir. Tout le monde est enchanté de cela, car il est beau à l'Empereur de récompenser aussi dignement un homme mort à son service et d'honorer sa mémoire en donnant la première place de sa cour à sa veuve. Je suis chargée par l'Empereur de la formation de la maison de la nouvelle Impératrice. Je travaille du matin au soir, et mes appartemens ne désemplissent pas de visites de solliciteurs.

(1) Un sénatus-consulte, qui ne fut jamais mis en application, venait de décider que les empereurs, couronnés une première fois à Paris, seraient ensuite couronnés à Rome.

(2) La charge de *dame d'honneur* était la première dans la maison de l'Impératrice. La duchesse de Montebello était la veuve du maréchal Lannes.

« Je ne puis t'exprimer tous les chagrins que j'ai eus de la peur d'être nommée surintendante de la maison de l'Impératrice. Mais je n'ai pu m'y décider parce qu'il m'aurait fallu rester pendant deux ans absente de Naples et privée du plaisir de te voir ainsi que mes enfans. L'Empereur me faisait les plus belles et les plus aimables propositions, et son intention était d'élever tellement cette place qu'elle n'aurait pas été au-dessous du titre de reine. Il ne la créait que pour moi et elle n'aurait plus existé après moi. Son intention était d'en faire, par un sénatus-consulte, une charge de grand dignitaire, et en qualité de surintendante, j'aurais eu le pas sur les reines d'Espagne et de Hollande. Tu vois que l'Empereur voulait faire une chose bien aimable pour moi, mais l'éloignement où j'aurais été de ma famille me causait trop de peine, et sans offenser l'Empereur qui a toujours une bonté parfaite pour moi, je suis parvenue à le voir oublier ce projet, parce qu'il s'est aperçu que cela me faisait trop de peine. L'intention de l'Empereur, en me fixant pendant deux ans auprès de la nouvelle Impératrice, était de la faire diriger comme il le désire et d'empêcher une foule de personnes qui pensent mal de l'environner et de lui montrer leurs mauvais sentimens. L'Empereur veut que j'aille jusqu'à Braunau à la rencontre de l'Impératrice. Ce sera un voyage un peu fatigant, mais l'Empereur met tant de grâce dans ses prières, il est si bon pour nous, que je ne puis lui refuser ce qu'il regarde comme un grand service. Car, parmi les personnes qui doivent aller à la rencontre de l'Impératrice, il ne peut être bien sûr que de moi, et il désire surtout qu'elle ne prenne aucune mauvaise impression. Le jour où mon départ sera décidé, je t'enverrai un courrier...

« M. Gueheneuc (1) vient d'être nommé sénateur. Le jour de mon départ n'est pas encore fixé, je t'en informerai. J'ai cru de ma dignité de demander à voyager dans mes voitures et à être suivie de mon service napolitain, et cela m'a été accordé. Je voyagerai seule avec ma cour, je reviendrai avec l'Impératrice et ma cour suivra. Adieu, mon ami, je t'embrasse. »

(1) Père de la duchesse de Montebello.

III

Le 16 mars, Caroline est à Braunau où elle amène avec sa cour toute la maison de l'Impératrice, en dix-neuf voitures. Après la cérémonie de la *remise*, après que Marie-Louise est passée aux mains des autorités françaises avec tout le cérémonial d'usage, Caroline est introduite auprès d'elle, et de concert avec Berthier prend la direction du voyage. Conformément aux instructions de l'Empereur, et pour répondre à son impatience, c'est un voyage rapide, haletant, quoique entouré du plus grand apparat : par jour, seize heures de route, l'Impératrice et la Reine seules dans une même voiture, le cortège suivant en une file d'équipages, en pompeux convoi, et pour encadrer ce faste roulant, des écuyers, des pages à cheval et des détachemens de cavalerie.

La première couchée se fait à Munich, chez le roi et la reine de Bavière. Là, Caroline trouve enfin des lettres de son mari; mais voici que Murat s'imagine maintenant que l'Impératrice, instruite de son opposition au mariage, va le prendre en horreur et lui nuire. Il faut que la Reine s'évertue à rassurer par écrit et à remonter cet éternel inquiet. Dans sa réponse, elle se dit enchantée de son premier contact avec Marie-Louise; elle force sans doute son impression et l'exagère :

« Mon ami, me voici de retour de Braunau et je trouve, en arrivant, tes trois lettres à la fois, en date des 24, 25 et 28 du mois de février. Je vais y répondre lettre par lettre, et je t'assure que j'avais besoin de les recevoir pour ma tranquillité, car depuis mon départ de Paris je n'avais pas reçu un mot de toi, ce qui me mettait dans une inquiétude affreuse.

« Tu me dis dans ta lettre du 24 qu'on parle de mon départ pour aller au-devant de l'Impératrice et que je ne t'en avais rien dit. Je te jure que tu te trompes et que, dès qu'il y a eu une certitude, je te l'ai mandé, car avant, comme il n'y avait que des on-dit et des probabilités, je n'avais pas voulu te faire part de toutes ces incertitudes, afin de ne pas t'inquiéter inutilement; mais au même moment que cela a été décidé, tu as eu ma première pensée pour te l'écrire. Je t'ai écrit également et longuement sur tous les autres articles et j'avais déjà répondu à ta

lettre du 24 avec détail avant de la recevoir, ayant prévu toutes tes objections sur un événement qui fera, j'en suis sûre à présent que je connais l'Impératrice, le bonheur de l'Empereur et par conséquent celui de nous tous...

« Je réponds à présent à ta lettre du 25. J'ai soupiré à la description que tu me fais de ton dîner avec nos chers enfans, et je suis bien sûre que vous avez pensé à moi; mon cœur et mon âme tout entière vont continuellement au milieu et avec vous. Je suis charmée qu'Achille soit satisfait de sa machine électrique; il paraît que notre chère Louise lira encore avant Lucien, mais ce n'est pas étonnant; ce pauvre petit est toujours retardé dans ses études par quelque indisposition. J'espère que ton séjour en Calabre ne sera pas long et que tu es déjà de retour et sur le chemin de Paris.

« J'espère que cette petite fièvre dont tu me parles n'aura pas eu de suite; ménage-toi, je t'en conjure, épargne-moi ces inquiétudes, car tu sais que le bonheur est incompatible avec moi lorsque je te sais souffrant.

... « Je suis de retour de Braunau; j'y avais été parfaitement reçue et l'empereur d'Autriche m'avait envoyé l'archiduc Antoine pour me complimenter. J'ai trouvé l'Impératrice belle de tournure, de la noblesse dans la taille, d'une grande fraîcheur; de plus, elle a une douceur charmante dans le caractère et ne demande qu'à plaire et à se faire aimer. Je suis sûre que l'Empereur sera parfaitement heureux et que ce que tu dis qu'elle ne t'aimera pas et autres choses n'arriveront jamais. Ce matin, lui ayant dit que j'allais t'écrire : « Je vous supplie, ma sœur, de dire « au roi de Naples qu'il me donne son amitié; je le désire tant : « j'ai beaucoup entendu parler de lui, j'espère qu'il viendra à Paris « et je serai heureuse de faire sa connaissance. » Elle est excessivement bonne et douce et ne m'appelle jamais que sa sœur la reine de Naples, et toutes les fois qu'elle voit qu'on m'apporte une lettre, elle me demande toujours : « Est-ce du roi de Naples? » Elle me répète combien elle serait heureuse si l'Empereur la conduisait à Naples, qu'on dit que c'est un si beau pays qu'elle désirerait bien le voir. Je te promets que celle-là ne se mêlera d'intrigues d'aucune manière.

« Nous passons tous les jours seize heures ensemble dans la même voiture, et je t'avoue que je la trouve charmante, d'une douceur d'ange, et on a bien le temps de se juger lors-

qu'on reste si longtemps ensemble. Le roi et la reine de Bavière sont bien aimables, ainsi que les princes; ils me parlent sans cesse de toi, ils savent que c'est un moyen de me plaire. Je veux aussi te parler de ma santé. Je suis bien fatiguée, quoique je ne sois qu'à la première journée du voyage; mais rester seize heures sans pouvoir descendre une seule fois de voiture et n'y avoir rien de commode et être entourée d'écuyers et des gardes, c'est terrible, car cela est cause qu'on ne peut prendre aucune précaution. Pour l'Impératrice qui est jeune, elle supporte cela à merveille, mais moi qui ait fait des enfans, cela me fait beaucoup souffrir. Mais j'oublie volontiers toutes mes fatigues si l'Impératrice plaît à l'Empereur, qu'elle le rende heureux et qu'elle nous fasse surtout un gros garçon. »

Le voyage se continue par Stuttgard et Carlsruhe, à travers les cours allemandes, les cours vassales, échelonnées sur le passage. Partout, les réceptions et les galas, les embrassades compassées, les minuties de l'étiquette se répètent et se ressemblent. Le Rhin franchi, c'est l'enthousiasme cordial de l'Alsace et tous les cœurs volant au-devant de la nouvelle souveraine; mais il faut subir les longueurs de l'entrée, le lyrisme officiel, le préfet, le conseil général, les corps constitués, le défilé pittoresque des corps de métiers et enfin la fête de nuit, avec embrasement de la cathédrale. Caroline est excédée d'honneurs, littéralement harassée, et pour surcroît de fatigue, il lui faut à chaque étape écrire à l'Empereur ou au Roi, donner au maître des détails précis, circonstanciés, et dissiper les appréhensions du mari. A Lunéville, elle apprend que Murat vient enfin d'arriver à Paris et elle s'en réjouit, mais quel tracas d'écrire quand on a encore dans l'oreille le roulement des voitures, l'insipide modulation des harangues, les cris du peuple et depuis huit jours une incessante rumeur de fête !

« *Lunéville, 24 mars à 10 heures du soir.* — Je suis enchantée que tu sois auprès de l'Empereur et que tu sois arrivé en bonne santé; j'espère te revoir bientôt et t'embrasser de tout mon cœur. Je me suis acquittée de ta commission auprès de l'Impératrice qui désire bien te voir; elle est charmante et elle plaît de plus en plus. L'Impératrice aime beaucoup les macaronis et nous en mangeons toutes les fois que nous en trouvons ; elle a un grand désir d'aller à Naples et de voir une ville qu'on lui dit être si belle. L'Empereur trouve que je ne lui écris pas assez,

mais on ne me donne quelquefois pas dix minutes pour lui écrire, et je suis si étourdie des visites, du bruit, des cris, que si les courriers ne partaient que le lendemain, j'écrirais dans la nuit; mais à peine descendue de voiture, le prince de Neuchâtel fait partir son courrier et il faut écrire avec le casse-tête. Enfin j'entends tellement crier depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir et tout le long de la route : *Vive l'Impératrice!* que toute la nuit, en dormant, j'entends dans mes oreilles crier: *Vive l'Impératrice!* que je me réveille en sursaut et que, comme si on me forçait à crier : *Vive l'Impératrice!* je me mets à crier aussi la même chose. Je te prie d'avertir Paulette et toute la famille que lorsqu'ils me verront, à la première question qu'ils me feront, je répondrai par : *Vive l'Impératrice!* car je ne sais plus dire que cela et je suis juste comme Agnelet (1).

« Toutes les fêtes sont charmantes partout, et l'Impératrice est reçue avec un enthousiasme qui tient du délire. Du reste, je ne puis assez le répéter, elle est douce, spirituelle, charmante, et fera, je suis sûre, le bonheur de l'Empereur.

« J'ai lu dans le journal à l'article Munich que le soir que j'avais été au spectacle avec le roi et la reine de Bavière, j'avais porté par galanterie les couleurs de Bavière ; je trouve que c'est d'une absurdité sans pareille et que j'aurais été incapable de faire. J'avais ce soir-là une robe de satin vert que tu me connais, avec une ceinture blanche. Ainsi, si l'Empereur t'en parlait, tu pourrais l'instruire du fait. Je voudrais bien savoir qui est-ce qui s'amuse à toujours faire écrire des mensonges... »

De Nancy, de Vitry-le-François, elle écrit encore. Au ton de ses lettres, on s'aperçoit que Murat en beaucoup de choses témoigne toujours peu d'empressement à lui complaire et manque d'attentions :

« *Nancy, 25 mars 1810.* — Nous venons d'arriver à Nancy, l'Impératrice et moi; nous sommes en parfaite santé. J'ai été peinée de ne pas trouver une lettre de toi pour le jour de ma fête, je suis aussi très fâchée que Mme Caramanica soit du voyage, je croyais t'avoir dit que c'était une chose qui me déplaisait. J'espérais que lorsqu'il s'agissait d'une dame du palais, ce n'était pas un trop grand acte de pouvoir que de te désigner celle que j'aimais le mieux; mais patience, j'ai dans ma vie

(1) L'Agnelet de la farce de *Maître Pathelin* qui répondait à toutes questions par un même bêlement.

supporté tant de contrariétés que je puis aussi supporter cette petite-là. Je ne sais pas pourquoi tu n'as pas permis que Mme Belvédéra vînt, car elle est riche et c'est une très jolie femme. Tu ne me dis pas non plus si tu as fait venir Medici.

« Je viens de recevoir mon paquet de Paris et pas une lettre de toi, mais Baudus me mande que tu as une lettre de mon fils et tu ne me l'envoies pas. J'aurais eu un grand plaisir à la lire en route.

« J'espère que l'Empereur est content des lettres que je lui écris. Je crains qu'il ne se figure que l'Impératrice est belle, car tous ces jeunes gens qui la voient de loin ont tous dit qu'elle était belle.

« Adieu, je suis triste parce que je suis contrariée de ce que tu n'as pas fait ce que j'ai voulu, mais cela ne m'empêche pas de t'aimer bien tendrement. Si tu avais plus de grâce et que tu cherches plus souvent ce qui peut me faire plaisir, tu serais trop parfait et je serais trop heureuse. Embrasse toute la famille pour moi. »

A Vitry, son humeur est encore plus dolente, car Murat la chicane par lettres et lui adresse des reproches qu'elle juge immérités : « Tu ne cesseras donc jamais d'être injuste... Je t'écris plus que tu ne m'écris... Je serai heureuse lorsque tu cesseras d'être injuste, car tes injustices m'ont toujours fait beaucoup de mal. »

Vitry fut l'avant-dernière étape du voyage. On sait qu'auprès de Soissons l'Empereur vint surprendre Marie-Louise et l'enlever à son escorte pour la conduire à Compiègne où il brusqua le dénouement. La Reine et le maréchal, suivant avec moins de précipitation, rejoignirent le couple impérial à Compiègne d'abord, puis à Saint-Cloud et à Paris, où la célébration du mariage devait s'accomplir; c'est là que les époux paraîtraient devant leurs peuples dans l'appareil de la toute-puissance.

IV

A Paris, la Reine retrouve Murat; voici le ménage réuni, mais en cette fin de mars et ce commencement d'avril, il ne s'appartient guère. Tout le temps se passe en représentation, en cérémonies, sans trêve ni répit; c'est une succession de solen-

nités, une apothéose continue : le 31 mars, mariage civil à Saint-Cloud ; le 1er avril, entrée solennelle dans Paris en passant sous l'Arc de Triomphe, figuré en sa forme future ; l'arrivée aux Tuileries, le défilé des Majestés et des Altesses dans la grande galerie du Louvre où Caroline est dispensée de porter, ainsi que les autres reines, la traîne de l'Impératrice ; le mariage religieux dans le Salon Carré ; puis, avant le banquet impérial, le défilé des troupes qui saluent le couple souverain placé au balcon des Tuileries, et qui acclament leur empereur, leur dieu, dans une furie d'enthousiasme.

Napoléon se retire ensuite à Saint-Cloud avec l'Impératrice, dans un isolement à deux ; mais, dès le 5 avril, on retourne à Compiègne, où les solennités reprennent. Toutes les personnes admises à la Cour sont appelées, par séries, à venir rendre hommage à l'Impératrice, à paraître aux grands cercles, aux concerts. L'affluence est prodigieuse, l'encombrement tel que plusieurs invités, faute de trouver logement en ville, doivent coucher dans leur voiture (1).

A Compiègne, l'Empereur excessivement occupé de sa femme et ne semblant plus voir qu'elle au monde, altier envers le reste de l'humanité, ne se montre guère accessible à ses proches. Murat cependant voudrait le voir et lui parler, traiter des questions pendantes, aborder les difficultés, dire ce qu'il a sur le cœur. Cette audience particulière qu'il sollicite, on la lui fait attendre ; il l'obtient finalement, et dès les premiers mots les griefs s'opposent, le différend se marque, le débat s'irrite. Murat revient peut-être sur le mariage autrichien et sur les conséquences à en déduire au détriment de ses propres intérêts. L'Empereur s'emporte terriblement, traite Murat en indiscipliné, en rebelle, et menace de lui faire couper la tête. Puis, comme il arrive souvent après ces explosions violentes, l'Empereur se radoucit. Murat obtient l'autorisation de préparer une expédition contre la Sicile, ce qui est un gage des intentions de son beau-frère ; il obtient de garder à son service des soldats français attirés dans son armée contre le gré de l'Empereur, et la scène finit en une apparence de raccommodement. Néanmoins, sous l'injure des paroles brutales qui lui ont été assénées, quelque chose en Murat s'est définitivement brisé. Le coup est porté, la

(1) Frédéric Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, p. 227.

blessure est faite; elle saignera toujours au cœur du roi de Naples.

Les rapports entre le Roi et la Reine avaient fait très vraisemblablement l'un des objets de l'orageux entretien. Napoléon voulait que sa sœur fût bien traitée à Naples; il la voulait heureuse parce qu'il l'aimait; il la voulait hautement honorée parce qu'il la considérait comme sa représentante directe dans le royaume péninsulaire et son émanation; manquer d'égards à sa sœur, c'était faire insulte à son sang, à lui-même. Sur ce point, Murat résolut de lui donner satisfaction. Reçut-il l'injonction formelle de mieux vivre avec sa femme et l'aima-t-il en service commandé? Chercha-t-il instinctivement auprès d'elle un refuge, un secours au milieu de ses déboires? Conçut-il l'espoir de reprendre par sa femme quelque ascendant sur l'esprit de l'Empereur? Quoi qu'il en fût, il se mit pour elle en frais de galanterie. En ce mois d'avril 1810, durant le séjour à Compiègne, il est certain qu'une scène de rapprochement intervient; il y a un renouveau d'effusions conjugales. Murat se montre tendre, empressé, amoureux; la Reine accueille ce retour avec ravissement, car elle y voit la promesse de jours meilleurs, peut-être d'une situation plus forte à Naples et d'un partage d'autorité. Rentrée dans ses droits d'épouse, elle espère rentrer dans tous ses droits de reine.

Entre les époux, il semble qu'une nouvelle lune de miel commence. A vrai dire, comme Murat est obligé de repartir immédiatement pour Naples et la Calabre où il va préparer l'expédition de Sicile, comme sa femme doit rester auprès de l'Empereur jusqu'à la fin des fêtes, c'est une lune de miel épistolaire, à distance et par échange de continuelles missives. Néanmoins, les lettres de Caroline ne laissent aucun doute sur la réalité du rapprochement; le ton en est tout changé :

« Tu es parti, mon cher ami, et me voici bien triste, j'espère que tu m'écriras un petit mot avant ton départ de Paris et que tu me promettras de me donner souvent de tes nouvelles le long de la route; ne me laisse pas aussi longtemps sans tes lettres comme au premier voyage, et crois que lorsqu'on se sépare on est heureux de recevoir des nouvelles des personnes que nous aimons bien tendrement. Tu sais si tu m'es cher et si je puis me séparer un moment en idée du père de mes enfans. » Si elle avait su que Murat, avant de reprendre le chemin de Naples,

s'arrêterait un soir à Paris, elle aurait été l'y rejoindre, dit-elle, et jouir de ces heures de grâce.

Peu de jours après, c'est sous sa plume un épanchement de gratitude : « Je vais te dire aussi que j'ai été pénétrée de chagrin en te voyant partir, et surtout pénétrée de la manière aimable que tu as été pour moi ; jamais tu n'as été comme cela, et j'avoue que cela m'a pénétrée de tendresse, et cela m'a donné beaucoup de courage pour te demander tout ce que je veux sans avoir la crainte de te fâcher comme tu faisais toujours, ce qui m'ôtait l'envie de te rien demander ou te rien devoir. Tu as été si bon, si parfait pour moi dans tes derniers instans que ces procédés m'ont touchée aux larmes et me pénètrent encore de tendresse. »

Puis, par chaque courrier, elle envoie au roi voyageur des paroles gentiment affectueuses, où il semble que son cœur se rende tout entier et que son âme s'épanouisse. Sans cesse, sa pensée vole vers son mari ; elle le suit en esprit tout le long de la route, à son arrivée dans le royaume, à Naples, auprès des enfans : « Que fait-on? comment se porte-t-on? Voilà la pensée habituelle. Je te vois te promenant sur ta longue terrasse, écrivant avec tes ministres ou faisant venir nos chers enfans près de toi et parlant à chaque instant de leur maman ; — écris-moi si je devine juste et si vous me rendez mes souvenirs. Mon cher ami, cette séparation dernière me paraît encore plus insupportable que les autres. » Au bout de quelque temps, c'est une confidence intime : « Je t'avouerai que je crois plus que jamais que je suis grosse, et mes souffrances mêmes me le prouvent. »

Continûment elle recommande au Roi de ménager sa santé, de ne pas trop travailler, de ne point se fatiguer et, s'il faut tenter l'entreprise de Sicile, de ne point s'exposer trop témérairement. Elle exige des nouvelles, des lettres fréquentes : « Songe qu'un seul jour de retard peut me donner beaucoup, mais beaucoup d'inquiétude. »

Ses lettres finissent en formules presque passionnées : « Adieu, mon cher ami, j'ai une grande impatience de t'embrasser... Adieu, mon tendre et bon ami, je t'embrasse comme je t'aime, c'est-à-dire bien bien, tendrement... Je t'embrasse mille et mille fois... » Et tout lui sert à raviver l'ancien amour, à le faire renaître de ses cendres, à en remuer les souvenirs. Les lieux où maintenant elle repasse, à Paris et aux environs, ont été témoins des commencemens du ménage et de la douce intelligence

d'autrefois, à l'époque consulaire. Ils lui font revivre son passé, revivre son bonheur, et chacun d'eux lui est occasion d'un rappel ému. Va-t-elle à Morfontaine, où jadis le mariage s'est conclu : « C'est ici où nous nous sommes unis, c'est ici où j'ai commencé à avoir pour toi tous les sentimens que je te conserve encore, plus ceux qu'y ajoutent l'estime, l'habitude et une bonne amitié. » A Neuilly, chez Paulette, dans l'admirable parc, devant les verdures magnifiques que dore la splendeur d'un beau jour, elle songe aux promenades faites autrefois ensemble, revoit les enfans tout petits jouant dans la grande avenue qui conduit à Villiers; elle souffre de se sentir éloignée d'eux, éprouve la douceur et la mélancolie des souvenirs : « Je ne puis te dire combien j'ai été triste en revoyant des lieux qui m'ont rappelé douloureusement mes enfans et toi à nos promenades. C'est un bien beau lieu et il faisait un temps superbe... Crois à ma tendresse sans bornes... »

Au ton de ses lettres, il est facile d'ailleurs de s'apercevoir que Murat la paie de retour, dans les siennes, et ne lui ménage pas les expressions de sollicitude et d'affection : « Tu es si bon pour moi depuis quelque temps, dit-elle, — que je ne puis t'exprimer combien j'y suis sensible... Ta lettre est si bonne pour moi et si remplie de tendresse que je ne doute plus que je ne sois avec toi la plus heureuse des femmes, comme je te suis la plus attachée. Du reste, mon ami, sois toujours comme tu es à présent pour moi, et je me croirai la femme du monde la plus heureuse. »

Peu à peu, la tentation lui vient d'éprouver son crédit sur l'époux reconquis. Avec tact et précautions, elle se remet à risquer des demandes, des conseils, des avis, et hasarde parfois des remontrances. Sa nature insinuante, adroitement dominatrice, reprend le dessus. Il faut reconnaître que ses observations se marquent de bon sens. Déjà, elle a prié Murat de ne pas réduire en monnaie courante l'ordre des Deux-Siciles, récemment institué, et de ne point l'avilir en le prodiguant : « Je t'avertis que l'on trouve mauvais dans Paris que tu donnes ton ordre à tout le monde et que beaucoup de personnes en font des plaisanteries... La princesse Pauline m'a dit que tu en avais promis à toute sa maison et qu'elle les attendait. On ne voit plus que cela dans Paris et ton ordre court les rues. » De même, avec une réelle élévation de pensée, elle improuve la manie prise à

Naples de débaptiser les localités ou les monumens pour les accommoder au régime nouveau; convient-il au présent, s'il aspire lui-même à durer, d'effacer les traces du passé?

« J'ai vu avec peine que tu avais changé le nom de la Tour de l'Annonciade (*Torre dell'Annunziata*) pour celui de Joachim. Il me semble, mon ami, qu'on doit avoir un certain respect pour toutes les inscriptions anciennes et que c'est un avertissement aux générations suivantes à laisser subsister celles que le roi régnant a fait faire, et qu'il ne faut pas imiter les peuples destructeurs qui ne respectent rien du pays qu'ils ont conquis et qui donnent un nouvel exemple de destruction. Je vois que dans ce moment on improuve beaucoup l'Empereur qui a fait effacer toutes les lettres qui se trouvaient sur le Louvre et partout pour y faire mettre deux N. Il aurait été plus grand d'y laisser les traces des autres dynasties afin de donner un grand exemple du respect qu'on doit aux anciens monumens. C'est l'avis de tout le monde; je te donne aussi le mien par le grand intérêt que je te porte. »

Ainsi, tout doucement la Reine se remettait à raisonner son mari, à le sermonner, à dire son mot sur les affaires du royaume, sur les mesures à prendre, sur les décisions à éviter. De loin, elle entendait faire sentir indirectement son autorité à Naples, en attendant d'y pourvoir de plus près à la sûreté du royaume.

Toutes ses lettres expriment alors l'ardent désir de retourner à Naples et de se rapprocher des siens. De fait, il paraît bien qu'à ce moment les membres de la famille impériale, les rois, les princes conviés aux cérémonies du mariage, se sentent excédés de représentation et de contrainte, las de ce permanent service d'honneur, terriblement las; tous aspirent au repos, à la détente, et ne demandent qu'à rentrer chez eux. Mais Napoléon n'admet pas un instant que, jusqu'à l'achèvement de la période nuptiale, la famille se disperse et cesse de lui former cortège. Jérôme et la reine de Westphalie se sont vu refuser tout net la permission de partir. Pour avoir demandé d'aller aux eaux, l'étourdie Paulette s'est fait vertement tancer. Comme les autres, Caroline doit rester à son poste de figuration et de parade.

Il est vrai que l'Empereur ne l'emmène pas lorsqu'en mai il conduit Marie-Louise en voyage de noces à travers les départemens belges, avec retour par la Normandie, mais elle doit au

départ faire partie du cortège jusqu'à Saint-Quentin, en compagnie du grand-duc de Wurtzbourg. D'Anvers, Marie-Louise lui écrit une lettre de pensionnaire, avec des amabilités de commande qui ne laissent point pénétrer ses vrais sentimens à l'égard de sa belle-sœur, mais à peine Leurs Majestés sont-elles revenues à proximité de Paris que Caroline est rappelée près d'elles: « 2 juin. — Je pars pour aller dîner à Saint-Cloud où je couche ce soir. » Parle-t-elle de rentrer à Naples, l'Empereur se fâche et allègue qu'on est à l'époque des grandes chaleurs, qu'il serait imprudent de voyager par ces journées brûlantes: « Se mettre en route avec cette chaleur! »

D'ailleurs, les fêtes recommencent de plus belle, et la consigne est d'y assister; elles se transportent de nouveau à Paris, prodigieux galas ou réjouissances publiques, et c'est en pleine capitale que doit se clore par une série d'éblouissemens la triomphale période. Les Majestés de second rang, les Majestés accompagnatrices, les Altesses impériales, royales, sérénissimes, ont en perspective les solennités de juin après celles d'avril et de mai: un trimestre de fêtes. En vain Caroline voudrait-elle « esquiver » les dernières; elle doit les subir jusqu'au bout.

Le 10 juin, c'est la réception grandiose donnée à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Paris; la Reine y danse au quadrille d'honneur avec le vice-roi d'Italie. Pour le 14, la princesse Pauline annonce une fête de nuit dans ses jardins de Neuilly, une féerie, et à propos des préparatifs tout le monde qui vit autour d'elle est en l'air. Au milieu d'un affairement dont chacun se fatigue, il n'y a pour rester en belle humeur que le mari, Borghèse, le moins gênant et le plus content des maris, qui prend tout en bonne part: « Borghèse est toujours gai, fou, s'amuse de tout et t'envoie mille complimens, » écrit Caroline à Murat. Au soir dit, c'est la fête sans pareille, quatre heures d'enchantemens et de surprises, dans un décor de verdure illuminée. Le 24, c'est l'énorme festival donné par la Garde Impériale au Champ-de-Mars et à l'École-Militaire. Le 1er juillet, Caroline est au bal chez le prince de Schwartzenberg, à cette fête finale qui se termine en catastrophe et fait succéder à une clarté d'apothéose une sinistre rougeur d'incendie. De l'hôtel qui subitement prend feu, elle est tirée par le grand-duc de Wurtzbourg et le maréchal Moncey avant d'avoir eu conscience du danger; si elle fût restée quelques instans de plus, que fût-elle

devenue dans l'embrasement général, dans la foule affolée de terreur, et le lendemain, encore sous le coup de l'effroyable événement, elle écrit à son mari :

« Ne sois pas effrayé si tu apprends par les journaux le désastre qui est arrivé hier à la fête de l'ambassadeur d'Autriche. L'Empereur et l'Impératrice n'ont rien eu, et moi j'ai été entraînée hors de l'incendie par le grand-duc de Wurtzbourg qui m'a sauvée, car sans lui je n'aurais pas cru le danger aussi grand et je ne sais ce qui en serait résulté. Le feu a pris par une bougie qui a coulé sans qu'on s'en aperçût, et la chaleur était si forte que toutes les glaces ont éclaté. Au premier indice de l'incendie, l'Empereur a entraîné l'Impératrice qu'il a fait monter en voiture ainsi que moi, mais il nous a quittées à la barrière [de Saint-Cloud], et il est retourné chez l'ambassadeur pour faire chercher les personnes qu'on craignait qui n'eussent péri. La malheureuse belle-sœur de l'ambassadeur d'Autriche a été la victime de son amour pour un de ses enfans qu'elle croyait en danger ; elle s'est précipitée au milieu des flammes, le plafond a croulé sur elle, et ce n'est que ce matin qu'on a découvert sous les décombres un tronçon informe qu'on reconnut pour être elle à ses diamans. L'ambassadeur a montré un sang-froid admirable ; quoique inquiet pour sa famille, il n'a pas quitté l'Empereur d'un seul instant et le suivant pas à pas. On ignore le nombre des victimes, on espère que le nombre se réduit à une seule, mais le prince Kourakine (1) est blessé ainsi que la princesse de Leyen. Je suis encore toute saisie de ce terrible événement, je te l'écris sans ordre (c'est-à-dire d'une manière désordonnée), car j'ignore encore tous les détails... »

Cette lettre est datée de Saint-Cloud où la Reine restait en séjour auprès de Leurs Majestés Impériales, qui ne venaient à Paris que pour les fêtes. Aussi bien, dans l'intervalle même des fêtes, dans les momens de répit, dans les calmes résidences de Saint-Cloud et de Rambouillet, en milieu plus restreint, Napoléon sentait le besoin de garder sa sœur auprès de lui et d'utiliser sa présence. Il la met en tiers dans les longues promenades en voiture qu'il fait avec Marie-Louise à travers les royales forêts, par ces jours de splendide lumière ; l'enjouement de la Reine, sa jolie façon de faire des frais animent l'entretien un

(1) Ambassadeur de Russie.

peu languissant et permettent à Marie-Louise, qui ne possède pas grandes ressources de conversation, de placer son mot. De son côté, Caroline trouve avantage à ces occasions d'intimité; c'est alors que l'Empereur parle librement et qu'on peut, d'après une phrase, un mot, juger de ses sentimens et de ses intentions envers le roi de Naples : « L'Empereur, avec qui je vais me promener tous les jours en calèche, m'a dit : « Eh bien! prendra-t-il « la Sicile? J'espère que nous aurons des bonnes nouvelles « bientôt et qu'il nous dira que la Sicile est à nous. » L'Impératrice a entendu cela et a paru désirer que tu prennes la Sicile! » Un matin au déjeuner, dans le cours de la conversation, l'Empereur dit : « J'espère que le Roi et moi ne sommes plus « brouillés; dites-lui bien des choses de ma part. » L'Impératrice m'a recommandé la même chose; elle ne manque jamais de me demander de tes nouvelles. »

V

Durant toute cette période, Caroline ne perd jamais de vue les intérêts de son mari qu'elle confond avec les siens. Son travail est double. D'une part, elle essaie d'apaiser Murat qui reste meurtri des violences de Compiègne et qui craint pour son royaume; elle tâche de lui persuader que l'Empereur n'en veut pas à sa couronne et lui a rendu ses bontés. « Il est vif, mais il est si bon pour nous que nous ne devons douter de ses sentimens... Pour être vif, il n'en est pas moins ce qu'il y a de meilleur au monde,... » voilà la modulation principale, le thème dominant de ses lettres et surtout de celles qu'elle expédie par la voie ordinaire. D'autre part, comme celui qu'elle proclame le meilleur des hommes n'en est pas moins un maître fort rigoureux, elle s'efforce d'adoucir et de tempérer ses exigences à l'égard du royaume de Naples.

En vertu de créances discutées, Napoléon réclamait de l'État Napolitain un lourd sacrifice d'argent. Il exigeait que l'ambassadeur du Roi auprès de lui, le duc de Campo-Chiaro, signât un traité de liquidation qui reconnût la dette, réglât les sommes, fixât les échéances. Caroline sollicita une réduction et d'abord n'obtint rien :

« Mon cher ami, je t'envoie d'Arlincourt pour te faire

connaître de quelle manière l'Empereur vient de terminer l'affaire de la dette de Naples. A la manière dont il me l'avait annoncé, je croyais que cela nous était avantageux, mais il a voulu onze millions en biens, dont trois payables à la fin du mois, et le reste à lui remettre dans l'espace de cinq ans. L'ambassadeur t'envoie le traité. L'Empereur vient de faire de si grosses dépenses pour son mariage, et la guerre d'Espagne lui coûte tant, que tous ses coffres sont vides, et qu'il s'adresse à tout le monde pour avoir de l'argent. Il faut donc souscrire à ce qu'il a voulu, et je t'engage à prendre des mesures pour que les premiers biens lui soient livrés à l'époque prescrite et sans le plus léger retard. Si tu ne le faisais pas, il se fâcherait et il en prendrait peut-être occasion pour réclamer des biens de Sicile lorsque tu en seras maître. Tu ne te fais pas d'idée de tous les moyens auxquels il est obligé de recourir pour remplir ses caisses qui sont entièrement épuisées. Il vient d'ordonner au roi de Westphalie de lui payer sur-le-champ plusieurs millions d'arriéré. On lui a représenté que cela était de toute impossibilité, et que Jérôme ne trouverait jamais la somme qu'il demande dans son royaume; il a persisté, et il a fait dire qu'il ne souffrait pas le moindre délai, et que si le roi de Westphalie voulait se présenter chez lui pour lui parler de cela et faire de nouvelles observations, il lui fermerait sa porte. Il réclame en ce moment des dettes de tous les souverains et n'écoute aucune observation. Je te conseille donc, mon cher ami, de souscrire sur-le-champ et comme de bonne grâce à ce que l'Empereur a décidé, et ensuite à exécuter bien exactement dans les délais qu'il a fixés, afin de ne pas lui donner de sujets de plainte, et qu'il ne songe pas à élever d'autres prétentions quand tu auras conquis la Sicile. Ne crois pas, je te le répète, que l'Empereur ne soit aussi exigeant que pour nous, il est de même pour tous, parce que jamais ses finances n'ont été aussi mal qu'elles sont maintenant, et qu'il ne sait plus où trouver de l'argent. Malgré ce qu'il avait dit sur les représentations de Jérôme, je lui ai parlé ce matin de la manière peu favorable dont il avait réglé notre affaire, et que tu serais bien embarrassé, avec les dépenses que tu fais dans ce moment, à faire ce qu'il vient d'exiger. Il ne m'a pas répondu et a parlé d'autre chose. Ainsi je crois qu'il n'y a plus rien à dire et je te conseille d'accepter son traité et de l'exécuter ponctuellement.

« ...J'allais finir ma lettre lorsque l'ambassadeur est venu

m'annoncer que M. de Champagny (1) venait de lui dire que l'Empereur avait modifié son traité en notre faveur, et qu'il avait consenti à passer les millions qu'il te doit en déduction de sa créance. Je t'annonce avec grand plaisir cette amélioration dont Campo-Chiaro te donne les détails. Je pense que ce que j'ai dit à l'Empereur a fait quelque impression sur son esprit et qu'il est revenu tout de suite à des sentimens plus favorables. » Voilà un exemple de ce que l'Empereur concédait parfois aux instances de sa sœur, sans vouloir s'en donner l'air.

Les difficultés entre les deux États n'en restaient pas moins incessantes, multiples, et naissaient de toutes les affaires engagées. L'expédition de Sicile donne à la Reine mille soucis. D'abord, elle a poussé Murat à brusquer l'entreprise et à faire vite : « Prends la Sicile, prends-la vite, car on pourrait bien la sacrifier à la paix. » Maintenant, elle se demande si elle a bien fait d'inciter l'ardeur conquérante de son mari, car l'Empereur émet de forts doutes sur la possibilité du passage en Sicile et un revers l'irriterait. L'affaire occasionne déjà des froissemens réciproques. Murat a été autorisé à tenter le passage dans le cas seulement où il disposerait de quinze mille hommes. Un officier français est chargé d'aller à Naples vérifier l'effectif, de tout examiner et inspecter. Murat supporte mal cette surveillance, ce contrôle, et, par l'entremise de sa femme, fait passer à Napoléon une lettre assez vive :

« Mon cher ami, répond la Reine, j'ai donné ta lettre à l'Empereur qui a beaucoup ri en la lisant et il m'a dit : « Ah! le « voilà fâché contre moi, quelle drôle de tête ! Il se fâche de « tout. Je lui ai dit de ne pas faire d'expédition s'il ne pouvait « passer quinze mille hommes, par la raison que je craignais « qu'il ne passât avec trop peu d'hommes et qu'il ne s'exposât. « J'ai dit à l'officier de bien examiner Naples afin de lui envoyer « des secours s'il en avait besoin ; mais si l'officier a mal fait sa « commission, ce n'est pas ma faute, et il n'y a pas grand mal « à tout cela, et il n'y a pas de quoi se fâcher (2). »

L'Empereur avait pris la chose en plaisantant, ce qui était peut-être une façon de cacher des intentions douteuses à l'égard de l'entreprise. Il prend tout différemment une autre incartade de Murat. En ce temps, Lucien, plus que jamais brouillé avec

(1) Ministre des Relations extérieures.
(2) 2 juillet 1810.

son frère et retiré en Italie, cherchait à s'évader de l'Empire. Son projet était de s'embarquer à Civita-Vecchia pour passer aux États-Unis et peut-être d'atterrir d'abord en Sardaigne, à l'abri du pavillon anglais. Dépourvu de ressources, il avait demandé à Murat de l'argent, un navire américain placé sous séquestre et un vaisseau de guerre napolitain pour convoyer l'autre, pour lui épargner les premiers périls. Toujours prompt à s'apitoyer, à donner, Murat accorde l'argent et les navires. Sur quoi, violens reproches de l'Empereur à la Reine ; celle-ci les communique à son mari en les transposant, en les baissant d'un ton, afin de ménager une susceptibilité toujours en éveil. Rendant justice aux bonnes intentions du Roi et à son excellent cœur, elle lui fait sentir qu'à certains momens les conseils de la raison doivent l'emporter sur toute autre inspiration et qu'il y a des générosités imprudentes :

« J'ai reçu la lettre dans laquelle tu me parles de Lucien. L'Empereur m'a entretenue ce matin sur ce sujet et il ne me semble pas très satisfait que tu lui aies fourni, si facilement et sans attendre ses ordres, un vaisseau et de l'argent. Permets-moi, mon ami, de te dire que tu as peut-être agi trop précipitamment ; tu n'as consulté que l'élan de ton cœur, et je le conçois bien, car à ta place, je t'aurais exhorté peut-être à faire ce que tu as fait et nous n'en aurions pas mieux fait, car, dans une aussi grande distance, nous pouvions méconnaître les intentions de l'Empereur, et qui sait s'il n'entre pas dans sa politique de forcer Lucien de n'avoir recours qu'à lui, afin que, s'il lui demande de l'argent, il puisse le forcer à condescendre à ses volontés ! Car tu sens bien que l'Empereur peut lui donner de l'argent, s'il le veut, et que, puisqu'il ne le fait pas, c'est qu'il ne trouve pas bon non plus que nous lui en donnions et que nous le soutenions de cette manière dans son indépendance, car je ne crois pas que l'Empereur veuille que Lucien abandonne l'Europe et il ne doit pas être content de toi si tu lui as fourni les moyens de s'expatrier. Réfléchis à tout cela, mon cher ami, et, s'il en est encore temps, évite de donner de l'argent et des vaisseaux à Lucien avant d'avoir sollicité le consentement de l'Empereur. Du reste, mon cher ami, je conçois que la situation de Lucien ait touché ton bon cœur ; comment supporter l'idée d'un frère malheureux ! Mettons-nous aussi à la place de l'Empereur qui ne doit pas être content, si on a contrarié ses projets.

« Du reste, l'Empereur est parfait pour toi et me demande tous lès matins si j'ai reçu des lettres du roi des *lazzaroni* et si l'expédition s'avance ; il est gai, charmant et parfait pour moi. Hier, j'avais fait mettre les chevaux de poste pour partir, mais il les a fait ôter et me voici à Rambouillet pour je ne sais combien de jours, car tu sais que lorsqu'on est près de lui, on ne le quitte pas aisément, et il veut que je reste encore quelques jours. Les espérances que l'Impératrice est grosse se soutiennent, et je crois pouvoir dire affirmativement qu'elle l'est ; ce sera un grand bonheur... »

Le 22 juillet, la Reine obtint enfin son congé accordé d'assez mauvaise grâce; dans la nuit suivante, elle montait en voiture pour retourner d'un trait à Naples. La pensée de revoir ses enfans et d'en jouir à son aise la ravissait. A Naples, elle ne retrouverait pas Murat qui avait été prendre en Calabre le commandement de ses troupes et préparer la descente en Sicile, mais plus rapprochée de lui, elle se ferait mieux entendre. Nul doute que son intime désir ne fût de gouverner le Roi sans qu'il s'en aperçût et de s'immiscer aux choses d'État en ayant l'air d'y toucher le moins possible. Pour dissimulée qu'elle fût, cette ambition lui vaudrait de cuisans soucis ; c'était trop que de rechercher à la fois le pouvoir et le bonheur.

ALBERT VANDAL.

LA BARRIÈRE [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

— Marie, comme je m'habituerais vite à cette vie romaine!

— Vous voulez dire à cette vie à Rome, car nous sommes à l'hôtel, maman. La vie romaine, nous ne la vivons pas.

— Peu m'importe. Je parle de nos matinées et de nos après-midi, de nos pèlerinages dans les églises, de nos courses dans la ville où je ne suis plus l'étrangère étonnée de tout, qui collectionne les cartes postales. Est-ce que tu es comme moi? Il me semble que j'ai dans le cœur, à présent, le regard de Rome, qu'on ne découvre pas tout de suite, son expression qui achève les images... Pas toi? Ah! ma chérie, ce sont des heures précieuses!

— Croyez-vous que je ne le sente pas?

— Elles me renouvellent l'âme.

— Vous êtes plus jeune que moi, maman.

— Je suis plus libre d'espérances, plus abandonnée, moins exigeante... C'est quelquefois meilleur.

Elles étaient venues s'asseoir, dans les jardins du Pincio qui dominent si bellement la ville, et qui font face au soleil couchant. Plusieurs fois depuis leur arrivée à Rome, elles avaient passé là les dernières heures du jour, lisant à demi-voix, tantôt l'une, tantôt l'autre. La tiédeur des terrasses, l'abri des arbres qui font des cadres aux lointains des collines opposées, le silence,

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1909 et des 1er et 15 janvier 1910.

l'heure si romaine du couchant glorieux, les ravissaient. Même, elles avaient choisi un banc sur lequel elles s'asseyaient d'habitude, non pas dans la partie des jardins qui est proche de la Villa Médicis, mais tout à l'extrémité, sous une voûte de chênes verts déjà anciens, et qui ouvre son arc au-dessus de la piazza del Popolo.

La jeune fille, qui avait cessé de lire depuis plusieurs minutes, mais qui tenait le livre à demi relevé sur ses genoux, prête à reprendre la lecture, le laissa retomber, et posa la main sur les pages ouvertes. Elle se redressa en même temps, les épaules appuyées au dossier du banc, et elle hocha la tête plusieurs fois, comme celles qui ont de grandes objections à faire. Mais elle ne dit aucune parole, et elle soupira seulement. Mme Limerel, assise à la droite de sa fille, caressa la main encore pliée, qui s'allongea sous la caresse.

— Marie, je voudrais tant te voir reprendre ta belle humeur vaillante! Tu as de bons jours, de très bons. Tiens! hier, à Albano. Et puis, tu en as de mauvais. Quand tu es triste, tu es moins jolie.

— Jolie? Je n'y pense guère. Pour qui?

— Pour moi, qui ai besoin de ta joie, comme d'une preuve que je t'ai élevée, aimée comme il fallait, que je t'ai rendue forte contre toi-même.

— Oh! ne craignez pas! je n'ai pas changé. Mais j'ai été si forte contre d'autres, et contre moi-même, que je suis lasse par momens. Il me semble quelquefois que je ne pourrais plus refaire ce que j'ai fait, tant cela m'a coûté. Mais je ne regrette pas de l'avoir fait. Au contraire, je vois, d'une vue très claire, de plus en plus claire, que j'ai eu raison...

— Tant mieux!

— Que j'ai échappé, grâce à une espèce de promptitude dans le devoir, que vous m'avez apprise, ou transmise, à une vie qui eût été très malheureuse, ou très coupable, probablement les deux ensemble. Non, mon esprit ne doute pas. Mais la peine que j'ai causée... qui la guérira?

— Le temps.

— En moi, dans mon cœur, qui la guérira? Notre amour, à nous autres femmes, est presque entièrement fait de la volonté de rendre heureux. Moi, j'ai fait souffrir, au contraire... Comprenez-vous?... J'ai fait souffrir...

— Oh! cela ne dure guère, si ce n'est dans les livres, et plus sûrement dans les cœurs très purs. Mais ceux-là sont rares. Que pensé aujourd'hui Félicien? Le sais-tu?

— Oui.

— Il t'a écrit?

— Deux lettres, que j'ai reçues en Bourgogne.

— Je ne le savais pas.

— J'ai même répondu à l'une d'elles. C'est vrai : j'ai eu le tort de ne pas vous les montrer. Je vous demande pardon... Je vois que je vous fais de la peine.

— Une peine que tu peux regretter d'avoir causée, celle-là; je ne l'ai en rien méritée.

— C'est vrai! J'ai eu grand tort. Vous les verrez, je vous le promets.

— Que disait-il?

— Que je l'avais rejeté vers le doute, à jamais.

— Tu as simplement refusé de l'y suivre.

— Il me disait encore une foule de choses tristes. Je n'ai pas répondu la seconde fois. Tout est fini.

Marie se pencha vers Mme Limerel.

— Voyez-vous, il m'aimait; je n'avais jamais été aimée : la puissance de ce mot-là, sur nous, s'efface lentement... Que pensez-vous?

— Que tu es femme.

Elles s'embrassèrent, puis elles se turent l'une et l'autre, et leurs esprits, dans le silence, s'avancèrent sur les routes voisines où ils s'étaient engagés. Elles avaient parlé à voix si basse, et leurs gestes avaient si peu troublé l'harmonie du groupe d'ombre et de lumière qu'elles formaient, que trois femmes assises sur un autre banc, sous la même voûte de chênes verts, une jeune mère, une nourrice de la Campagne, toute fleurie de ruban rouge et de mousseline blanche, une grande pensionnaire exsangue et indifférente, n'observaient plus ces étrangères immobiles et enveloppées de songe. Les passans les regardaient à peine, car elles se trouvaient à l'angle extrême des jardins, en dehors des allées suivies par les promeneurs. Ceux-ci, presque tous, descendaient vers la ville. Ils marchaient dans la splendeur du soir, sous la voûte des feuilles que l'automne ne jaunit pas, ou le long du mur qui enclôt la colline, en plein soleil, gênés et réjouis par la lumière horizontale, fraîche et dorée, et

ils tournaient avant d'être arrivés près du banc : femmes tenant des petits à l'attache, employés échappés du bureau, soldats, étudians, séminaristes à ceinture écarlate ou bleue, tous ramenés par l'approche de l'*Ave Maria*, berger antique du peuple, et qui, entre le 13 et le 22 octobre, sonne à cinq heures trois quarts. Les grands rayons du couchant, par-dessus la ville, touchaient les écorces des arbres et la moitié du visage de Marie. Cette dernière douceur du jour allait jusqu'au fond des âmes.

— Tu as échappé à un danger que tu vois clairement, Marie; il faut désormais que rien de déraisonnable n'altère plus en toi le don magnifique de vivre, rien de mesquin, rien d'indigne de toi...

— Oh! comment appelez-vous ainsi mes regrets? Pourquoi me défendez-vous de les avoir? Quel mal vous font-ils?

— Ils te diminuent. Tu n'es pas leur prisonnière, comme tu le crois; tu les appelles; tu les rassembles; tu donnes aux moindres mots, à des souvenirs d'enfance, une puissance qu'ils n'ont pas eue sur ton âme d'autrefois, et tout cela, Marie, pour que ta résolution de ne pas épouser Félicien t'apparaisse à toi-même plus difficile encore qu'elle n'a été, plus rude pour toi.

— Non, pas pour moi!

— Si, pour toi d'abord, plus exceptionnelle, plus héroïque. Tu te composes une douleur en partie factice et adulatrice. Tu t'y cherches. Je te connais, va, je connais le pauvre cœur qui se trompe lui-même si souvent. Il y a de l'orgueil dans ta peine.

— Il y a bien de la pitié, je vous assure!

— Eh bien! garde la pitié, mais devant Dieu seulement, — elle est juste. Et chasse le reste : tout le bourdonnement de ce qui aurait pu être, tout ce qui a pu te faire hésiter, tout ce qui est toi-même, tout ce qu'a repoussé déjà, dans une heure de souffrance et de salut, ta chère âme victorieuse... Sacrifie l'histoire de ton amour, Marie, puisque l'amour, tu l'as condamné...

Marie prit dans sa main gauche les premières pages du livre posé sur ses genoux, et très lentement le ferma. Elle le fit machinalement, sans mettre dans le geste aucune intention symbolique. Puis elle dit, de ce ton pénétré par où se manifeste la présence totale de l'esprit dans les mots :

— J'essaierai. Je crois que vous avez raison en toute chose...

— Il faut que tu montes plus haut, Marie, il faut monter jusqu'où est la paix.

— Où est-elle, maman ?

— Là où nous ne sommes pas. Oublie-toi !

Mme Limerel se leva, et, montrant le couchant à travers les branches, dit en souriant :

— Tiens, là-haut !... Viens voir la dernière minute du jour... Nous avons causé de tant de choses sérieuses, que j'ai besoin de respirer. Si les Romains et les Romaines, qui font ici la *passegiata,* avaient entendu notre conversation, ils seraient indignés de nous voir employer si gravement des heures pareilles !

Marie était déjà debout.

— Pas moi ! Elle sont été bonnes... Ah ! nous n'avons pas de temps à perdre, en effet ! Le soleil tombe derrière le portique de Saint-Pierre. Comme cette ville est bien faite pour recevoir la lumière ! Elle en fait, dans le jour, une telle provision que, le soir, elle reste un moment transparente. Regardez au-dessous de nous, et là-bas, les quartiers nouveaux, de l'autre côté du Tibre...

Elle disait juste. Mme Limerel s'accouda sur la balustrade de la terrasse, tandis que Marie demeurait droite. Toutes deux elles étaient dans la pleine clarté, et dans le vent qui venait aussi de l'occident. Elles avaient dans les yeux la même joie étonnée, toute l'âme ouverte et avide, mais l'une d'elles seulement songeait encore à autre chose, et remerciait, parce que l'enfant, l'âme très chère, commençait à reprendre vigueur. Des hauteurs du Pincio, la ville apparaissait, serrée entre ses collines d'horizon, creusée un peu en son milieu, plus houleuse, couronnée de plus de dômes, de clochers, de ruines vers le Sud, partout ardente de couleur et chaude au toucher du regard. Les toitures plates et blanchies à la chaux, les tuiles, les façades peintes en jaune roux, tout ce qui avait été fait pour les hommes et les abritait, n'était plus éclairé que par reflet. Mais ces vallées de pierres bâties et pressées devaient émettre des rayons innombrables, car l'air au-dessus était comme un champ d'épis transparens. La nuit s'y glissait, rapide. Les premières ombres, qui sont bleu mauve, gagnaient de proche en proche.

— Le jour meurt, dit Mme Limerel.

— Non, tout le front des jardins est encore dans la lumière... Voyez, maman, les pins parasols sont comme des houppes d'or...

— Ils s'éteignent. C'est fini. Mais le dôme de Saint-Pierre voit le soleil en allé.

— Et celui de Sainte-Marie Majeure...

Quelques momens encore elles demeurèrent là, silencieuses. Un grand souffle froid se heurta aux terrasses et coula, divisé, parmi les feuilles qui remuèrent. Il y eut une accalmie, puis un second souffle chargé de l'humidité des espaces d'herbes et des marais. Les cloches des églises, voix de tous les âges, tintèrent l'*Ave Maria*. Le jardin était déjà désert.

— Le ciel reste clair, dit Mme Limerel. Viens. C'est une belle soirée.

Elles longèrent la balustrade de la colline, et, arrivées près de la Villa Médicis, elles descendirent par un chemin profond, tournant entre des jardins et des murs, et qui aboutit à la place d'Espagne.

— Nous voici chez nous, dit Marie ; dans le coin le plus jaune de Rome, dans le domaine de la *terra rossa*. Toutes ces maisons qui se sont vieillies pour ressembler aux vieux palais... Vous ne trouvez pas que c'est une belle coquetterie ?... Maman, c'est demain dimanche. Où irons-nous à la messe ?

— Où tu voudras.

— Dans une église que nous n'avons pas vue...

— Autant que possible.

— Alors, à la Trinité-du-Mont, notre voisine, qui n'est ouverte que le dimanche matin.

Elles regardèrent instinctivement les marches du grand escalier, là, tout près, qu'elles monteraient le lendemain, tournèrent la plate-bande plantée de cinq gros palmiers, et entrèrent à l'hôtel de Londres, où elles logeaient.

On était au 16 octobre. Il y avait près de deux semaines qu'elles étaient arrivées à Rome. Elles y trouvaient une diversion dont elles avaient besoin l'une et l'autre, et une solitude à deux qui leur faisait mieux voir à quel point elles s'aimaient, et qui donnait un pouvoir nouveau, que rien ne combattait ni ne troublait, à la moindre parole, aux émotions partagées, aux silences mêmes.

Mme Limerel ne se trompait pas. Dans l'âme de Marie, la puissance du passé diminuait. Le lendemain du jour où Marie avait reçu la réponse de Félicien, et crié : « Tais-toi ! n'en dis

pas plus! » et laissé partir celui qui pleurait aussi, M. Victor Limerel était venu, très ému, très correct, dans l'appartement de l'avenue d'Antin. Il n'apportait aucun regret. Il imposait une volonté, comme toujours. Et il avait dit : « Madeleine, je vous ai demandée, vous seule, parce que je ne veux pas de scène, et qu'il me serait pénible de faire des reproches. Ce qui s'est passé, je l'avais prévu. Je savais bien, et les raisons, je les connaissais toutes, qu'un mariage était impossible entre votre fille et mon fils. Votre faute, à vous, ou à Marie, ou à toutes les deux, ç'a été de ne pas le comprendre assez tôt. Votre faiblesse a produit un très grand mal, comme toujours. Je n'ai pas à vous faire de confidences. Mais mon fils nous a manqué gravement, à sa mère et à moi; il a parlé de prendre un appartement dans une autre maison que la mienne; il le fera peut-être, et peut-être lui en fournirai-je les moyens. Nous en sommes là. Voilà l'œuvre... Oh! ne vous défendez pas! Vous savez qu'avec moi c'est inutile. Je vous ai dit ce qui a été, il me reste à vous dire ce qui sera, et ce qui ne sera pas. Ce qui n'aura jamais lieu, c'est ce mariage parfaitement déraisonnable... Vous êtes de mon sentiment? Tant mieux. Je tiens à vous confirmer la résolution de Félicien, que ma femme approuve autant que moi. Oui, ma femme... Elle a pu différer d'avec moi, au début. Elle a été hésitante. Je l'ai ramenée à mon avis... Et, comme conséquence, si vous le voulez bien, ma chère belle-sœur, nous espacerons nos visites. Le monde n'a pas besoin d'être mêlé à nos querelles de famille. Je me tairai. Vous vous tairez. Nous nous saluerons, nous nous rencontrerons chez des amis communs. Mais pour le reste, n'est-ce pas? à plus tard! » Mme Limerel avait simplement répondu : « Je suis moins dure que vous. Nos enfans sont désormais séparés irrémédiablement. C'est une nécessité, c'est une chance, si vous voulez. Mais je regrette que la souffrance soit pour eux, et que la faute soit à vous. Je regrette ce qui aurait pu être. Adieu. »

Presque tout de suite, au commencement de juillet, elle avait quitté Paris. Deux mois de campagne, chez des parens, en Bourgogne, n'avaient pas rétabli, comme elle l'espérait, la santé ébranlée de Marie. Les chers yeux de Marie, les yeux « couleur de thé » n'avaient pas perdu cette belle habitude de regarder en face, d'écouter merveilleusement, d'être limpides, d'être fermes, et de s'adoucir dès qu'elle parlait; mais l'ombre

s'était amassée autour d'eux. Les longues lèvres fines continuaient de sourire, mais si léger que fût l'effort, on le devinait, et la volonté d'être aimable ne ressemblait plus à l'élan de la jeunesse. Avec la paix, les forces avaient diminué. Mme Limerel s'inquiétait. Elle s'était trop hâtée d'accepter l'invitation de la cousine bourguignonne. Le séjour dans un château, les promenades, les jeux, les visites aux environs, la monotonie agitée des vacances, la gaieté d'enfans nombreux, les prévenances d'une tante, l'inutile tendresse de plusieurs grandes cousines, inoccupées, ardentes, attirées toutes ensemble vers Marie, par le pressentiment d'un secret d'amour à connaître, ne pouvaient guérir une âme fière et capable de vie intérieure. Toutes les distractions du monde n'ont jamais eu raison d'une douleur qu'on aime. Elles y rejettent l'esprit, au contraire. Elles l'exaspèrent par leur médiocrité, et sans cesse il compare, secrètement, la noblesse de son mal qu'il n'a pas le loisir de juger, avec ces amusemens qui lui semblent encore plus vides qu'ils ne le sont. La mère le comprit, et emmena ses deux enfans dans une vallée du canton de Fribourg, puis, lorsque le temps fut venu de renvoyer la plus jeune en Angleterre, elle continua de voyager, seule avec Marie. La solitude fit son œuvre. Elle remit tout le passé devant la conscience de Marie. Dans le silence, les raisons qui avaient déterminé la jeune fille, qui s'étaient portées à son secours, toutes ensemble, en troupe, n'ayant chacune que le temps d'apparaître et de crier : « Refuse! » parlèrent abondamment. Elle les interrogeait, et il y avait un dialogue entre ce cœur douloureux et les puissances directrices de l'esprit, combattantes aux yeux clairvoyans, dispensatrices de la paix difficile. « Nous ne t'avons pas trompée, disaient-elles. Nous avions été mises autour de toi pour protéger ta faiblesse... Vois comme ta force est peu assurée, puisque, après nous avoir obéi, tu as pu douter !... Les hommes jugent légèrement, et leur légèreté est cruelle. Ils disent qu'un mariage est mal assorti s'ils aperçoivent quelque différence entre les familles, les éducations, les fortunes, et ils se préoccupent peu des distances infinies, des mésalliances d'âmes... Petite, aucune tendresse humaine ne vaut le prix que tu aurais donné pour celle-là... Nous sommes la miséricorde première : la souffrance que nous imposons ne dure qu'un temps. »

Marie écoutait, et tous les sommets commençaient à être clairs.

*
* *

Le dimanche, un peu avant neuf heures, Mme Limerel sortit de l'hôtel avec sa fille. Elles dirent ensemble : « Quelle belle matinée! » Et elles firent, dans la joie de cette lumière, la respirant et la regardant, le court chemin qui les séparait de l'église. Le « coin le plus jaune de Rome » étincelait. Le jet d'eau de la fontaine, au milieu de la place, avait un arc-en-ciel dans sa retombée d'écume, et le célèbre escalier qui monte en face, d'un seul mouvement d'abord, puis en deux branches qui se courbent autour de deux terrasses, donnait l'impression que cette belle cascade de pierre blanche avait été bâtie pour le plaisir du soleil. On n'y voyait pas d'ombre. La pierre travertine, si poreuse qu'elle soit, avait partout des lueurs, comme un marbre poli. Marie mit la main sur l'appui d'une balustrade, et le trouva tiède. Tout le long de cette coupure radieuse de la colline, des passans montaient ou descendaient. En bas, les marchands de fleurs exposaient les fleurs de la saison, des œillets, quelques roses, des chrysanthèmes, des gerbes d'anémones du Japon. En haut, la Trinité-du-Mont dressait sa haute façade et ses deux clochetons badigeonnés de jaune, anciennement, pour que les lignes fussent moins offensantes sur le bleu du ciel. Il fallut encore gravir un perron pour entrer dans l'église. Elle était presque pleine. Une grille la coupait en deux. Toute la partie supérieure était réservée aux élèves des Dames du Sacré-Cœur. Assises sur des bancs, pressées l'une contre l'autre, leurs voiles à la vierge tombant sur leurs épaules, elles formaient une grande tache blanche qu'encadraient les religieuses noires, sur un rang. Marie reconnut la France au premier regard, et elle en fut d'abord tout occupée. Elle se rappelait tant de visions pareilles! Ce voile de mousseline, elle l'avait vu porter par beaucoup de ses amies, pensionnaires dans les grands couvens de Paris; il devait envelopper, à cette heure même, bien loin, la tête peu monacale d'Édith. Dans la partie inférieure, les fidèles étaient nombreux aussi, parens des élèves pour la plupart, ou bourgeois du quartier, auxquels se mêlaient des pauvres, comme il en prie toujours quelqu'un dans un sanctuaire de Rome, agenouillés sur les dalles, immobiles, les yeux levés. Marie traversa vivement cette foule, et trouva place du côté gauche, près de la grille. Le prêtre arrivait au pied de

l'autel. Il y avait des fleurs vivantes, des feuillages, des bouquets disposés avec goût, orientés avec amour, de chaque côté des degrés. Un homme n'eût pas manqué de songer aux mains très pures qui avaient décoré l'autel : il eût évoqué l'image d'une jeunesse transparente, résignée, un peu fade, et il se fût montré ainsi parfaitement ignorant de la vie monastique. Marie Limerel, mieux instruite, et bien faite pour comprendre la cité des âmes, songeait au contraire à la magnifique énergie dont la moindre de ces femmes avait fait preuve. « Elles peuvent bien être appelées nos maîtresses, pensa-t-elle. Toutes elles ont lutté, toutes elles ont souffert ; avant de cueillir des fleurs, de manier les linges sacrés, celles-ci ont vu l'impérieuse clarté du devoir, et elles l'ont suivie. » Puis, elle pria, elle lut les prières liturgiques de la fête du jour, qui était celle du xxe dimanche après la Pentecôte, et elle s'arrêta, un long temps, sur ces mots du Graduel : « Les yeux de toutes les créatures sont tournés vers vous, Seigneur, et vous leur donnez leur nourriture au temps marqué. » Que de paroles semblables, semées tout le long de l'année, afin que la pauvre espérance humaine ne défaille pas ! Elle est une force nécessaire, inégale, toujours tremblante, si vite en désarroi ! Quel profond connaisseur des âmes celui qui avait mis là, pour les siècles, pour les temps écoulés et pour ceux qui viendront, la réponse dont le bonheur même a besoin puisqu'il demande la durée ! « Vous leur donnerez leur nourriture, » mais au jour marqué, quand ils auront renoncé enfin à l'obtenir de la terre toute seule, et de ceux qui ne vivent que d'elle...

Au moment de la communion, plusieurs personnes se levèrent dans l'assistance. Marie et sa mère suivirent deux femmes, qui étaient demeurées jusque-là le long de la grille, accroupies, et elles se dirigèrent vers les chapelles de gauche, qu'un étroit couloir, percé dans les murs de séparation, réunit l'une à l'autre. Elles s'avancèrent ainsi jusqu'auprès du chœur de l'église, et elles s'agenouillèrent devant la balustrade. A gauche de Marie, un homme s'agenouilla aussi. Elle ne le regarda pas. Mais quand elle se releva, ayant reçu la communion, et qu'elle se détourna pour regagner sa place, si bas que ses yeux fussent baissés, elle perçut une image vague, rapide. Et cependant elle eut une certitude. Une émotion puissante la saisit. Il était là, lui, à Rome, il avait la même foi, il venait de recevoir le même

Dieu ; il marchait derrière elle, dans son ombre ! Par respect, elle combattait les pensées qui l'assaillaient. Elle retraversa la chapelle, elle revint près de la grille, et se courba, troublée, humiliée de ce galop de pensées étrangères à travers l'adoration.

Une partie des assistans avaient quitté l'église ; d'autres, par groupes, sortaient, élevaient la voix en franchissant le seuil, et le bruit des conversations revenait en arrière, avec l'air du dehors qui soufflait dans la nef. La petite place du Pincio n'est en rumeur qu'une fois la semaine. Marie se releva la première, avant Mme Limerel. Il lui tardait de s'assurer qu'elle ne s'était pas trompée. Elle chercha autour d'elle si quelqu'un ressemblait à celui qu'elle avait reconnu. Elle vit des Italiens qui causaient avec une sœur du tour dans une chapelle, quelques femmes encore assises, et des Français en voyage qui tâchaient de voir une fresque. Sa déception fut vive. Parmi ces Romains et ces étrangers que le soleil réjouissait, Marie s'avança et elle s'appuya à la rampe, au faîte du perron. Personne, non, personne, puisqu'elle ne trouvait pas celui qu'elle cherchait. Elle avait oublié de regarder tout près d'elle, le long du portail. Au moment où elle descendait la première marche, quelqu'un lui tendit la main. Il était si ému qu'il ne parlait pas. Elle leva ses yeux vers lui, qui était comme transfiguré par une joie supérieure à toute joie humaine. Elle fut tentée de dire : « Ah ! Réginald, que je suis contente ! » Mais elle se tut. Elle était petite à côté de lui. Et ils descendirent toutes les marches du perron, sans se dire un mot, le front haut, leurs regards au-dessus de la foule et leur cœur plus haut encore. Ceux qui les virent purent croire qu'ils s'aimaient. Quelque chose d'infiniment plus grand que l'ordinaire tendresse les exaltait tous deux, ils chantaient le même cantique silencieux, ils pouvaient regarder au-dessus de la foule, ou la regarder, ils ne la voyaient pas. Marie était la première sans doute à saluer ce fils nouveau de l'Église, et lui, qui croyait s'en aller dans la joie, mais dans la joie solitaire, il trouvait une main amie, une âme fraternelle, une mémoire toute pleine des souffrances passées. Dans la Rome endormie à présent sous les herbes, là-bas, le long des voies antiques, dans les premiers temps où l'élite du monde païen était attirée vers la pureté des mystères chrétiens, ce même spectacle avait dû plus d'une fois étonner et émouvoir vaguement les fidèles. Ils avaient vu apparaître au grand jour, hors de l'ombre des églises, à côté d'une

vierge depuis l'enfance instruite des choses divines, marchant près d'elle, un jeune patricien, qui portait sur le visage toute la gloire heureuse des âmes renouvelées.

Au bas des marches, Mme Limerel rejoignit Marie. Elle venait seulement d'apercevoir Réginald. Eut-elle un autre sentiment que cette sorte de surprise attendrie qu'elle était trop bonne pour ne pas éprouver en ce moment? Voulut-elle prolonger d'une seconde ce rêve très pur où vivait Marie? Voulut-elle graver en elle-même l'image qui s'offrait à elle, ou s'assurer qu'elle ne se trompait pas? Avant d'aborder les deux jeunes gens, qui déjà inclinaient vers la droite, où s'ouvre le grand escalier du Pincio, elle attendit un instant. Puis elle dit :

— Monsieur Breynolds?

Réginald et Marie se détournèrent. Ils avaient la même expression, le même rayonnement de visage, comme ceux qui ont causé ensemble longuement, et se sont mis d'accord. Cependant ils ne s'étaient rien dit. Réginald salua Mme Limerel.

— Je suis comme vous, à présent, dit-il, tout à fait comme vous!

Elle lui fit plusieurs questions, très vite :

— D'où venez-vous? Depuis combien de temps êtes-vous ici? Nous aviez-vous déjà rencontrées? Expliquez-moi?

Mais, comme la foule était grande autour d'eux, ils descendirent jusqu'à la première terrasse de l'escalier, et se retirèrent dans cette sorte de loge ouverte, bâtie sur le côté, et qu'une balustrade enveloppe. Marie était adossée à la rampe. Le soleil criblait de rayons tout ce décor de pierres taillées, où les groupes en mouvement faisaient glisser des ombres claires.

— Nous sommes, ma mère et moi, extrêmement heureuses, dit Marie. Je ne puis vous dire l'émotion qui m'a saisie quand je vous ai reconnu...

— C'est la deuxième semaine depuis que j'ai été reçu dans l'Église... Cette fois-là, il n'y avait personne... Je veux dire personne de ceux qui m'ont connu ailleurs.

Il parlait avec une simplicité hardie qui était un des traits de son caractère, et en même temps il considérait ces deux témoins inattendus. Ses yeux disaient : « Vous êtes ma famille;... à l'heure où tant d'autres s'écartent de moi, il m'est doux de vous rencontrer. »

— Quelle étrange rencontre! reprit Marie... Quand je vous

ai vu pour la dernière fois, vous étiez loin, de toute façon.

— Moins que vous ne pensiez. Paris m'avait décidé à venir à Rome. J'avais vu des merveilles : j'ai voulu voir la source. Les mois ont passé bien vite.

— En plein été, vous avez habité Rome?

— Oui... Je n'aurai pas l'hiver à moi.

— C'est juste.

— Je ne regrette rien de ces mois-là, je vous assure, pas même la chaleur...

Le sourire de Réginald s'épanouit.

— J'ai fait le plus grand voyage qu'un homme puisse faire : je suis venu à la vérité...

— Le plus dur peut-être? demanda Mme Limerel.

— Non... Il n'a pas été dur. C'est à présent que l'épreuve va être rude, pour d'autres et pour moi.

Réginald détourna la tête vers la place d'Espagne. Sa physionomie changea, et de même le son de sa voix. Mme Limerel et Marie eurent de nouveau devant elles l'homme du monde, l'officier de l'armée des Indes.

— Est-ce que vous logez dans ce quartier? demanda-t-il.

— Ici même, en bas, dans l'hôtel le plus proche. Nous voyons l'escalier quand nous sortons et que nous rentrons...

— Vous avez voulu être tout près de la maison de Keats? Est-ce cela?

— La maison de Keats?

— Tenez, en face de nous, cette loggia avec une tonnelle... Il est venu mourir dans ce petit palais d'angle... Je l'aime beaucoup, ce poète, qui a dit tant de choses émouvantes en si peu de temps... Vous vous souvenez?

Et il cita quelques vers bien connus :

Les mélodies qu'on entend sont douces,
Mais celles qu'on n'entend pas plus douces encore.

— Est-ce bien à cause de lui que vous avez choisi ce quartier de Rome?

— Non! n'en croyez rien. Nous sommes venues un peu au hasard. Mais nous aurions plutôt choisi le quartier parce que c'est un quartier de France : Villa Médicis, Trinité-du-Mont, deux établissemens de France, l'escalier a été bâti par un cardinal de Polignac, ambassadeur de Louis XV. Voyez!

Marie désignait la plaque de marbre qui porte une inscription.

Et les deux jeunes gens se mirent tous deux à sourire de ces rappels de leurs nationalités. Mais aussitôt Réginald redevint grave; un souvenir traversa son esprit.

— Je dois prendre congé de vous, dit-il à Mme Limerel. J'ai une chose importante à faire, ce matin même... Me permettrez-vous de vous rendre visite, quand je serai libre?

— Volontiers, monsieur. Nous ne sortirons pas avant deux heures.

— Je serai libre : c'est presque toujours très vite fait de faire souffrir.

— Vous dites bien, repartit Marie : une parole, et puis la douleur est née.

Il salua, et remonta les marches, tandis que Mme Limerel et sa fille descendaient. Au bas de l'escalier, elles achetèrent des fleurs, et allèrent prendre le thé dans une pâtisserie de la via Condotti.

— Quelle belle nature d'homme! dit Marie. Il est pour moi comme une sorte de frère étranger, si cela peut se dire. Avoir été témoin du doute, mais du doute de bonne volonté, de celui qui veut bien croire, qui aime ce qu'il n'a pas encore, et puis assister à cet acte de la foi parfaite, voilà ce qui peut me toucher, moi, plus qu'une autre.

— Il lui a fallu une grande bravoure.

— Oui, plus grande, certainement, que nous ne pouvons l'imaginer!

— En effet. Depuis la soirée de Redhall, nous n'avons pas eu de nouvelles des Breynolds... Ou à peine.

— Celles que nous a écrites Dorothy.

— Ses parens ne lui pardonneront pas, c'est probable. Il devait penser à eux tout à l'heure... Il te le dira peut-être.

— Non, maman, parce qu'il est Anglais, un homme anglais, et que je ne suis qu'une femme. Et puis...

Elle effaça, en regardant sa mère, ce que le mot aurait pu avoir de blessant:

— Et puis, parce que vous serez présente, ma chère maman. Je prévois une réception classique, un mélange de camaraderie et de réticences. Après quoi, comme à Paris, nous nous séparerons.

*
* *

Mme Limerel avait loué, au premier étage de l'hôtel de Londres, le dernier appartement à gauche, composé de deux chambres, et d'un salon ouvrant sur la place. C'est dans ce salon, meublé de chaises et de fauteuils aux bois lourds et dorés, et recouverts de satin rouge, qu'elles reçurent la visite de Réginald. Il était distrait avec gravité, et faisait effort pour répondre aux questions de Mme Limerel. Elle avait cru qu'il parlerait volontiers de Rome, et elle s'étonnait qu'il montrât une indifférence polie pour les monumens, les tableaux, les ruines, les paysages qu'elle énumérait avec l'ardeur de sa nature française et de la voyageuse qui débute un peu tard, et qui découvre l'Italie. Les noms qui la ravissaient, qui l'encombraient d'images et d'idées, il les laissait tomber : la vue de Rome du haut du Janicule, Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs, la petite église de San Onofrio, les jardins, la campagne, les charretiers des *Castelli Romani*, abrités dans leur *soffietto*... Cet Anglais n'avait-il donc pas compris cette Rome qu'il habitait depuis plus de trois mois ?

— Comment se fait-il, monsieur, que vous soyez venu, ce matin, à la Trinité-du-Mont ? Vous logez, vous venez de nous le dire, dans le quartier de l'Aventin, près des ruines ?

— Simplement parce que je ne la connaissais pas.

— Comme nous.

— Je suis loin d'avoir tout vu. Je n'ai pas été un voyageur avant tout curieux de la ville. Il faudra que je revienne, à mon prochain congé, dans quelque cinq ans... Je retrouverai, j'espère, quelques-uns de mes amis nouveaux.

Il nomma un de ses compatriotes, un bénédictin, qui l'avait guidé, instruit, soutenu dans la période de doute et de travail.

— C'est Thomas Winnie sous le froc, reprit-il en regardant Marie : non pour le visage, mais pour la ténacité, pour la rigueur de la raison et pour l'amitié qu'il m'a vouée.

Mais, sur ce sujet, ni Marie, ni Mme Limerel ne voulaient l'interroger, et ce qu'il dit fut court. Cependant, il demeurait, et Marie, qui devinait cette âme si pleine et si fermée, Marie consolatrice instinctive, qui avait le sentiment du voisinage des douleurs, demanda tout à coup :

— Je suis sûre que vous désirez faire une promenade avec nous?...

— Oui! C'est cela même!

— Et vous n'osiez pas nous le dire? Pourquoi? Vous avez dans Rome un endroit préféré? Vous voulez nous le présenter, et voir si nous partagerons votre admiration? Ai-je deviné?

— A peu près.

— A peu près seulement?

Les yeux de Réginald étaient pleins d'une pensée unique, d'une extrême puissance, en qui s'abîmait et disparaissait toute autre préoccupation. Ils étaient ainsi le jour où, dans le parc de Redhall, le fils de sir George Breynolds avait pris conseil de cette petite étrangère qu'il pensait ne jamais revoir. Elle éprouva quelque chose de cette reconnaissance attendrie et de cette inquiétude qu'elle avait éprouvées alors. L'ardente rayée du jour entrait par la fenêtre. Marie fit un geste de la main:

— Attendez-nous, dans cinq minutes nous serons prêtes.

Elle s'était déjà levée. Réginald eut l'air de revenir d'un pays de songe. Il se hâta de dire:

— Non! je vous prie que ce soit demain... Demain est le dernier jour que je passerai ici.

— Vous quittez Rome?

— Pas seulement Rome, mais l'Europe bientôt, et tout.

Il prononça ce dernier mot avec une tristesse émouvante, et il n'avait pas cessé de regarder Marie qui était près de la porte. Mme Limerel, prime-sautière et vite attendrie, s'approcha, comme si elle avait entendu l'annonce de quelque deuil imprévu. Il tâchait d'être brave, il essaya de sourire et de la remercier, et, bien qu'il ne ressemblât pas à son père, il avait l'ironie douloureuse, l'attitude de défi et de commandement à la mort, qui rendait parfois si tragique le visage de sir George.

— Demain, dit Mme Limerel, je ne suis guère libre, j'ai donné rendez-vous à une vieille amie.

— Vous l'emmènerez, maman : elle n'est pas gênante, cette pauvre Mme Villier! Acceptez la promenade que veut faire avec nous M. Breynolds. Vous voyez qu'il y tient beaucoup.

— Soit, nous irons où il vous plaira, monsieur. Demain à trois heures, si vous voulez...

Réginald ne répondit rien, et il resta silencieux jusqu'à ce que son visage eût à peu près obéi à la volonté qui comman-

dait: « Soyez plus calmes, mes yeux; soyez moins dures, mes lèvres; soyez moins blanches, mes joues! » Et alors il dit avec une sorte d'enjouement qui faisait encore pitié :

— Aujourd'hui j'aurais voulu autre chose... Vous allez vous moquer de moi, madame...

— Oh! non, sûrement.

— Nous sommes assez souvent superstitieux, en Angleterre. Je le suis peut-être encore... Il faut, voyez-vous, pardonner certaine faiblesse à un nouveau converti.

Dans la poche de sa jaquette, il prit une lettre.

— J'ai écrit cette lettre tout à l'heure, elle m'a plus coûté que toute autre dans ma vie. Non, je ne me rappelle pas avoir eu autant de peine à tracer des mots. Vous savez qu'il y en a de bien cruels, n'est-ce pas?... Je demande dans cette lettre une grande faveur, très difficile à obtenir.

Il tendit la lettre à Marie.

— Je voudrais qu'une main très pure mît cette lettre à la poste. Il me semble que j'aurais plus de chance de ne pas être refusé par celui que je supplie, et qui est très rude, très rude... Faites ce que je vous demande?

— Allez tous les deux, dit Mme Limerel. Vous êtes jeune, et vous êtes malheureux. C'est une manière de vous plaindre. Tu sais, Marie, qu'il y a une boite aux lettres sur la place, au bas de l'hôtel... Allez...

Marie prit la lettre, et courut mettre son chapeau. Elle rouvrit la porte, précéda Réginald, et ils descendirent sans se parler. Mais la détresse et la pitié étaient au fond des deux âmes, et elles s'entendaient vivre. En sortant de l'hôtel, ils tournèrent à droite. Au fond de la place, pendue au mur, était accrochée une grosse boite de fonte peinte en rouge. Ils allèrent jusque-là.

— Lisez l'adresse, dit Réginald.

Marie leva l'enveloppe, dans le soleil, et elle lut :

Sir George O. Breynolds, bart

Eden Hotel,

Pallanza.

— Votre père est à Pallanza?

— Oui, avec Robert Hargreeve. Je compte sur Robert Hargreeve, qui sait déjà beaucoup de choses... Non, ne jetez pas

encore la lettre. Écoutez... Vous avez le droit de connaître ce qu'il y a dans cette lettre, parce qu'elle est la suite, l'aboutissement de cette lutte douloureuse où vous avez eu votre part, un jour...

— Regrettez-vous?

— Je vous remercie. Toute ma douleur est venue de là, mais aussi la joie qui la surpasse, et qui durera, celle de ce matin, tenez, celle d'à présent, car elle renaît comme une plante vivace, et elle étouffera ma peine.

Il parlait plus librement. Sa jeunesse avait pour confidente celle qui la première, en terre d'Angleterre, avait été mêlée au drame inachevé, la conseillère de bravoure, la fidèle qui, ensuite, n'avait rien demandé, et qui se taisait encore.

— Non, reprit-il, venez avec moi ici, où il y a de l'ombre.

Ils firent quelques pas dans la via San Sebastiano, que les murs de l'hôtel protégeaient contre le soleil. Marie avait cette même expression recueillie des âmes fraîches auxquelles on demande secours, et qui savent qu'elles peuvent le donner, et qui ont peur parce qu'elles se sentent puissantes dans l'inconnu.

— Je puis la réciter par cœur, dit-il. Écoutez bien : « Mon cher père, toutes les paroles que vous m'avez dites, le jour où, par votre ordre, j'ai quitté Redhall, me sont demeurées présentes. Vous les disiez dans l'irritation que je vous causais, mais aussi pour ce que vous pensiez être mon bien et la vérité. Je ne vous reproche aucune d'elles. Vous étiez dans votre droit de père, et tel que je ne doutais point que je vous trouverais. Je me suis rendu compte que vous me connaissiez même mieux que je ne me connaissais. Il vous apparaissait que ma conduite, en plusieurs cas, quand je refusai d'aller avec vous au temple, quand je ne pus m'associer au toast en l'honneur de l'Église établie, était dictée par un commencement de croyance catholique, et non par le seul détachement de mes premières habitudes. J'ai souffert, avant même de savoir que je croyais, pour cette foi qui est devenue consciemment la mienne. Cette souffrance même doit vous être une sûre garantie, mon cher père, que mon adhésion à la plus grande Église, n'a pas été prise sans beaucoup de réflexion, d'étude, de prière. Je suis sûr que vous ne penserez pas un seul moment que j'aie pu vous déplaire, encourir votre blâme, vous causer de grands regrets, sans y être contraint par

la règle souveraine qui doit conduire un homme, à travers toute difficulté, et que vous m'avez appris à suivre : l'amour de la vérité. Je n'ai fait que développer le principe d'éducation et de direction que vous m'avez enseigné. Mon père, l'Hostie que je voyais se lever sur les collines d'Angleterre, elle est mienne. Depuis une semaine, je participe aux sacremens de l'Église romaine. C'est un religieux de notre nation qui a pris soin d'instruire mon âme. Il y avait, il y a huit jours, près de moi, quand j'ai été reçu dans l'Église, plusieurs de mes frères anglais. J'aurais donné ma vie pour que tous les êtres qui me sont chers fussent là, avec eux.

« Mon cher père, je pars pour retourner dans l'Assam. C'est un très long voyage, vous le savez, et je voudrais, de tout mon vouloir, ne pas l'entreprendre sans vous avoir revu. Je vous supplie de me recevoir. Vous ne m'approuverez pas parce que vous m'aurez reçu. Mais la peine que j'éprouve sera moins lourde, la vôtre aussi peut-être, si nous nous sommes revus. Je saurai votre réponse, mercredi, à Pallanza.

« Et maintenant, j'accomplis la promesse que je vous ai faite. Puisque vous avez jugé que Redhall devait m'être enlevé, vous pouvez faire l'acte.

« Votre fils affectionné,

« Réginald O. Breynolds. »

— Voilà ma lettre. Elle m'a été bien pénible à écrire. J'ai cru vraiment que moi, un homme, j'allais pleurer, en pensant que je pouvais partir sans le revoir. Mais, si vous la jetez dans la boîte, elle sera bénie parmi les autres. Il ne refusera pas. Allons, jetez-la!

Marie pressa du bout des doigts cette feuille de papier qui maintenant, pour elle, était vivante et parlante. Malgré la grande lumière, elle voyait les maisons en face, de l'autre côté de la place, comme à travers une petite brume.

— Vous n'aurez plus Redhall, désormais?

— Non.

Elle ne voulut pas juger ce que Réginald ne jugeait pas. Elle était toute pâle, toute fière et tremblante.

— Vous êtes bien brave, dit-elle... Vraiment, je ne supposais pas, tout à l'heure, qu'il y eût tant de choses et tant de destinée dans cette petite enveloppe... Ce que vous venez de me dire,

comme ce que vous m'aviez dit, autrefois, je ne l'oublierai jamais...

Elle fit, dans le soleil, les quatre pas qui la séparaient de la boîte rouge, glissa l'enveloppe dans la fente, attendit un instant, puis elle ouvrit la main, et elle écouta le bruit de glissement et de chute amortie que fit la lettre en tombant.

Réginald regardait Marie qui revenait.

— Demain donc, je vous dirai adieu, fit-il, en se mettant à marcher près d'elle... Cette fois, il me semble que nous ne nous retrouverons plus... Je vous souhaite d'être heureuse avec votre fiancé...

Brusquement, elle tourna la tête.

— Mais je ne suis pas fiancée!

— Je croyais que vous deviez vous marier, avec...

— Non! Nous ne nous marierons pas. J'ai eu, moi aussi, de grandes peines. Au revoir!

Ils étaient devant l'hôtel. Marie entra. Réginald demeura dans la rue. Il crut voir que la jeune fille, de loin, lui faisait un signe d'amitié. Et il demeura plusieurs minutes en face de la porte et du vestibule par où elle venait de disparaître, comme s'il attendait qu'elle revînt. Une voiture arriva du bout de la place, amenant des voyageurs. Il se recula et s'éloigna vers le centre de la ville, le cœur battant à grands coups, l'esprit secoué, harcelé, par des souffles de tempête, par toute la peine qu'il avait prévue, et par une autre qui se levait. Il faisait tête à cette meute; il entendait les cris qu'elle poussait : « Votre père vous a renié, Réginald, votre mère pleure, et Redhall est perdu! Tant et tant d'affections qui sont blessées! Vous n'avez qu'à fuir. L'œuvre d'amour bâtie pour vous et par vous, les parens, les amis, les camaraderies, le lierre de votre maison, l'étang qui fleurira pour d'autres, et jusqu'aux petits renards qu'ils prendront, tout a été sacrifié par vous, tout! Insensé, qui avez méprisé toute la fortune d'amour dont vivait votre jeunesse! » Il les connaissait. Il répétait, en marchant le long des rues : « J'ai bien fait. Je ne veux plus vous compter, mes chagrins! Dieu a compté pour moi. Vous m'affaibliriez. Allez-vous-en! » Et une autre voix, nouvelle, et puissante comme toutes les autres ensemble, disait : « Marie était libre, et tu n'y as pas songé! Marie était libre, libre, libre! » Ah! qu'il ne ressemblait guère aux promeneurs affairés ou curieux, à ce qu'il était lui-même, la

veille encore, ou ce matin! Par le Corso, par la place de Venise, puis par les petites rues qui tournent autour du Forum, il allait. Plus rien ne l'intéressait, aucune image ne descendait de ses yeux à son âme. Morte la ville, morts les souvenirs qui se relèvent devant nous quand nous repassons par les chemins. Il était séparé de cette saison si pleine de son été romain, de la foule en mouvement, des palais, des fontaines, de tout le connu et de tout l'inconnu qui l'enveloppait, par l'abîme de l'émotion présente. Elle seule occupait son cœur, elle seule était le monde, elle seule créait et détruisait, en un instant, des visions plus nettes, plus réelles, plus tyranniques que celles de la rue : tout un passé en larmes, et Marie libre et dont il aurait pu se faire aimer, Marie indifférente et qu'il fallait abandonner après tout le reste!

Il ne cédait point à tant d'assauts. Une sorte de colère l'animait, l'exaltation du lutteur qui ne veut pas être vaincu, et qui n'en est pas à sa première victoire. Il avait marché si vite que ses joues et son front étaient rouges, et mouillés de sueur, quand les rampes désertes de l'Aventin, serrées entre les hauts murs, étendirent devant lui leur ombre, et l'accueillirent dans leur silence. Il s'arrêta devant la porte de l'abbaye primatiale de Saint-Anselme, où est le collège de l'Ordre bénédictin. Le portier le reconnut. Et Réginald en fut réjoui, tant il avait besoin de sympathie, et il se souvint du vieux jardinier anglais, celui de la nuit d'exil.

— Dom Austin Vivian est-il ici ?

— Non.

— Ah! tant pis... J'aurais désiré le voir. Je reviendrai un peu avant l'*Ave Maria*.

— Il n'est pas à Rome, dit le frère en se penchant. Il a été appelé, pour quelques jours, au dehors... Voici une lettre qu'il a écrite pour vous.

La lumière était à l'heure la plus dorée, celle où elle va mourir. En se retirant, Réginald voulut une dernière fois contempler les deux nobles perspectives qui furent là ménagées pour des âmes méditatives. Mais elles ne parlaient plus à son cœur trop troublé. Son dernier regard fut pour la porte qui s'était ouverte si souvent pour lui, la porte faite en bois de châtaignier, qui est presque incorruptible, la porte sculptée, encadrée dans le marbre blanc, et au front de laquelle il relut les

mots de la liturgie : *pax æterna ab æterno*. La paix, le bien que tous les biens ne peuvent acheter, il l'avait eue, et il la cherchait, mais comme ceux qui savent qu'ils la retrouveront, qu'elle s'est éloignée à peu de distance afin d'être aimée mieux, et qu'elle nous entend pleurer.

Il s'en alla, songeant qu'il était tout à fait seul dans la vie, mais que demain il y aurait Marie. Les chemins étaient déserts, les murs lui renvoyaient l'écho de son pas rapide. Il continua de monter jusqu'au sommet de la colline, jusqu'à l'auberge, précédée d'une petite vigne, et où il avait sa chambre, au-dessus de Rome. Il entra, mais il ne s'approcha pas de la fenêtre comme il faisait chaque soir. Il s'assit, devant la table de bois blanc, et mit la tête dans ses deux mains. Elles continuaient de l'assaillir, les pensées tenaces, les pensées cruelles. Mais il sentait par momens qu'il était secouru. Car il disait tout bas : « Dieu, viens à mon secours, au secours d'un pauvre ! Tous les êtres qui ont appuyé mon cœur, l'un après l'autre ont été écartés de moi. Je suis réduit à ma faiblesse et à ta puissance. Cela est bien. Mes parens se sont opposés à moi ; Thomas Winnie, au jour où j'avais cru son conseil nécessaire, n'est pas venu ; Dom Austin Vivian, mon ami, me manque aujourd'hui. Ils n'ont eu qu'une minute le rôle que je croyais durable. Et elle que je verrai demain ? Qu'en sera-t-il de nous ? Fais que j'aie le courage de parler à Marie, moi qui suis timide et secret ; fais qu'elle réponde selon ta volonté, à Toi, dispensateur de la paix souveraine et promise. » Il n'avait aucun sentiment de l'heure. Son enfance et sa jeunesse conversaient avec lui. Lorsqu'il se redressa et qu'il regarda les murs tout sombres de la chambre, les étoiles qui luisaient à travers les vitres, puis, tout en bas, la vallée profonde où dormaient des jardins, des cabanes et des ruines, la nuit calme, froide, silencieuse, avait déjà, sur toute la ville et sur toute la campagne, abattu la poussière du jour.

*
* *

Le lendemain à trois heures, lorsque Réginald entra dans l'hôtel de Londres, il trouva, en bas, dans le salon de lecture, Mme Limerel, Marie, et une vieille dame vêtue de deuil, à laquelle il fut présenté. Celle-ci, grande et maigre, bien assise sur le canapé, les épaules couvertes d'une écharpe de soie légère, qu'elle changeait souvent d'orientation, avait ce regard

direct, sérieux et amusé, des personnes qui ont beaucoup voyagé, et qui comparent, instinctivement, tout ce qu'elles voient, les hommes, les vêtemens, les paysages, les bijoux, le son de la voix.

— Vous me rappelez, monsieur Breynolds, un Anglais que j'ai rencontré sur le Bosphore. Il portait exactement ce costume de voyage, cette blouse à col droit, cette culotte courte, d'un ton si sérieux. Est-ce brun, ou est-ce vert? On ne saurait le dire. Et comme ce doit être pratique! Vos tailleurs n'ont rien trouvé d'aussi bien.

Il s'inclina, et ce fut surtout avec cette vieille « globe-trotteuse » qu'il causa, tandis qu'il montait l'escalier de la Trinité-du-Mont, et suivait la bordure des jardins en terrasse. Marie, silencieuse et séparée de lui, savait bien que ce n'était là qu'une diversion. Il prêtait une attention trop exacte à des questions banales, il s'appliquait à répondre, il détournait la conversation chaque fois qu'elle eût pu l'amener à une confidence. Il n'eut même aucun de ces mots vagues par lesquels la jeunesse dit à moitié sa peine, et cherche à se faire plaindre. Marie continuait le songe qui l'avait occupée la veille au soir et ce matin encore. Silencieuse et recueillie, elle repassait, dans son esprit, les circonstances où, à son insu, la destinée l'avait faite la conseillère, l'amie, l'appui de Réginald. Elle comprenait qu'elle aurait de nouveau cette âme cachée et souffrante devant elle, et que l'heure était toute proche.

Mme Limerel demanda :

— Où nous menez-vous?

Les quatre promeneurs étaient arrivés à la moitié environ de la terrasse qui borde, au-dessus de la ville, les jardins du Pincio. Il jeta un regard autour de lui, comme ceux qui ont fait, sans y prendre garde, un long chemin.

— Je ne sais pas, répondit-il. Tout cela m'est indifférent.

— Vous aviez promis de nous montrer un de vos coins préférés.

Il chercha un moment.

— Avez-vous été jusqu'à la *piazza di Siena?*

— Non.

— Alors, venez.

Le petit groupe tourna à droite, et traversa, en profondeur, le jardin, entre les massifs où des fleurs exténuées, à bout de

séve, éclataient encore au sommet des tiges démesurées, dahlias, roses, œillets, sauges dont la verdure était morte déjà. L'allée trouait des bosquets de grands arbres ; il y avait des cèdres d'où tombaient des draperies de vigne vierge alanguies par l'automne.

Marie causait avec Mme Villier. Réginald allait devant et disait à Mme Limerel quel long voyage il devrait faire, pour regagner la province d'Assam. Au bout du jardin, ils passèrent le pont jeté sur un ravin, et entrèrent dans le parc de la villa Borghèse. L'horizon s'élargit, et la beauté romaine apparut de nouveau dans le relief des terres, et dans les lignes montantes des frondaisons durables. La route, simple levée d'abord, récemment jetée à travers une prairie, rencontra des avenues plus anciennes. Réginald s'engagea sous une voûte de chênes verts, et bientôt montra, sur la droite, une clairière ouvragée, une sorte de stade pour les courses et les jeux, creusé dans une pinède de grands pins parasols : deux hautes haies de buis taillé, décrivant une ellipse, un long tapis d'herbe tout autour, quelques ifs légers, s'élevant au-dessus des buis, et, de chaque côté, encadrant l'arène, des gradins disposés pour les spectateurs absens, quatre marches de pierre séparées par un peu de gazon et rongées par la mousse.

— Voilà la *piazza di Siena*, dit-il. J'y ai passé bien des heures. Voyez quel recueillement ! A quelle distance nous sommes de la rue et du bruit !

— C'est antique, évidemment ? dit la dame voyageuse.

— Un siècle à peine, madame, mais l'air romain a vite fait d'ennoblir.

Quelques promeneurs, lentement, menus parmi les arbres, suivaient des avenues lointaines. Les bras tordus des pins, sur les levées jumelles, commençaient à rosir, mais tout le creux du cirque était hors du soleil, et les longues pierres couchées, étreintes par les mousses, n'étaient blanches, n'étaient pâles que de l'ardeur de l'ombre.

Pour mieux jouir de cette solitude, et pour se reposer, Mme Limerel, son amie et Marie s'assirent sur le plus haut gradin, à droite de l'entrée. Réginald demeura debout, un peu en arrière, sur le tertre. Une émotion trop forte s'emparait de lui. Il essayait de commander à cette expression de détresse qu'il sentait bien qu'il portait sur le visage. Mais il n'y parvint pas. Et

il s'approcha de Marie qui était assise à quelques pas de sa mère.

— Voulez-vous venir avec moi ? Nous ferons notre dernière promenade.

Elle se leva aussitôt, et elle se mit à marcher près de Réginald, entre les lignes des grands pins, sur le sol renflé, couvert d'aiguilles sèches.

— Vous laissez faire ? demanda l'amie.

Mme Limerel répondit :

— Il est Anglais, et il part demain.

La dernière promenade ! Oh ! comme les souvenirs, les plus petits et les plus lointains, avaient entendu ce mot cruel ; comme ils s'étaient rassemblés autour des promeneurs ; comme ils les avaient séparés, tout d'un coup, d'avec le monde entier ! Réginald s'était déjà penché du côté de Marie, et il lui parlait. Émus l'un et l'autre d'une émotion différente, mais qui dominait tout leur être, ils allaient lentement, et ils n'avaient ni un geste, ni une inflexion de voix étudiée ou voulue. Les mots qu'ils échangeaient étaient dépouillés de toute comédie humaine, souffles de deux âmes qui ne mentaient point. Pour la première fois, Réginald dit : « Mary, » et d'entendre prononcer son nom, Marie fut troublée plus encore. Elle comprit qu'elle n'avait point d'autre nom dans la pensée voisine.

— Mary, je vous remercie d'être venue. Vous avez eu dans ma vie un si grand rôle déjà !

— Je ne l'avais pas cherché.

— Non ! Rôle bienfaisant que le vôtre, rôle béni !

— Je le voudrais.

— Vous avez bien jugé toute chose, Mary. Je vous remercie encore.

— Et cependant, que d'épreuves vous sont venues par moi !

— Elles peuvent se multiplier ; je connais leur puissance, à présent : elle ne va pas jusqu'au sommet de l'âme.

— Cela est bien vrai.

— Et puis, quand je vous revois, il me semble que tout ce qui m'a fait souffrir est fini... Vous ne sauriez croire avec quelle impatience j'ai attendu cette heure où je vous retrouve.

— Moi aussi, j'étais désireuse de causer enfin librement avec vous.

— J'ai pensé à vous toute la soirée d'hier.

— Moi aussi ! J'admirais ce que vous aviez fait.

— Que je voudrais que nos pensées eussent été les mêmes! Vous m'aviez appris une nouvelle qui a été une cause de regrets, de larmes, et d'espérances pour moi. Rappelez-vous vos derniers mots.

— Je me souviens.

— Vous m'avez dit que vous n'étiez pas fiancée. Pendant des heures et des heures, j'ai songé à vos paroles, et je me suis résolu à vous parler autrement que je n'aurais fait avant-hier, ou un jour d'autrefois.

— Vous avez tort, je le crains.

— Ne m'arrêtez pas! Laissez-moi vous parler, moi qui serai bientôt si loin de vous. J'ai interrogé mes souvenirs, dans le grand trouble d'abord, et puis dans une espèce de calme et d'espérance. Je croyais me connaître, et je ne me connaissais pas bien. Vous étiez dans mon cœur plus anciennement que je ne le pensais, et sans doute depuis les premiers jours où je vous ai vue. Je ne le savais pas. J'en remercie Dieu. Quelle inquiétude vous auriez été, ajoutée à tant d'autres! Quelle objection pour moi-même dans le grand œuvre de ma conversion! Et cependant, je n'ai jamais agi envers vous comme envers d'autres jeunes filles. Vous n'étiez qu'une de mes partenaires au jeu de tennis, une étrangère, presque une inconnue, et je vous ai faite juge de la plus grande angoisse de ma vie. D'où me venait cette extraordinaire confiance?

— Vous me l'avez dit : un peu de ce que vous me prêtiez une sûreté de jugement que je n'ai pas toujours pour moi-même, croyez-m'en, et beaucoup parce que vous supposiez que nous ne nous reverrions plus.

— Oui! Mais je vous ai revue. Je vous ai revue comme malgré moi. J'ai manqué à mon dessein réfléchi. Et pourquoi? Quelle force m'a fait monter chez votre mère, quand je m'étais obstiné, depuis plus d'une semaine, à ne pas lui rendre visite? Expliquez-moi mon obéissance aux moindres paroles que vous avez dites, ma joie quand je suis près de vous, mon trouble comme en ce moment. Je ne l'ai compris que cette nuit, en songeant à ces mois qui ont tout changé en moi et autour de moi. Mary, je suis sûr que je vous ai toujours aimée, au moins un peu, et moins que maintenant.

Marie ralentit encore le pas, et regardant bien droit, tristement, celui qui l'interrogeait :

— Réginald, dit-elle, ne parlez pas d'un amour que je ne peux pas partager.

— Vous ne pouvez pas ?

— Non, mon ami.

Elle disait cela avec une si grande pitié du mal qu'elle faisait qu'ils ne purent, ni l'un ni l'autre, ou continuer, ou répondre. Mais ils se tinrent tout voisins, marchant la tête baissée, et leurs ombres n'en formaient qu'une seule, qui allait devant eux, longue sur la pente. Car ils étaient arrivés à l'extrémité de la ligne des pins, et ils entraient sous les chênes verts qui barrent, tout au fond, la *piazza di Siena*, et qui suivent, plantés dans les terres inclinées, la courbe des gradins.

Réginald demanda le premier :

— Je m'étais trompé. Vous n'étiez donc pas celle que je croyais?

Sa voix était plus rude. Il ne cherchait pas à vaincre sa colère, qui n'était que son chagrin.

— Vous dédaignez celui qui a tout le monde contre lui ! Hier, je pouvais être un homme de quelque intérêt. Aujourd'hui, je ne suis qu'un cadet, un pauvre officier subalterne !

— Ah ! ne dites pas cela ! Vous n'êtes pas généreux ! Vous n'êtes pas vous, en ce moment !... En vérité, vous pourriez avoir le droit de m'accuser, si j'avais essayé de me faire aimer de vous, si j'avais été imprudente, coquette... Je n'ai rien de pareil à me reprocher. Vous le savez bien.

— Oui, je le sais. Mais pourquoi me rejetez-vous? Pourquoi agissez-vous comme d'autres femmes, que je n'ai pas aimées, vous que je croyais d'une autre sorte? Vous ne voudriez pas épouser un Anglais; vous êtes farouchement Française : est-ce cela?

— Je le suis tendrement, ce n'est pas la même chose. Si vous voulez mon sentiment là-dessus, je préfère un Français, mais je pourrais aimer un étranger. N'en doutez pas.

— Il vous emmènerait si loin, si loin ! Vous avez peur?

— En aucune façon.

— Je n'aurais pas une existence bien large à vous offrir. Tout le luxe, toute la vie attrayante et facile, à présent, j'y ai renoncé. Mais j'aurai le titre de mon père. Je pourrais permuter et revenir en Angleterre. Je pourrais...

— Réginald, vous vous méprenez. Je vous ai déjà répondu.

— Alors, c'est moi, c'est mon caractère, mon humeur, ma personne que vous ne pouvez pas aimer? Ah! j'espérais mieux de cette dernière entrevue! Je suis décidément bien seul, puisque vous aussi, vous m'abandonnez!

— Jamais! Écoutez-moi!

Marie parla d'une voix plus ferme, comme les mères qui reprennent un enfant. La lumière dorait son profil fin.

— Vous me comprendrez, vous qui pouvez juger une conscience religieuse. Vous m'avez dit vos secrets. Je vous dois les miens. J'ai aimé Félicien, qui était un ami d'enfance. Il y avait en lui d'admirables vertus, et tant de talens, et d'hérédités qui m'attachaient à lui! Nous étions comme destinés l'un à l'autre. Mais, une condition que j'avais mise, la grande, l'essentielle pour moi, le partage de ma foi, il a dû m'avouer, au milieu des larmes, qu'il ne la remplissait pas.

— Je me rappelle. Nous avions passé ensemble, là-bas, cette nuit de veillée...

— Nous nous sommes séparés. Je ne l'épouserai pas.

Réginald détourna la tête. Il hésita un peu. Mais l'impérieuse bonté et la jeunesse l'emportèrent.

— Mary, comment a-t-il pu abandonner une foi comme la sienne et un être comme vous? Il est à l'âge où les hommes ont de si belles ressources d'énergie, et des retours si prompts!

— J'ai pu l'espérer. J'ai attendu.

Il vit qu'elle avait des larmes au bord des yeux, et qu'elle le remerciait. Dans la clarté plus chaude, elle continua de marcher près de Réginald, sous la seconde futaie de pins qui est de l'autre côté de l'arène. Ils revenaient vers l'entrée. Au loin, deux femmes assises faisaient une tache noire sur les pierres et l'herbe

— Même après, j'ai essayé. Je lui ai écrit. J'ai fait l'expérience déjà du médiocre pouvoir de l'amour. Et c'est fini. Seulement...

Marie s'arrêta, elle appuya sa main gauche et son bras levé sur le tronc rouge d'un pin. Et Réginald se mit un peu en avant, afin de la mieux voir, et comme s'il eût voulu aussi l'empêcher de fuir.

— Seulement, j'ai souffert, Réginald.

— Je l'avais vu. J'ai comparé votre image à l'image ancienne.

— J'ai changé, n'est-ce pas?

— Ce qui s'embellit change aussi.

— J'ai été si troublée que je ne me croirais pas le droit, en ce moment, d'accueillir l'amour d'un autre. Il faut, pour que je puisse écouter, que les souvenirs ne me parlent plus. Je croirais profaner la tendresse qu'on m'offrirait, si une ombre en moi s'y mêlait...

— Ame charmante que vous êtes!

— Je veux être forte tout à fait contre le passé. Je veux qu'il n'y ait pas un regret, comprenez-vous, pas une poussière d'amour brisé, dans l'âme que je donnerai à celui qui viendra.

— Il est venu, Mary.

Elle ne répondit pas.

— Dites que je puis vous aimer, je n'aurai plus de solitude; je m'en irai dans la joie.

La main qui n'était que posée sur l'arbre s'y appuya.

— Dites que vous me permettez de vous écrire de là-bas, Mary, et que vous m'écrirez, vous aussi?

Elle fit un signe d'assentiment, et Réginald reprit :

— Alors, vous m'aimerez, j'en suis sûr!

— Je ne veux pas le savoir. Sommes-nous destinés l'un à l'autre? Réginald, mon ami Réginald, ne nous laissons pas aller à des paroles de faiblesse. Commandons à nos pauvres cœurs, troublés par l'épreuve, et qui cherchent une consolation. C'est à moi de vous relever et de vous avertir. Vous allez me quitter : gardez le droit de m'oublier.

— Je n'en veux pas!

— Non, ce n'est pas à cette dernière minute que vous pouvez me parler d'amour pour la première fois, me demander une promesse, m'en faire accepter une. Réginald, nous avons à nous faire des adieux encore plus nobles, plus grands, plus dignes de nous.

Marie avait repris l'expression qu'elle avait eue, dans les bois de Redhall, lorsqu'il lui demandait conseil. Sa belle tête fine s'enhardissait et se haussait de toutes les énergies de la race, de sa noblesse, de sa pureté, de sa puissance de support, de sa pitié sans faiblesse, de son pouvoir de sacrifice et de défi à la vie, de sa confiance à l'heure des batailles difficiles. Les yeux qui avaient presque pleuré étaient clairs, graves, et ils ne regardaient plus Réginald pour comprendre, pour deviner, pour

suivre la pensée d'autrui, mais pour commander, au nom d'une autorité qui était vraiment présente et souveraine. Comme celles à qui la pitié fait oublier leurs propres maux, elle était sortie du trouble, et elle voyait clair, pour elle-même et pour lui.

— Ne nous disons pas adieu dans l'illusion d'une tendresse imprudente, mais dans la belle estime d'une amitié entière.

Et, à son tour, il ne répondit rien.

— Séparons-nous dans la reconnaissance, parce que nous nous sommes aidés l'un l'autre à monter.

— Vous, sûrement, vous m'avez aidé. Mais moi?

— Vous aussi. Quels exemples de courage vous m'avez donnés! Hier soir encore cette lettre! Toute la nuit, j'y ai songé. Je me suis reproché ma faiblesse. Tenez, si j'ai la force de vous parler comme je fais, c'est à vous que je le dois. Vous m'avez ramenée dans la voie haute. Je vous remercie. Vous serez une pensée quotidienne pour moi. Rien ne diminuera le souvenir que nous garderons. Nous avons essayé de faire notre devoir jusqu'au bout. En le faisant, je crois que nous avons rempli nos destinées l'un envers l'autre. Réginald, allez dans la paix, librement, vers l'avenir.

D'un geste tendre, elle lui prit la main.

— Mon frère Réginald, je vous aimerai toute ma vie.

Il serra cette petite main vaillante. Il dit, et à peine fut-il entendu :

— Oui... toute la vie... Vous êtes une âme plus admirable, beaucoup plus que je ne croyais... Vous avez raison,... pour le moment présent. Mais laissez-moi l'avenir. Je vous obéis. Je pars sans une plainte... Adieu.

Il était tremblant et tout pâle.

Marie demeura à la même place, et lui, à reculons, lentement pour la regarder encore, il se retirait, entre les pins. Quand il fut à plusieurs pas, il dit, essayant de paraître maître de lui-même :

— Vous ressemblez vraiment trop à celle qui avait partagé mon triomphe le jour du *tournament*... Westgate... Petite Mary, adieu...

La rougeur du soleil illuminait les cheveux bruns, couleur de cœur de noyer. Réginald s'arrêta une fois encore. Il remua les lèvres. Mais les mots ne traversèrent plus la distance déjà trop grande.

*
* *

Deux jours plus tard, sur le quai tout fleuri de Pallanza, Réginald venait de débarquer. Le bateau quittait l'appontement pour doubler le cap de roches et de jardins en terrasses qui termine le golfe des îles Borromées, et partage en deux le lac Majeur. Il cherchait, dans la foule composée d'Italiens de petit négoce, et d'étrangers riches, un homme qu'il s'étonnait de ne pas voir là. Le vent soufflait des Alpes, et, par momens, plongeant jusqu'à ces rives abritées, se relevait en tourbillons. Des feuilles volaient en troupes. Elles laissaient dans l'air une odeur de pharmacie. Réginald, qui savait que l'Eden Hotel est bâti tout à la pointe du cap, traversa la place en diagonale, devant les vieilles maisons à arcades, afin de monter par la rampe, large et bordée de villas, où déjà des voitures s'engageaient. A l'entrée de cette route, levant les bras, un Anglais apparut. Il accourait.

— Je suis en retard ! Bonjour, Réginald !

— Bonjour, Hargreeve !

Ils se considérèrent l'un l'autre. Hargreeve, plus long, plus maigre et plus gauche que jamais, hésitait à se montrer jovial, et retenait ce sourire à grandes dents qui lui était habituel.

— Vous interrogez ma mine comme si je sortais de maladie, mon cher, dit Réginald ; ne vous inquiétez pas de moi, je suis le même homme, et je vais reprendre du service. Je pars ce soir... à moins que mon père ne me retienne, et alors je partirais demain. Comment va-t-il?

— Merveilleusement. Le climat lui convient.

— Tant mieux. Il n'a pas paru trop préoccupé?

Rendu à lui-même, Hargreeve entraîna Réginald, et de ses gestes, en remontant la rampe, il animait tous ses mots.

— Lui? Ses meilleurs amis, comme moi, ignorent la serrure compliquée de cet esprit-là. Je sais ce qu'il fait, mais savoir ce qu'il pense, quand il ne veut pas le dire ! Je puis vous certifier qu'il mène une vie active et conforme à ses goûts. Il a un petit bateau blanc, gréé en sloop, avec lequel nous courons d'un bord à l'autre du lac; un fin voilier, Réginald, et qui peut servir pour la pêche. Nous pêchons l'ombre-chevalier, et la ferra, mais votre père est surtout passionné pour la truite. Il la juge cent fois plus délicate et plus jolie que celle du lac de Garde qui est brune d'écaille, comme vous savez. Ici, la truite qui sort de l'eau :

un rayon de soleil, et une chair fine, surtout quand elle est assaisonnée de vieux vin de Lesa. La montagne nous offre cent excursions, mais votre père se fatigue plus vite que les années passées. Il s'est fait recevoir du Club de patinage, car il y a un étang de glace artificielle, derrière la propriété de la Crocetta, là-bas... En vérité, le séjour est favorable à la santé de votre père, Réginald. Mais je ne puis connaître la pensée de sir George en ce qui vous concerne, ni prévoir l'accueil qu'il vous fera.

— Il a reçu ma lettre ?

— En prenant le café, avant-hier, sur la terrasse. Le chasseur a apporté cette seule lettre, et j'ai reconnu l'écriture. Sir George a décacheté l'enveloppe, a lu la première ligne, puis il a brusquement remis l'enveloppe et la lettre dans la poche de sa veste, en disant : « Hargreeve, je reçois de fâcheuses nouvelles. Vous ne me quitterez pas cette après-midi, voulez-vous? » Nous avons fait une longue, une très longue promenade. Il était triste. J'ai cru, plusieurs fois, qu'il allait me parler de vous. Mais non, rien. Et cependant, il m'avait dit : « Vous ne me quitterez pas. »

Ils suivaient la route que bordait, à gauche, une pente très raide, plantée de toute sorte d'arbres, rassemblés là comme dans une serre. On commençait à voir le tournant, et, à travers les branches, en face, les montagnes bleues de l'autre côté du lac.

— J'irai le trouver, dit Hargreeve. Je lui annoncerai que vous attendez sa réponse.

Réginald mit la main sur le bras de son vieil ami.

— Ajoutez bien que je suis soumis à ses ordres, et que je ne demande qu'une seule chose : le voir, même en silence, le voir, même une minute.

Le visage d'Hargreeve exprimait un attendrissement mélangé de regret et de reproche, celui qu'on éprouve pour l'héroïsme inutile.

— Brave garçon ! fit-il. Je ne vous comprends pas; mais j'ai tout de même un faible pour vous.

— Ajoutez encore que mon affection pour lui est la même, que mon respect n'a pas varié.

Hargreeve continua seul, et il disait, comme un refrain, en montant : « Redhall ! Redhall ! Le futur seigneur de Redhall qui attend la justice de son père ! »

Sir George était dans la galerie vitrée de l'hôtel, et il lisait un journal, le dos tourné au jour, les jambes croisées. Contre son habitude, il laissa Hargreeve ouvrir la porte et venir jusqu'à lui, sans l'interpeller, sans avoir l'air de s'apercevoir de la présence de son ami. Hargreeve s'approcha, levant les épaules et contractant les muscles de son long cou, ce qui était, chez lui, un signe d'embarras. Et il se tint debout, frôlant le bras du fauteuil.

— Il y a, dit-il, quelqu'un, mon cher, qui voudrait vous voir, vous voir seulement, même en silence.

Les deux mains rabaissèrent le journal, et comme elles tremblaient, sir George lâcha le journal tout à fait, afin qu'on n'entendît plus le bruit de cassure du papier.

— Ah! vraiment? Je m'en doutais.

— Il est venu de loin.

— Je ne l'ai pas invité.

— Il attend dans le chemin. Si vous ne le recevez pas, il aura une grande peine...

— Il est plus jeune que moi pour la supporter, sa peine!

— Et il prendra le premier bateau...

— Libre à lui!

Le vieux baronnet se dressa sur ses pieds, et, tout rouge de colère:

— M'apporte-t-il des excuses? Non, n'est-ce pas. Vous ne pouvez pas me dire qu'il m'en apporte, et, si vous me le disiez, je ne vous croirais pas : il est mon fils. Alors, pourquoi voulez-vous que je change? Il a su ce qu'il faisait. Moi aussi. Vous pouvez le faire entrer, Hargreeve, mais je ne serai plus ici. S'il vous demande où je suis, vous répondrez que le sang m'est monté à la tête, et que j'ai besoin de prendre l'air.

Sir George, à pas pressés, traversa la galerie, entra dans le salon voisin, et repoussa violemment la porte. Hargreeve sortit de l'hôtel, et il souffrait d'avoir accepté de porter un message d'une douleur à une autre. Il descendit à travers les palmiers et les fougères, par le petit sentier entre les massifs. Quand il aperçut Réginald, il sentit qu'il serait incapable de parler, de consoler, d'être témoin de cette autre peine, si jeune. Il fit avec ses bras, avec sa tête, avec ses yeux, de loin, un geste de désespoir, qui voulait dire:

— C'est inutile. J'ai mal fait la commission. Je n'ai pas réussi. Ne venez pas!

Et sur le pont du bateau à vapeur, une demi-heure plus tard, Réginald Breynolds chercha une place d'où il pût mieux voir, et plus longtemps, la maison où il n'avait pas été reçu. Il la trouva à l'arrière, en dehors de la tente que le vent secouait. Toute la surface du lac, hersée du nord au sud, frissonnait de vie et de lumière. Le soleil était près de disparaître derrière les montagnes. Le bateau siffla et prit sa route, en doublant la petite île de San Giovanni qui est en face de Pallanza, puis le cap, dont les verdures étagées remuaient à peine. Alors, il pointa droit dans le vent, à quelques centaines de mètres de la côte, dont les éperons se succédaient, aussi loin que la vue pouvait deviner les reliefs dans les brumes commençantes. Réginald, attentivement, cherchait quelle fenêtre fermée de ce grand hôtel carré, là-haut, pouvait cacher sir George, quel rideau serait soulevé, un moment, et retomberait.

Il n'était plus troublé. Il ne se révoltait pas. Il acceptait l'épreuve. Le *Sempione* allait rapidement. Il eût été difficile à présent de distinguer la silhouette d'un homme sur les balcons de l'hôtel. On avait dépassé les falaises desséchées, fleuries de géraniums, qui portent le parc et la villa de San Remigio; la côte devenait toute plate, et on découvrait la plage et la petite ville d'Intra, lorsque Réginald, penché sur la balustrade, se redressa et, d'un geste rapide, enleva son chapeau. De l'abri d'une roche, un canot blanc à haute voilure se détachait et courait sur le *Sempione*. Avec tant de toile et tant de vent, il était tout penché. Un homme tenait la barre, un homme assis, vieux, très droit. Tous les passagers se levèrent, pour voir à quelle distance le sloop croiserait le sillage du vapeur. Il passa à raser la coque. Réginald, un instant, vit les petits yeux bleus, bordés de cils blancs, fixés sur les siens. Et, aussitôt emporté dans la rafale de vent, le canot s'écarta du navire qui filait droit au nord vers Locarno. Il ne revint pas. Mais, invisible, à demi couché sur le banc de barre, séparé déjà par la distance, par un peu de brume et un peu de nuit, le vieux sir George essayait de reconnaître encore la forme pâle du grand bateau. Puis, comme la nuit descendait, il ne vit plus qu'un feu de bord, comme une petite étoile, qui fuyait au ras de l'eau.

René Bazin.

DIX JOURS EN ANGLETERRE

PENDANT LES ÉLECTIONS

M. le comte d'Haussonville a passé en Angleterre la semaine qui a précédé le premier jour de vote et la moitié de la semaine précédente. Il nous a envoyé les notes prises par lui au jour le jour. Nous publions ces notes, dans leur forme rapide et familière. Les quelques contradictions qu'elles renferment sont la preuve de leur sincérité. Nous espérons, bien que la période électorale soit close et le résultat acquis, qu'on les lira encore avec intérêt.

La curiosité m'a pris d'assister à la dernière période des élections anglaises : curiosité d'esprit, curiosité des yeux. J'ai le sentiment que nous ne comprenons pas très bien en France ce qui se passe là-bas; je voudrais m'en rendre compte sur place et tâcher d'y comprendre quelque chose. Je voudrais aussi voir l'Angleterre, ce pays qui m'a toujours semblé, toutes les fois que j'y suis venu, si correct, où hommes et choses m'ont toujours paru si bien à leur place, en proie à cette fièvre électorale qu'on m'a toujours dit être encore plus intense en ce pays-là qu'en France. « Je suis né curieux; je mourrai curieux, » disait un jour Sainte-Beuve à M. Guizot par qui je l'ai entendu raconter, *Anch'io*, je mourrai curieux; c'est malheureusement ma seule ressemblance avec Sainte-Beuve. Lors même qu'on n'a plus rien à attendre de la vie, on peut encore s'y intéresser. On peut surtout lui demander des spectacles nouveaux. Rien de moins vrai que le : *Nihil sub sole novum* de l'Ecclésiaste, excepté le : *Eadem sunt omnia semper* de Lucrèce. L'aspect du monde au contraire se renouvelle sans cesse et les choses ne sont jamais

les mêmes, encore moins que les hommes. Que l'Angleterre ne se soit renouvelée depuis trente ans, cela est incontestable. Quelques-uns prétendent qu'elle est à la veille de sa révolution de 89 et qu'elle présentera bientôt le spectacle de grands bouleversemens. D'instinct, je n'en crois rien; mais, si cela doit être, c'est la peine d'y aller voir. Et c'est pourquoi, sachant qu'un aimable et intelligent ami, qui appartient à une des grandes familles politiques anglaises, m'avait préparé les voies, j'ai débarqué le 5 janvier au soir sur le quai de Folkestone, qui ne m'a point paru changé depuis dix ans, et je suis venu m'installer à Londres, dans un *fashionable* et confortable, mais tranquille hôtel des environs de Grosvenor Square, où je compte d'ailleurs rester le moins possible. Je voudrais en effet voir et entendre le plus que je pourrai, et je noterai fidèlement, au jour le jour, ce que j'aurai vu et entendu. Ce sera de l'*impressionnisme* électoral. Si mes impressions sont erronées, si j'en change, elles seront au moins sincères.

Bath, jeudi 6 janvier.

Londres m'a paru présenter son aspect ordinaire. Mais je n'en puis guère juger. Arrivé hier soir à minuit, j'en suis reparti ce matin à 11 heures pour Bath où il y a ce soir un grand *meeting*. M. Asquith, le premier ministre, doit y prendre la parole. Ce n'est pas sa circonscription. Il est député du comté de Fife : mais en ce moment tous les ministres se prodiguent. Il n'y en a pas moins de cinq qui ont pris la parole hier ou avant-hier dans différentes circonscriptions. M. Asquith s'est cependant reposé un jour. J'ai vu dans le journal qu'hier il jouait au golf à Brighton. C'est bien anglais. Je ne m'imagine pas M. Briand jouant au golf à Chantilly, la veille du jour où il aurait à prononcer un grand discours politique.

M. Winston Churchill, le Président du *Board of Trade*, tient presque tous les jours de la semaine prochaine des réunions dans le comté de Dundee. On m'en a fait parvenir la liste. Mais le fond de l'Écosse, c'est trop loin. Je suis obligé de me borner à Londres et aux environs. Les Unionistes ne demeurent pas en reste. Lord Lansdowne a parlé avant-hier à Liverpool, lord Curzon parle demain à Brighton. M. Chamberlain, qui malheureusement pour son parti est paralysé des jambes, écrit des lettres, lord Roseberry également; mais c'est avec « chagrin et

répugnance » qu'il conseille de voter pour les Unionistes. Son attitude indécise, le discours par lequel il a conseillé aux Lords de voter le budget lui ont enlevé, me dit-on, quelque autorité, malgré le grand talent oratoire que tout le monde lui reconnaît. Sa lettre qui se ressent de ses perplexités, ne me paraît pas de nature à produire grand effet. La lutte est trop vivement engagée pour qu'il soit possible de tenir une situation intermédiaire.

Et cependant l'Angleterre est-elle réellement agitée, jusque dans les couches profondes de sa population, comme elle l'a été à quelques momens de son histoire? Ce qui se passe n'est-il pas plutôt une querelle entre hommes politiques, à laquelle les masses populaires demeurent, au fond assez indifférentes? Je serais assez porté à le croire d'après mon impression du premier jour, et voici, sauf à en changer, ce qui me donne cette impression.

Le *meeting* où M. Asquith doit prendre la parole n'a lieu que ce soir à huit heures. Pour occuper mon après-midi, on m'a proposé d'assister à une réunion beaucoup moins importante, mais d'aspect assez original. Dans l'hôtel où je suis descendu, type du petit hôtel de province, du *family hotel* anglais, il y a deux députés sortans qui sollicitent le renouvellement de leur mandat. Ils appartiennent au parti libéral. Par une exception assez rare, la circonscription de Bath nomme deux députés. Tous deux ont convoqué aujourd'hui à deux heures une réunion qui doit être composée uniquement de *Railway men*, Bath étant le siège d'un dépôt assez important de la compagnie du *Great Western*. Ils m'ont proposé de me joindre à eux. Je n'ai eu garde de refuser.

La réunion se tient dans un des ateliers du dépôt. Aucune déclaration préalable, aucune formalité légale, comme en France. La plupart des *meetings* se tiennent en plein air. Assiste qui veut, et la meilleure preuve, c'est que non seulement je peux y entrer, mais qu'on me fait monter sur l'estrade réservée aux candidats, à laquelle on accède par une petite échelle. L'estrade, qui est tout simplement la plate-forme d'un wagon de marchandises, est recouverte d'un modeste tapis. Quatre chaises y sont disposées : une pour le *chairman*, deux pour les candidats, la quatrième pour moi, et personne ne paraît étonné de ma présence.

Après quelques mots du *chairman* qui était revêtu d'un

paletot jaune assez sale et qui m'a semblé être un courtier électoral à gages (il était venu sur le siège de la voiture), les deux candidats prennent successivement la parole. Ils parlent très simplement, les mains dans leurs poches, ou derrière le dos, sans aucune recherche d'éloquence, et sans aucune violence de langage. Ils critiquent l'attitude de la Chambre des Lords à laquelle ils reprochent d'être systématiquement hostile à toute mesure proposée par un gouvernement libéral, mais ils ne font usage d'aucun argument démagogique et n'imitent pas l'exemple qui leur a été donné de haut. De même, ils objectent au *Tariff Reform* qu'il fera hausser le prix des denrées nécessaires à la vie, sans diminuer le nombre des *unemployed*, des *sans-travail;* mais ils discutent cette question, comme on discuterait une thèse d'économie politique, sans la moindre déclamation contre les patrons et le capital. L'un des deux candidats se défend même expressément d'être socialiste. Pendant qu'ils parlent, j'examine la physionomie de leurs auditeurs. Ce sont tous des mécaniciens, des chauffeurs, des ajusteurs. Ils sont en vêtemens de travail et ont pour la plupart les mains noires. Impossible d'imaginer un auditoire plus démocratique d'aspect. On se croirait au Creusot ou à Anzin. Cependant, ils écoutent paisiblement, presque avec indifférence. Quelques : *hear, hear;* à la fin, d'assez maigres applaudissemens, et c'est tout. On sent que leur opinion est faite, qu'ils sont hostiles au *Tariff Reform*, comme au reste presque tous les *Railway men* et qu'ils voteront pour les deux candidats qu'ils connaissent et qui leur sont sympathiques. Mais je ne découvre pas sur leurs visages la moindre trace de passion. Ils n'ont pas été remués.

J'achève mon après-midi en me promenant dans les rues. Bath est à présent une tranquille ville de province, à l'aspect un peu vieillot. Elle était autrefois un lieu d'eaux très fréquenté. Elle me paraît quelque peu déchue de son élégance, bien qu'il y ait encore un magnifique établissement de bains qu'on m'a fait visiter. Aujourd'hui, les Anglais qui ont des rhumatismes vont se faire soigner à Aix où ils trouvent plus de distractions. Bath ne doit pas en offrir beaucoup. Je parcours la ville en quête d'affiches, car l'affiche est en Angleterre bien plus qu'en France un grand moyen de propagande électorale. J'en vois moins que je ne m'y attendais, encore un signe que les passions ne sont pas aussi surexcitées que nous le croyons en France. Les Unio-

nistes me paraissent se servir de cette arme plus que les Libéraux. Je remarque une grande affiche coloriée à compartimens. Un compartiment au-dessus duquel est écrit en grosses lettres : *Free Trade* représente un ouvrier en guenilles qui s'écrie : « *What we want is work;* — ce que nous voulons, c'est du travail. » Dans le haut de l'affiche est écrit, en grosses lettres également : « Les Lords ont confiance dans le peuple ; les radicaux n'ont pas confiance en lui. » C'est évidemment le jeu des Unionistes d'accuser les Libéraux d'être des radicaux et des socialistes. Certains incidens leur viennent en aide. C'est ainsi que le parti socialiste espagnol vient d'envoyer une longue dépêche à M. Lloyd George en le félicitant d'avoir fait voter le premier budget socialiste. Je m'imagine que le chancelier de l'Échiquier se serait passé de ces félicitations !

Bath, vendredi 7 janvier.

Le grand *meeting* organisé hier soir en l'honneur de M. Asquith a eu lieu avec un plein succès. Les deux candidats libéraux avec lesquels j'ai achevé la soirée sont triomphans. Il n'y a pas très longtemps que Bath a été enlevé par eux aux Tories, et d'après le succès de ce *meeting*, ils se croient sûrs de leur réélection. L'un d'eux connaît la France à merveille. Il a suivi les cours de l'École des Sciences politiques ; il est familier avec les noms et les œuvres de tous mes confrères des deux Académies dont j'ai l'honneur de faire partie. C'est grâce à son obligeance que j'ai pu voir les choses d'aussi près. Je saisis ici l'occasion de le remercier. Soit dit en passant, il est membre d'une société de tempérance et ne boit que de l'eau. Beaucoup de Libéraux font partie de ces sociétés, dont je soupçonne que l'influence électorale n'est pas à dédaigner. J'en reviens au *meeting*.

La réunion a eu lieu dans un *Skating Rink*, vaste salle qui peut contenir de 7 à 8 000 personnes. Elle était bondée. La moitié des assistans se composait des habitans de Bath. Les autres étaient venus un peu de tous les côtés, de Bristol en particulier, amenés par des trains spéciaux. Aussi, la ville, si paisible l'après-midi, était-elle en fête le soir. On me mène au *meeting* dans la voiture des deux candidats. Nous traversons une foule bruyante et grouillante, composée en grande partie de femmes et d'enfans, car les hommes sont déjà à la réunion. Il y en a

cependant un certain nombre, qui probablement ne sont pas électeurs, assez déguenillés. Les femmes sont affreusement mal mises, avec de vieilles nippes défraîchies et une fois de plus je constate combien, dans les rangs du peuple, et en particulier parmi les femmes, la race paraît plus rude, plus grossière, moins affinée. Les candidats sont acclamés et saluent la foule, tandis que je garde mon chapeau sur la tête, car, en bonne conscience, je ne peux pas prendre ces acclamations pour moi. Mais je me ais cette réflexion qu'en France un candidat n'oserait pas amener dans sa voiture un Anglais à une réunion. On dirait qu'il est payé par l'Angleterre. En approchant de la salle de réunion, nous entendons des chants. Il y a en effet un programme musical, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, et la foule, tant au dehors qu'au dedans de la salle, prend patience en chantant. On m'introduit par les derrières du bâtiment et on m'installe sur l'estrade, en nombreuse compagnie. La réunion a été organisée par la *Western liberal Federation* et les membres les plus importans de la ligue sont sur l'estrade, avec des insignes à la boutonnière. Un grand nombre portent une fleur rouge. La salle est décorée de drapeaux et de banderoles, sans beaucoup de goût. Dans une petite tribune, se tient un orchestre, prêt à jouer.

A huit heures presque exactement, M. Asquith fait son entrée. Tempête de cris, d'applaudissemens, mains levées en l'air, mouchoirs et chapeaux agités. Il y en a pour plusieurs minutes avant que le *chairman*, un membre sortant du parlement, un baronet, puisse lui donner la parole. On chante un air que j'entendrai désormais plus d'une fois : « *He's a jolly good fellow.* » L'homme est évidemment très populaire dans son parti.

Comme orateur, M. Asquith n'est pas précisément éloquent; au moins ce soir n'a-t-il pas essayé de l'être, et l'on me dit que c'est ainsi qu'il parle habituellement. Mais la parole est nette, claire, sans emphase; la voix forte, bien timbrée, plutôt agréable; on a tout de suite le sentiment que l'homme sait ce qu'il veut dire, qu'il le dira, et que rien, ni personne ne l'en empêcheront. Je dois reconnaître que son discours n'a rien eu de démagogique. Il ne parle pas des Lords sur le ton dont en a parlé M. Lloyd George. A vrai dire, il ne traite presque pas la question constitutionnelle et il y a peu ou point d'idées générales dans son discours. C'est plutôt une réponse à un discours

prononcé, il y a quelques jours déjà, par M. Balfour. M. Asquith parle du *leader* des Unionistes avec courtoisie, mais sur un ton un peu sarcastique. Il lui reproche d'avoir maladroitement parlé d'une guerre possible avec l'Allemagne, et aussi d'avoir donné à entendre que celle-ci menaçait de s'opposer au *Tariff Reform*, pour surexciter le patriotisme anglais. Il parle de la question de la marine, à laquelle les Unionistes prétendent que les Libéraux n'accordent pas une importance suffisante, et il affirme avec force et avec chaleur que, grâce à certaines mesures de redistribution de la flotte prises par le Cabinet libéral, jamais l'Angleterre n'a été aussi fortement défendue qu'à présent. Cette déclaration est reçue avec de longs applaudissemens. Mais la plus grande partie de son discours a roulé sur le *Tariff Reform*. Cette question, comme on me l'avait dit, prend chaque jour plus d'importance, et je crois bien que si les Lords perdent la partie, ce sera parce que la question du *Free Trade* ou du protectionnisme complique les choses. M. Asquith fait valoir avec beaucoup de vigueur le danger de taxer les denrées qui constituent la nourriture populaire: le blé, la viande, le beurre, le sucre. Il rappelle des paroles de M. Chamberlain, le Chamberlain d'autrefois, qualifiant de *cruauté* toute taxe sur le blé, et cette partie de son discours, que ponctuent au reste et qu'interrompent à chaque instant les applaudissemens ou les vivats, obtient le plus vif succès. Il termine en revenant à la question constitutionnelle, et, en termes qui, cette fois, ne manquent pas d'éloquence, il adjure les Libéraux de ne pas capituler (*surrender*) et de défendre le droit pour lequel leurs pères ont combattu pendant tant de siècles et qu'ils ont conquis contre la couronne elle-même : le droit de disposer librement de l'argent payé par le peuple. Nouvelle tempête d'applaudissemens. Trois ou quatre orateurs parlent après lui, beaucoup plus violens contre la Chambre des Lords à laquelle les Libéraux en veulent évidemment beaucoup, et contre laquelle ils entendent prendre à l'avance ce qu'ils appellent des garanties. Puis, après avoir voté à l'unanimité, moins une voix courageuse qui suscite des grognemens, une motion affirmant la confiance du parti libéral dans son chef *the Prime Minister*, le meeting se dissout en bon ordre après avoir chanté le *God save the King* accompagné par l'orchestre.

J'ai parlé de la partie musicale. On distribuait aux auditeurs

un programme, absolument comme pour un concert ordinaire, un *recital* de quelque artiste en renom. A la première page, un portrait de M. Asquith. A la seconde; le texte des deux résolutions qui seront votées, chaque résolution étant proposée par un *mover* et appuyée par un *seconder*, ce qui donne matière à quatre discours. La résolution principale est dirigée contre la Chambre des Lords. La réunion s'engage à soutenir M. Asquith dans sa résistance à l'attaque des Lords contre les droits de la *Chambre représentative* et à faire triompher, une fois pour toutes, le principe que, dans tout ce qui concerne la politique financière, la volonté du peuple, telle qu'elle est exprimée par la Chambre des Communes, doit triompher. A cette résolution, rien à dire, car c'est la question. Mais les chants de circonstance que je lis à la troisième page et qui ont été adaptés sur des airs populaires dont l'un ressemble à celui de : « *Malbrouk s'en va-t-en guerre*, » me paraissaient un peu violens. L'une de ces chansons invite les Lords à payer leur part des impôts et dit qu'on ne les laissera continuer à jouir de leurs rentes que s'ils contribuent à remplir les coffres de la nation. Une autre demande « *the land, the land, the land;* la terre, la terre, la terre. » « Dieu est avec nous, dit le refrain, car Dieu a fait la terre pour le peuple » et ce chant où les socialistes invoquent le nom de Dieu n'est pas sans beauté. Cette question de la terre va évidemment jouer un grand rôle. A l'affiche dont j'ai parlé et qui représente un ouvrier demandant du travail, les Libéraux se préparent à en opposer une autre qui va paraître ces jours-ci et que leurs journaux reproduisent déjà. Dans le fond, on voit un grand château à tourelles, et à côté, une chaumière misérable; sur le devant, un paysan en guenilles s'écrie, en levant les bras au ciel : « *We want land!* » Il est certain que ces immenses domaines possédés par les Lords, cette absence presque complète de toute petite propriété, soulèvent des questions redoutables. *Latifundia perdidere Italiam*, nous enseignait-on autrefois. Il serait curieux que les *latifundia* perdissent l'Angleterre. Plaise à Dieu qu'il n'en soit rien! Mais, quelles que soient mes sympathies pour les Lords, je quitte Bath avec des impressions assez pessimistes à leur point de vue. Il est vrai que je n'ai jusqu'à présent entendu qu'une cloche: la cloche libérale, vigoureusement sonnée par M. Asquith. Ce soir même à Brighton, avec lord Curzon, j'entendrai un autre son.

Brighton, samedi 8 janvier.

Autre cloche, autre son, comme je m'y attendais. J'ai assisté hier soir à un *meeting* unioniste où lord Curzon a pris la parole. Il a été accueilli avec un enthousiasme égal à celui dont j'ai été témoin à Bath, au *meeting* de M. Asquith ; il a recueilli les mêmes applaudissemens. Une même résolution de confiance a été votée en sa faveur et en faveur de M. Balfour. A Bath, tout faisait prévoir le succès des Libéraux ; ici tout fait prévoir le succès des Unionistes, de telle sorte que, si j'avais la prétention de prophétiser, je serais très embarrassé. Mais je n'ai pas cette prétention et je me borne à écouter et à observer.

De Bath à Londres, où je n'ai passé que quelques heures, de Londres à Brighton, je n'ai fait que lire les journaux pour me mettre au courant. J'admire la puissance d'information de la presse anglaise. A Bath même, le discours de M. Asquith a paru dans une feuille locale deux heures après qu'il avait été prononcé. Il est reproduit ce matin dans tous les grands journaux de Londres ; mais ce n'est pas le seul discours que j'aie à lire. M. Balfour a parlé à Ipswich, M. Lloyd George dans une des circonscriptions de Londres. Je regrette beaucoup de ne pas les avoir entendus. Mais il aurait fallu être dans trois endroits à la fois. Le discours de M. Lloyd George est sarcastique, violent, moins cependant que d'autres discours de lui. Celui de M. Balfour est infiniment supérieur au point de vue de la composition et de la forme ; un peu subtil peut-être, quand il entreprend de montrer que c'est dans l'intérêt de la démocratie britannique, — à plusieurs reprises il se sert de ce mot qui ne semble point lui écorcher la bouche, — que la Chambre des Lords a rejeté le budget. On me dit que c'est son défaut d'être un peu métaphysique, et je me demande en effet si un discours de cette nature est bien fait pour agir sur les masses électorales. Je crains que les sarcasmes de M. Lloyd George n'aient plus de succès. Mais au point de vue littéraire, la supériorité est certainement du côté de M. Balfour. Son discours est celui d'un homme d'État et d'un chef de parti.

J'arrive à Brighton à six heures. Je suis reçu avec une grande cordialité par une maîtresse de maison dont j'étais totalement inconnu, mais à laquelle j'avais été recommandé. Je vais goûter, pendant une soirée et une nuit, la cordialité et le

confortable de l'hospitalité anglaise. Lord Curzon lui-même arrive presque en même temps que moi. Pendant un *high tea* qui nous est servi en attendant l'heure du *meeting*, on m'explique la situation à Brighton. Cette ville de bains de mer, bien connue et très fréquentée durant l'été, qui vit de luxe, a cependant, aux dernières élections, envoyé au Parlement deux Libéraux. Mais les affaires vont mal à Brighton : la clientèle élégante semble se porter ailleurs. Il y a du mécontentement, et à la faveur de ce mécontentement, on espère regagner la circonscription. Tout le monde s'y emploie avec ardeur, jusqu'aux femmes, qui jouent, comme chacun sait, en période électorale, un rôle beaucoup plus actif que chez nous. A Bath, les couleurs adoptées par les Unionistes étaient bleu et blanc. Ici, c'est jaune et violet. Tout est au jaune et au violet, jusqu'aux bicyclettes des enfans qui sont ornées de rubans et aux colliers des chiens de bonne maison. Sur la table de la salle à manger sont disposés des chrysanthèmes, jaunes et violets.

A huit heures, nous nous rendons au *meeting*. Le chef constable est venu prendre lui-même lord Curzon, de la sécurité duquel il se sent responsable. Lord Curzon, l'ancien vice-roi des Indes, a pris une part énergique dans la discussion qui a amené le rejet du budget à la Chambre des Lords et les radicaux lui en veulent beaucoup. Il ne me semble pas au reste qu'il y ait lieu de concevoir la moindre appréhension. Il y a beaucoup moins de monde dans les rues qu'à Bath, beaucoup moins d'animation aux environs du bâtiment où se tient le *meeting*. C'est un milieu moins populaire.

Ce bâtiment, qu'on appelle le Dôme, est une grande salle octogone, surmontée en effet d'un dôme. Elle a été construite du temps de George IV. La décoration en est d'un goût déplorable. Aux murs sont suspendus de grands panneaux sur lesquels sont écrits, en lettres rouges, ces mots : « *Tax the foreigner, and defend the flag.* — Taxez l'étranger, et défendez le drapeau. » Le *Tariff Reform*, la puissance navale de l'Angleterre, ce sont les deux chevaux de bataille des Unionistes. Je me demande sur lequel des deux lord Curzon va monter. En fait, il n'est monté ni sur l'un ni sur l'autre, mais sur un troisième.

A son entrée dans la salle il a été accueilli par de longs et chaleureux applaudissemens, un peu moins longs et moins chaleureux cependant, à ce qu'il me semble, que ceux qui ont

accueilli M. Asquith à Bath. L'auditoire qui est moins nombreux, — il n'y a que 3000 personnes, il y en avait 8000 à Bath, — me paraît d'une condition sociale un peu supérieure. Aussi est-il moins démonstratif et moins bruyant. Après quelques mots du *chairman*, lord Curzon prend la parole. Grand, mince, élancé, le visage entièrement rasé, l'air très grand seigneur, il m'apparaît comme un type très représentatif de l'aristocratie anglaise et de la Chambre des Lords. Mais tous les Lords ne sont pas orateurs, et, comme on me l'avait dit du reste, Lord Curzon l'est au plus haut point. Il suffit de l'entendre cinq minutes pour s'en convaincre. Il parle avec un mélange de chaleur, d'esprit, de hauteur élégante et en même temps de bonne grâce tout à fait remarquables. La voix est moins forte et moins sonore que celle de M. Asquith, mais plus souple, bien timbrée et plus agréable à entendre. Je n'entreprendrai pas de résumer son long discours. Ce qui m'a le plus frappé, c'est le tact avec lequel il a parlé de sa situation comme pair, la dignité et en même temps la mesure avec laquelle il a pris la défense de la Chambre des Lords et revendiqué, pour chaque pair, le droit d'intervenir personnellement pendant la période électorale, non seulement comme citoyen, mais comme membre du Parlement, pour défendre ce qu'ils considèrent comme les véritables intérêts de la nation, compromis par une Chambre des Communes imprudente. Cette partie de son discours a été chaleureusement applaudie, ce qui témoigne que la Chambre des Lords n'est pas aussi impopulaire que les Libéraux le prétendent.

Le reste du discours a eu principalement un caractère financier. Il a fait cependant allusion, mais en passant seulement, au *Tariff Reform*, et ce passage a été fort applaudi également, ce qui m'a montré que cette réforme était aussi populaire dans certains milieux qu'elle était impopulaire dans d'autres. Mais il s'est attaqué surtout avec vigueur à ce prétendu « Budget du Peuple » dont le rejet par la Chambre des Lords a été la cause de la crise actuelle. Il a reproché à ce budget ses tendances socialistes et la faveur avec laquelle il a été accueilli par les socialistes, non pas seulement en Angleterre, mais dans tous les pays. Il a démontré que les attaques dirigées contre la grande propriété constituaient également une menace pour la moyenne et pour la petite, et que les mêmes critiques pourraient être dirigées contre la fortune des commerçans ou des actionnaires des

grandes sociétés. Il a fait l'éloge des grands *landowners*, de la conscience avec laquelle ils accomplissaient leur devoir social, en particulier dans les temps de crise et il a terminé par une péroraison éloquente en faveur d'une politique qui consisterait non pas à paralyser, mais à fortifier et à réformer la Chambre des Lords; qui ne discuterait pas la valeur de la terre, mais la distribuerait plus largement parmi le peuple; qui n'accorderait pas le *Home rule*, mais le refuserait; qui ne détruirait pas les institutions de l'Angleterre, mais les préserverait; qui ne ferait pas fuir le capital et ne diminuerait pas le travail national, mais qui encouragerait la production et le développement du marché extérieur, et qui, par-dessus tout, mettrait en pratique les deux principes énoncés sur les panneaux suspendus aux murailles de la salle : « Taxer l'étranger et défendre le drapeau. »

Lord Curzon s'assoit au milieu des applaudissemens. Après lui, les deux candidats unionistes ont pris la parole; chacun d'eux avait amené sa femme qui était assise à côté de lui, et cela paraissait tout naturel. « C'est que, m'a dit une de ces dames, nous faisons autant de visites que nos maris; toutes nos journées y passent. » Une résolution remerciant lord Curzon et exprimant la confiance en M. Balfour est votée à l'unanimité moins six voix, ou plutôt douze mains levées contre (ici on vote avec les deux mains), ce qui provoque des grognemens, des *hou-hou*. De même l'auditoire grognait avec furie toutes les fois qu'était prononcé le nom de M. Winston Churchill ou de M. Lloyd George. En revanche, le nom de M. Asquith ne soulève aucune protestation, soit qu'on respecte en lui « le premier ministre du gouvernement de Sa Majesté, » soit qu'on lui sache gré de sa modération relative, car ce qu'en conversation ses adversaires paraissent surtout lui reprocher, c'est de se laisser entraîner par ses jeunes et ardens collègues, au delà des limites que, livré à lui-même, il ne franchirait pas.

Je reviens avec lord Curzon à la maison où j'ai reçu une si aimable hospitalité et nous soupons avec les deux candidats et leurs femmes. Ceux-ci se déclarent, à leur point de vue, enchantés du *meeting*. Néanmoins, il ne me semble pas que, dans la rue au moins, ils aient été l'objet d'une ovation populaire, comme les deux candidats libéraux de Bath. Les candidats unionistes ont été au *meeting* et en sont revenus en *motor car*. Les candidats libéraux avaient été amenés dans un landau assez mal attelé et

étaient rentrés à l'hôtel à pied. Peut-être bien cette différence est-elle pour quelque chose dans la différence de l'accueil. Après souper, j'ai le plaisir de causer assez longtemps avec lord Curzon. Mais la conversation a eu un caractère trop confidentiel pour que j'en puisse rien rapporter, sauf cette observation très juste que la défaite des Lords serait un grand triomphe pour les socialistes de tous les pays, et que la répercussion de cette défaite serait grande en Europe. L'homme est charmant, très cultivé, très lettré. Dans son discours, il n'a pas seulement cité Shakspeare ; il a parlé de Tibérius et de Caïus Gracchus. Je ne m'imagine pas, en France, un candidat, fût-il de l'Académie française comme Barrès ou de Mun, se risquant ainsi, dans une réunion électorale, à des allusions littéraires ou historiques. Lord Curzon ne serait-il pas un orateur beaucoup trop distingué et trop fin pour la démocratie britannique, puisque, décidément, démocratie britannique il y a? Avec un peu d'inquiétude, je ne puis m'empêcher de me le demander.

Londres, dimanche 9 janvier.

Revenu dans la matinée de Brighton, j'ai pu assister le soir même, dans un faubourg de Londres, à une réunion très intéressante, en tout cas la plus pittoresque de celles auxquelles il m'a été donné d'assister jusqu'à présent.

Les deux réunions de Bath et de Brighton étaient, si j'ose me servir d'une expression aussi familière, des réunions *truquées*. On n'y entrait que sur carte d'invitation ; elles n'étaient composées que d'amis ; toutes les résolutions étaient votées à la quasi unanimité. Il n'en était pas de même de celle d'hier au soir. Aussi a-t-elle tourné fort différemment, et c'est une vraie bonne fortune pour moi d'avoir été prévenu à temps pour y assister

J'avais une lettre d'introduction pour l'agent général du *Conservative central Office*, très ancienne association fondée et maintenue par les Tories depuis un grand nombre d'années. Les bureaux de l'Office sont situés à Saint Stephen Chambers, dans le quartier de Westminster. Ils occupent toute la maison. C'est là que j'ai appris que, le soir même, devait avoir lieu, dans un faubourg de Londres, un *meeting* unioniste qui serait présidé par le duc de Norfolk. Je demande si le duc de Norfolk, premier pair d'Angleterre et catholique, a quelque raison particulière d'intervenir dans cette élection, et s'il a des intérêts dans

le quartier. On me répond que non et que, s'il vient, c'est seulement pour défendre les ducs *who were abused*. A ce propos, je ne saurais assez dire combien, dans ce pays, j'admire l'ardeur civique avec laquelle les grands chefs des deux partis prennent part à la lutte et soutiennent leurs partisans. Il n'en va pas ainsi dans notre pays, où, surtout en période électorale, chacun ne s'occupe que de sa petite affaire, sans s'inquiéter de ce que devient son voisin. Les membres du Cabinet font de véritables tournées et ils vont tenant des *meetings* du Nord au Sud de l'Angleterre. Mais les Unionistes ne demeurent pas en reste. Le marquis de Lansdowne et M. Balfour parlent aussi souvent que M. Winston Churchill et M. Lloyd George, et vont, de-ci de-là, soutenir leurs partisans. Presque tous les jours je lis le compte rendu de quelque *meeting* où un Lord a pris la parole. Bourget serait content; il y a, derrière *la Barricade*, des gens qui ne sont pas d'humeur à la laisser enlever. Le duc de Norfolk lui-même arrive de Northampton où il a présidé une réunion. Il sera ailleurs demain. Son nom étant universellement connu et respecté, on compte beaucoup sur sa présence pour attirer du monde ce soir à la réunion. Aussi m'a-t-on bien recommandé d'être au siège du Comité conservateur de Brixton avant l'ouverture des portes de la réunion qui doit avoir lieu à 8 heures.

La circonscription de Brixton qui est située au delà de la Tamise, à vingt minutes en *moto car* de l'hôtel, où je suis descendu, est habitée en grande partie par des ouvriers aisés, des contremaîtres, des petits boutiquiers ; ce n'est ni un des quartiers riches, ni un des quartiers pauvres de Londres. C'est quelque chose comme notre faubourg Saint-Antoine ou notre quartier de Popincourt. Le Comité conservateur est installé 266, Brixton Road. La façade en est brillamment éclairée au gaz. Sur un bâti en planches de trois ou quatre mètres de haut sont apposées des affiches de toute sorte et de toute couleur sur le caractère desquelles je reviendrai. D'une façon générale, il y a une bien moindre débauche d'affiches, dans Londres même, que je ne croyais et qu'il n'y aurait certainement dans des circonstances semblables à Paris. Cela tient à ce que des affiches ne peuvent être apposées que dans certains endroits ; mais là où il est possible d'en mettre, on se rattrape. Du siège du Comité un aimable guide me conduit à l'endroit où doit avoir lieu la réu-

nion. Elle doit se tenir dans une salle paroissiale qui appartient à la paroisse de Saint John, mais que le conseil de paroisse loue impartialement aux deux partis tour à tour. Je suis introduit avant l'ouverture des portes dans la salle qui est spacieuse, simple et ressemble beaucoup à ce que serait à Paris la salle d'une cité paroissiale. On m'installe sur la plate-forme. Aux murs sont suspendus de grands panneaux sur lesquels sont écrits, comme à Brighton, ces mots fatidiques : *Tax the foreigner and defend the flag*. La salle se remplit peu à peu avec une tranquillité qui m'étonne, mais j'apprends que ce sont des amis qu'on a fait entrer à l'avance, par une petite porte, pour être sûr d'avoir les premiers rangs bien occupés. Quand la grande porte s'ouvre, une foule nombreuse se précipite assez bruyamment et j'ai tout de suite le sentiment, ayant tenu en mon jeune temps pas mal de réunions électorales, que les choses vont mal se passer. Je regarde avec curiosité cette foule. Évidemment elle est en majorité composée de travailleurs. Beaucoup ont la pipe à la bouche. Une grande quantité de femmes et de jeunes filles médiocrement mises. Pendant ce temps, la plate-forme sur laquelle j'étais installé s'est garnie. Il y a également pas mal de femmes et de jeunes filles, assez élégantes au contraire. Il n'est pas étonnant que dans un pays où les femmes sont admises dans les réunions électorales, y applaudissent et y agitent leurs mouchoirs, il se trouve des suffragettes qui prennent la chose au sérieux et se demandent pourquoi elles ne voteraient pas.

A 8 h. 1/4 le duc de Norfolk fait son entrée. Il est salué par de vigoureux applaudissemens de la majorité de l'assistance, mais cependant des grognemens se font déjà entendre au fond de la salle. Il est petit, trapu, l'air assez vigoureux, avec une barbe un peu hirsute ; il porte un veston court avec un chapeau mou. Peut-être est-ce intentionnellement. Au contraire, le candidat unioniste, le capitaine Dalziel est en jaquette noire avec un chapeau haut de forme. Trompé par ces deux apparences si dissemblables, je m'étais, un instant avant l'ouverture de la réunion, présenté moi-même au capitaine Dalziel, le prenant pour le duc de Norfolk, et lui disant que peut-être il connaissait mon nom et qu'en tout cas nous avions beaucoup d'amis communs, ce qui, avec raison, parut étonner beaucoup ce brave capitaine. Le *chairman*, le duc de Norfolk et le candidat s'assoient devant une table, le duc à droite, le candidat à gauche ; mais dès que le

chairman essaye de prendre la parole, le vacarme commence. Vainement d'une voix très forte essaye-t-il de dominer le bruit. Vainement, à ma grande surprise, dit-il qu'il y a sur la plate-forme un étranger de distinction qui est venu pour assister aux élections anglaises, et dont l'idéal sera singulièrement déçu s'il voit qu'on n'accorde pas *fair play* au candidat. Cet argument ne paraît produire aucun effet, et le vacarme continue. Cependant il vient à bout de dire que le duc de Norfolk est venu, non comme duc de Norfolk, mais pour défendre ce qu'il croit l'intérêt du pays, puis il s'assied au milieu des clameurs, et le duc de Norfolk se lève. Ses partisans l'acclament de nouveau avec furie; les autres, qui généralement sont massés au fond de la salle, protestent avec furie également. Faisant de ses deux mains un porte-voix, il s'écrie à plusieurs reprises d'une voix très forte: *Ladies and gentlemen!...* il ne peut aller plus loin et reste plus de cinq minutes sans même essayer de prendre la parole. A la fin cependant, un peu de silence se fait, mais le discours, qu'il prononce, est interrompu à chaque mot, et ses partisans, en l'applaudissant outre mesure, l'empêchent de parler assurément autant que ses adversaires, en assez petit nombre du reste, à ce qu'il m'a semblé, en l'interrompant. A certain moment, comme il a prononcé le nom de M. Lloyd George et que ce nom est acclamé par une partie de l'auditoire :« Vous n'applaudissez pas assez fort, dit-il en riant. Je vous propose *three cheers for Lloyd George.* » Autant que je puis comprendre, au milieu de ce tapage infernal, il défend la Chambre des Lords qui a eu l' « extrême audace » de rejeter un budget et il démontre qu'elle était dans son droit. Mais un peu découragé, je crois, par le vacarme qui va croissant, il finit par s'asseoir, n'ayant pas dit, j'en suis persuadé, la moitié de ce qu'il comptait dire.

Quant au candidat qui a pris, ou plutôt essayé de prendre la parole après lui, il n'a pas pu prononcer deux phrases de suite. Sa voix était couverte tantôt par des applaudissemens, tantôt par des sifflets, tantôt par des chants; à plusieurs reprises, j'ai entendu le son d'une flûte. Mais comme il tenait, en bon candidat, à ce que son discours fût reproduit dans les journaux, il a pris son parti d'en lire certains fragmens à l'adresse des *reporters* groupés au pied de la plate-forme. J'allais oublier de dire que plusieurs appareils photographiques étaient braqués

tantôt sur lui, tantôt sur le duc de Norfolk et que plusieurs fois ils ont été photographiés au magnésium pendant qu'ils parlaient. On m'a dit que, étant derrière eux, je serais photographié en même temps, honneur auquel je ne m'attendais pas. Un *supporter* qui parle du *Tariff Reform* est un peu plus écouté, car cette question paraît intéresser tout le monde. Mais l'assistance s'écoulant peu à peu et ceux qui restent commençant à se quereller, le *chairman* prend le parti de lever la séance, renonçant même à essayer de mettre aux voix deux résolutions dont il avait le texte dans la main, l'une, je suppose, remerciant le duc de Norfolk, l'autre en faveur du candidat. Il se borne à dire que la réunion lui paraît de bon augure, car il connaît Brixton : quand les radicaux aboient, c'est qu'ils sont battus. Sur cette plaisanterie, qui a beaucoup de succès, tout le monde quitte la plate-forme et la salle.

Dans une arrière-petite pièce, je me présente moi-même au vrai duc de Norfolk. Je m'attends à le trouver un peu déçu de l'accueil qui lui a été fait et du peu d'impression qu'a produit sa présence. Mais point. C'est ici que le grand seigneur se retrouve. Il en a pris son parti avec bonne humeur et il plaisante. Le candidat paraît de moins bonne humeur ; il a beau m'assurer que cette obstruction fera très bon effet en sa faveur, je crois qu'il aurait mieux aimé autre chose. Les uns et les autres sont, j'imagine, un peu ennuyés qu'un « étranger de distinction » ait été témoin de ce spectacle. De fait, je n'en ai pas été très édifié. Je croyais les *meetings* populaires anglais plus graves; nos réunions électorales, si violentes qu'elles soient parfois, sont plus sérieuses, plus dignes, plus courtoises. Même quand les deux candidats sont en présence, ce qui surexcite les passions, on écoute, plus ou moins sans doute, mais enfin on écoute chacun. Hier soir, suivant l'expression populaire, on n'aurait pas entendu Dieu tonner. Dans ces rencontres électorales apparaît le fond de violence et, je dirai le mot, de brutalité de la race anglaise qui est d'ordinaire si froide et flegmatique d'apparence. Ce qui contribue, je crois, à l'absence de décorum de ces réunions, c'est la présence de femmes et de jeunes gens qui viennent là pour s'amuser, comme à un spectacle; on m'assure cependant que, dans les *meetings*, la tenue des femmes est plus sérieuse que celle des hommes, et il m'a semblé en effet que celles que j'avais devant les yeux se tenaient convenablement,

Mais si jamais les suffragettes s'en mêlent, qu'est-ce que ce sera, grand Dieu! On m'assure aussi qu'il y a progrès, sur le temps où l'on jetait des œufs pourris à la tête des candidats. « Les injures ont remplacé les œufs pourris, » a dit spirituellement lord Curzon à Brighton. Mettons qu'il y ait progrès, mais il en reste à faire.

Lundi, 10 janvier 1910.

J'ai mis hier à profit le repos d'un dimanche anglais où il n'y a pas eu de *meeting* pour apporter un peu d'ordre dans mes idées, les classer en quelque sorte et me résumer à moi-même mes impressions de ces quatre jours.

Le résultat probable des élections demeure à tous les yeux, même de l'avis de ceux qui sont le mieux renseignés, extrêmement incertain. Chaque parti a, dans chaque circonscription, une sorte d'agent général, car l'organisation des partis est merveilleuse ici, aussi bien du côté conservateur que du côté libéral, et je regrette bien de ne pas avoir le temps de l'étudier, car elle pourrait nous servir de modèle. On me dit que, dans je ne sais quelle circonscription, l'agent conservateur a prédit le succès du candidat libéral, et l'agent libéral le succès du candidat conservateur. C'est dire à quel point la situation est confuse. De l'avis général, les chances des Unionistes paraissent plus grandes depuis quelques jours. La cote des paris en leur faveur a remonté, car, suivant une habitude très anglaise, on parie, et, dans plus d'un *meeting*, j'ai entendu des orateurs proposer de déposer le montant de l'enjeu. Ce qui a déterminé la hausse de la cote, c'est que, durant ces derniers jours, plusieurs libéraux ou même radicaux notoires ont déclaré leur intention de voter pour les Unionistes, les uns pour telle raison, les autres pour telle autre. La lettre de lord Roseberry, qui avait cependant conseillé aux Lords de voter le budget, a produit aussi plus d'effet que je ne pensais. La situation de l'homme, le premier orateur de l'Angleterre, me dit-on, demeure considérable.

Ce qui rend la situation si incertaine et si confuse, c'est la complexité et la variété des questions sur lesquelles les électeurs anglais sont appelés à se prononcer en même temps. Habituellement, en temps de crise politique surtout, les élections se font sur une question bien déterminée. Aujourd'hui, je n'en aperçois pas moins de quatre que je voudrais distinguer.

La première, non pas en importance peut-être, mais en date, car elle a été la première soulevée, est la question constitutionnelle. On sait comment elle se pose. Les Lords ont rejeté le budget, ce qui était contraire, non pas précisément à la Constitution, car il n'y a pas de constitution écrite, mais aux précédens, la Chambre des Communes ayant seule, par un usage immémorial, le droit de disposer des finances du pays. Aussi les Libéraux, et surtout les radicaux, appuyés par le *Labour Party*, sont-ils partis en campagne contre la Chambre des Lords avec la violence que l'on sait, les uns demandant la restriction de ses pouvoirs, les autres sa suppression. Mais à cela les Lords, par la bouche de lord Lansdowne, de lord Curzon et d'autres encore, répondent fort habilement qu'ils n'entendent pas se substituer aux Communes dans les questions de finances, mais qu'ils n'ont pas voulu voter un budget qui était, suivant l'expression de lord Roseberry, une révolution, avant que le peuple n'eût été appelé à se prononcer, et à dire si vraiment il voulait ce budget. Réduire la Chambre des Lords à n'être qu'une Chambre d'enregistrement, à plus forte raison la supprimer, serait établir le gouvernement d'une seule Chambre, c'est-à-dire la tyrannie parlementaire, ou plutôt la tyrannie du gouvernement, car un Cabinet mal inspiré peut faire voter à une Chambre docile des mesures contraires non seulement aux intérêts, mais à la volonté du pays. Les champions des Lords rappellent très opportunément que Gladstone avait fait voter le *Home rule* par la Chambre des Communes, que la Chambre des Lords l'a rejeté, et que le pays a donné raison à la Chambre des Lords. Sans doute, disent-ils, il faut que la volonté du peuple triomphe, mais il faut pouvoir en appeler au peuple mieux informé, et la Chambre des Lords n'a rien fait d'inconstitutionnel en provoquant une consultation du pays devant la volonté nettement exprimée duquel tout le monde s'inclinera.

A ce point de vue, les Lords sont sur un bon terrain, mais le point faible, c'est que tout le monde est d'accord que l'organisation et le fonctionnement actuel de la Chambre des Lords prêtent à de nombreuses critiques. M. le Comte de Paris, qui connaissait à merveille les choses de l'Angleterre et qui s'en entretenait souvent avec moi, avait une grande admiration pour la Constitution anglaise ; mais il répétait avec insistance que, dans le fonctionnement de la Chambre des Lords, certaines choses n'étaient

pas défendables et qu'elle serait obligée de se réformer. Une des critiques le plus généralement et le plus justement dirigées contre elle est celle-ci. Il y a 606 pairs tant spirituels que temporels. Sur ce nombre, il n'y en a guère que cent cinquante à cent quatre-vingts qui prennent habituellement part aux débats. Les autres viennent rarement ou ne viennent jamais. On prétend que, lors du dernier vote, un certain Lord est venu pour la première fois et que, ne connaissant pas les lieux, il est entré à la Chambre des Communes. Beaucoup sont très jeunes, assez ignorans et ne font pas ce qu'il faudrait pour s'instruire. Aussi, cet état de choses ne saurait-il durer. Lansdowne, Balfour, Curzon, dans leurs discours, ont tous parlé de la réforme de la Chambre des Lords. Sir John Morley, aujourd'hui lord Morley, lord Rosebery avaient proposé autrefois des plans de réforme et peut-être la Haute Assemblée eût-elle été bien inspirée si elle les avait écoutés plus tôt, car il est dangereux pour un grand corps d'être amené à reconnaître, en pleine bataille, qu'il lui faut se réformer.

En quoi consisterait cette réforme ? Les uns parlent de déchéance prononcée contre les pairs qui n'exerceraient pas leur fonction ou en seraient indignes, car on peut être interdit ou en état de déconfiture, et cependant continuer à prendre part à la confection des lois. On parle aussi de l'élection par les Lords eux-mêmes d'une sorte de délégation composée des deux cents plus capables et plus dignes qui exercerait par procuration les pouvoirs de la Chambre. Lequel de ces projets ou d'autres encore l'emportera, c'est impossible à dire ; mais une chose est pour moi hors de doute, c'est que, même si les Unionistes triomphent, une réforme de la Chambre des Lords s'imposera.

Une seconde question qui est en passe de devenir la première est celle du *Tariff Reform*. La place que tient cette question dans la polémique des journaux devient de plus en plus grande et, dans les *meetings* auxquels j'ai assisté, surtout dans ceux qui avaient un caractère populaire, elle m'a semblé passionner beaucoup plus que la question constitutionnelle. L'Angleterre traverse une crise commerciale incontestable. Le gouvernement essaie de le nier, mais faiblement. Elle est inondée de produits étrangers à bon marché, spécialement de produits allemands, car je constate que dans les journaux il est peu question de la concurrence française. Au contraire, l'Allemagne

est en ce moment pour l'Angleterre l'objet d'une véritable *phobie*, tant au point de vue commercial qu'au point de vue militaire. C'est contre la concurrence allemande et aussi contre la concurrence américaine que serait dirigée le *Tariff Reform* devenu, depuis que M. Chamberlain a soulevé la question, il y a sept ans, le principal cheval de bataille des conservateurs. Ils soutiennent que, en relevant les tarifs, ils viendraient en aide à l'industrie nationale, feraient hausser les salaires et diminueraient le nombre des *unemployed*, des *sans-travail* dont l'effectif va croissant, ce qui cause une préoccupation générale. Aussi toute leur campagne est-elle dirigée contre le *Free Trade*, campagne de brochures et campagne d'affiches. La *Liberal Unionist Federation*, association qui a été fondée par M. Chamberlain pour soutenir le *Tariff Reform*, m'a envoyé un ballot de ces affiches. Elles sont des plus curieuses. Quelques-unes ont un caractère mélodramatique. Ainsi, l'une d'entre elles représente un intérieur d'ouvriers. Le mari est assis dans un coin, l'air désespéré, ses instrumens de travail par terre à côté de lui; la femme, en haillons, donne le sein à un bébé, une jeune fille est à demi nue. Au bas de l'affiche sont écrits ces deux seuls mots : *Free Trade*. D'autres ont un caractère humoristique. Une affiche à deux compartimens représente d'un côté un ouvrier anglais en guenilles, de l'autre un ouvrier allemand, gros et gras, à la face réjouie, et au bas les mots : *Free Trade* d'un côté, *Protection* de l'autre. Une troisième représente deux miches de pain d'égale dimension, avec le prix de chacune en Allemagne et en Angleterre. La miche de pain anglaise est plus chère que la miche de pain allemande et encore au bas : *Free Trade* et *Protection*. Une quatrième est intitulée : *Workhouse or Workshop*. D'un côté, un ouvrier sonne à la porte du *Workhouse*, de l'autre un ouvrier travaille joyeusement sur un petit établi. Et toujours : *Free Trade* et *Protection*. C'est contre le *Free Trade* que la campagne la plus ardente est dirigée. Cobden et Bright doivent en tressaillir dans leur tombe.

Le *Free Trade* est-il en réalité responsable de tant de méfaits? Je l'ignore absolument. Il est déjà si difficile, au moins pour un demi-ignorant comme moi, de se faire une opinion sur les questions économiques concernant son propre pays, que je n'ai pas la prétention de m'en faire une sur les questions économiques anglaises. Mais je suis frappé de ce qu'a d'habile la

réponse des Libéraux. « Vous allez, disent-ils, mettre des droits sur le blé, la viande, le beurre venant de l'étranger. Vous ferez hausser le prix de la nourriture populaire. Vous prétendez que la hausse des salaires compensera et dépassera cette hausse. Qu'en savez-vous? Ce sont des espérances. La hausse du coût de la vie sera une réalité. » Aussi appellent-ils les Unionistes : *The food taxers*. C'est l'éternelle discussion entre protectionnistes et libre-échangistes à laquelle nous avons assisté en France, il y a quelques années, lorsque a été établi le droit protecteur sur les blés, et je m'étonne que l'exemple de la France où ces droits ont valu à l'agriculture une incontestable prospérité, sans que le prix du pain ait sensiblement augmenté, ne soit pas invoqué en réponse par les protectionnistes. Mais ceux-ci ne parlent que de l'Allemagne ou des États-Unis, pays de protection économique et de gros salaires, et ils espèrent apaiser par ces deux exemples l'appréhension que la hausse des denrées nécessaires à la vie fait naître chez les ouvriers. Ils comptent aussi beaucoup sur l'argument qu'ils résument en une phrase concise : *Tax the foreigner*, argument qui a toujours prise sur les masses dont l'esprit simpliste ne soupçonne même pas la question compliquée de l'incidence de l'impôt. Aussi le *Tariff Reform* est-il beaucoup plus populaire que je ne croyais en arrivant. Loin d'être une difficulté, c'est pour les Unionistes plutôt une force. Ils se défendent, en promettant une hausse des salaires, contre leurs adversaires radicaux et socialistes qui les accusent de vouloir ramener la classe ouvrière à la misère à laquelle elle était réduite avant que le grand Robert Peel n'eût pris courageusement son parti de rompre avec une partie de ses amis politiques et ne se fût rangé du côté de l'*anti-corn law league*. Qui l'emportera? Bien habile qui le dirait, car cette question économique se complique dans une certaine mesure d'une question patriotique et militaire. Dans le projet de *Tariff Reform*, une préférence serait accordée aux produits des colonies et on compte que les colonies répondraient à cette préférence en contribuant à la défense navale de l'Angleterre. Et c'est ainsi que la question du *Tariff Reform* se trouve liée à celle de la *Naval defence*.

C'est dans cette question de la défense navale qu'apparait surtout la *phobie* germanique. Les Libéraux, M. Asquith et M. Lloyd George en particulier, reprochent avec violence à

M. Balfour d'avoir, dans un de ses discours, envisagé comme probable l'hypothèse d'une guerre avec l'Allemagne. Peut-être en effet la forme que M. Balfour a donnée à sa pensée n'a-t-elle pas été très heureuse, et peut-être aurait-il été plus digne d'un chef de parti comme lui d'envisager en face cette éventualité tout en disant qu'il ne la souhaitait pas, que de rapporter, comme il l'a fait, des conversations plus ou moins authentiques de diplomates secondaires; mais il est certain que cette préoccupation est dans tous les esprits. Les Unionistes reprochent au gouvernement libéral de n'avoir pas pris des précautions suffisantes pour assurer à l'Angleterre l'empire de la mer, et pour maintenir sa supériorité. Ils lui reprochent de s'être laissé devancer par l'Allemagne dans la rapidité des constructions navales. Le grand principe : *Two to one* serait compromis, et l'Angleterre ne serait plus en état de tenir tête à elle seule à deux puissances navales réunies. Le gouvernement répond par des chiffres, auxquels les Unionistes opposent d'autres chiffres. La Ligue de défense maritime intervient en faveur des Unionistes. Lord Charles Beresford, dont l'autorité et la popularité sont très grandes, répond au premier lord de l'Amirauté, M. Mc Kenna. Je n'ai pas la prétention de dire de quel côté est la vérité des chiffres, mais l'instinct populaire ne s'y trompe pas. Il sait que, dans le passé, les Tories ont toujours été plus préoccupés des questions militaires, qu'ils ont toujours eu moins peur de la guerre que les Whigs, partant, qu'ils s'y sont toujours préparés davantage, et comme les déplorables théories pacifistes et anti-militaristes ne paraissent avoir fait aucun progrès en Angleterre, c'est là un atout sérieux dans le jeu des Unionistes.

Enfin, il y a la question du *Home rule*. Voici environ vingt-cinq ans, Gladstone avait demandé au pays de lui donner une majorité qui lui permît de gouverner sans les Irlandais, et comme le pays ne la lui donna pas, il tenta d'imposer à l'Angleterre le *Home rule* dont elle ne voulut pas. C'est ainsi que cet orateur incomparable et ce grand financier, qui fut un si maladroit homme d'État, a dissous l'ancien parti whig, une des gloires de l'Angleterre, et créé contre lui le parti unioniste qui a gouverné si longtemps. L'ancien parti whig, qu'on appelle aujourd'hui le parti libéral, car le vocabulaire politique anglais a changé, ne se compose pas seulement de libéraux ; il comprend aussi des radicaux, représentés dans le Cabinet par M. Lloyd

George, et des socialistes modérés représentés par M. John Burns. Les Anglais ont aussi leur bloc, et ce bloc a ses difficultés pour gouverner. Ses adversaires prétendent que les libéraux sont prisonniers des radicaux, et que les radicaux sont prisonniers des socialistes. Il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai, si les choses se passent comme en France. Mais en France nous n'avons pas un groupe anti-patriotique et anti-national ou, du moins, il n'est pas encore, Dieu merci, représenté à la Chambre. En Angleterre, il y a le groupe irlandais, et, pour avoir dans la future Chambre une majorité assurée, le bloc anglais en a besoin. Il lui faut donc payer son concours au prix du *Home rule*.

Dans le grand discours par lequel il a inauguré à Albert Hall la campagne électorale, M. Asquith a promis le *Home rule*, bien entendu avec des restrictions qui sauvegarderaient la souveraineté du Parlement impérial. Mais les Irlandais lui tiennent la dragée haute, et M. John Redmond, le chef des Irlandais, vient de lui signifier, dans un discours assez insolent, qu'il ne voulait pas entendre parler de ces restrictions. Si les Libéraux reviennent au pouvoir, il leur sera bien difficile de ne pas accorder le *Home rule* à l'Irlande, et la réalisation des promesses qu'ils ont faites pourra leur créer de singulières difficultés, car les Irlandais n'accepteront pas un *Home rule* restreint et limité. Aussi, les Unionistes jouent-ils, et c'est leur droit, de cette difficulté contre les Libéraux. Une de leurs nombreuses affiches représente M. Winston Churchill habillé en petit décrotteur. Il est à genoux devant un ouvrier sur le chapeau duquel est écrit le mot « socialisme, » et cire ses souliers. Debout, à côté, se tient John Redmond avec un gros bâton à la main, l'air mécontent, et Churchill lui dit : « Attendez un moment, John, ce sera votre tour tout à l'heure. » La polémique ne prend pas seulement cette forme humoristique, Lord Saville a publiquement accusé M. Lloyd George d'avoir, au moment de la guerre contre les Boers, applaudi, en pleine Chambre des Communes, l'annonce des défaites anglaises. M. Lloyd George a nié le fait dans une lettre publique. Mais lord Saville a répondu, dans une lettre poliment ironique, que l'erreur où il était tombé était excusable, car, pendant la guerre, son contradicteur siégeait au milieu des Irlandais qui applaudissaient. Dans leurs *meetings*, les Unionistes tirent parti de cette question du *Home rule* et c'est assurément un atout dans leur jeu.

Mais les Libéraux ont un atout également dans une dernière question : la question de la terre. J'ai parlé de cette chanson que j'ai entendu chanter dans les *meetings* radicaux et dont le refrain est : « C'est la terre, la terre, la terre qu'il nous faut. » Le paysan anglais veut la terre, ou plutôt l'ouvrier agricole, car il n'y a pas en Angleterre, à proprement parler, de paysans comme en France. D'après une statistique anglaise, quatre-vingt-quatre pour cent du sol cultivé appartiendrait à 38 000 propriétaires, et de ces quatre-vingt-quatre pour cent, le sixième serait détenu par quatre cents familles, tous des Lords. Aussi un journal conservateur, le *Evening Standard*, déplore-t-il, dans un article très bien fait, qu'il n'y ait en Angleterre que 30 000 paysans propriétaires et il compare ce chiffre avec regret au million de propriétaires Allemands, aux cinq millions de propriétaires Français. Les conservateurs à esprit un peu large, avec lesquels j'ai causé, conviennent qu'il y a certains abus de la propriété foncière, abus de parcs, de *pleasure grounds*, de terrains consacrés à la chasse. La transformation en prairies de terres qui étaient autrefois en blé a diminué la main-d'œuvre agricole et augmenté la misère, qui est grande dans les campagnes. Enfin, la loi minière anglaise ne distingue pas, comme la nôtre, la propriété du fonds de celle du tréfonds. C'est le propriétaire de la surface qui est propriétaire du tréfonds. Il peut à son gré l'exploiter ou ne pas l'exploiter, et si la plupart le font pour augmenter leurs revenus, car la terre rapporte peu, cependant il peut dépendre d'un grand seigneur opulent ou entêté, qui ne voudrait pas diminuer son immense parc, de laisser improductives des richesses considérables.

Toutes ces questions préoccupent les conservateurs avisés. C'est ainsi que, dans une lettre, publiée évidemment à dessein, M. Balfour a indiqué un plan assez compliqué, et que je n'ai pas très bien compris, mais qui ne s'appliquait qu'à l'Écosse. Il s'agissait de *décongestionner* les régions trop peuplées, du moins par rapport à la population qu'elles pouvaient nourrir, et de peupler d'autres régions désertes. Il s'agissait aussi de faciliter par un système de prêts l'achat de la terre, comme en Irlande. Cette question de la terre n'a pas été traitée dans les *meetings* urbains auxquels j'ai assisté, mais je ne serais pas étonné qu'elle jouât son rôle dans les élections rurales, et certainement il y a, comme on dit vulgairement, quelque chose à faire.

L'Angleterre ne serait plus l'Angleterre si la question religieuse ne jouait pas un rôle dans les élections, car, en ce pays, elle est mêlée à tout. Je dois dire que je ne l'ai pas entendu traiter, directement au moins, dans les *meetings*. Si j'y ai entendu prononcer le nom de Dieu, c'est pour le prier de détourner de l'Angleterre telle ou telle calamité, la calamité unioniste, disent les uns, la calamité libérale, disent les autres. Mais la question est soulevée fréquemment dans les journaux à propos de l'*Education Bill*. La question scolaire est si compliquée en Angleterre que je n'essaierai pas de la résumer dans ces brèves notes, et d'ailleurs, je ne la connais qu'imparfaitement. En gros, je sais seulement ceci.

Les conservateurs veulent maintenir l'enseignement religieux dans les écoles publiques, et c'est le principe qu'a fait triompher l'*Education Bill* du dernier gouvernement unioniste, l'enseignement anglican bien entendu, ce qui ne les a pas empêchés de décider, fort libéralement, que des subventions pourraient être accordées aux écoles libres, y compris les écoles catholiques, où un enseignement religieux différent serait donné. Les Libéraux au contraire voudraient *séculariser*, c'est le mot dont ils se servent, les écoles publiques. Ils avaient même fait passer un bill en ce sens à la Chambre des Communes, et c'est un des bills qu'ils reprochent à la Chambre des Lords d'avoir rejetés. Comme dans aucun de leurs *meetings*, au moins à ma connaissance, ils n'ont reparlé de ce bill, j'en conclus qu'ils ne le tiennent pas pour très populaire. Mais s'ils reviennent au pouvoir, la question reviendra avec eux; il est naturel que ceux qui ont avant tout à cœur les choses religieuses s'en préoccupent à l'avance et que la question soit soulevée par eux dans les journaux.

Comment, au point de vue religieux, se répartiront les votes? Il est hors de doute que tout ce qui tient, de près ou de loin, à l'Église anglicane, votera contre le gouvernement. Lors de la discussion dans la Chambre des Lords, quelques Lords spirituels ont bien conseillé aux Lords de voter le budget, où ils ont pu trouver certaines choses justes. Mais aucun ne désire voir revenir un gouvernement qui séculariserait l'enseignement dans les écoles publiques et réformerait brutalement la Chambre des Lords dont ils seraient peut-être exclus. L'évêque d'Hereford seul, autant que je puis savoir, a, ces jours derniers, conseillé à ses ouailles de voter pour les Libéraux. Tous les autres évêques

ou archevêques qui ont publié des mandemens ont, en termes mesurés, conseillé de voter en faveur des candidats qui s'engageraient à maintenir l'enseignement religieux. Les Unionistes peuvent compter sur l'unanimité des voix anglicanes.

Comment voteront les non-conformistes, c'est-à-dire ceux qui, — et le nombre en est grand, — se sont séparés de l'Église établie et appartiennent à différentes sectes religieuses ? Ils semblent divisés. Tous les jours apparaissent dans les journaux des manifestes contradictoires, émanant de telle ou telle société religieuse. Les uns déclarent qu'ils voteront pour les Unionistes parce que ceux-ci maintiendraient l'enseignement religieux dans toutes les écoles, anglicanes ou non ; les autres déclarent au contraire qu'ils voteront contre les Lords, les uns par hostilité contre l'Église Anglicane, les autres parce que les Lords ont rejeté le *Licensing Bill* qui aurait refréné les progrès de l'alcoolisme. De quel côté sont les gros bataillons ? Il n'y a guère de doute qu'ils ne soient du côté libéral.

Enfin, comment voteront les catholiques? J'aurais beaucoup aimé m'entretenir de la situation des catholiques en Angleterre avec Mgr Bourne, l'archevêque de Westminster ; malheureusement, il restera absent de Londres jusqu'au 18, et je soupçonne cette absence d'être un peu diplomatique. Mais, avant de partir, il a parlé, ainsi que ses collègues de l'épiscopat catholique, et parlé avec beaucoup de sagesse et de mesure. Ils ont demandé aux catholiques de n'accorder leurs voix qu'à des candidats qui s'engageraient à maintenir les subventions actuellement accordées aux écoles catholiques. C'est une manière indirecte de les encourager à voter pour les candidats unionistes. Mais tous les catholiques suivront-ils ce conseil ? Les catholiques Anglais, oui, mais pas, en tout cas, les Irlandais d'Irlande chez qui l'emporte avant tout la passion d'obtenir le *Home rule*. Quant aux Irlandais, assez nombreux, établis en Angleterre, le désir de voir passer un candidat libéral partisan du *Home rule* l'emportera-t-il sur la crainte de voir succomber leurs écoles privées de subventions? C'est très probable, mais c'est une inconnue.

Enfin, comment voteront les Juifs, peu nombreux assurément, mais dont l'appoint peut peser d'un certain poids? Lord Rothschild s'est ouvertement prononcé en faveur des Unionistes. M. Lloyd George a été accusé d'avoir attaqué les Juifs dans je ne sais quelle circonstance. Il s'en est vivement défendu, et, dans

une lettre rendue publique, il a fait un grand éloge de leur race. Des lettres courtoises viennent d'être échangées entre lord Rothschild et lui. De quel côté est la plus grosse partie de ce très petit bataillon? Encore une inconnue.

On voit que les inconnues ne manquent pas, et l'on comprend qu'un pauvre étranger, en Angleterre depuis cinq jours, soit embarrassé de prédire quand les Anglais de sens rassis vous disent qu'ils ne savent que penser. Aussi m'en abstiendrai-je.

Ces questions si diverses commencent à surexciter les passions. Les esprits s'échauffent. Il y a eu des coups échangés, des œufs pourris jetés dans certaines réunions; mais cela est sans importance, les *meetings* populaires anglais ayant toujours été un peu grossiers. Ce qui est plus grave, c'est que le ton des polémiques entre hommes politiques appartenant parfois au même monde et au même milieu est beaucoup moins courtois qu'il n'est habituellement, m'assure-t-on. De regrettables attaques personnelles se sont produites; beaucoup de Lords ont été pris à partie dans leur vie privée. On a, dans une réunion libérale, parlé avec dureté de M. Chamberlain, disant qu'il était incapable même de comprendre et de signer les lettres qui paraissaient sous son nom. Son fils Austen a répondu en parlant de *mensonge*. Les familles sont divisées entre elles; les conversations dans les châteaux ou les dîners en ville deviennent difficiles. Il est temps que cela finisse, et il y en a encore pour la semaine et même au delà, car si les premières élections ont lieu le 15, les autres s'échelonneront pendant la durée du mois.

Officiellement, le Parlement n'a été dissous que cet après-midi par une proclamation du Roi, « qui a jugé convenable (*fit*) de le faire et qui a plaisir à convoquer un nouveau Parlement pour s'entourer des avis des représentans de la nation. » Je ne sais pas si la dissolution de l'ancien Parlement et la convocation du nouveau ont causé tant de plaisir au Roi, mais c'est la formule officielle. Cependant, nul n'a le droit de dire qu'il penche d'un côté ou d'un autre. Son attitude est d'une correction parfaite. Unionistes et Libéraux sont d'accord pour lui rendre cet hommage. Des libéraux, inclinant fort vers le radicalisme, m'ont dit que toute trace de sentimens républicains avait disparu en Angleterre depuis la mort de Bradlaugh, et que jamais le sentiment monarchique n'y avait été plus fort. La personne du Roi y est pour beaucoup.

Les élections commenceront donc le samedi 15. Quelques députés non contestés seront même renommés dès le 14. Soixante-seize députés seront nommés ce jour-là, dont douze à Londres. Mais, comme ce sont les *Returning officers*, qui ont la charge de convoquer les électeurs, et comme une grande latitude leur est laissée jusqu'à une certaine date, les élections se succéderont dans tout le royaume, de jour en jour, jusqu'au 28 janvier. Il y en a donc pour quinze jours encore d'agitation et de *meetings*. Par décision de la Chambre des Communes, décision usuelle du reste, aucun Lord n'a le droit de prendre la parole pendant la période électorale dans une réunion. Attaqués avec violence, comme ils le sont, et le seront encore, ils ne pourront plus se défendre. Je ne trouve pas cela *fair play*. Mais les Libéraux allèguent que ce sont eux qui ont provoqué et qui ont *tiré les premiers*. N'empêche, cela me paraît un peu abusif et je me demande si les Lords auront la constance de rester fidèles à cet usage. Il est vrai que leurs femmes parlent à leur place. Lady S... a présidé une grande réunion au lieu de son mari. Quand les femmes s'y mettent...

Birmingham, mardi 11 janvier.

« Quand Birmingham conduit, l'Angleterre suit, » a écrit, voici déjà quelques jours, le vieux Joë que, malgré son état de santé, les affiches continuent de représenter avec son perpétuel monocle vissé dans l'œil et une fleur à la boutonnière. C'est pourquoi j'ai été hier à Birmingham. Birmingham est en effet le fief électoral de M. Chamberlain; c'est là qu'il y a sept ans, il a prononcé son premier discours en faveur du *Tariff Reform*. « Il faut sept ans pour qu'une idée juste fasse son chemin à travers les esprits anglais, » a dit autrefois Bright. Aussi les partisans du *Tariff Reform* aiment-ils à se rappeler cette parole qu'ils considèrent comme prophétique. Ce n'est pas malheureusement pour entendre M. Chamberlain lui-même que je vais à Birmingham, ni même son fils, qui y a prononcé samedi un très vigoureux discours. J'avais été invité, de la façon la plus aimable, à y assister, mais je n'ai pas pu, étant encore à Brighton. J'y vais au contraire pour entendre M. Winston Churchill.

M. Winston Churchill est, dans le Cabinet, ce que nous appellerions Ministre du Commerce. Il y a, de sa part, une cer-

taine audace à venir planter ainsi le drapeau du *Free Trade* dans une ville complètement acquise aux principes de la protection. Tous les sept députés de Birmingham sont en effet Unionistes. Mais quatre sièges leur sont cependant disputés par des Libéraux, et, bien que tout le monde soit d'accord que ces derniers n'ont aucune chance, cependant M. Winston Churchill, qui était avant-hier en Écosse, où il se présente, — hier il jouait au *golf*, — qui sera demain je ne sais où, toujours parlant, a cru de son devoir de venir les soutenir. Il a compté sans doute que cette audace même produirait quelque effet. Le *pluck* n'est pas ce qui fait défaut au descendant de Marlborough qui volontiers « s'en va-t-en guerre, » au fils de lord Randolph et de la belle et célèbre lady Randolph, aujourd'hui Mrs Cornwallis West. En sera-t-il récompensé? L'événement le dira.

Je débarque donc à Birmingham. Je ne sais si c'est parce que l'annonce du meeting où M. Winston Churchill doit prendre la parole a attiré beaucoup de monde, mais l'hôtel qu'on m'avait indiqué est plein, et je suis obligé de me loger en face. A peine débarqué, je reçois une très aimable invitation à dîner. Je m'y rends avec empressement, et j'ai le plaisir de dîner non seulement avec Mr Winston Churchill, mais avec sa femme qui l'accompagne partout, sa belle-mère, venue tout exprès et son beau-frère, un jeune officier de marine, « qui est conservateur, me dit en riant Mrs Winston Churchill et qui va peut-être poser des questions embarrassantes à mon mari. » On me dit que le candidat unioniste est un cousin germain de Mrs Churchill et, en sortant pour nous rendre au *meeting*, nous le rencontrons dans l'escalier.

La réunion a lieu assez loin; nous nous y rendons en *moto car*. A peine suis-je arrivé qu'on me conduit dans la salle où la réunion doit avoir lieu. On m'a ménagé, avec beaucoup de bonne grâce, un petit coin sur la plate-forme déjà bondée de monde, où je serai placé de façon à voir à la fois l'auditoire et la figure de l'orateur dont les assistans de la plate-forme ne voient au contraire que le dos. Mon entrée par un petit couloir donne lieu à une singulière méprise qui, heureusement, ne dure qu'un instant. On me prend pour M. Winston Churchill. L'orgue joue, on commence à applaudir. Heureusement l'agent qui me conduit fait un signe de la main qui arrête l'orgue, sans quoi j'aurais fait une assez sotte figure. Je regarde la salle. Nous sommes

dans un bâtiment qui appartient aux Quakers, *The Friend's Institute*. Sur les murailles sont peints, en lettres d'or, des versets tirés des Psaumes, de Jérémie, d'Ézéchiel. Mais elles sont momentanément décorées ou plutôt déshonorées par des affiches, toutes dirigées contre les Lords. Une immense caricature représente un vieux Lord, avec un manteau rouge, une couronne de pair sur la tête, et qui déchire une grande feuille de papier. Cette feuille de papier, c'est la Constitution. D'autres affiches sont plus directement encore tournées contre eux. « Les Lords contre le peuple. » « Les Lords veulent taxer la nourriture du pauvre. » C'est contre les Lords évidemment que la réunion va être dirigée. La salle est bondée. Les galeries supérieures sont remplies également. Il y a du monde debout dans les couloirs. L'auditoire me semble surtout composé d'ouvriers aisés, de petits bourgeois. Pas de femmes : on a peur des suffragettes.

Enfin M. Winston Churchill arrive. A son entrée, qui a lieu aux sons de l'orgue, il est salué par des acclamations enthousiastes; chapeaux levés en l'air, mouchoirs agités; je me crois encore à Bath ou à Brighton, mais l'ensemble de ces acclamations, dans une ville où la majorité appartient assurément aux Unionistes me montre que la réunion est aussi une réunion *truquée*. M. Winston Churchill s'assoit, ayant à ses côtés sa femme; après vient sa belle-mère, puis son beau-frère. A la prochaine réunion, unioniste ou libérale, je m'attends à voir aussi les enfans avec leur bonne. Le *chairman* prononce un petit discours, très court, où il remercie Mrs Winston Churchill de sa présence et de l'appui qu'elle prête à son mari dans la campagne électorale. On applaudit, et Mrs Winston Churchill, un peu pâle, salue avec grâce. Puis M. Winston Churchill se lève. Nouvelle tempête d'applaudissemens, et l'assistance entonne l'air : « *He's a jolly good fellow*, » et l'orateur commence.

Quelques minutes d'attention suffisent pour me convaincre que lui aussi est orateur. La voix est claire et sonore, malgré un léger embarras de prononciation, le geste fréquent, ample et expressif, « le geste qui achève la parole, » disait Lacordaire. Tantôt, par une habitude assez fréquente évidemment chez les orateurs anglais, car je l'ai remarqué plusieurs fois, il prend à deux mains, dans les momens familiers, les revers de sa redingote. Tantôt, quand il développe le programme du futur gouvernement libéral, il étend la main en avant, comme s'il

voulait percer l'avenir. Tantôt il fait un geste du pied pour marquer le mépris avec lequel il repousse certaines assertions. Sa physionomie est intéressante à observer dans ses transformations rapides. L'expression sarcastique est celle qui domine, mais parfois cette physionomie s'émeut et les larmes semblent un instant sur le point de lui venir aux yeux quand il évoque le souvenir de son père, en s'appuyant de cet exemple, tout en reconnaissant loyalement que celui-ci était resté Unioniste. Je ne puis m'empêcher d'établir, dans ma pensée, une comparaison entre lui et lord Curzon, que j'ai entendu il y a quelques jours. Lord Curzon a, dans sa parole, plus de charme et d'élégance; M. Winston Churchill a plus de chaleur et de force. L'un est fait pour parler dans la Chambre des Lords, l'autre dans la Chambre des Communes, et chacun y est bien à sa place. M. Winston Churchill a la parole plus distinguée que celle de M. Asquith. On sent qu'il n'appartient pas au même milieu. C'est un grand seigneur qui s'est fait quelque peu tribun, et c'est évidemment à lui que lord Curzon pensait lorsqu'il a fait allusion à Caïus Gracchus. Pour convaincre une assemblée, j'aurais plus de confiance en lord Curzon, mais pour soulever les masses en M. Winston Churchill. Quant à son discours, il le dirige presque tout entier contre la Chambre des Lords, qu'il accuse d'avoir violé la Constitution. A ses yeux, les libertés anglaises sont mises en péril par eux. A ce moment, on entend dans la galerie supérieure une vocifération aiguë. C'est une suffragette qui manifeste. Aussitôt elle est empoignée (je ne puis pas me servir d'un autre mot), précipitée du haut des gradins, et mise assez rudement à la porte par les policemen. Je vois à ce moment passer un nuage sur la figure de Mrs Winston Churchill.

L'orateur, un instant interrompu, reprend. Il met à profit, habilement, un mot assez malheureux peut-être de lord Lansdowne qui, voulant défendre la Chambre des Lords contre le reproche d'obstruction systématique, a dit, après avoir énuméré un certain nombre de bills adoptés par la Chambre des Communes: « *We have allowed these bills to pass*. Nous avons permis à ces bills de passer. » Et il voit, dans cette expression dédaigneuse, un outrage insupportable. Aussi s'élève-t-il avec force contre le principe d'une Chambre héréditaire, sans se prononcer cependant contre le principe d'une seconde Chambre, mais sans dire comment cette seconde Chambre devrait être composée. Il y

a quelque chose d'un peu étrange à entendre critiquer le principe de l'hérédité par ce représentant d'une grande race qui, malgré son rare et incontestable mérite, ne serait peut-être pas arrivé si rapidement à la haute situation qu'il occupe, — il a trente-trois ans, — s'il n'avait bénéficié de ce principe, au moins à ses débuts. Son discours, assez sarcastique, contient aussi quelques personnalités, mais sans dépasser la limite de la bonne compagnie. M. Winston Churchill termine par une péroraison éloquente où il fait appel aux souvenirs de Birmingham dans le passé. Il rappelle la part que ses habitans ont prise à la grande réforme électorale de 1832, et une manifestation monstre qu'ils avaient organisée dans une plaine voisine de la ville, et qui, par sa solennité, contribua assurément à imposer le Bill de réforme aux Lords. Il les adjure de se montrer fidèles à ces grands souvenirs.

A peine s'est-il assis au milieu des applaudissemens qu'il est obligé de se relever. Dans une grande salle, située dans les sous-sols du bâtiment, se tient en effet en ce moment une autre réunion, ce qu'on appelle : *an overflow meeting*, c'est-à-dire une réunion composée de ceux qui n'ont pas pu pénétrer dans la salle d'en haut. Nous nous y rendons, car nous y sommes attendus : nous, c'est-à-dire M. Winston Churchill, sa femme, sa belle-mère... et moi, car je suis invité à les suivre, et je finis par m'imaginer que j'ai l'honneur d'appartenir à la famille Churchill. L'aspect de l'assistance est beaucoup plus populaire. Tout le monde est debout : le chapeau ou plutôt la casquette sur la tête. Pas de plate-forme, ni de place privilégiée ; trois ou quatre chaises sur une estrade en planches, assez grossière, et c'est tout. M. Winston Churchill recommence, en d'autres termes, son réquisitoire d'en haut contre la Chambre des Lords, avec un peu plus d'âpreté peut-être. Chose singulière ! je constate tout de suite (et lui même me confirme plus tard dans cette impression) que cet auditoire démocratique lui est moins entièrement favorable que celui des bourgeois d'en haut. Il n'y a guère que la moitié ou tout au plus les deux tiers qui manifestent pour lui. Les autres l'écoutent en silence, mais sans se livrer à des manifestations grossières comme les radicaux de Brixton contre le duc de Norfolk. Après avoir parlé plus d'une heure en haut, il parle encore près de trois quarts d'heure en bas, sans que sa voix ou son geste faiblissent un instant. C'est un vrai tempérament

d'orateur et il est au reste connu pour cela. Puis nous remontons, car la réunion a continué de se tenir en haut, et le candidat libéral a parlé. Le *meeting* tirait cependant à sa fin. Une résolution en l'honneur de M. Winston Churchill est votée à l'unanimité, moins une voix, ou plutôt moins deux mains levées presque en riant. Et le meeting se disperse, après avoir entendu le *God save the king* que l'orgue accompagne et que tout ce monde radical chante à pleine voix. L'avouerai-je? oui, pourquoi ne l'avouerais-je pas? Je n'entends jamais ce chant sans émotion et sans regrets, surtout s'il est vrai, comme je l'ai lu quelque part, que ce chant vienne de France où il aurait été composé. Je voudrais, à tous les points de vue, que nous l'eussions gardé.

Je suis très aimablement retenu à souper. Le souper fini, j'ai une assez longue et très intéressante conversation avec M. Winston Churchill. Je ne me crois pas plus le droit de répéter ce qu'il m'a dit que ce que m'a dit lord Curzon. J'ai l'impression d'un esprit très ouvert, hardi, audacieux même. « Il faut, s'est-il écrié dans son discours, aller toujours de l'avant; ne reculer jamais. » Je comprends que lord Curzon l'ait comparé à Caïus Gracchus. Je ne connais pas assez à fond mon histoire romaine pour savoir si Caïus Gracchus avait aussi une femme charmante.

Sur les cinq principaux orateurs qui tiennent la plate-forme devant le public non seulement anglais, mais continental, j'en ai donc entendu trois, M. Asquith, lord Curzon, M. Winston Churchill. Il y en a deux que je regrette de n'avoir pas eu l'occasion d'entendre : M. Lloyd George et M. Balfour. J'avais une lettre d'introduction pour M. Lloyd George que M. Winston Churchill m'avait très aimablement donnée; malheureusement, dans son ardeur infatigable, il a quitté Londres avant-hier, pour continuer sa campagne de discours et je ne l'ai pas trouvé dans la modeste petite maison de Downing Street où est son appartement particulier. On connaît son genre d'éloquence; elle est réelle, mais familière et triviale jusqu'à la grossièreté. Mignet, à propos de Mirabeau, parlait des « familiarités de la force. » M. Lloyd George a ces familiarités, ce qui ne veut pas tout à fait dire qu'il soit Mirabeau. Par ces violences, il a, m'assure-t-on, enlevé plus de voix aux Libéraux qu'il ne leur en a amené, mais ce sont des Unionistes qui disent cela.

L'autre orateur que je regrette de n'avoir pas entendu, c'est

M. Balfour. Malheureusement il est en Écosse. Ce matin même j'ai lu avec beaucoup d'admiration un grand discours prononcé par lui à Glasgow. Il doit être, pour peu qu'il ait, ce que j'ignore, la voix et le geste, un admirable orateur parlementaire. La composition de ses discours est parfaite, la forme élégante. Ce sont un peu des discours de doctrinaire. C'est peut-être à cause de cela que j'ai un faible pour eux. Dans ce discours, il a très habilement défendu le principe de l'hérédité, et montré combien l'hérédité monarchique était nécessaire au maintien de l'Empire anglais. « Que voulez-vous que cela fasse, s'est-il écrié, à un prince indien qu'Asquith ou Balfour soit au pouvoir? Il ne connaît qu'une seule personne : le Roi. » Mais je dirai de lui, après l'avoir lu, ce que j'ai dit de lord Curzon après l'avoir entendu : A-t-il ce qu'il faut pour entraîner et conduire les masses? Je le voudrais, mais j'en doute un peu.

Jeudi 13 janvier.

J'ai passé hier une soirée un peu dure, mais très intéressante, divisée à peu près en deux parties égales. De six heures et demie à huit heures et demie, j'ai accompagné l'agent d'un candidat radical qui faisait son métier de *canvasser* dans un faubourg de Londres. De neuf heures et demie à minuit, j'ai accompagné un colonel de l'Armée du Salut qui m'a fait assister à une distribution de soupes et m'a mené voir un des principaux établissemens de l'Armée.

Le *canvassing*, en temps d'élection, est quelque chose de tout à fait particulier. Naguère, la femme d'un candidat m'a demandé de lui traduire ce mot en français. Je n'ai pas pu. Le *canvasser* est un agent parfois rétribué, généralement volontaire, qui, dans les villes ou les villages, va de porte en porte, recommander le candidat aux électeurs. Les journaux des deux partis sont remplis d'appels aux *canvassers* de bonne volonté auxquels ils demandent de se faire inscrire au comité de leur circonscription. Les femmes sont les plus ardentes et les meilleures *canvassers*, surtout dans la campagne, et, comme tout le temps des candidats est pris par les *meetings*, ce sont les femmes des candidats qui font les visites pour eux durant la période électorale. Ce n'est cependant pas une femme que je dois accompagner ce soir. Le fils de M. Millet, l'ambassadeur, l'auteur de ces très

intéressantes *Notes anglaises* sur les élections que *le Temps* a publiées durant ce dernier mois, est en relations personnelles avec un des *canvassers* du candidat libéral dans la circonscription de Peckham, un des faubourgs populeux de Londres. La lutte dans cette circonscription est particulièrement ardente. Aux dernières élections générales, elle avait nommé un Libéral. La circonscription étant devenue vacante par la mort de celui-ci, elle a nommé à sa place un Unioniste; c'est donc pour les Libéraux un siège à reconquérir, et ils s'y emploient avec ardeur. Les *canvassers* de bonne volonté sont nombreux. C'est avec l'un d'eux que nous avons rendez-vous à sept heures, au siège du comité libéral de Peckham. André Chevrillon, que la même curiosité a appelé à Londres, est de la partie. C'est une vraie bonne fortune pour moi que de rencontrer ce compagnon de tournée, et de pouvoir échanger avec lui des réflexions sur les choses anglaises qu'il connaît beaucoup mieux que moi, et dont il a si bien parlé. Nous partons de Westminster Bridge et, de tramways en tramways, nous finissons par arriver à Peckham. En cours de route, croisant à chaque instant d'autres tramways, bondés de monde, je suis frappé du mouvement, de l'animation de ces grandes artères des faubourgs de Londres, de l'éclat des lumières dans les boutiques et les marchés en plein vent. Toujours et partout, la vie intense. Les affiches sont beaucoup plus nombreuses ici qu'à Londres. Il y a aussi des boutiques où sont exposés les produits étrangers qui viennent faire concurrence au commerce anglais. Je voudrais y entrer, mais l'heure du rendez-vous nous presse. Nous arrivons au siège du comité libéral dont les murs sont tapissés d'affiches. Les Libéraux jouent moins de l'affiche que les Unionistes, et leurs affiches sont moins frappantes. L'une est cependant de nature à faire impression. Une femme du peuple est représentée en haillons, entourée d'enfans, les mains jointes; elle s'écrie : *Pray dont let them tax their food*, dit-elle. « Je vous en prie, ne laissez pas taxer leur nourriture. » Le bureau est rempli de *canvassers* de bonne volonté; des femmes, des jeunes filles mettent des lettres ou des brochures sous bande. Celui qui nous attend est un tout jeune employé de banque. Il travaille l'après-midi dans la Cité, et il consacre ses soirées au *canvassing*. Nous partons avec lui et, quittant la grande rue, nous nous engageons dans une rue latérale qui lui a été confiée. Il a des fiches sur lesquelles sont inscrits les

noms et les numéros de chaque électeur. La rue est longue, triste, assez déserte, bordée de petites maisons basses à un étage, habitées par un seul ménage, car l'ouvrier anglais ne vit pas comme l'ouvrier français dans un caravansérail. Chacun a son *home* qu'il paie, me dit-on, de cinq à six cents francs. Nous sommes ici dans un quartier ouvrier, plutôt que dans un quartier pauvre. Notre *canvasser* commence sa tournée, et il nous assure que la présence de trois Français qui le suivent ne le gêne nullement et ne portera aucun ombrage. Je ne m'imagine pas un agent électoral français faisant sa tournée flanqué de trois Anglais. Nous sommes en chapeau mou et avons cru bien faire. Lui est en chapeau haut de forme; c'est une politesse pour l'électeur auquel il fait visite. Les fiches qui lui ont été remises ne portent aucune indication quant aux opinions de l'électeur. Le but de ses visites est précisément de s'en informer. Nous allons de porte en porte, sans en sauter une, sauf celles des *public houses*. Il est notoire en effet que tous les débitans sont pour les Lords, auxquels ils savent gré d'avoir rejeté le *Licensing Bill*, et ce n'est peut-être pas le plus beau de l'affaire des Lords. Parfois il n'est pas besoin de demander à l'électeur pour qui il est. Le nom du candidat pour lequel sont ses préférences est imprimé sur une étroite bande de papier, rouge si c'est l'Unioniste, bleu si c'est le Libéral et collée à sa fenêtre ou sur sa porte. Notre *canvasser*, qui porte lui-même une rosette bleue à sa boutonnière, ne s'arrête presque pas chez les électeurs libéraux; mais le nombre de ceux qui s'affichent comme tels ne paraît pas très grand. Il insiste au contraire quand l'électeur répond qu'il est pour le candidat unioniste. Le *canvasser* entame alors, sur le pas de la porte, une discussion en règle avec lui. La discussion prend tout de suite une tournure pratique. Mais il n'est question entre les deux interlocuteurs que du *Tariff Reform*, et nous échangeons, Chevrillon et moi, cette réflexion qu'en France la discussion avec un ouvrier radical ou socialiste prendrait probablement tout de suite une tournure doctrinale et que de grands mots seraient prononcés. Rien de tel ici. L'ouvrier discute d'une façon presque terre à terre, avec des argumens positifs et répond, ma foi! fort bien, aux argumens libre-échangistes du *canvasser*. L'un, qui est charpentier, se plaint de la concurrence des cercueils américains qui arrivent pleins d'allumettes. Un autre dit que cela lui est égal de payer un peu

plus cher sa nourriture s'il a du travail et si ses salaires sont plus élevés. Nous sommes surtout frappés de l'intelligence d'un vieil ouvrier, aux yeux brillans, qui a travaillé en pays étranger, répond du tac au tac aux argumens du *canvasser* et ne se laisse pas démonter un instant. Avec un air de protection il l'appelle : *my boy*. « Celui-là est un *black leg*, nous dit notre guide avec découragement. Il n'y a rien à faire avec lui, il ne fait partie d'aucune *Trade Union*. » De la question constitutionnelle, des libertés de l'Angleterre menacées par la Chambre des Lords, il n'a pas été jusqu'à présent une fois question, je dis pas une fois, et cela montre combien, au moins dans les milieux populaires, la question du *Tariff Reform* prime toutes les autres. Étonnés, nous posons nous-mêmes la question « Que pensez-vous des Lords? » « Je n'ai rien contre les Lords : que ferions-nous sans eux, » répond le charpentier. « Et les autres, qu'en pensent-ils, » demandons-nous? — « Les autres, ils pensent surtout à eux-mêmes. » — Et, comme nous insistons un peu : « J'aime deux choses, dit ce brave homme, d'abord le Roi, ensuite les Lords. » Notre *canvasser* libéral paraît un peu découragé : voilà une vingtaine de maisons que nous tenons. Il se fait tard, et j'ai donné rendez-vous à neuf heures, à Charing Cross Hotel, au colonel de l'Armée du Salut, qui doit être mon guide. J'abandonne mes deux compagnons qui, mourant de faim, restent dans le quartier pour dîner, et je prends un *bus* qui me mènera tout droit à Charing Cross.

Mon colonel m'attendait ponctuellement à Charing Cross Hotel. C'est une vieille connaissance pour moi, car il y a trois ans, nous avons déjà fait ensemble une tournée dans Londres dont j'ai rendu compte dans un journal. Je me repose un quart d'heure au bar, en prenant deux sandwiches et un verre de bière, et pendant ce temps-là, mon guide m'explique ce que nous allons faire. Je lui dis qui ce qui m'intéresse ce sont les *sans-travail*. Il sait que je voudrais en voir le plus grand nombre possible. Aussi, me propose-t-il de me mener d'abord aux environs de Drury-Lane voir ce qu'on appelle *the King's tent*, c'est-à-dire une tente où l'on reçoit un certain nombre de *sans-travail*. Puis nous descendrons sur les quais de la Tamise où se rassemblent les *sans-travail* dont l'Armée du Salut prend soin; nous irons les voir manger la soupe et se coucher. Ainsi soit fait. Nous partons.

Nous suivons le *Strand* assez longtemps. Boutiques brillamment éclairées, cinématographes, *public houses*. Au milieu de cet air de luxe et de fête, je remarque, suivant le même trottoir que nous, ne demandant pas l'aumône, ni autre chose, deux femmes jeunes encore, présentant le dernier degré de la misère, de la saleté et de l'abjection. Le jupon de l'une d'elles paraît fait d'une sorte de toile qui aurait servi à envelopper du charbon. Je doute que deux femmes ainsi mises se promenassent sur le trottoir des boulevards ou de la rue de la Paix sans exciter la compassion publique. Ici, personne n'y fait attention, sauf mon compagnon et moi, et cette indifférence même produit une impression assez pénible. Nous quittons le *Strand* pour aller visiter *the King's tent*. En effet, sous une tente, un certain nombre de malheureux scient des planches ou des pavés de bois pour en faire des petits fagots d'allumage. C'est un atelier d'assistance par le travail, beaucoup moins bien installé que les nôtres. Puis nous descendons une rue en pente, et enfin un escalier qui nous conduit sur ce qu'on appelle l'*embankment*. Là ont commencé à se rassembler les malheureux qui sont sans travail et qu'attire la perspective d'une bonne soupe et d'une nuit passée au chaud. Leur file, déjà très longue, s'allonge de plus en plus; ce n'est qu'à onze heures que les hommes de l'Armée du Salut doivent ariver. J'examine d'aussi près que je peux ces malheureux, évitant cependant tout ce qui aurait un air de curiosité blessante. Ils sont tous plus ou moins en guenilles, l'air abattu et misérable; il y a plus de jeunes gens et d'hommes dans la force de l'âge que de très vieux. J'imagine que les très vieux prennent leur parti de s'abandonner au *Workhouse*. Ceux-ci luttent encore pour vivre librement, et ils préfèrent la nuit qu'ils vont passer sous un des toits de l'Armée du Salut à l'hospitalité du *Casual ward* du *Workhouse*, qui les abriterait une nuit seulement et leur ferait payer cette hospitalité au prix d'un travail assez dur. Leur aspect est misérable. Quelques-uns fument cependant. Il souffle un vent très froid dont je ne laisse pas que de souffrir, mais je suis un peu honteux, vis-à-vis de ces pauvres diables, de mon manteau de fourrure. Tout en attendant, mon guide, avec qui je cause, me confirme que le nombre des *sans-travail* va augmentant depuis plusieurs années. Il y a, me dit-il, en Angleterre, à l'heure actuelle, plus de 60 000 vagabonds qui n'ont ni feu, ni lieu, ni travail. Dans ses seuls asiles, l'Armée

du Salut vient en aide à plus de 20000. A ma demande s'il n'y a pas, dans cette triste foule que j'ai sous les yeux, un certain nombre de paresseux qui ne tiennent pas à travailler, mon colonel répond que c'est une petite minorité et que le plus grand nombre pourrait être relevé par le travail agricole, puis par l'envoi aux colonies, suivant un procédé qu'il m'explique. Pendant que nous devisons ainsi par le froid, la longue file de ces malheureux s'ébranle. Les officiers de l'Armée du Salut sont arrivés, et la distribution des *tickets* a commencé. Ces *tickets* leur donnent le droit de se présenter dans l'un quelconque des nombreux asiles que l'Armée du Salut possède dans Londres. Ils y recevront une soupe, un morceau de pain et ils pourront y passer la nuit. Nous allons savoir, par le nombre des *tickets* distribués, combien ils étaient grelottans sur le quai, en attendant l'heure, bien tardive, où ils pourraient manger quelque chose, et se réchauffer. Seize cents!

La plupart d'entre eux se dirigent au pas de course, sans doute pour se réchauffer, vers un asile voisin, au moins relativement, dont ils paraissent tous connaître le chemin. Nous faisons une partie de la route en tramway, car il est onze heures et demie, et je dois avouer à mon guide que, marchant sans m'arrêter depuis sept heures du soir, je suis rendu de fatigue. Le bâtiment est situé non loin de Westminster Bridge, et de là, en quelques minutes, nous arrivons par une petite rue obscure, à un grand bâtiment où les pauvres diables vont passer la nuit. C'est une ancienne fabrique de billards que l'Armée du Salut a louée. A chaque entrant on remet un bol de soupe et un morceau d'un excellent pain blanc. Ils montent par un escalier étroit et remplissent successivement deux grandes salles garnies de bancs en bois. C'est sur ces bancs ou par terre qu'après avoir mangé, ils vont dormir jusqu'à quatre heures du matin. A cette heure matinale, on est obligé de les renvoyer. Sans cela l'asile serait assimilé à un *Lodging-House* et soumis à une législation spéciale. Je m'assois au milieu d'eux. Je ne crois pas devoir faire comme John Burns qui est venu une fois goûter de leur soupe. Il y aurait là de ma part une affectation. Mais je les regarde avec une compassion infinie. Évidemment, il y a parmi eux des déclassés, des paresseux, mais la grande masse me paraît se composer de vaincus de la vie, d'hommes qui auraient pu, qui auraient voulu mieux faire et qui n'ont pas réussi. J'ai vu bien des misères, mais

je n'ai rien contemplé d'aussi triste que cet amas de déchets humains. Sachant que c'est un sentiment profondément religieux qui rassemble les soldats de l'Armée du Salut et entretient leur zèle, je m'étonne qu'on ne profite pas de cette occasion pour adresser à ces hôtes de passage quelques chrétiennes paroles. Mais on me dit, et je le crois, que ces malheureux sont tellement fatigués de leur journée passée à rôder qu'ils s'endormiraient dès les premières paroles. C'est charité de les laisser le plus tôt possible se livrer au sommeil, endormeur des tristesses et des maux.

A minuit, nous nous en allons. Sur la place de Westminster, entre la magnifique abbaye, abri de tant de gloires anglaises et le non moins magnifique Parlement, théâtre de tant de brillans tournois oratoires, rideau trompeur cachant le spectacle de misère que je viens de voir, je me sépare de mon guide en le remerciant et je serre avec respect la main de cet apôtre d'un christianisme, un peu vague sans doute, mais qui consacre son existence au soulagement de tant de souffrances. A minuit et demi, je suis rentré dans mon confortable hôtel où je goûte, non sans quelque vague malaise de conscience, le plaisir de trouver un souper qui m'attend dans une chambre bien chaude. Mais j'ai conservé de cette soirée une impression douloureuse. La question des *unemployed* s'est montrée à moi sous son aspect le plus triste. A Londres, la vie est intense, mais la souffrance est intense aussi et le contraste entre l'extrême opulence et l'extrême misère y est poussé vraiment trop loin. Si j'envie beaucoup de choses à l'Angleterre, je ne saurais lui envier son état social. A tout prendre, j'aime mieux le nôtre.

Vendredi 14 janvier.

Ayant assisté, il y a quelques jours à Brixton, à un *meeting* unioniste, j'aurais aimé à assister à un *meeting* libéral, voire à un *meeting* radical ou socialiste. J'aurais souhaité surtout entendre M. John Burns, le président socialiste du *Local government board*. Dans la circonscription de Battersea où il est fort combattu, il tient, me dit-on, cinq ou six *meetings* par jour, dont quelques-uns en plein air. C'est à un de ces *meetings* que j'aurais surtout aimé à assister. Mais au siège de la *Liberal Federation* on n'a pu ou voulu me donner aucun renseignement précis. Force m'est donc de renoncer à mon dessein. Je le regrette d'autant plus que M. John Burns est un peu le Millerand du Cabinet libéral.

Ses adversaires politiques eux-mêmes conviennent qu'il a très bien réussi dans son département et regretteraient de ne pas le voir rentrer à la Chambre. Il n'est pas sûr qu'il y revienne.

Faute de *meetings* radicaux et socialistes, je me suis rabattu sur un *meeting* unioniste qui doit se tenir dans le quartier bourgeois d'Holburn. C'est quelque chose comme notre quartier de la Bourse. On m'a prévenu que, l'entrée du *meeting* était libre, il fallait arriver de bonne heure, avant huit heures. Ainsi fais-je, et même, par une petite porte dérobée que m'indique obligeamment un *policeman*, je trouve moyen de m'introduire dans la salle avant le public. La réunion se tient dans une salle d'école dont les murs sont garnis de tableaux instructifs, comme dans les nôtres. Cependant quelques affiches électorales sont suspendues aux murs. Une de ces affiches, déformant tant soit peu le mot célèbre de Nelson, dit : *England hopes every foreigner shall pay his duty*, calembour intraduisible, le mot *duty* voulant dire à la fois devoir et impôt. A huit heures à peine passées, le candidat fait son entrée, accueilli par de chaleureux applaudissemens. Je remarque avec étonnement qu'il porte un gros paquet sous le bras. Je saurai pourquoi tout à l'heure. C'est un M. Remnant, Unioniste, qui occupe le siège depuis longtemps. Aussi, la grande majorité de la réunion lui est-elle favorable. Après quelques mots du *chairman* qui défend le duc de Bedford, fort aimé et respecté, dit-il, à Holborn, contre une accusation injuste, le candidat prend la parole. Il parle sans éloquence, mais avec clarté et vigueur. Son discours roule sur quatre points : la Chambre des Lords, la marine, le *Home rule*, le *Tariff Reform*. On peut imaginer ce qu'il dit. Aussi ne retiendrai-je de ce discours que deux incidens. Il y a au fond de la salle un petit groupe d'adversaires. L'un d'eux interrompt fréquemment. Le candidat s'impatiente et dit que, si l'interrupteur n'est pas content, il n'a qu'à prendre la porte; si d'autres ne s'en chargent pas, il la lui fera prendre lui-même. L'interrupteur continuant, M. Remnant descend délibérément de la plate-forme et d'un pas ferme se dirige vers le fond de la salle. Le *chairman*, dont il me semble que ce serait le devoir d'intervenir, demeure impassible. Toute la salle est debout. On monte sur les chaises et je m'attends à assister à une scène de boxe entre le candidat et un de ses électeurs. Mais je ne vois pas bien ce qui se passe. Au bout de quelques minutes, j'entends des rires, des applaudissemens, et le

candidat revient tranquillement à sa place, soit que l'interrupteur ait pris le parti de s'en aller, soit qu'il ait promis de se taire. Je trouve ce petit épisode très anglais.

Autre incident. M. Lloyd George, dans un de ses plus violens discours a dit qu'en Allemagne, pays de protection, l'ouvrier se nourrissait de pain noir et de viande de cheval. Cette assertion a produit grand effet. Aussi a-t-elle été vivement contredite par les *Tariff reformers*, et d'ardentes discussions se sont engagées. D'abord, les Allemands mangent-ils vraiment du pain noir? Ensuite pourquoi en mangent-ils? Est-ce par pauvreté ou par goût? Le pain noir est-il si mauvais? Est-il vrai que le Roi en mange à son déjeuner du matin? La presse est remplie de cette controverse. Aussi, M. Remnant a-t-il eu l'idée d'apporter un morceau de ce fameux pain noir, et c'est ce que contenait le paquet qu'il avait sous le bras. Il le casse en plusieurs morceaux et offre de les faire circuler, pour montrer que ce pain n'est pas si noir que ça, et il a raison, car ce pain ressemble à notre gros pain de cuisine. Puis d'un autre paquet qu'on lui passe, il tire des morceaux de pain anglais, ceux-là irréprochablement blancs, et il démontre que ce pain, qui en réalité n'est pas meilleur, coûte beaucoup plus cher. Cet argument de choses paraît produire une certaine impression sur l'auditoire déjà convaincu du reste. Aussi la réunion se termine-t-elle par trois acclamations en faveur de M. Remnant, trois grognemens contre M. Lloyd George, et le candidat s'en va pour assister à un *overflow meeting* où il est attendu, ayant soin d'emporter sous son bras un second morceau de pain noir allemand qui doit lui servir à la même démonstration. Je ne crois pas nécessaire pour moi d'y assister une seconde fois, et je rentre à l'hôtel, n'ayant pas assurément perdu ma soirée, mais regrettant de n'avoir pas assisté à un meeting socialiste. J'ai l'idée vague que le secrétaire général de la *Liberal League*, un parfait et très aimable gentleman, pour lequel j'avais une lettre d'introduction, ne se souciait pas beaucoup au fond que j'assistasse à une réunion de ce genre.

Nous sommes arrivés à la veille de la bataille. La campagne électorale touche à son terme, au moins celle des discours. Les grands chefs ont tous parlé et reparlé. Les journaux de ce matin contiennent encore un discours de M. Asquith, et un discours de M. Balfour se répondant l'un à l'autre, sans

parler d'une demi-douzaine d'autres, de MM. Walter Long, Bonar Law, lord Hugh Cecil, et de l'infatigable Winston Churchill, qui a encore parlé à Inverness. Ils contiennent aussi un pathétique appel de Chamberlain, le vieux lutteur paralysé qui doit singulièrement souffrir de ne pouvoir paraître sur les plates-formes et répondre, comme il y a quelques années il n'aurait pas manqué de le faire, à M. Lloyd George et à M. Winston Churchill, avec lesquels il ne serait pas demeuré en reste de sarcasmes, voire d'invectives. Il ne peut pas parler, mais il peut dicter, et cet appel qu'il adresse à ses concitoyens est émouvant : « Je m'adresse à vous comme Anglais, je m'adresse à vous comme patriotes. » Et son appel est en effet inspiré tout entier par le plus ardent patriotisme. On peut discuter tel ou tel point du passé politique de M. Chamberlain : on peut être ou n'être pas partisan du *Tariff Reform;* mais il faut avouer que le vieil homme d'État a une idée singulièrement grande et fière de son pays. C'est aux Impérialistes surtout qu'il s'adresse. « L'Angleterre, dit-il, doit être un Empire ; si elle cessait de l'être, elle ne serait plus l'Angleterre que nous avons aimée. Si nous laissions se distendre les liens que nous avons noués avec ceux de nos enfans qui sont au delà des mers, l'Angleterre verrait décliner peu à peu la haute situation qu'elle occupe depuis tant d'années. Elle tomberait au rang d'une nation de cinquième ordre qui ne vivrait que par la tolérance du monde. Nous pouvons empêcher cela. Nous pouvons l'empêcher par cette fédération que j'ai constamment devant les yeux comme un objet pratique d'aspiration (*a practical object of aspiration*), cette fédération des nations libres qui nous permettra de prolonger d'âges en âges les glorieuses traditions de la race anglaise. » Cet appel où les questions d'intérêt et de protection sont très habilement mêlées aux questions de grandeur et de fierté nationales, qui est répandu aujourd'hui même à des millions d'exemplaires non seulement par la puissante presse de Londres acquise presque tout entière à l'Unionisme, mais par la presse de province, produira-t-il tout l'effet qu'en attend assurément son ardeur, et qu'en espèrent les Unionistes ? On commencera de le savoir demain samedi, et surtout après-demain lundi, car personne, en ce pays, n'a l'idée qu'on pourrait voter le dimanche comme chez nous. Lundi soir, on connaîtra la composition du quart environ de la Chambre des Communes. Quels seront les résultats de ces premiers jours et des

jours suivans? Je ne me donnerai pas le ridicule de le prédire, alors qu'au moment où paraîtront ces lignes, l'événement aura prononcé. Mais puisque j'ai promis de faire de l'*impressionnisme* électoral, je dirai mon impression qui est la suivante :

Numériquement, il est possible que la coalition libérale l'emporte. Cela paraît même probable, car il faudrait, pour que les Unionistes eussent une majorité suffisante pour gouverner, qu'ils gagnassent 170 sièges environ, et même à quelques-uns de leurs chefs cela paraît beaucoup. Moralement, les Libéraux n'ont pas réussi. Ils ne sont pas parvenus à déterminer contre les Lords le grand mouvement populaire sur lequel ils comptaient. Malgré tout ce qu'on peut dire contre certains Lords qui ne siègent jamais, ou qui font peu d'honneur à leur corps, malgré les maladresses commises depuis l'ouverture de la campagne par quelques-uns d'entre eux, entre autres par celui qui, possesseur d'une des plus grandes fortunes de l'Angleterre, a annoncé l'intention de supprimer toutes ses souscriptions charitables, les Lords demeurent populaires, les uns, de grande naissance, parce qu'ils le méritent par les services qu'ils rendent au point de vue social, les autres parce que *self made men*, ils ont gagné leur pairie au service du pays, ou même par l'acquisition de grandes fortunes qu'ils doivent à eux-mêmes. Les modestes familles dont ils sortent sont fières d'eux. On me rapportait ce propos d'un ouvrier agricole : « Comment voterais-je contre les Lords? il y en a un qui est mon cousin? » Lors même donc que les Libéraux obtiendraient une majorité, je doute qu'ils puissent pousser à fond leur campagne contre la Chambre des Lords. Ils pourront lui imposer une réforme dont elle sent la nécessité, qu'elle aurait eu même raison d'effectuer plus tôt. Ils ne viendront pas à bout de la détruire. La poussée de l'opinion n'a pas été assez forte pour leur permettre de saper une des bases de la Constitution britannique.

Les Lords ont-ils eu raison de jouer une aussi grosse partie? Je l'entends mettre en doute par quelques-uns même de ceux qui leur sont favorables. Un Libéral important me disait : « Nous perdions du terrain tous les jours. Si les Unionistes avaient attendu, ils seraient arrivés au pouvoir aux élections prochaines. » Quelques-uns prétendent même que c'est à cause de cela que M. Lloyd George a présenté ce budget exorbitant. Il comptait que les Lords le refuseraient et qu'ils seraient ainsi con-

duits à se battre sur un terrain moins favorable. « Ils ont donné dans le panneau, » aurait-il dit. Je ne garantis pas ce propos, mais c'est ce qui explique que des politiques, comme lord Rosebery, aient dit qu'il aurait mieux valu ne pas engager la bataille et laisser passer le budget qui, mis en pratique, serait devenu très impopulaire. Quelques-uns de ceux qui ont voté avec lord Lansdowne partageaient, m'a-t-on dit, son avis. D'un autre côté, il est certain qu'à accepter un budget que lord Rosebery lui-même avait qualifié de révolution et qui était manifestement dirigé contre elle, aurait singulièrement abaissé la Chambre des Lords. La fierté avec laquelle elle a relevé le défi, la hardiesse avec laquelle elle a joué la partie, le *pluck* avec lequel les Lords ont personnellement donné, ont été en leur faveur. Les Anglais aiment le *pluck*.

Comment se terminera ce conflit qui présente assurément un singulier caractère de grandeur? Peut-être par une transaction, comme l'histoire politique anglaise en présente tant d'exemples, comme s'est terminée la grande bataille amenée par la réforme de 1832, qui avait bien autrement agité le pays, car je persiste à dire que le pays n'est pas agité dans ses profondeurs et ne semble nullement à la veille d'une révolution. Mon confrère et ami, Eugène-Melchior de Vogüé, a écrit sur les élections anglaises, au début de la période électorale, un article admirable, comme lui seul parmi nous est capable d'en écrire. Il a cru voir la Chambre des Lords renversée, la démocratie s'installant triomphante sur ses ruines, s'attaquant bientôt et victorieusement au principe même de l'hérédité royale, et, comme la monarchie est le lien qui tient ensemble le faisceau de l'Empire britannique, il a vu cet Empire, qui s'étend sur le monde, se dissolvant et se démembrant comme s'est autrefois dissous et démembré l'Empire romain. Il a trouvé de magnifiques accens pour décrire cette vision d'Ézéchiel, et son article a eu un juste retentissement, non pas seulement en France, mais en Angleterre. Pour moi, qui suis totalement dépourvu d'imagination, je ne saurais voir aussi loin, ni d'aussi grandes choses. Sans doute l'aristocratie anglaise paie déjà et paiera encore certaines fautes, mais ses racines dans le pays sont profondes, et le vieil arbre tient encore bon. Le sentiment monarchique est plus fort que jamais, et le lien qui rattache à la Métropole les parties si dispersées de cet immense Empire se resserre plutôt qu'il ne se distend. Aussi le

propos que j'entendais tenir à M. le Duc d'Aumale, il y a bien longtemps déjà, demeure-t-il vrai : « Depuis ma jeunesse, disait-il, j'entends parler de la décadence de l'Angleterre. J'en suis encore à attendre les premiers symptômes de cette décadence. »

Samedi 15 janvier.

Hier, journée de repos. J'ai déjeuné au Brook's Club, l'ancien club des Whigs, que les parties de jeu de Fox ont rendu autrefois célèbre, avec un très aimable Anglais que j'ai connu autrefois à Paris quand nous étions jeunes tous les deux (ce n'est pas d'hier) et avec un pair libéral qui paraît soucieux. Il croit au succès de son parti, mais il croit que les Libéraux, revenus au pouvoir, auront de la peine à s'entendre pour gouverner et il prévoit pour le printemps des élections nouvelles, d'où, pour l'Angleterre, une longue période d'agitation qui l'inquiète.

Le soir, j'ai eu le plaisir de dîner chez lord Reay, mon confrère, le membre étranger de l'Académie des Sciences Morales, dont l'admirable français me fait rougir de mon très médiocre anglais. Charmant et intéressant dîner, où je rencontre un économiste anglais, ancien ami de Gladstone, grand partisan du *Free Trade*, et la veuve de l'éminent historien Lecky que j'avais déjà rencontrée sur le continent. On me gâte en me parlant français et j'abuse de l'inépuisable obligeance de mon hôte pour me faire expliquer beaucoup de choses.

Aujourd'hui commence la bataille. Les journaux d'hier et ceux de ce matin publient un dernier manifeste signé à la fois de Balfour et de Chamberlain où ils affirment que le prix de la nourriture populaire ne sera pas augmenté par le *Tariff Reform*. Quelques-uns trouvent qu'ils auraient dû dire cela plus tôt. M. Winston Churchill, de son côté, demande aux électeurs de Manchester de frapper un grand coup pour le « libre-échange, la terre et la liberté. » Les journaux contiennent également un pressant appel à tous les propriétaires de véhicules quelconques et en particulier de *moto-cars* pour qu'ils les mettent à la disposition des comités de leur parti. Cette question du transport des électeurs joue un grand rôle dans les élections, mais principalement à la campagne. Je m'en vais avec le regret de n'avoir pas vu une élection rurale où, le jour du vote est, dit-on, un des plus curieux. A Londres où, dans

une même circonscription, les lieux de vote sont nombreux, je ne vois pas trop à quoi les véhicules pourront servir, à moins que ce ne soit pour transporter les infirmes et les vieillards, les *old age pensioners*. Cette question des *old age pensions* a joué un grand rôle dans les élections. On sait que le parti libéral, depuis qu'il est au pouvoir, a fait passer un bill assurant des pensions aux vieux ouvriers dans certaines conditions. Ce bill n'a pas été précisément combattu à la Chambre des Lords. Il est du nombre de ceux qu'elle a *laissés passer*. Mais les Unionistes ont fait cependant remarquer que ce bill n'avait pas été suffisamment étudié, et que les dépenses dépasseraient vraisemblablement les prévisions. C'est ce qui, en fait, est arrivé. Aussi les Libéraux avaient-ils, au commencement de la campagne électorale, répandu le bruit que, si les Unionistes revenaient au pouvoir, ils aboliraient les *old age pensions*. M. Balfour a répondu en s'engageant formellement à les maintenir, et l'assurance donnée par lui a même été affichée dans les bureaux de poste où se paient les pensions. Mais les *old aged* qui bénéficient de ces pensions se méfient et le plus grand nombre d'entre eux pourrait bien voter contre les Unionistes. Nous saurons tout cela ce soir.

Dimanche 16 janvier.

Londres, qui m'avait semblé un peu morne hier dans l'après-midi, peut-être parce qu'il pleuvait à torrens, s'est réveillé le soir. De très bonne heure, et bien que les résultats ne dussent être connus qu'assez tard dans la soirée, une foule énorme, dont je n'essaierai pas d'évaluer le nombre, a commencé de s'entasser, en rangs serrés, sur la vaste place de *Trafalgar Square*. Dominant un baraquement en planches, s'élève un grand écran blanc sur lequel les résultats apparaîtront au fur et à mesure qu'ils seront télégraphiés. Cet écran blanc se détache brillamment sur la façade noire du *National Gallery*. Il n'y a qu'à se mêler à cette foule. Le spectacle en est curieux. Elle est surexcitée, vibrante; elle chante, et vocifère même par instans, mais elle est de bonne humeur et ne paraît en proie à aucune passion mauvaise. A peine deux ou trois résultats ont-ils paru sur l'écran que je constate que cette foule est en immense majorité unioniste. L'ami dont j'ai parlé au début et qui a bien voulu m'accompagner est lui-même un ardent unioniste; il peut se laisser aller tout à son aise à la vivacité de ses senti-

mens. Suivant que le résultat qui va être proclamé sera favorable aux Unionistes ou aux Libéraux, l'écran se colore d'abord en rouge ou en bleu. Quand la coloration rouge apparaît, les applaudissemens éclatent. Quand c'est la coloration bleue, ce sont des grognemens. Mais quand les chiffres mêmes sont affichés et qu'une grosse majorité a marqué le triomphe du candidat unioniste, c'est du délire. On me dit, ce matin, qu'il n'en a pas été ainsi partout, car il y a eu des rassemblemens dans tout Londres, principalement devant les bureaux des grands journaux. A *Fleet street* en particulier, devant les bureaux du *Daily Chronicle*, qui est un des rares journaux radicaux de Londres, les radicaux et les socialistes s'étaient donné rendez-vous et les démonstrations auraient été en sens inverse de celles dont j'ai été témoin à *Trafalgar Square*. Mais que la foule, en majorité, soit conservatrice à Londres, cela n'est pas douteux et ce n'est pas de cette immense métropole que partira le signal de la révolution qu'on prévoit et qu'on redoute tellement en France.

Nous restons là très longtemps, échangeant des propos avec nos voisins. Près de nous est un jeune homme qui tient en main une liste où sont consignés les résultats des élections dernières. A chaque résultat nouveau qui apparaît sur l'écran, il compare avec les résultats anciens et se réjouit de constater le nombre généralement plus considérable des voix unionistes. Beaucoup de jeunes gens comme lui dans cette foule, et cela me confirme ce qui m'a été dit, d'autre part, que les tendances d'une partie de la jeunesse sont beaucoup plus conservatrices que libérales. N'en est-il pas ainsi un peu en France ? Dans un coin de *Trafalgar Square* le *Pall Mall Gazette* a préparé un tableau où seront portés seulement les Gains et les pertes de chaque parti. Vers minuit, le tableau porte : Gain des Unionistes 11. Gain des Libéraux 2. C'en est assez pour nous indiquer dans quel sens va le courant et, comme il fait froid et humide, nous prenons notre parti de rentrer à l'hôtel. Mais la foule ne se décourage pas. Patiente et bruyante à la fois, elle demeurera debout, les pieds dans une boue glacée, jusqu'à ce que les derniers résultats soient proclamés, c'est-à-dire jusqu'à deux heures du matin.

Pour avoir les résultats complets de la première journée de vote, il faut que je consulte ce matin les journaux ou plutôt le journal. Je pensais que, vu la gravité des circonstances, au moins quelques-uns des grands journaux de Londres feraient paraître

une édition spéciale qu'on se serait arrachée dans les rues. Mais, point. Le respect du dimanche est poussé si loin dans ce pays que pas un n'a eu cette idée, et je dois me contenter de l'*Observer* qui est, avec le *Sunday Times*, le seul journal un peu important paraissant le dimanche. J'y lis que les gains des Unionistes ont été de 18, ceux des Libéraux de 3, ce qui ramène les gains des Unionistes à 15. Un siège a été gagné par le *Labour party*, mais sur un Libéral, juste châtiment d'une alliance un peu téméraire. Pas un siège n'a été gagné par les socialistes sur les Unionistes. Totalisés, les résultats sont ceux-ci : Unionistes, 43, Libéraux (parmi lesquels un grand nombre de radicaux, mais c'est le nom que s'est donné la coalition), 37. *Labour party*, 6 ; nationalistes (c'est-à-dire Irlandais), 5. Total des voix gouvernementales, 48, soit une majorité de 5 voix. Aux dernières élections, la majorité des Libéraux dès le premier jour du scrutin avait été de 37 voix. On a voté hier dans à peu près le septième des circonscriptions. Si cette proportion se maintenait, la majorité gouvernementale, qui, dans l'ancienne Chambre, était de 377 voix serait réduite à 35. Il est probable que la majorité sera plus considérable, car l'Écosse, dont on n'aura pas avant quelques jours les résultats, est acquise en grande majorité aux Libéraux, ainsi que le pays de Galles, et l'Irlande, sauf une quinzaine de voix, leur est acquise également. Mais il paraît peu probable que cette majorité soit assez forte pour qu'un gouvernement libéral puisse se passer de l'appui du groupe irlandais qui compte 83 membres. S'il est à la merci des Irlandais, il lui sera bien difficile de rien entreprendre contre la Chambre des Lords en s'appuyant sur un parti profondément antipathique à l'Angleterre. Gladstone en a fait à ses dépens l'expérience. Le jour où la question du *Home rule*, qui cette fois n'a pas été discutée à fond, serait posée devant le pays, pareille aventure pourrait bien arriver à ses successeurs.

De toute façon, un premier résultat favorable aux Unionistes est acquis et ne sera vraisemblablement pas modifié. Partout ou presque partout où les candidats unionistes passent, c'est à des majorités énormes, beaucoup plus considérables qu'aux élections dernières où ils passaient péniblement. Partout au contraire ou presque partout où les Libéraux passent, c'est avec des majorités très réduites par rapport aux dernières élections. Au début de leur campagne, les Libéraux avaient espéré que le flot populaire viendrait battre les assises de la Chambre héréditaire

et leur permettrait de la renverser. Le contraire s'est produit. C'est contre le gouvernement libéral que la vague populaire a en partie reflué; elle ne l'a point renversé sans doute, mais elle l'a singulièrement ébranlé. Numériquement, le gouvernement sera vainqueur. Mais il pourra bien être dans l'embarras pour pousser loin sa victoire. Oserai-je faire observer que c'est ce que j'avais pressenti et tâché de faire pressentir dans ces notes envoyées au jour le jour? Je crois pouvoir maintenant dire sans indiscrétion qu'à ma connaissance, c'est ce que prévoyaient et souhaitaient même les politiques du parti unioniste. Sachant que, s'ils avaient la majorité, elle ne pourrait être que très faible, ils ne se souciaient pas de prendre, dans des circonstances aussi défavorables, le fardeau du pouvoir. Ils aimaient mieux laisser à leurs adversaires l'embarras de gouverner avec une majorité insuffisante.

Certaines élections m'intéressent particulièrement, parce que j'ai assisté à quelques épisodes de la bataille. Birmingham, où M. Winston Churchill avait tenu une réunion si brillante, a donné aux Unionistes une majorité sans précédens. C'est un triomphe pour le vieux Chamberlain, et cela le consolera en partie de n'avoir pu prendre une part plus active à la lutte. Mes deux amis de Bath, avec lesquels j'avais partagé si indûment les acclamations de la foule, ont été battus, à une faible majorité, il est vrai. Les deux candidats conservateurs sont élus à Brighton. A Londres, dans ce quartier de Brixton où le duc de Norfolk avait été si indignement reçu, le candidat unioniste l'emporte, avec une assez grosse majorité. Il en est de même à Lambeth, faubourg très populeux et misérable de Londres, où un vieux pair, lord Ashbourne, s'est courageusement exposé aux huées de la canaille. Ces deux Lords ont ainsi recueilli la récompense de leur vaillance. Comme je l'ai déjà dit, les Lords ont donné dans toute l'Angleterre. Ils sont entrés hardiment en contact direct avec les masses électorales. Si, comme je l'espère, le principe d'une Chambre héréditaire, un instant mis en péril, sort sain et sauf de la bataille, c'est à leur énergie que cela sera dû. Les Lords se seront sauvés eux-mêmes.

J'arrête ici ces notes et résume mon impression dernière, L'Angleterre traverse en ce moment une grande crise de son histoire constitutionnelle, la plus grave par laquelle elle ait

passé depuis la réforme de 1832. Cette crise n'est pas terminée. Une assez longue période d'agitations va probablement suivre, agitations qui certainement lui seront nuisibles et pourront l'affaiblir momentanément. Mais elle en sortira et réalisera probablement, comme elle a su toujours le faire à temps, les réformes indispensables dans son organisme, entre autres la réforme de la Chambre des Lords sur la nécessité de laquelle tout le monde est d'accord, peut-être aussi, dans une certaine mesure, celle du régime de la propriété foncière. Je crois bien aussi que l'Angleterre ne résistera pas toujours au vent protectionniste qui, à tort ou à raison, souffle dans le monde entier. Mais ce sont là des questions secondaires par rapport à ce que redoutaient beaucoup des meilleurs amis de l'Angleterre. Je crois pouvoir les rassurer. L'Angleterre n'est pas à la veille d'une révolution politique, encore moins d'une révolution sociale. Agitée à la surface, elle n'est point troublée dans ses profondeurs, pas plus que ne le sera, par le vent qui fait rage ce matin, la mer que je vais repasser tout à l'heure, rappelé à Paris par les intérêts, les devoirs et par les douces chaînes qui retiennent à son foyer l'homme d'âge, sans lui faire regretter sa liberté. Aussi loin que l'œil d'un contemporain peut voir dans l'avenir, il ne sera point porté d'atteinte profonde aux fondemens de la Constitution anglaise. Les socialistes ne cesseront pas d'invoquer le nom de Dieu. A la fin de toutes les réunions, les Libéraux et les radicaux, aussi bien que les Unionistes, continueront de chanter à pleine voix le *God save the King*, et l'Angleterre demeurera ce qu'elle a été depuis un siècle : le modèle des grands et libres pays.

HAUSSONVILLE.

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE DE PASCAL [1]

« Un cas humain représenté au vif : » je ne sais pas de formule qui exprime mieux que ce mot du vieil Amyot l'intérêt dramatique et toujours vivant qui s'attache à l'histoire morale de « cet effrayant génie » auquel nous devons tout à la fois le *Traité du Vide* et le *Mystère de Jésus*.

I

Il est né en pleine renaissance religieuse. C'est le moment où le catholicisme français, pour mériter et consolider la victoire qu'il a remportée sur l'hérésie, opère sur lui-même la rigoureuse réforme qu'on avait réclamée de lui depuis plusieurs siècles. Nombre d'ordres nouveaux se fondent; les ordres anciens reviennent à la pureté de leur institution primitive; le clergé séculier remet en honneur ses antiques traditions de science et de vertu. De saints personnages apparaissent, François de Sales.

(1) *Œuvres de Pascal*, par MM. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux, 6 vol. in-8; Hachette, 1904-1909; — *Port-Royal au XVII[e] siècle, Images et Portraits*, par M. Augustin Gazier, 2[e] édition, in-4; Hachette, 1909; — *Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVII[e] siècle*, publiés par M. A. Gazier. 5 vol. in-8; Plon, 1905-1908; — *Pascal et son temps*, par M. F. Strowski, 4[e] édition revue et corrigée, 3 vol. in-16; Plon, 1909; — *Pascal inédit*, par M. Ernest Jovy. Vitry-le-François, Tavernier, in-8; 1908; — *l'Angoisse de Pascal*, par M. Maurice Barrès (*Journal de l'Université des Annales*, 25 mai 1909); — *la Conversion de Pascal*, par M. Henri Brémond (*l'Inquiétude religieuse*, 2[e] série, in-16; Perrin. 1909); — Ch.-H. Boudhors, *Notes sur Pascal et son temps* (*l'Enseignement secondaire*, 1[er] et 15 décembre 1909); — Cf. *Pascal*, par M. Émile Boutroux, in-16; Hachette; — *les Époques de la Pensée de Pascal*, par M. G. Michaut, in-16; Fontemoing.

Vincent de Paul, Olier, Bérulle, combien d'autres, véritables héros de l'action chrétienne, qui usent leur vie à restaurer dans le cloître et dans le monde l'idéal évangélique. Le P. de Condren, qui « dirigeait tout ce qu'il y avait de saints dans Paris, » n'hésitait pas à dire que ce siècle « était le siècle des saints et ne cédait en rien aux premiers temps de l'Église. » C'est en 1623, année de la naissance de Blaise Pascal, que Saint-Cyran entre en rapports avec la mère Angélique ; et à quatre ans de là, le duc de Vendatour créait la Compagnie du Saint-Sacrement.

Si la mère de Pascal avait vécu, aurait-elle mêlé quelque raffinement de mysticisme féminin à l'éducation chrétienne de ses enfans? Nous ne le savons pas : nous ignorons à peu près tout d'Antoinette Bégon, de son caractère, de sa tournure d'esprit, de son tempérament moral, et nous en sommes réduits sur son compte à cette ligne trop laconique du *Recueil d'Utrecht :* « Elle avait aussi beaucoup d'esprit, et elle était très pieuse et très charitable. » Ce qui est sûr, c'est que le président Pascal, resté veuf, éleva ses trois enfans fort chrétiennement, mais sans austérité, et même avec une certaine liberté d'allures : l'« intime ami » de cet épicurien de Le Pailleur, dont M. Strowski nous a tracé un si vivant portrait, ne semblait pas prédestiné à un jansénisme bien farouche. A vrai dire, il croyait aux sorciers, et Marguerite Perier nous a conté à son sujet une bien étrange histoire de diablerie. Mais, à l'ordinaire, sa religion, solide, sensée, dépourvue de toute exaltation, était celle d'un « honnête homme. » Il avait « pour maxime, nous dit Mme Perier, *que tout ce qui est l'objet de la foi ne le saurait être de la raison*, et beaucoup moins y être soumis ; » et ces maximes, « souvent réitérées, » pieusement et docilement acceptées par son fils, avaient fait « une si grande impression sur l'esprit » de ce dernier qu'elles le préservèrent toujours, et de son propre aveu, de tout « libertinage » et que, de très bonne heure, elles le rendirent « soumis à toutes les choses de la religion comme un enfant. » Cette rigoureuse distinction des deux domaines, cette « cloison étanche » que l'on établit entre deux groupes de réalités, de facultés et de connaissances, entre le laboratoire et l'oratoire, correspondait si bien à un besoin de la pensée du temps, qu'on la retrouve au fond de la philosophie de Descartes, et que celui-ci lui dut une partie de son succès. Conception ingénieuse, profonde

peut-être, mais surtout commode, et qui convient excellemment à une époque également éprise d'activité religieuse et de rationalisme scientifique. Pour être pleinement efficace et remplir tout son objet, elle exige de ceux qui l'ont adoptée une pondération, un équilibre qui sont toujours chose assez rare chez un être humain. Combien d'hommes seraient capables de faire deux parts exactes de leur vie et de vouer l'une à la science et l'autre à la « connaissance mystique ? » Suivant le côté où l'on penche, la théorie qu'Étienne Pascal avait inculquée à son fils peut tout aussi bien légitimer une certaine incuriosité des choses religieuses que des enquêtes rationnelles. On réserve, on met à part, — pour n'y guère pénétrer, — le domaine qu'on ne se sent point fait pour explorer; et le vers ironique du poète peut ici trouver aisément son application :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

C'est ce que vérifie à bien des égards le cas de Pascal lui-même. Chrétien sincère, respectueux, et même, si l'on veut, très suffisant, il a commencé, pourtant, à l'exemple de son père, par n'être pas un chrétien très fervent. La précocité de son génie scientifique l'emporte sur tout le reste; « bornant » tout d'abord « sa curiosité aux choses naturelles, » son ardeur de connaître, de chercher, d'inventer, de comprendre était incroyable; et chacun autour de lui, à commencer par son père, tout fier d'avoir un tel fils, s'entendait à encourager cette passion des certitudes rationnelles. A seize ans, il est considéré comme un jeune maître par les plus grands savans de l'époque, Roberval, Fermat, Desargues; il compose un *Essai pour les coniques* qui contient un théorème auquel il a laissé son nom, et « qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disait que, depuis Archimède, on n'avait rien vu de cette force. » A vingt ans, il conçoit le principe d'une *Machine arithmétique* qui allait faire l'admiration des contemporains. Tout ce que le *libido sciendi* peut comporter de jouissances, Blaise Pascal l'a de bonne heure épuisé.

Si la science pure l'occupe surtout, elle ne l'absorbe pourtant pas d'une manière exclusive. La culture que lui avait donnée son père était fort suffisamment littéraire et philosophique. Nul doute qu'il ne se tînt au courant, et qu'il ne lût ce qui paraissait d'important, et probablement aussi quelques bons livres du

passé. Je serais étonné, par exemple, qu'il n'eût pas déjà pris contact avec Montaigne ; et comment eût-il ignoré Corneille, lequel d'ailleurs fréquentait chez son père ? Il est à croire aussi qu'à Paris, et surtout à Rouen, il vit un peu le monde. Mais son travail ne lui laissait apparemment pas beaucoup de loisirs, et ses affections familiales, surtout celle qui l'unissait à sa sœur Jacqueline, donnaient pleine satisfaction aux besoins de sa sensibilité juvénile. En un mot, la vie qu'il menait, peu différente de celle d'Étienne Pascal, était exactement celle d'un « honnête homme selon le monde » particulièrement voué aux recherches scientifiques ; et manifestement, jusque vers l'âge de vingt-trois ans, les préoccupations religieuses sont à l'arrière-plan de sa pensée.

Je dis à l'arrière-plan ; je ne dis pas qu'elles en aient été complètement absentes. D'abord, nous sommes très loin de tout connaître de la première jeunesse de Pascal, et, par exemple, sur une âme ardente et passionnée comme la sienne, nous serions assez curieux de savoir quel fut l'effet, si souvent décisif, de la première communion. D'autre part, si ignorans que nous puissions être de bien des faits essentiels de sa vie intérieure, nous entrevoyons néanmoins que l'idée chrétienne y était encore assez présente. L'*Essai pour les coniques* se termine par ces lignes fort significatives : « Après quoi, si l'on juge que la chose mérite d'être continuée, nous essaierons de la pousser *jusques où Dieu nous donnera la force de la conduire*. » Nous ne voyons pas bien Laplace terminant un traité de mathématique par une formule de cette nature.

Il semble bien pourtant que l'ivresse des certitudes scientifiques soit alors la passion dominante de ce savant de vingt ans. Son invention d'une machine arithmétique l'a rempli de joie et de fierté, et il faut l'entendre, dans sa lettre dédicatoire au chancelier Séguier, célébrer « cette véritable science, qui, par une préférence toute particulière, a l'avantage de ne rien enseigner qu'elle ne démontre. » « Il a osé tenter une route nouvelle dans un champ tout hérissé d'épines, et sans avoir de guide pour s'y frayer le chemin. » A ce ton d'orgueilleuse audace, à cette confiance dans son génie et dans la raison, on reconnaît une âme que l'humilité chrétienne n'a pas encore pénétrée bien profondément.

Mais s'il est vrai, comme le dira plus tard l'auteur des

Pensées, que « la maladie soit l'état naturel du chrétien, » c'est un état dont l'expérience personnelle ne devait pas lui être longtemps épargnée. Si fier et si hardi que soit le « roseau pensant, » c'est une loi de la condition humaine qu'il ne tarde guère à rencontrer sa limite : le « brin d'herbe, » la « goutte d'eau » qui « suffisent pour le tuer » ne sont jamais bien loin de sa route. Le labeur ininterrompu auquel s'était livré Pascal depuis sa plus tendre enfance avait fini par ébranler sa santé, qui paraît avoir toujours été un peu chétive. « Il nous a dit quelquefois, écrit Mme Perier, que depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé un jour sans douleur. » Il est à présumer que la maladie eut sur lui son effet habituel : elle a ramené sa pensée sur elle-même, l'a arrachée aux « divertissemens, » même nobles, qui risquaient de l'absorber et de la séduire, elle l'a rappelée aux méditations essentielles; elle l'a aidée à prendre conscience de sa « grandeur, » et, en même temps, de sa « misère; » enfin elle dut affiner, exaspérer une sensibilité qui semble avoir toujours été à la fois très subtile et très ardente et qui, pour s'être renfermée dans le cercle étroit des tendresses familiales, n'en était ni moins riche, ni moins profonde. Sous l'apparence régulière de ses occupations coutumières et de son activité scientifique, son âme, à son insu peut-être, se renouvelait donc. Le Dieu « sensible au cœur » allait pouvoir y frapper.

II

On sait en quelles circonstances se fit ce qu'on est convenu d'appeler « la première conversion » de Blaise Pascal : la chute de son père sur la glace, en janvier 1646, l'intervention et l'apostolat de deux gentilshommes jansénistes, les nouvelles lectures de piété faites sous leur influence, et, finalement, l'enthousiaste adoption des doctrines et des pratiques léguées par Saint-Cyran. On venait de publier les *Lettres chrétiennes et spirituelles* de ce dernier; c'était le vivant commentaire du traité, alors récent, d'Arnauld, sur la *Fréquente communion*, et de l'*Augustinus*, de Jansénius. Si l'on joint à tous ces ouvrages un discours de l'évêque d'Ypres, sur la *Réformation de l'homme intérieur*, qu'Arnauld d'Andilly venait de traduire en français, et que tous les historiens nous signalent comme ayant fait une très vive impression sur Pascal, on aura là les principaux écrits dont la

lecture fit naître ou redoubla dans toute la famille « le désir de se donner à Dieu. »

Blaise fut « le premier touché, » et nous savons avec quelle ardeur conquérante, une fois converti lui-même, il convertit son père, puis sa sœur Jacqueline, et enfin sa sœur Gilberte et son beau-frère, M. Perier. Une fois *converti*, écrivons-nous : qu'est-ce à dire? Le mot conversion, au XVIIe siècle, et particulièrement dans la langue janséniste, ne s'entend pas du tout, et nécessairement, du passage de l'incrédulité à la foi, mais simplement d'une religion un peu tiède à un christianisme plus scrupuleux et plus exactement pratiqué. Tel fut bien le cas de Pascal. Rien ne nous permet de penser, — surtout jusqu'en 1646, — et au contraire, tout nous porte à nier que sa foi chrétienne ait été, ne disons même pas entamée, mais effleurée par aucun doute. Le témoignage de Mme Perier sur ce point est formel : « Il avait été jusqu'alors préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse, et *ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère*, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion. » Il n'y a pas lieu d'y contredire.

Mais ce qui est sujet à discussion, à distinction et à réserve, c'est le caractère même de cette première conversion de Pascal; c'en est la nature ou l'espèce, et le degré, non pas certes de sincérité, mais de profondeur. S'il était possible d'expliquer et de définir d'un mot ce quelque chose d'assez complexe et obscur qu'est toujours une crise d'âme, je dirais volontiers que cette conversion de Pascal fut essentiellement une conversion *intellectuelle*. Ce qui fut « touché » en lui, dans ce premier contact avec le jansénisme, ce n'est pas, ou ce n'est guère ce qu'il appellera plus tard « le cœur, » je veux dire les parties les plus profondes de sa nature, sa sensibilité, sa volonté, mais bien plutôt celles qui passent à juste titre pour les plus superficielles de notre être, cette intelligence dont il était si fier, et dont, jusqu'alors, il avait si âprement poursuivi les satisfactions. On se rappelle, dans l'*Avenir de la Science*, le mot de Renan sur lui-même à vingt-cinq ans : il se représente « vivant uniquement dans sa tête et croyant frénétiquement à la vérité. » Le mot s'appliquerait assez bien au Pascal de 1645 : l' « encéphalite, » dont il est atteint lui aussi, a jeté en lui de vivaces racines. Il ne voit partout que questions à résoudre, théories à édifier, syl-

logismes à enchaîner. La solution janséniste du problème de la vie et de la destinée frappe son esprit par sa rigueur logique, et il l'accepte sans coup férir. Sous les subtils raisonnemens des « livres de piété » qu'il a lus, il ne semble guère avoir vu et senti la profonde vie intérieure qu'ils recouvrent. Du moins, il ne paraît pas avoir éprouvé la nécessité ou le besoin, comme après une grande crise morale, de changer du tout au tout le train de son existence quotidienne et de travailler activement à la « réformation de l'homme intérieur. » La vérité religieuse est pour lui un système déterminé d'idées « claires et distinctes » auquel il apporte l'adhésion de son intelligence, non pas une communion croissante de tout l'être intime avec une réalité ineffable qui le pénètre, le renouvelle et l'affranchit. Dans cette première ferveur de ses vingt-trois ans, Pascal s'est surtout converti à une théologie.

Et c'est pourquoi, sans doute, il a pu, sans difficulté, et, ce semble, sans grande lutte intime, se laisser reprendre à sa vie scientifique. Il n'a pas quitté la région des idées pures et des vérités abstraites. M[me] Perier, suivie en cela par le *Recueil d'Utrecht*, se trompe quand elle déclare que la première conversion de Pascal « termina toutes ses recherches, de sorte que, dès ce temps-là, il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire. » Les faits et textes connus sont formels à cet égard (1) :

(1) Il est pourtant nécessaire d'observer que nous sommes loin de tout connaître de cette période de la vie de Pascal, et que, peut-être, si nous en connaissions tout ce qu'il y aurait intérêt à en bien connaître, serions-nous amenés à simplifier moins que nous ne le faisons, à nuancer davantage l'interprétation que nous croyons devoir en proposer. Par exemple, de janvier 1646 à octobre 1646, date de l'expérience de M. Petit, nous ne saisissons aucune trace positive de l'activité scientifique de Pascal, ce qui, bien entendu, ne veut pas dire qu'il n'y en eût pas. Mais il se pourrait aussi, — ce qui expliquerait dans une certaine mesure les affirmations, en tout état de cause excessives, de M[me] Perier et du *Recueil d'Utrecht*, — que, pendant ces huit ou neuf mois, Pascal, plus touché à fond que nous ne le pensions, par les condamnations de Jansénius, eût pris, et un moment tenu, la résolution de renoncer à ses recherches, résolution que la voix impérieuse de son génie lui aurait bientôt fait abandonner. Notez que c'est pendant ce temps-là que ses pressantes exhortations détachent Jacqueline du monde. Et qui sait même si lui aussi n'avait pas d'abord sérieusement songé à prêcher d'exemple? M[me] Perier dit en propres termes que « Dieu l'éclaira de telle sorte par la lecture (des écrits jansénistes), qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à *ne vivre que pour Dieu* et n'avait point d'autre objet que lui. » Et le *Recueil d'Utrecht* : « Il ne fit plus d'autre étude que celle de la Religion, et *commença à goûter les charmes de la solitude chrétienne* » Peut-être toute cette histoire morale de Pascal a-t-elle été plus accidentée encore, plus diverse, plus dramatique aussi que nous ne la concevons, par les échos trop fragmentaires qui nous en sont parvenus.

c'est après 1646 que Blaise Pascal a fait ses plus belles découvertes scientifiques et ses plus décisives expériences, et, manifestement, la condamnation portée par Jansénius contre les vaines curiosités de l'esprit ne l'a pas atteint, ou du moins il ne s'en est pas longtemps senti ébranlé. L'oratoire n'a point fait tort au laboratoire.

Un autre signe fort instructif, et même un peu déplaisant, de ce très naturel état d'esprit nous est fourni par l'attitude de Pascal dans l'affaire Saint-Ange. Un ancien capucin, du nom de Jacques Forton et qu'on appelait le frère Saint-Ange, professait à Rouen, sur diverses questions de haute théologie, des opinions dont l'orthodoxie parut suspecte à Blaise, ainsi qu'à quelques-uns de ses amis. Ils le dénoncèrent à l'archevêque à plusieurs reprises, et n'eurent de cesse qu'ils n'eussent obtenu une rétractation complète. A surprendre Pascal dans ce rôle désobligeant d'inquisiteur, nous entrevoyons du moins la conception toute formelle, littérale et j'oserai dire pharisaïque qu'il se fait alors de l'orthodoxie : il faut et il suffit à ses yeux qu'on adhère de l'esprit à un certain nombre de propositions et de formules élaborées par quelques grands penseurs chrétiens et fidèlement conservées par l'Église ; l'attitude intérieure, l'état concret de l'âme individuelle, bref, tout ce qui constitue la vie morale et vraiment religieuse, tout cela ou lui échappe ou lui reste indifférent. Et c'est pourquoi sans doute ce nouveau théologien se fait si promptement persécuteur.

De la superbe confiance qu'il met alors dans les constructions de l'intelligence, nous avons un témoignage fort curieux, d'autant plus curieux même qu'il nous permet de rapporter à une époque apparemment peu éloignée de sa première conversion les premières velléités apologétiques de Pascal. Il écrit de Paris, le 26 janvier 1648, à sa sœur, Mme Perier, qu'il a vu M. Rebours, l'un des confesseurs de Port-Royal : « Je lui dis, ajoute-t-il, avec ma franchise et ma naïveté ordinaires, que nous avions vu leurs livres et ceux de leurs adversaires, que c'était assez pour lui faire entendre que nous étions de leurs sentimens. Il m'en témoigna quelque joie. Je lui dis ensuite que *je pensais que l'on pouvait, suivant les principes mêmes du sens commun, démontrer beaucoup de choses que les adversaires* (1) *disent lui être con-*

(1) S'agit-il ici des adversaires de la religion en général, ou plutôt, et exclusivement, comme le pense M. Strowski, des adversaires des jansénistes, à savoir les

traires et que le raisonnement bien conduit portait à les croire, quoiqu'il les faille croire sans l'aide du raisonnement. Ce furent mes propres termes, où je ne crois pas qu'il y ait de quoi blesser la plus sévère modestie. Mais, comme tu sais que toutes les actions peuvent avoir deux sources, et que *ce discours pouvait procéder d'un principe de vanité et de confiance dans le raisonnement*, ce soupçon, qui fut augmenté par la connaissance qu'il avait de mon étude de la géométrie, suffit pour lui faire trouver ce discours étrange, et il me le témoigna par une repartie si pleine d'humilité et de modestie, qu'elle eût sans doute confondu l'orgueil qu'il voulait réfuter... » Ne saisit-on pas ici sur le vif l'opposition intime, irréductible qui existe entre le véritable esprit chrétien, si défiant à l'égard de la raison raisonnante, si profondément convaincu que la foi n'est point affaire de raisonnement, et ce rationalisme obstiné qui est celui de tant d'apologistes, et qui leur persuade trop aisément que la foi est et doit être au bout d'un syllogisme, comme un corollaire au bout d'un théorème? De ce rationalisme-là, Pascal, quoi qu'il en dise, est, à cette époque, plus féru qu'il ne le pense.

Ce fut vers le même temps qu'il fut repris plus fortement par la maladie qui le tenaillait. Maladie bizarre, qu'on n'a pas encore étudiée comme elle le mériterait, et qui, jointe aux étranges remèdes dont on la compliqua, l'affligea de douleurs peu communes. « Mon frère, nous dit Mme Perier, ne s'en plaignait jamais, il regardait tout cela comme un gain pour lui. Car comme il ne connaissait pas d'autre science que celle de la vertu et qu'il savait qu'elle se perfectionnait dans les infirmités, il faisait avec joie de toutes ses peines le sacrifice de sa pénitence. » N'exagère-t-elle pas un peu ici? Et de même qu'elle prête à son frère un désintéressement à l'égard de la science qu'il ne professa que plus tard, ne lui attribue-t-elle pas, sur le chapitre de ses infirmités, une résignation, un stoïcisme joyeux, une ardeur ascétique de mortification, qu'il n'a peut-être pleinement atteints

Jésuites? Le texte est obscur et admet les deux interprétations, lesquelles d'ailleurs ne sont point inconciliables. Même dans les *Pensées*, qui sont pourtant dirigées « contre les athées, » Pascal n'a jamais distingué très nettement entre les ennemis du christianisme et ceux de Jansénius. Et si, dans le passage en question, il a surtout songé aux molinistes, l'application de ses vues apologétiques à un ordre d'idées plus vastes et plus hautes était chose si simple, si naturelle, que ce serait vraiment miracle qu'à un esprit généralisateur comme le sien la pensée n'en fût pas venue.

que dans les dernières années de sa vie? Je ne sais, et en l'absence de documens directs (1) et de témoignages contemporains, on ne peut guère que poser la question, sans prétendre à la résoudre Ce qui est sûr, c'est que les médecins conseillèrent très vivement une vie moins surmenée, moins préoccupée et moins claustrale, bref, des « divertissemens, » « c'est-à-dire en un mot, — nous explique Mme Perier, — les conversations du monde : car il n'y avait point d'autres divertissemens convenables à mon frère, mais quel moyen à un homme touché comme lui de pouvoir s'y résoudre! En effet *il y eut beaucoup de peine d'abord:* mais on le pressa tant de toutes parts qu'il se laissa aller *à la raison spécieuse* de remettre sa santé; on lui persuada que c'est un dépôt dont Dieu veut que nous ayons soin. » Acceptons sans discussion ce témoignage; croyons qu'en effet Pascal eut d'abord beaucoup de peine à suivre ces conseils. Il n'en est pas moins vrai qu'il les a finalement suivis, que ses habitudes et ses goûts d'humaine logique ont fini par trouver « spécieuse » « la raison » qu'on faisait valoir à ses yeux. L'ascète chrétien qui, dans sa dernière maladie, va « appréhender même de guérir, » n'est pas encore parvenu à ce degré de ferveur mystique qui lui fera préférer à la santé les plus violentes souffrances physiques.

Cette disposition à fuir les suggestions ou les entraînemens de la sensibilité, à concevoir toutes choses, et même la religion, sous les espèces de l'intelligence, se traduit dans toutes les lettres d'alors que nous avons conservées de lui. Ce ne sont que sermons didactiques et austères, dures dissertations de théologie et de morale. En voici le ton. J'extrais ces lignes au hasard d'une lettre à Mme Perier : « C'est pourquoi tu ne dois pas craindre de

(1) J'avais cru longtemps, avec la plupart des pascalisans, sur la foi de l'avertissement de la première édition des *Pensées*, que la célèbre *Prière pour le bon usage des maladies* était de cette époque : « Une prière que M. Pascal composa étant jeune, » dit en effet la Préface. Mais un nouveau texte de la *Vie de Pascal* par Mme Perier, qu'a découvert et publié M. Brunschvicg, se prononce si affirmativement pour une époque ultérieure, qu'il me paraît bien difficile de ne pas le suivre : « On ne peut mieux connaître les dispositions particulières dans lesquelles il souffrait toutes ses nouvelles incommodités *des quatre dernières années de sa vie*, que par cette prière admirable que nous avions apprise de lui *qu'il fit en ce temps-là* pour demander à Dieu le bon usage des maladies... » L'affirmation, on le voit, est catégorique. J'ajoute, — et sans vouloir attacher à ces impressions, nécessairement un peu subjectives, plus d'importance qu'il ne convient, — qu'à y regarder de plus près, il me semble bien maintenant que l'inspiration, l'accent et le style même de la *Prière* ne sont pas en effet du premier Pascal. Oui, tout le morceau paraît bien contemporain du mot fameux : « La maladie est l'état naturel des chrétiens. »

nous remettre devant les yeux les choses que nous avons dans la mémoire, et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, puisqu'il est sans doute que ton discours en peut mieux servir d'instrument à la grâce que non pas l'idée qui nous en reste en la mémoire, puisque la grâce est particulièrement accordée à la prière, et que cette charité que tu as eue pour nous est une prière du nombre de celles qu'on ne doit jamais interrompre... » Combien il y a plus de spontanéité et de naturel dans les lettres qu'écrit Jacqueline à la même époque! Celle-ci, songeant sans doute à son père, demande un jour à Mme Perier de prier pour elle, « afin, dit-elle, qu'il plaise à Dieu d'*envoyer sa lumière dans les cœurs plutôt que dans les esprits.* » Ce vœu aurait pu s'appliquer à Blaise aussi bien qu'à Étienne Pascal. La rigoureuse métaphysique janséniste l'a séduit; sa pensée se meut à l'aise dans ce système clos, mais sa pensée seule, et, à tout propos, elle éprouve le besoin d'en ressasser les principes. En vain la vie fait-elle effort pour échapper à ces cadres fixes; il essaiera de les lui imposer de force jusqu'à ce qu'elle les fasse définitivement éclater.

Veut-on toucher en quelque sorte du doigt cet intellectualisme foncier et persistant de Pascal, et cette ardeur de passion théologique qu'il porte avec lui partout? Qu'on relise la *Lettre* célèbre *sur la mort de M. Pascal le père*. Certes, Pascal aimait tendrement ce père, qui avait été pour lui le plus admirable des maîtres et le plus sûr des amis, et qu'il n'avait à peu près jamais quitté : son père et sa sœur Jacqueline ont été, je crois, les deux plus grandes affections de sa vie. Eh bien! rien de cette tendresse ne transparaît à travers la longue homélie janséniste qu'il adresse à sa sœur aînée et à son beau-frère pour les consoler. Jamais discours funèbre n'a affecté pareille austérité dialectique, pareil détachement des émotions humaines, pareille dureté, au moins apparente. Aucun de ces mots émus, vibrans et comme chargés d'humanité, qui nous touchent si profondément dans les oraisons funèbres de Bossuet : « Madame a été douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde... » La seule parole un peu moins tendue que j'y relève est la suivante; et encore peut-on trouver que ce retour sur soi trahit une préoccupation quelque peu égoïste du salut individuel : « Si je l'eusse perdu il y a six ans, écrit Pascal, je me serais perdu, et quoique je croie en avoir à présent une nécessité moins absolue, je sais

qu'il m'aurait été nécessaire encore dix ans, et utile toute ma vie. » Mais tout le reste n'est guère qu'une raisonneuse et laborieuse dissertation, imitée de Saint-Cyran, — M. Strowski l'a finement observé, — mais sans les « frémissemens intérieurs » de Saint-Cyran, sur la meilleure manière de concevoir chrétiennement la mort et d'en utiliser les leçons. Pascal disserte et prêche au lieu de pleurer et de prier; ou plutôt, tout « accablé de douleur » qu'il soit, il domine sa sensibilité; il lui impose le masque rigide, — et trompeur, — d'une théorie abstraite. Chose curieuse, et pourtant plus fréquente qu'on ne pense : son premier contact avec le christianisme vivant semble avoir tari son « abondance du cœur (1); » sa vie intérieure n'a point passé dans sa foi.

Est-ce à dire cependant que cette première conversion, tout intellectuelle et superficielle et imparfaite qu'elle fût, ait été comme non avenue dans l'histoire morale de Blaise Pascal? Le fameux principe : « Rien ne se perd, » discutable et même faux, — nous le savons aujourd'hui (2), — dans l'ordre des phénomènes matériels, reste rigoureusement vrai dans l'ordre des choses morales. Peut-être certaines natures, à la fois très riches et très profondes, sont-elles ainsi faites, en raison même de leur richesse et de leur profondeur, qu'elles n'arrivent pas de prime-saut à la vérité intégrale; elles ont besoin de s'y reprendre à plusieurs fois; elles tâtonnent, elles essaient avant de s'engager dans la grande voie royale qui doit les conduire au but entrevu et désiré. Mais ces tâtonnemens mêmes et ces essais ne sont point perdus; ils sont la condition peut-être nécessaire des découvertes ultérieures. La seconde conversion de saint Augustin n'aurait pas été ce qu'elle a été, si elle n'avait pas été précédée, à l'âge de dix-neuf ans, d'une première conversion toute philosophique et intellectuelle, fort analogue à celle de Pascal. La psychologie religieuse fournirait, si on voulait l'interroger, bien d'autres cas semblables. « Qu'il y a loin, s'écriera plus tard Pascal, songeant sans doute à lui-même, qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer! » Et il a raison! Mais la connaissance, même abstraite, de Dieu, est, ou peut être un commencement d'amour,

(1) Ces expressions sont de Pascal : elles sont tirées de l'épitaphe qu'il avait composée pour son père.

(2) Voyez à ce sujet le livre si suggestif de M. Bernard Brunhes sur *la Dégradation de l'énergie*, Paris, Flammarion, 1908.

une « première étape » « sur les chemins de la croyance » et de la vie chrétienne. La première conversion de Pascal l'a dégagé des pieuses et machinales et tièdes routines où s'attardait la religion de son enfance; elle lui a fait nettement sentir qu'il n'avait guère, jusqu'alors, fait que le geste de la foi. Trop rapide peut-être pour être bien profonde, incomplète et un peu livresque, elle a du moins laissé dans son âme des germes qui fructifieront dans la suite, et comme un goût, un désir, et une nostalgie du divin que rien d'humain ne pourra remplir et contenter.

III

Mais, comme si l'homme pouvait suffire à l'homme, c'est d'abord à la vie mondaine que Pascal va demander les satisfactions qu'elle dispense à ceux qui s'en laissent séduire. Quand, en 1647 ou 1648, il s'était « mis dans le monde, » pour suivre les conseils des médecins, ses premiers scrupules une fois vaincus, il avait goûté vivement le charme subtil de ces conversations entre « honnêtes gens » qui n'étaient pas pour lui une nouveauté, mais qu'il n'avait encore jamais recherchées avec beaucoup d'empressement. La vie sociale, qui a toujours eu en France une grâce toute particulière, a rarement été plus séduisante qu'elle ne le fut chez nous sous Louis XIII et dans la première moitié du règne de Louis XIV : à l'agrément spirituel qui est resté son apanage traditionnel et son éternelle parure, elle joignait alors une solidité, une profondeur qui étaient bien faites pour attirer et retenir des esprits sérieux et pénétrans. Elle leur faisait goûter la « douceur de vivre, » dont Talleyrand devait parler un jour, sous ses formes à la fois les plus piquantes et les plus hautes. Comment Pascal, tel que nous le connaissons, eût-il résisté au charme de séduction qui se dégage encore pour nous de cette fleur unique de civilisation et de culture? Il ne faisait jamais rien à demi, et toujours, quoi qu'il entreprît, il allait jusqu'au bout de son élan et de son effort. « Cet esprit si vif et si agissant ne pouvait pas demeurer oisif, » nous dit de lui Marguerite Perier; et, de fait, l'ardeur de sa sensibilité était telle qu'il se mettait toujours tout entier dans chacune de ses occupations. Forcé de voir le monde, il voulut en éprouver, en épuiser toutes les jouissances. Peu d'influences contraires auraient pu d'ailleurs le retenir sur cette pente. La nature, qu'il avait si violemment comprimée jus-

qu'alors, reprenait en lui ses droits, — les droits d'une jeunesse intacte qui aspire à s'épanouir. La maladie, dont il ne cessait de subir les atteintes, entretenait sans doute en son âme un peu de cette fièvre, de ce besoin de jouir qu'elle allume souvent chez certaines natures. Sa jeune gloire enfin l'entraînait, l'excitait à cueillir les brillans succès d'amour-propre que lui valaient ses découvertes. La religion plus intellectuelle que sentimentale qu'il s'était forgée ne pouvait pas être pour lui un de ces freins puissans qui s'imposent à la volonté et viennent à bout des plus intimes résistances. J'imagine aussi qu'Étienne Pascal, dans les dernières années de sa vie, bien loin de détourner son fils des honnêtes divertissemens qu'il lui voyait prendre, devait l'y encourager au contraire, et se réjouir qu'une santé si chère se résignât enfin aux ménagemens légitimes. Qui sait même s'il ne comptait pas un peu sur la vertu de l'exemple pour détacher Jacqueline des pensées de cloître auxquelles, non sans déplaisir, il l'avait vue s'arrêter? Or, la sœur préférée de Blaise, toujours fidèle à sa vocation, comme pour protester contre le relâchement qu'elle constatait chez son frère, se renfermait dans une solitude de plus en plus claustrale, et peu à peu perdait imprudemment l'influence morale qu'elle n'eût pas manqué d'exercer, si elle ne s'était pas dérobée d'elle-même à la douce intimité d'autrefois Ce fut bien pis après la mort du père. Désemparé, livré à lui-même, secrètement irrité aussi de l'abandon et du départ de Jacqueline, Blaise Pascal se replongea plus impétueusement que jamais dans cette vie toute « séculière » où il trompait son inquiétude.

En quoi consistait exactement cette existence mondaine qui allait provoquer les faciles anathèmes de Port-Royal? Tout d'abord, les sciences y avaient leur juste part. Les nouveaux amis de Pascal, Méré, le duc de Roannez entre autres, avaient une sérieuse culture scientifique, et, plus d'une fois, ils stimulèrent son zèle et encouragèrent ses recherches ; lui, comme il est naturel, ne demandait qu'à répondre à l'appel de son génie.

Il est probable aussi que les plaisirs proprement mondains, les visites, les réunions élégantes, les conversations spirituelles, le jeu peut-être, la société des femmes figuraient au programme de cette jeunesse éprise d' « honnêteté, » de vie aimable et facile. Écartons, bien entendu, au moins en ce qui concerne Pascal, toute idée de « libertinage, » au sens mo-

derne du mot. Si les témoignages catégoriques de Mme Perier et du *Recueil d'Utrecht* ne suffisent pas à notre scepticisme, songeons à ce que plus tard la pensée d'anciens dérèglemens aurait, dans une conscience comme celle de Pascal, entraîné de remords. « Or, — nous dit excellemment un de ses historiens, M. G. Michaut, — dans les passages où il exprime le plus pleinement l'idée de l'humilité chrétienne, où il a le sentiment le plus fort de la corruption des hommes, on ne sent pas l'humiliation cuisante qu'il eût éprouvée à ce seul souvenir, on ne voit pas, pour ainsi dire, la rougeur de la honte dont il eût été saisi (1). » Serait-il d'autre part prouvé que le *Discours sur les passions de l'amour* fût bien de lui, il n'en résulterait point, — j'ai essayé de le montrer ici même, — que Pascal eût été amoureux. Mais il songeait à se marier, nous disent Marguerite Perier, le *Recueil d'Utrecht*, et Racine, dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal :* cela nous prouve au moins qu'il n'était point insensible au charme féminin, et qu'à cet égard son passage dans les salons du temps n'a pas été perdu.

On causait dans ces salons, on y dissertait même sur toutes les choses de l'esprit et du cœur : l'homme, ses passions et ses mœurs, ses devoirs envers lui-même et envers les autres, telle était l'éternelle matière de ces libres entretiens, où chacun apportait sa part d'expérience de la vie et des livres. A ceux qu'un secret instinct poussait à chercher en dehors de la révélation la vérité morale, deux principaux maîtres fournissaient des solutions originales et précises. L'un, Montaigne, « le livre cabalistique des libertins, » alimentait depuis un demi-siècle la pensée de ceux à qui tout effort de dogmatisme moral ou intellectuel semblait peu conciliable avec la véritable « honnêteté » et l'humilité native de la condition humaine. L'autre, Epictète, le héros de cette renaissance stoïcienne dont on n'a pas encore écrit l'instructive histoire, et qui, d'Amyot à Corneille, a été l'âme, souvent invisible, mais toujours présente, de tant d'œuvres considérables de notre littérature : il est le maître de chœur de tous ceux qui exaltent au-dessus d'elles-mêmes la raison et la volonté humaines, et qui font à l'homme un impérieux devoir de se surpasser. Aucun de ces deux écrivains moralistes n'était assurément inconnu de Pascal : nul doute pourtant, —

(1) Cf. la *Prière pour le bon usage des maladies :* « Seigneur, bien que ma vie ait été exempte de grands crimes, dont vous avez éloigné de moi les occasions... »

— l'*Entretien avec M. de Saci* nous en est une preuve assez péremptoire, — qu'à les entendre louer et discuter dans les milieux qu'il fréquentait alors, il ne les ait lus de plus près et pratiqués plus intimement qu'il n'avait fait encore.

Parmi toutes ces préoccupations nouvelles, que devenait « l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire? » La société où vivait et où se complaisait Pascal n'était point une école de mysticisme. Ces « honnêtes gens » auraient eu quelque peine à se transformer en « dévots : » quelques-uns étaient de francs « libertins, » comme on disait alors, et pour les autres, une indifférence aimable, volontiers ironique, était, à l'égard des choses religieuses, leur état d'esprit le plus habituel. Que cette tiédeur ait été contagieuse, que Pascal soit à peu près revenu, au contact du chevalier de Méré et de ses amis, à une attitude intérieure assez voisine de celle de sa première jeunesse, c'est ce qui semble bien ressortir des trop rares documens que nous possédons sur cette période de sa vie. Je crois qu'il serait non seulement téméraire, mais historiquement et psychologiquement faux, d'aller plus loin. Nous pouvons, je crois, affirmer que l'incroyance systématique, laquelle d'ailleurs est assez rare au XVIIe siècle, est un état d'âme que Pascal n'a jamais personnellement connu. Peut-on même admettre qu'il ait été en proie au doute? On s'accorde généralement aujourd'hui à renvoyer cette hypothèse au pays des légendes romantiques. Les passages des *Pensées* qui, à première vue, sembleraient devoir la légitimer, s'expliquent fort bien sans qu'on la fasse intervenir. Pascal, — et c'est là peut-être sa principale supériorité sur la plupart des apologistes de profession, — Pascal était capable de se représenter avec une force singulière des états d'esprit qui lui étaient pleinement étrangers; s'il avait connu lui-même autrefois le doute ou l'incrédulité, peut-être en évoquant ces douloureux souvenirs, son apologétique aurait-elle eu un accent plus tragique encore, plus déchirant et plus personnel : je ne pense pas qu'elle eût été plus directe, plus éprouvée et plus vécue.

Ce qui reste sûr, c'est que, pendant sa vie mondaine, Pascal, — il nous le dira lui-même tout à l'heure, — avait senti sa ferveur tomber graduellement, et sa vie religieuse lentement s'affaiblir. L'état moral qu'il avait jadis, dans une lettre à Mme Perier, si curieusement décrit, était devenu le sien : « Ainsi disait-il, la continuation de la justice des fidèles n'est autre

chose que la continuation de l'infusion de la grâce, et non pas une seule grâce qui subsiste toujours : et c'est ce qui nous apprend parfaitement la dépendance perpétuelle où nous sommes de la miséricorde de Dieu, puisque, *s'il en interrompt tant soit peu le cours, la sécheresse survient nécessairement.* » Oui, à cette âme qui ne s'était donnée qu'à moitié, ou qui du moins n'avait livré que les portions les moins intimes et les moins précieuses d'elle-même, Dieu avait retiré sa grâce, et il l'avait abandonnée à la « sécheresse, » et aux « divertissemens » du monde. Il ne devait pas la laisser s'y engloutir.

Mais de cette interruption apparente de vie spirituelle Pascal saura bien tirer parti, et son « expérience religieuse, » loin d'en être appauvrie, finira par sortir de cette épreuve élargie, fortifiée, enrichie en tous sens. C'est surtout à la vie morale que l'on peut appliquer l'antique adage qui voulait que la nature eût horreur du vide; et souvent les périodes qui paraissent les plus stériles sont justement celles qui en réalité sont les plus fécondes. Dans les profondeurs de notre être, et dans les obscures régions de l'inconscient, il se fait alors, à notre insu, un sourd travail intérieur d'élaboration et d'adaptation, dont les résultats se produiront plus tard au grand jour, et nous surprendront nous-mêmes. Lentement, progressivement, les idées abstraites qui, jusqu'alors, n'avaient enchanté que notre esprit, descendent en notre âme, s'y transforment en sentimens et en actes, en volonté et en vie. Par-dessous la régularité monotone des habitudes et des gestes de l'existence quotidienne, c'est un homme nouveau qui se prépare, et qui bientôt peut-être éclatera en pleine lumière. C'est ce qui devait arriver à Pascal. D'autre part, à fréquenter le monde, comme il l'a fait, il a appris à connaître l'homme : non pas l'homme abstrait, tel qu'on peut le voir dans les livres ; mais l'homme réel et vivant, avec ses intérêts et ses passions, ses grandeurs et surtout ses misères; il a connu, coudoyé, fréquenté de vrais incrédules; et sans même parler de tout ce que son génie de penseur et d'écrivain a gagné à ce supplément d'information et de culture, les *Pensées* sont là pour nous prouver qu'au point de vue même proprement religieux, il est loin d'y avoir perdu. A qui veut connaître « l'homme avec Dieu, » il n'est point inutile d'avoir étudié « l'homme sans Dieu. »

IV

Nous sommes au 8 décembre 1654. Ce jour-là, à la suite d'un sermon qui « toucha très vivement » (1) Pascal, et d'un long entretien avec son frère, la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie écrivait à Mme Perier les lignes suivantes :

... Tout ce que je puis dire, n'ayant point de temps, c'est qu'il [Blaise] est par la miséricorde de Dieu dans un grand désir d'être tout à lui, sans néanmoins qu'il ait encore déterminé dans quel genre de vie. Encore qu'il ait, *depuis plus d'un an*, un grand mépris du monde et *un dégoût insupportable* de toutes les personnes qui en sont, *ce qui le devrait porter, selon son humeur bouillante à de grands excès, il use néanmoins en cela d'une modération* qui me fait tout à fait bien espérer. Il est tout rendu à la conduite de M. Singlin, et j'espère que ce sera dans une soumission d'enfant, s'il veut de son côté le recevoir (car il ne lui a point encore accordé; j'espère néanmoins qu'à la fin il ne nous refusera pas). *Quoiqu'il se trouve plus mal qu'il n'ait fait depuis longtemps,* cela ne l'éloigne nullement de son entreprise : *ce qui montre que ses raisons d'autrefois n'étaient que des prétextes.* Je remarque en lui une humilité et une soumission, même envers moi, qui me surprend. Enfin, je n'ai plus rien à vous dire, sinon qu'il paraît clairement que ce n'est plus son esprit naturel qui agit en lui...

Elle ne dit pas tout, la sœur de Sainte-Euphémie, et, par modestie, par humilité chrétienne plutôt, elle dissimule son action personnelle, laquelle pourtant fut capitale en cette affaire. Jacqueline a été, ne disons pas la principale ouvrière, pour ne pas offenser sa pieuse mémoire, mais le principal instrument de cette seconde conversion de Blaise Pascal; et le peu que nous disent d'elle les historiens jansénistes nous permet cependant d'entrevoir et de deviner son rôle de directrice.

Pascal, si froissé et si attristé qu'il eût été de l'entrée de sa sœur au couvent et de l'insistance qu'elle avait mise à réclamer sa dot, n'avait pourtant pas rompu toute relation avec elle. Nous savons d'ailleurs qu'il finit par avoir honte de l'esprit de chicane qu'il manifestait, et par s'exécuter en fort galant homme, de l'aveu même de Port-Royal. Il est assez naturel de conjecturer que l'attitude si généreuse et vraiment chrétienne de toute la sainte maison, de la mère Angélique, en particulier, fit une vive et

(1) C'est à dessein que j'insiste peu sur ce sermon, dont le sujet, l'orateur, la date et la réalité mêmes sont loin d'être sûrs. Voyez à ce sujet les justes observations de M. G. Michaut.

durable impression sur lui, une de ces impressions qui cheminent lentement en nous et contribuent un jour à l'orientation décisive de notre vie morale (1). Il aimait trop tendrement sa sœur Jacqueline pour renoncer complètement à la voir. Il allait donc à Port-Royal de temps à autre pour lui rendre visite. Quelle était, dans ces entretiens, l'attitude de la sœur de Sainte-Euphémie? « Gémissant, » comme elle le faisait dans son for intérieur, sur la vie de son frère et sur son avenir éternel, lui marquait-elle ces pieux sentimens « avec autant de douceur que de force? » Ou bien plutôt évita-t-elle les prédications intempestives, et se contenta-t-elle de prêcher la perfection de la vie chrétienne par l'exemple de sa vertu souriante et de sa bonté toujours prête? Dans l'une ou l'autre hypothèse, on n'a pas de peine à imaginer les pensées de Pascal au sortir de ces conversations, et la pente involontaire que suivait sa rêverie. Comment n'eût-il pas comparé la sérénité, la paix, l'assurance tranquille qu'il constatait chez Jacqueline à l'agitation et à l'inquiétude qui formaient alors le fond de son âme? Ses goûts de vie mondaine, la ferveur de son amitié pour le duc de Roannez, ses projets de mariage, ce sont là tout autant de signes d'une sensibilité ardente et troublée, insatisfaite, et qui un peu partout cherche où se prendre (2). Mais l'âme de Pascal était de celles qui ne peuvent se reposer qu'en Dieu. Il ne goûtait pas sans remords les plaisirs de sa vie nouvelle. Et voici que peu à peu aux remords succède le « dégoût. » *Surgit amari aliquid...*

> Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
> Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir...

A ces remords, enfin, à ces dégoûts, la maladie, qui quelque temps avait fait trêve, ajoute l'amertume de ses aiguillons.

(1) J'utilise ici une très fine remarque de Taine, dans des notes inédites qu'il a laissées sur Pascal : « Peut-être, écrivait-il, ces marques de sainteté et de désintéressement laissèrent un germe de conversion dans l'esprit de Pascal. »

(2) C'est à dessein qu'à l'exemple de M. Boutroux, dans son très beau livre sur Pascal, je ne fais pas entrer en ligne de compte, parmi les circonstances préparatoires ou explicatives de la seconde conversion, le trop célèbre accident du pont de Neuilly. J'estime, en effet, et j'ai essayé de montrer dans mes *Études d'histoire morale sur Blaise Pascal* (Hachette, 1910), que cette anecdote qui repose sur un témoignage *unique, anonyme*, assez peu précis d'ailleurs et de quatrième ou de cinquième main, n'est guère qu'une légende, à peine moins établie que celle de « l'abîme à gauche » chère aux Encyclopédistes. Quand d'ailleurs elle serait prouvée et historiquement rapportée à cette date, elle serait un accident tout à fait négligeable dans l'histoire morale de Pascal.

Qu'il regardât en lui ou en dehors de lui, que de choses invitaient Pascal à rompre des attaches qu'il va bientôt juger criminelles, mais 'qui, tout simplement, n'étaient pas dignes de lui!

Mais laissons Jacqueline, dans sa forte langue, et sous la dictée même des événemens, nous raconter, avec toute la précision désirable, les circonstances de cette conversion :

Je croirais vous faire tort, — écrit-elle à Mme Perier le 25 janvier 1655, — si je ne vous instruisais de l'histoire depuis le commencement qui fut quelques jours devant que je vous en mandasse la première nouvelle, c'est-à-dire environ vers la fin de septembre dernier. Il me vint voir et à cette visite il s'ouvrit à moi d'une manière qui me fit pitié, en m'avouant qu'au milieu de ses occupations qui étaient grandes, et parmi toutes les choses qui pouvaient contribuer à lui faire aimer le monde, et auxquelles on avait raison de le croire attaché, il était de telle sorte sollicité de quitter tout cela, et par une aversion extrême qu'il avait des folies et des amusemens du monde, et *par le reproche continuel que lui faisait sa conscience*, qu'il se trouvait détaché de toutes choses d'une telle manière qu'il ne l'avait jamais été de la sorte, ni rien d'approchant; mais que d'ailleurs *il était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu qu'il ne sentait aucun attrait de ce côté-là ;* qu'il s'y portait néanmoins de tout son pouvoir, mais qu'*il sentait bien que c'était plus sa raison et son propre esprit qui l'excitait à ce qu'il connaissait le meilleur que non pas le mouvement de celui de Dieu;* et que dans le détachement de toutes choses où il se trouvait, s'*il avait les mêmes sentimens de Dieu qu'autrefois*, il se croyait en état de pouvoir tout entreprendre; et qu'il fallait qu'il eût en ces temps-là d'horribles attaches, *pour résister aux grâces que Dieu lui faisait et aux mouvemens qu'il lui donnait* (1). Cette confession me surprit autant qu'elle me donna de joie; et dès lors, je conçus des espérances que je n'avais jamais eues, et je crus vous en devoir mander quelque chose, afin de vous obliger à prier Dieu. Si je racontais toutes les autres visites aussi en particulier, il faudrait en faire un volume : car depuis ce temps elles furent si fréquentes et si longues, que je pensais n'avoir plus d'autre ouvrage à faire ; je ne faisais que le suivre sans user d'aucune sorte de persuasion, et je le voyais peu à peu croître de

(1) Ceci tendrait à prouver, suivant une observation que nous avons déjà faite plus haut, que la première conversion de Pascal n'aurait pas été, au moins tout d'abord, aussi complètement « intellectuelle » que les faits et les textes positivement connus nous invitaient à le croire. C'est bien d'abord « le cœur » qui aurait été touché dans Pascal; mais après avoir cédé, il aurait « résisté aux grâces que Dieu lui faisait et aux mouvemens qu'il lui donnait; » son « intellectualisme, » toujours prêt et toujours vivace, appuyé et favorisé d'ailleurs par une expérience religieuse et irréligieuse incomplète, aurait pris bien vite, même en matière religieuse, la place de ses velléités mystiques, et aurait régné, sinon sans trouble, au moins sans vrai partage, jusqu'à la seconde conversion. Simple hypothèse, assurément, et que nous proposons un peu timidement, ici, en note, à titre d'hypothèse, mais qui a pour elle de concilier tous les témoignages, et d'être assez conforme aux données générales de la psychologie religieuse.

telle sorte que je ne le connaissais plus, et je crois que vous en ferez autant que moi, si Dieu continue son ouvrage, et particulièrement en l'humilité, en la soumission, *en la défiance et au mépris de soi-même, et au désir d'être anéanti dans l'estime et la mémoire des hommes*. Voilà ce qu'il est à cette heure. Il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il sera un jour.

Restait la délicate et nécessaire question du choix d'un directeur. Ce ne fut qu'« après bien des visites et bien des combats qu'il eut à rendre en lui-même, » que Pascal se résolu enfin à choisir M. Singlin. « Je vis clairement, observe ici bien profondément Jacqueline, que ce n'était qu'un reste d'indépendance caché dans le fond du cœur qui faisait arme de tout pour éviter un assujettissement qui ne pouvait être que parfait dans les dispositions où il était. » Elle note encore la « merveilleuse appréhension » qu'avait le « nouveau converti » que l'on sût ses nouvelles dispositions morales, et ses nouveaux rapports avec Port-Royal, et tous ses manèges pour dépister les soupçons. Enfin, M. Singlin, qui l'avait d'abord constituée la directrice de son frère, ayant consenti à se charger de lui, Pascal se retira quelque temps à Port-Royal des Champs : il avait une cellule parmi les solitaires, heureux d'être seul et pauvre, assistant en plein hiver à tout l'office, « depuis primes jusqu'à complies, » « tout ravi » du nouveau directeur auquel l'a adressé M. Singlin et « qui est un homme incomparable, » — c'était ce délicieux M. de Saci, — enfin devenant peu à peu indifférent à l'opinion du monde sur lui-même, dépouillant tout respect humain et se départant des allures mystérieuses qu'il avait affectées tout d'abord. La vraie conversion était opérée, et cette fois, elle était définitive.

Mais elle ne dit pas tout encore, probablement parce qu'elle ignore, la sœur de Sainte-Euphémie. Par humilité chrétienne, ou par pudeur religieuse, son frère semble bien ne pas lui avoir parlé de cette nuit mémorable du lundi 23 novembre 1654 où, feuilletant l'Évangile de saint Jean, probablement dans une de ces éditions de la Bible qui, imprimées à Louvain, « conservaient en grande partie le français archaïque de Lefèvre d'Étaples (1), » il a entendu et suivi l'appel décisif de la grâce.

On a commenté avec ingéniosité, avec émotion, avec éloquence (2) le précieux papier où Pascal, de sa propre main, a

(1) Ceci résulte des recherches de M. Strowski.

(2) Voyez notamment les commentaires de M. Boutroux, de M. Strowski, de M. Barrès, de M. Brémond.

consigné le vivant souvenir de cette nuit de novembre où Dieu, prenant en pitié sa détresse, vint enfin lui « retourner le cœur. » Je ne sais si la simple vue du mystique *Mémorial* n'est pas plus émouvante encore et plus parlante que les plus pieux et les plus pénétrans commentaires. La disposition même de cette page qui la fait ressembler à une strophe lyrique, ces phrases entrecoupées, où des lambeaux du texte sacré se mêlent et s'entrelacent aux brèves notations nerveuses de sentimens personnels, aux retours douloureux sur soi-même, aux actes de contrition et de repentir, aux ardens fermes propos, aux adjurations passionnées, ces mots qui se détachent en traits de flamme : *Feu, — Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu de Jésus-Christ, — Grandeur de l'âme humaine, — Joie, joie, joie, pleurs de joie, — Jésus-Christ,* — je ne sais rien qui fasse pénétrer plus à fond dans l'intimité d'une âme exceptionnelle, surprise en l'un de ces momens uniques où elle se réalise et se dépasse tout ensemble. A quoi bon, après cela, discuter l'insoluble question de savoir si le mot « feu » est, oui ou non, symbolique, s'il y eut « vision » véritable, ou simplement illumination toute spirituelle de la grâce ? Une seule chose est sûre, mais l'est d'une manière absolue. Le lundi 23 novembre 1654, « depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demie, » le « Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, » « *non des philosophes et des savans,* » ce « Dieu d'amour et de consolation, *qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède,* » ce « Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie, *qui s'unit au fond de leur âme,* qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour, qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même, » ce Dieu-là a parlé non plus à l'esprit, mais à l'âme et au cœur de Pascal; il leur a versé sa grâce, il leur a fait sentir sa présence réelle; il a rouvert les sources vives du « sentiment, » et à cette âme qui se plaignait de sa « sécheresse » et qui se croyait « abandonnée, » il a rendu la « certitude, » la « joie » et la « paix. » Et comme elle se donnait tout entière, cette fois, sans restriction ni réserve, il lui a rendu facile désormais l'« oubli du monde et de tout, hormis Dieu. » « Joie, joie, joie, pleurs de joie ! »... En vain, dans un moment d'égarement, « je m'en suis séparé, » de ce Dieu, « je l'ai fui, renoncé, crucifié : » j'ai désormais l'espoir « que je n'en sois jamais séparé, » et la

« renonciation totale et douce » qu'il me demande, j'aurai, puisqu'il m'en donne la force, le courage de l'accomplir...

La « renonciation » tout d'abord ne fut pas aussi « totale » que Pascal l'eût peut-être souhaité. Tout Port-Royal s'était profondément réjoui d'une conversion retentissante qui venait si à propos consoler la sainte maison des persécutions commençantes. Par prudence, et aussi par un désir bien légitime d'utiliser un si rare génie qui venait s'offrir, on se garda bien de sevrer Pascal brusquement des études auxquelles il s'était voué jusqu'alors. De lui-même il arrêta les glorieuses recherches touchant la règle des partis et le triangle arithmétique qui l'occupaient encore deux mois auparavant; mais on l'entretint de conversations philosophiques et scientifiques, et on lui demanda d'inventer une méthode nouvelle pour apprendre à lire aux enfans et de rédiger pour eux des *Élémens de géométrie*. Il semble s'être prêté à ces divers désirs plutôt par obéissance que par dessein formé de reprendre le cours de ses occupations antérieures. « Quoiqu'il parlât peu de sciences, nous dit le *Recueil d'Utrecht*, cependant il disait son sentiment lorsqu'on le lui demandait. » N'avait-il pas écrit dans le *Mémorial :* « Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur? » Donc, il se soumettait, non peut-être sans quelque crainte, trop justifiée, — à lire du moins certains passages de l'*Entretien avec Saci* et de l'*Esprit géométrique*, — de se laisser reprendre à une passion trop chère, et de sentir les anciennes flammes se raviver dans son cœur. Évidemment, le vieil homme, trop épris de vérité abstraite, avait quelque peine à mourir pleinement en lui, et les quelques inquiétudes que nous croyons percevoir à ce sujet dans une des trop rares lettres de Jacqueline n'étaient pas dénuées de tout fondement.

Il est vrai que, d'autre part, on entrevoit, à travers ces lettres, que les pratiques de l'ascétisme le plus austère, — et cela semble assez nouveau chez lui, — lui devinrent bien vite familières. Il eût aimé à mener grand train, et il aurait eu quelque pente à « cacher son peu de bien : » il se condamna à la simplicité d'une vie toute monacale, et la lettre où sa sœur lui reproche gaîment de « mettre les balais au nombre des meubles superflus » semble bien indiquer, chez cette âme ardente et portée aux extrêmes, un certain excès jusque dans la recherche des mortifications salutaires.

N'aurait-il pas dès lors conçu le dessein du grand ouvrage dont les *Pensées* ne seront que les matériaux et l'ébauche? Je le croirais volontiers pour ma part; et quand l'*Entretien avec M. de Saci*, qui est certainement de janvier ou février 1655, ne serait pas là pour nous montrer très arrêtées quelques-unes de ses idées maîtresses, nous n'aurions qu'à songer à ses premières velléités apologétiques de 1648, pour concevoir combien un pareil dessein était naturel à une âme comme la sienne. Les Pascal comme les saint Augustin sont nés apôtres et apologistes. A peine convertis, ils cherchent à convertir les autres, à rendre témoignage de leur croyance. La conversion de Pascal n'était pas à proprement parler, nous l'avons dit, une conversion véritable, puisqu'il n'a pas eu à passer de l'incrédulité à la foi; mais elle a eu en lui le retentissement, les effets et les caractères d'une conversion véritable. Il était, pouvait-il croire, à peine chrétien la veille; il l'était de toute son âme le lendemain. Il n'est pas impossible qu'il ait songé à une *Apologie* lors de sa première conversion, et peut-être même l'idée lui en était-elle revenue plus d'une fois à l'esprit, au cours de sa vie mondaine. Mais l'*Apologie* que nous connaissons est née dans la nuit du 23 novembre 1654 : elle est essentiellement un acte de gratitude, de repentir et d'amour.

Deux textes, auxquels il est bien difficile d'assigner une date certaine, mais qui, s'ils ne sont pas strictement contemporains de la seconde conversion, en prolongent et en redoublent l'inspiration, achèvent de nous éclairer sur le nouvel état d'âme qu'elle a déterminé chez Pascal, et qui, au total, malgré quelques obscurcissemens fugitifs, restera le sien jusqu'à son dernier jour : ce sont la *Prière pour le bon usage des maladies*, et le *Mystère de Jésus*.

La *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* compte parmi les pages les plus belles et les plus touchantes qu'ait inspirées l'ascétisme chrétien. Par l'accent d'intimité qui les anime, par le mouvement rythmé qui les emporte, par la vivante brusquerie des « attaques » et des « reprises, » certains morceaux font involontairement songer aux plus célèbres pièces de nos lyriques modernes :

O Dieu, devant qui je dois rendre un compte exact de toutes mes actions à la fin de ma vie et à la fin du monde! *O Dieu*, qui ne laissez sub-

sister le monde et toutes les choses du monde que pour exercer vos élus, ou pour punir les pécheurs! *O Dieu*, qui laissez les pécheurs endurcis *dans l'usage délicieux et criminel* du monde! *O Dieu*, qui faites mourir nos corps, et qui, à l'heure de la mort, détachez notre âme de tout ce qu'elle aimait au monde! *O Dieu*, qui m'arracherez, à ce dernier moment de ma vie, de toutes les choses auxquelles je me suis attaché, et où j'ai mis mon cœur! *O Dieu*, qui devez consumer au dernier jour le ciel et la terre, et toutes les créatures qu'ils contiennent, pour montrer à tous les hommes que rien ne subsiste que vous, et qu'ainsi rien n'est digne d'amour que vous, puisque rien n'est durable que vous! *O Dieu*, qui devez détruire toutes ces vaines idoles, et tous ces funestes objets de nos passions! Je vous loue, mon Dieu, et je vous bénirai tous les jours de ma vie, de ce qu'il vous a plu prévenir en ma faveur ce jour épouvantable, en détruisant à mon égard toutes choses, dans l'affaiblissement où vous m'avez réduit. Je vous loue, mon Dieu, et *je vous bénirai tous les jours de ma vie, de ce qu'il vous a plu me réduire dans l'incapacité de jouir des douceurs de la santé* et des plaisirs du monde, et de ce que vous avez anéanti en quelque sorte pour mon avantage les idoles trompeuses que vous anéantirez effectivement, pour la confusion des méchans au jour de votre colère...

Que nous sommes loin ici de l'idéal stoïcien, cet idéal dont, plus que personne d'ailleurs, Pascal a senti la grandeur (1)! *Abstine et sustine*. Une patience virile, une résignation muette et hautaine, voilà l'attitude du stoïcien en face de la douleur. Mais cette douleur que le stoïcien supporte et dédaigne, mais qu'il ne désire pas, l'appeler de ses vœux, l'aimer, la bénir, — et la convertir en sainteté, — voilà un effort d'héroïsme que seul le christianisme a conçu et rendu possible, et que Pascal, nous le savons par sa vie, a su noblement réaliser. De cette existence, où la souffrance physique a eu une si forte part, la *Prière pour le bon usage des maladies* est un émouvant commentaire. A qui ne veut pas la considérer « en païen, » la douleur en effet a un sens et sa divine raison d'être. Elle est d'abord une expiation. « Vous m'aviez donné la santé pour vous servir, écrit Pascal, et j'en ai fait un usage tout profane... Faites-moi bien connaître que les maux du corps ne sont autre chose que la punition et la figure tout ensemble des maux de l'âme... Car, Seigneur, la plus grande de ses maladies *est cette insensibilité*, et cette extrême faiblesse qui lui avait ôté tout sentiment de ses propres misères. Faites-les-moi sentir vivement, et que *ce qui me reste de vie soit une pénitence continuelle* pour laver les offenses

(1) « J'ose dire qu'il (Épictète) mériterait d'être adoré, s'il avait connu son mpuissance... » (*Entretien avec Saci*.)

que j'ai commises. » Elle est ensuite une purification, un moyen de se rapprocher de Dieu, dont il est si facile d'oublier la voix dans le tumulte des sens et parmi le divertissement des créatures. « Que je m'estime heureux dans l'affliction, et que, dans l'impuissance d'agir au dehors, vous purifiiez tellement mes sentimens qu'ils ne répugnent plus aux vôtres; et *qu'ainsi je vous trouve au dedans de moi-même*, puisque je ne puis vous chercher au dehors à cause de ma faiblesse. » Et elle est enfin une coopération à l'œuvre divine, un moyen, le plus efficace peut-être, d'imiter Dieu, et de collaborer au drame éternel de la rédemption. « O Dieu, qui ne vous êtes fait homme que pour souffrir plus qu'aucun homme pour le salut des hommes, entrez dans mon cœur et dans mon âme, pour y porter mes souffrances, et pour continuer d'endurer en moi ce qui vous reste à souffrir de votre passion. » Représentons-nous Pascal supportant patiemment, héroïquement, doucement les atroces souffrances dont nous a parlé Mme Perier: il avait acquis le droit, les ayant vraiment vécues, d'écrire ces nobles paroles. Je ne crois pas qu'on ait jamais plus éloquemment, ni plus profondément exprimé la conception chrétienne de la douleur.

Si belle et si puissamment émouvante que soit la *Prière pour le bon usage des maladies*, il est difficile de ne pas lui préférer encore le *Mystère de Jésus*. On sait l'origine probable de ce morceau qu'ont méconnu, — on ignore pourquoi, — les premiers éditeurs des *Pensées :* c'est une méditation analogue à celle qui nous a été conservée de Jacqueline sur un sujet proposé par un des « billets » mensuels de Port-Royal. A méditer sur « le mystère de la mort de Notre-Seigneur, » Pascal a littéralement revécu le drame ineffable du Calvaire. C'est bien d'abord une « méditation » véritable à laquelle il se livre. Il a sous les yeux le récit des quatre évangélistes sur la Passion du Sauveur, et, se transportant par la pensée au jardin des Oliviers, il revoit, dans leur réalité saisissante et tragique, tous les détails de la douloureuse scène. Il les revoit, et il rêve, notant aussi brièvement et simplement que possible les principaux momens de sa rêverie, les traits significatifs de sa vision :

... Il souffre cette peine et cet abandon dans l'horreur de la nuit.

Je crois que Jésus ne s'est jamais plaint que cette seule fois; mais alors il se plaint comme s'il n'eût plus pu contenir sa douleur excessive : « Mon âme est triste jusqu'à la mort... »

Jésus étant dans l'agonie et dans les plus grandes peines, prions plus longtemps...

Et la prière de Pascal est si fervente, son émotion est si poignante, que la vision enfin prend corps et se rapproche. Du haut de sa croix, le divin Crucifié laisse tomber un regard de compassion et d'amour sur cette pauvre âme tremblante qui est là, courbée à ses pieds. Et voici que, dans l'horreur de la nuit, dans le silence de la pauvre cellule solitaire, une voix adorable se fait entendre :

Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé.

Je pensais à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi...

Le Père aime tout ce que Je fais.

Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité, sans que tu donnes des larmes...

Les médecins ne te guériront pas, car tu mourras à la fin. Mais c'est moi qui guéris et rends le corps immortel.

Je te suis plus ami que tel et tel ; car j'ai fait pour toi plus qu'eux...

La voix est si douce, si tendrement persuasive qu'elle rend confiance et courage. Et voici qu'un dialogue sublime s'engage entre Pascal et son Dieu :

Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur.

— Je le perdrai donc, Seigneur, car je crois leur malice sur votre assurance.

— Non, car moi par qui tu l'apprends, t'en peux guérir, et ce que je te dis est un signe que je te veux guérir. A mesure que tu les expieras, tu les connaîtras, et il te sera dit : « Vois les péchés qui te sont remis. »

Fais donc pénitence pour tes péchés cachés et pour la malice occulte de ceux que tu connais.

— Seigneur, je vous donne tout !

— Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures, *ut immundus pro luto*.

Qu'à moi en soit la gloire, et non à toi, ver et terre...

La vision a disparu ; la voix divine cesse de se faire entendre. Retombant sur elle-même, l'âme pécheresse, l'âme pénitente connaît désormais sa misère et l'unique, l'infaillible remède. Le Dieu qui « s'est uni » à Pascal « au fond de son âme » lui a révélé la voie à suivre pour son salut :

Je vois mon abîme d'orgueil, de curiosité, de concupiscence. Il n'y a nu

rapport de moi à Dieu, ni à Jésus-Christ juste... Mais il s'est guéri lui-même et me guérira à plus forte raison.

Il faut ajouter mes plaies aux siennes, et me joindre à lui, et il me sauvera en me sauvant. Mais il n'en faut pas ajouter à l'avenir...

Faire les petites choses comme grandes, à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous, et qui vit notre vie; et les grandes comme petites et aisées, à cause de sa toute-puissance...

En d'autres termes, il faut être *saint*. La sainteté, voilà ce que sa seconde conversion a clairement révélé à Pascal; voilà la réalité nouvelle qui s'est en même temps imposée à son esprit, à sa volonté, à son cœur. Et certes, auparavant, il n'était pas sans connaissance de ces régions supérieures où si peu d'âmes peuvent atteindre, et même il était capable d'en raisonner avec beaucoup de lucidité et de force; mais il ne s'y était guère élevé que par les seules ressources de son intelligence; le reste de son âme était demeuré à terre. Cette fois, la grâce a tout envahi, balayé jusqu'aux dernières résistances, et c'est de toute son âme que Pascal s'est porté, et s'est senti soulevé jusqu'à son Dieu. Désormais, plus de vaine dialectique abstraite: l'action; plus de discussions théologiques inutiles, d'inquisitions, de dénonciations : l'humilité et la charité, c'est-à-dire la sainteté : voilà le vrai moyen, accessible à tous, d'aller à Dieu et de posséder Dieu.

V

Un moment, Pascal va être détourné de sa voie par ses amis de Port-Royal eux-mêmes, puisque ce sont eux qui l'ont engagé dans la polémique des *Provinciales*. Nous n'avons pas à raconter ici toute cette histoire, bien connue d'ailleurs, ni à apprécier de nouveau les « petites Lettres. » Du point de vue strict du christianisme intérieur, font-elles autant d'honneur à Pascal chrétien qu'à Pascal pamphlétaire et écrivain? Je ne sais, et je voudrais en être sûr. Quand au reste Pascal aurait eu raison sur tous les points et dans tout le détail de sa polémique avec les Jésuites, il resterait encore qu'il s'est complètement et fâcheusement mépris sur la question capitale de la casuistique. Erreur *intellectuelle*, dont il n'est pas entièrement responsable, puisqu'on l'a commise autour de lui, mais qui n'en est pas moins significative de sa part. Il n'y a qu'un pur théoricien qui puisse

croire que la morale soit chose toujours très claire, et que les problèmes qu'elle pose se résolvent aussi facilement qu'un théorème de géométrie. Non, le devoir ne parle pas toujours aussi nettement que paraît le penser Pascal. Bien souvent, le difficile n'est pas de l'accomplir, mais de le bien connaître. Il y a d'ailleurs des devoirs contradictoires, et nous connaissons tous des consciences très droites et très pures qui sont restées longtemps angoissées par les antinomies morales où elles se débattaient. La vie morale n'est peut-être, à la bien prendre, qu'une succession de cas de conscience à résoudre. Et, dès lors, comment, de quel droit proscrire la casuistique, laquelle, née avec l'humanité elle-même (1), ne disparaîtra sans doute qu'avec elle (2)? Mais les intelligences royales, comme l'était celle de Pascal, n'ont pas toujours de ces scrupules : le réel, dans son humble vérité, leur échappe parfois; et elles ont quelque peine aussi à mourir à elles-mêmes, à « s'abêtir, » comme dira bientôt énergiquement l'auteur des *Pensées*, à renoncer définitivement aux constructions et aux systèmes où elles s'attardent et dont elles s'enchantent.

Et assurément, Pascal n'est pas sans excuse. N'était-il pas approuvé et encouragé dans sa lutte par tous « ces Messieurs » qui, tout heureux d'avoir trouvé un « secrétaire, » lui procuraient les textes et les documens dont il avait besoin? D'autre part, le miracle de la sainte Épine, qui devait faire une si forte impression sur lui, arriva aussi fort à propos pour redoubler son ardeur et le confirmer dans ses sentimens. Il put se croire, et il se crut, — la miraculée étant sa propre nièce et sa filleule, — l'objet d'un « décret nominatif » de Dieu, et le défenseur élu d'une cause sainte, — et son énergie, son âpreté combative s'en trouvèrent renforcées. Mais, quel que fût l'entraînement du combat, il ne se pouvait pas que Pascal ne sentît parfois se réveiller en lui les sentimens trop humains qu'il avait précisément voulu anéantir. A Port-Royal, les religieuses, la mère Angélique sûrement, peut-être aussi Jacqueline, avaient des doutes et des scrupules sur la légitimité des armes employées pour la défense de leur

(1) Voyez à ce sujet la fort intéressante introduction d'Henry Michel à son édition classique des *Provinciales*. Paris, Belin, s. d.

(2) Ces pages étaient écrites quand j'ai lu, sous la plume de Victor Cherbuliez, — voyez la *Revue* du 1er janvier, — une défense de la casuistique présentée en termes parfois presque identiques à ceux que j'avais moi-même employés. Je me suis bien gardé de rien changer à mon texte, mais je ne puis m'empêcher de me féliciter de cette piquante coïncidence.

maison. Peut-être aussi Pascal eut-il, à de certaines heures, l'obscur pressentiment qu'il dépassait le but, et que la religion même pourrait bien un peu pâtir des coups qu'il donnait si vaillamment. Toutes ces raisons, ou d'autres encore, agirent-elles sur lui ? Ce qui est certain, c'est que Pascal s'arrêta en pleine lutte, qu'une dix-neuvième *Provinciale* commencée est restée inachevée, et qu'à partir au moins de 1658, l'auteur des « petites Lettres » est plongé tout entier dans l'*Apologie* dont il a conçu le dessein.

Une dernière fois cependant, ressaisi comme malgré lui par son génie familier, par cet « esprit géométrique » dont il ne parvient pas à se défaire, Pascal revient aux recherches scientifiques auxquelles il semblait avoir définivement renoncé. On sait en quelles circonstances. Affligé d'un violent mal de dents, il essaya, pour s'en soulager, d'appliquer sa pensée au difficile problème de la Roulette, et il en découvrit la solution. Sur le conseil du duc de Roannez, qui voyait là un moyen de faire profiter la religion de l'admiration que provoquait sa découverte, il ouvrit à ce sujet un concours dont il fut naturellement le lauréat. Dans cette affaire encore, il fit plus d'une fois preuve de ce *libido excellendi* (1) qui avait toujours été sa passion dominante, et plus d'une fois sans doute, sa conscience dut lui reprocher de n'avoir pas su résister aux voix tentatrices, à son impérieux et naturel « désir de *se survivre* dans l'estime et la mémoire des hommes. » Dans ce duel entre l'esprit chrétien et l'amour de la gloire humaine, c'est l'esprit chrétien qui devait avoir le dernier mot. Il écrivait au mois d'août 1660 au mathématicien Fermat :

Je vous dirai aussi que, quoique vous soyez celui de toute l'Europe que je tiens pour le plus grand géomètre, ce ne serait pas cette qualité-là qui m'aurait attiré; mais que je me figure tant d'esprit et d'honnêteté en votre conversation, que c'est pour cela que je vous rechercherais. Car, pour vous parler franchement de la géométrie, *je la trouve le plus haut exercice de l'esprit; mais en même temps, je la connais pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan.* Aussi je l'appelle le plus beau métier du monde; mais enfin ce n'est qu'un métier, et j'ai dit souvent qu'*elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force : de sorte que je ne ferais pas deux pas pour la geométrie*, et je m'assure fort que vous êtes fort de mon humeur. Mais il y a maintenant ceci

(1) Voyez, pour les détails de cette affaire, le précieux *Pascal inédit*, de M. Ernest Jovy.

de plus en moi, que *je suis dans des études si éloignées de cet esprit-là, qu'à peine me souviens-je qu'il y en ait...*

La « renonciation totale et douce » cette fois était complète. L'ascétisme chrétien l'a définitivement emporté sur toutes les « grandeurs de chair, » sur toutes les « puissances trompeuses » de l'intelligence (1).

C'est qu'à vrai dire, quand il écrivait ces lignes, Pascal avait trouvé le plus sûr moyen d'« utiliser » pour sa foi, sans inquiéter sa conscience, les dons prestigieux qu'il sentait en lui. Écrire une Apologie du christianisme qui ramasserait ce que l'on a écrit de plus décisif et de plus fort « contre les athées » et les divers hérétiques; qui, aux argumens déjà connus, ajouterait des preuves nouvelles dont l'apologiste aurait « fait l'essai sur son propre cœur; » donner à cette démonstration un tour si original et si vivant que les « honnêtes gens » pussent la lire non seulement sans ennui, mais avec passion; faire de cette œuvre de logique et de haute raison une œuvre de piété et une œuvre d'art; unir et fondre ensemble toutes les ressources de la plus pressante dialectique, de l'imagination la plus riche, de la plus chaude éloquence et de la plus ardente charité; prendre et mêler tous les tons, l'ironie, l'émotion, la pitié, la colère, la poésie, la tendresse ou la prière; être tour à tour savant ou philosophe, orateur ou moraliste, historien ou exégète, sociologue ou controversiste; essayer en un mot de satisfaire à toutes les curiosités, à toutes les objections, à tous les désirs, parler à toutes les facultés et « remplir tous les besoins » de l'incrédule dont il s'agit d'emporter l'adhésion: voilà l'œuvre, peut-être de bonne heure entrevue, à laquelle désormais Pascal va vouer tout ce qui lui reste de santé, de génie et d'ardeur. Il n'en était pas de plus digne de lui, ni qui fît plus d'honneur à la générosité et à la profondeur de son christianisme.

C'est dans les ruines grandioses de cette œuvre inachevée qu'il faut chercher le dernier état de la pensée religieuse de Pascal. Il n'est point malaisé à découvrir. Dans cette *Apologie*

(1) Il y a, dans l'histoire de Port-Royal, un autre exemple, exactement parallèle, et également admirable, d'une pareille « renonciation : » c'est celle de Racine, que M. Jules Lemaître appelle justement « le sacrifice le plus extraordinaire qu'ait enregistré l'histoire de la littérature. » Et le parallélisme se poursuit jusqu'au bout: *Esther* et *Athalie* sont, dans l'œuvre de Racine, ce que sont les *Pensées* dans l'œuvre de Pascal : une utilisation de leur génie au bénéfice de leur croyance.

destinée à provoquer des conversions, Pascal, nous en avons l'assurance, aurait esquissé l'apologie, — et la philosophie, — de sa conversion personnelle. S'il y a une idée qui revient sans cesse dans les *Pensées*, et dont ces fragmens mutilés nous crient, si je puis dire, la vérité profonde, c'est que la religion n'est pas affaire d'intelligence, mais de cœur (1). Non, assurément, que l'intelligence n'ait ici ses droits, que Pascal, — l'admirable morceau du « roseau pensant » en est la preuve, — n'a jamais songé à diminuer ou à nier, mais qui, réduits à eux-mêmes, sont bien peu de chose. L'intelligence peut tout au plus poser les questions; elle ne les résout pas; elle fixe les conditions et les termes du « pari : » elle ne parie pas elle-même; ce sont des facultés à la fois plus modestes et plus profondes, qui interviennent pour engager l'avenir et transformer la pensée abstraite en action et en vie... Si la volonté et la sensibilité ne jetaient pas leur propre poids dans la balance, le pari, l'inévitable pari n'aurait jamais lieu, et la vie s'écoulerait tout entière dans une indécision perpétuelle. Ajoutons que l'intelligence est une faculté trop aristocratique, pour qu'on puisse, en aussi grave matière, lui concéder le droit des décisions essentielles. Si la religion devenait l'apanage des seuls privilégiés de l'intelligence, elle ne serait plus la religion, la chose de chacun et la chose de tous. « Une religion purement intellectuelle, a dit bien profondément Pascal, serait plus proportionnée aux habiles; mais elle ne servirait pas au peuple. » Ce mot pourrait être l'épigraphe de l'*Apologie :* je n'en sais pas qui en exprime plus fortement les tendances, et qui en résume mieux l'esprit.

Cette *Apologie*, à laquelle il avait déjà tant réfléchi et dont il tenait, semble-t-il, toutes les idées maîtresses. Pascal a eu le regret de la laisser inachevée. Ne nous laissons pas trop aisément consoler par le mot souvent cité de Sainte-Beuve : « Pascal, admirable écrivain quand il achève, est encore plus grand quand il est interrompu. » Je ne puis à cet égard partager l'opinion commune. Certes, les *Pensées*, telles qu'elles nous sont parvenues, sont un beau livre, le plus beau peut-être de la langue française, et, en tout cas, le plus profond et le plus humain; mais ce ne sont, au total, que les matériaux d'un

(1) Rappelons que, dans la langue de Pascal, le mot *cœur* a un sens un peu particulier, — « le cœur, dit-il, sent qu'il y a trois dimensions, » — et qui répondrait assez bien à ce que, de nos jours, nous appellerions : *intuition vécue*.

livre. Et ce livre, si l'auteur des *Provinciales* avait eu « les dix années de santé » qu'il réclamait pour l'écrire, je ne puis croire qu'il eût été inférieur à ce qu'il est présentement (1). Pascal était de ceux qui savent réaliser leur dessein, si complexe et si élevé qu'il fût. Il le sentait bien, et d'être condamné à l'impuissance, de voir cette œuvre qu'il aurait voulue et qu'il pouvait faire si forte et si persuasive, lui tomber littéralement des mains, ce dut être, n'en doutons pas, pour cette âme ardente d'apôtre, une infinie douleur et comme un dernier sacrifice. Il semble l'avoir consommé sans murmure.

Ce ne fut pas le seul que, dans les dernières années de sa vie, il ait dû accepter et accomplir. Elles sont admirables, ces dernières années de Pascal, et je voudrais pouvoir ici, pour en donner l'impression directe et vivante, reproduire les pages émouvantes de M[me] Perier. Le mot de *sainteté* qu'on a prononcé pour en caractériser l'héroïsme continu ne me paraît pas trop fort, et c'est bien, en effet, le seul qui convienne ici. L'enfant sublime, le géomètre génial, l'auteur du *Traité du vide*, le pamphlétaire des *Provinciales*, est devenu un ascète et un saint. Je sais les justes réserves que pourraient appeler certains traits de cet ascétisme; mais ces réserves, je ne me sens pas le courage de les formuler, les excès de cette vertu n'étant pas de ceux qui risquent d'être trop imités. Sa patience à supporter les plus atroces douleurs, sa parfaite égalité d'âme, ses mortifications continuelles, ses multiples pratiques de la plus ardente piété, son inépuisable charité sont choses dignes des saints de la légende C'est merveille de voir ce rare génie, cette âme emportée, dominatrice et violente acquérir peu à peu l'humilité, la soumission, la « simplicité » d'un enfant. Il est probable qu'il n'y parvint pas du premier coup. « L'extrême vivacité de son esprit, nous dit M[me] Perier, le rendait si impatient qu'on avait peine à le satisfaire ; mais, quand on l'avertissait, ou qu'il s'apercevait qu'il avait fâché quelqu'un dans ses impatiences, il réparait incontinent cela par des traitemens si doux et par tant de bienfaits, que jamais il n'a perdu l'amitié de personne par là. » Et encore :

(1) Tout ce que l'on pourrait accorder à Sainte-Beuve, c'est que, si Pascal avait achevé son livre, il en eût probablement effacé le caractère très personnel et, parfois, presque lyrique ; qu'il aurait fait aussi disparaître le « clair-obscur » que nous y admirons; et que peut-être enfin l'œuvre aurait-elle pour nous aujourd'hui quelque chose d'un peu moins suggestif. Et encore qui sait ?...

« Une des choses sur lesquelles il s'examinait le plus, c'était *cette fantaisie de vouloir exceller en tout*, comme se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers, et autres choses semblables. » Et l'on sait l'histoire de la ceinture de fer pleine de pointes qu'il « mettait à nu sur sa chair, » « se donnant des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faire ainsi souvenir lui-même de son devoir. « Le « moi haïssable » était lent à mourir en lui; mais qu'il soit parvenu à le « supprimer, » à l'abolir; qu'il ait pu dire, penser et vivre ceci: « Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir; car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de quoi les satisfaire, » — voilà le vrai miracle de cette pensée et de cette vie. Un savant de génie abdiquant peu à peu sa personnalité et son génie pour devenir un saint, c'est toute l'histoire morale de Pascal.

Il écrivait encore:

J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde, je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font; mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal, ni de bien de la part des hommes. J'essaie d'être juste, véritable, sincère et fidèle à tous les hommes; et j'ai une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus étroitement; et soit que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui les doit juger, et à qui je les ai toutes consacrées.

Voilà quels sont mes sentimens, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui, *d'un homme plein de faiblesses, de misères, de concupiscences, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce, à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur.*

L'évolution religieuse de Pascal est tout entière contenue dans ces quelques lignes; et cette profession de foi est le plus éloquent commentaire de ce mot de la *Prière pour le bon usage des maladies :* « Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut pas remplir mon attente. »

On se rappelle l'admirable et profonde page de Pascal sur les trois ordres de réalités et de grandeurs : « Il y a trois ordres de choses : la chair, l'esprit, la volonté... La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus

infinie des esprits à la charité, car elle est surnaturelle... Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car il connaît tout cela, et soi; et les corps, rien. Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé. De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel. »

Il semble que Pascal ait illustré et vérifié par son propre exemple la justesse de cette théorie générale. Son évolution religieuse, c'est l'histoire des étapes par lesquelles il s'est successivement élevé d'un ordre de réalité à l'autre. Enfant et jeune homme, il a débuté, comme il était naturel, par la religion toute matérielle, et machinale, et *charnelle* de l'habitude. Puis, sa réflexion s'est éveillée sur cet ordre de questions, et « converti » une première fois, il s'est élevé à une conception plus haute, à la religion de l'*esprit*. Mais cette conversion était, par sa nature même, bien superficielle; elle laissait en dehors de ses prises toute une partie de l'âme passionnée et profonde de Pascal. Après une longue crise d'incertitude, de langueur et de sécheresse, une seconde conversion le fait entrer dans l'ordre suprême, dans la religion de la *charité*. Cette fois, tous les degrés de l'échelle de Jacob sont gravis; les sommets lumineux sont atteints; le Dieu sensible au cœur a conquis cette âme tout entière et l'appelle à partager sa sainteté. — Pascal a parcouru dans toute son étendue la longue voie douloureuse et royale qui conduit l'âme religieuse à la poursuite de son transcendant idéal; et les découvertes qu'il y a faites sont si bien les nôtres, les cris d'angoisse ou d'allégresse qu'il a poussés sur sa route ont un tel accent d'humanité générale, que le drame de sa vie intérieure nous apparaît comme le symbole ou la « figure » de tout ce qui cherche en gémissant.

VICTOR GIRAUD.

LE PROBLÈME PÉNITENTIAIRE AU MOMENT PRÉSENT

Comment les peines que la société prononce contre les coupables doivent-elles être exécutées pour produire l'effet qu'elle en attend? Ainsi pourrait être formulé le problème pénitentiaire. Il ne relève pas seulement de l'Économie sociale et du Droit proprement dit : il relève plus encore de la psychologie; car c'est elle qui, somme toute, en fournit les données principales. Et quand nous disons la psychologie, nous n'entendons pas seulement la science du caractère et du tempérament de l'homme en général, nous entendons aussi la psychologie particulière de la nation et celle de la génération devant qui le problème se pose — de nouveau — à un moment donné. Ce qu'il importe avant tout de savoir, le voici : comment la société régulière qui inflige la peine et la société criminelle qui la subit réagissent-elles l'une sur l'autre? Qu'est-ce que la première peut obtenir de la seconde? Qu'est-ce que la seconde peut accepter utilement de la première, et qu'est-ce qu'elle peut lui restituer? Toutes les deux ont été solidaires dans le mal, car il n'est pas douteux que nous avons tous notre part de responsabilité dans les crimes que nous punissons : toutes les deux sont encore solidaires dans l'œuvre de réparation.

La façon dont un chef de famille corrige ses propres enfans le rendra lui-même meilleur ou plus mauvais. On peut en dire autant d'un patron, d'un capitaine, bref, de quiconque disposant

d'une certaine autorité, est appelé à la faire respecter par la discipline et au besoin par des moyens de coercition. S'il s'y prend bien, il sentira sa tâche devenir plus facile, il en obtiendra des résultats qui l'y attacheront encore davantage : il fera participer de plus en plus ses subordonnés à cet optimisme justifié et salutaire. S'il s'y prend mal, il sera irrité de ses déceptions; mais la colère a toujours été impuissante à faire quoi que ce soit d'avantageux. Il s'agitera donc sans autre profit que d'augmenter le trouble qui l'étonne; car il voudra s'en prendre à tout le monde, excepté à lui-même. Nous connaissons tous ces états de désordre et d'impuissance dans une famille désunie, dans une classe mal tenue, dans un régiment mal conduit : des punitions tardives, appliquées à l'étourdie, en appellent de nouvelles, plus vaines encore que les premières : les unes et les autres discréditent et finalement ruinent l'autorité. Ce qui se passe en petit dans l'un ou l'autre de ces milieux peut se reproduire en grand dans l'ensemble de la société. C'est exactement ce que nous avons sous les yeux au moment présent.

Pour arriver à s'y bien prendre, que faut-il? Connaître les moyens matériels dont on dispose, sans doute, mais plus encore savoir jusqu'à quel point et à quelles conditions les natures auxquelles on veut les appliquer pourront y coopérer. Non pas qu'on doive rigoureusement adapter les mesures à l'état d'esprit momentané de ceux auxquels on les destine, puisque cet état, il s'agit presque toujours de le modifier. Mais il est évident qu'il ne faut pas le modifier en l'aggravant, et que, pour l'améliorer, il faut avoir exactement calculé ce qu'il peut supporter. Il faut au soldat, non les armes les plus perfectionnées en atelier, mais celles dont il sera le mieux à même de se servir sur le champ de bataille : il faut au malade des remèdes auxquels puisse encore se prêter son organisme troublé ou délabré. Ainsi la peine manquera son but si elle irrite sans abattre ou si l'abattement qu'elle produit demeure définitif et sans espoir de relèvement possible. Elle le manque plus encore si elle n'obtient une apparente obéissance qu'au prix d'une corruption et d'une astuce croissantes, toujours plus prêtes à de nouveaux méfaits. Souvenons-nous enfin que, par son mode d'exécution, la peine doit agir, non pas seulement sur le coupable, mais sur ceux que la société a intérêt à préserver, en leur inspirant une idée persuasive de ce que veulent la justice et l'humanité.

***

Il y a un certain nombre d'années, le public en général et le public français en particulier se préoccupaient surtout de l'adoucissement des peines. Cette préoccupation, nous l'avons constatée dans la désignation de la peine, dans le calcul des années de prison à infliger à tel ou tel genre de délit. Il serait aisé de la retrouver dans l'aménagement sanitaire des lieux de détention, puis dans ces mesures qui, relevant de l'administration plus que de la magistrature, peuvent être inscrites parmi les modes d'exécution : après les sursis à l'exécution, les amnisties, les grâces, les libérations conditionnelles. Depuis quelques années, le vent a changé. Le public est surtout inquiet, — et pour cause, — de sa propre sécurité. Inutile de rappeler comment on avait, en fait, supprimé la peine de mort et comment, trouvant le climat de la Guyane trop dur, on avait dirigé sur la Nouvelle-Calédonie le plus grand nombre des forçats. Malgré les anciens programmes radicaux, malgré ce qu'on a appelé la vieille tradition républicaine, il a fallu, bon gré mal gré, relever l'échafaud; et déjà, depuis plusieurs années, c'était exclusivement à la Guyane qu'on envoyait de nouveau les hommes condamnés à la transportation. Mais la transportation elle-même suffit-elle encore? On l'avait acceptée comme un moyen terme : on avait cru que, tout en dispensant de la peine capitale, elle garantirait aussi efficacement la sécurité de la métropole en la débarrassant de ses pires parasites. Or, de plus en plus, journaux et revues, récits d'explorateurs, de marins, de touristes, nous signalent l'existence paisible des soi-disant travailleurs de Cayenne et du Maroni. Ce ne sont qu'anecdotes, descriptions et photographies, où chacun des condamnés, dont on rappelle les noms trop connus, est montré vivant comme un « coq en pâte; » on commence à se laisser convaincre que c'est une peine qui amende aussi peu que possible ceux qui la subissent, qui coûte très cher à ceux qui l'infligent, leur rapporte peu, et ne les préserve pas davantage. Aussi le Sénat est-il saisi d'une proposition de loi tendante à la suppression définitive de la transportation et à l'établissement de maisons de force d'un nouveau type, destinées à être à la fois plus intimidantes et plus préservatrices.

Ces oscillations du sentiment populaire allant alternativement de l'indulgence à la sévérité, les hommes d'étude et de

tradition savent bien ce qui pourrait les régulariser. Il y a beau temps qu'on l'a dit : la première condition pour faire accepter l'adoucissement d'une peine, c'est la certitude qu'elle soit administrée promptement, de manière à prévenir toute impunité, même temporaire. La seconde est la certitude que la peine sera prise au sérieux par les condamnés et par les gens encore honnêtes, de manière à provoquer, chez les premiers un remords, chez les seconds une crainte, également, quoique diversement salutaires. On peut bien dire — car c'est la vérité, — que la société n'est pas chargée de refaire l'âme des délinquans mais il est éviden. aussi que ce serait une duperie de prendre des gens déjà dangereux et de les rendre, à son propre détriment, plus dangereux encore. Or, il est incontestable que ni la première, ni la seconde de ces deux certitudes si désirables ne sont en voie de se consolider dans les esprits.

Que les chances d'impunité soient diminuées, comment le penser devant l'augmentation signalée du nombre des affaires classées par impossibilité de découvrir l auteur du crime? Qu'on l'explique comme on voudra, qu'on cherche, qu'on imagine, qu'on trouve même pour la police contemporaine des excuses plus ou moins valables, peu importe Le fait est là il est, général, il est continu, et il est trop commenté pour ne pas inquiéter les populations. Compter d'autre part sur les remords spontanés de ceux qui ont failli et sur les examens de conscience de ceux qui inclinent vers la chute, c'est à quoi l'affaiblissement de l'obéissance aux principes de la morale traditionnelle ne dispose guère la masse du pays. Partout enfin on répète dans les mêmes termes, — et plutôt avec un peu d'exagération, — que toute maison de correction est une maison de corruption, qu'un homme qui a été en prison est un homme fini, que le bagne est par excellence le lieu des pires turpitudes et des infamies contre nature; et c'est par ces causes mêmes qu'on s'explique l'élévation du nombre et de la proportion des récidives.

Un instant, il fut à la mode de répéter dans certains milieux : « La prison, c'est la peine du passé. C'était un mot : la prison ne peut être la peine du passé seul que si on a de quoi la remplacer dans l'avenir. Or, la discussion de plus d'un projet de législation pénale nous a déjà montré qu'il y a là quelques difficultés, et que, par exemple, la pénalité par l'amende se présente surtout, de nos jours, comme un instrument de

spoliation et de nivellement. On met encore en avant la privation des droits civiques, la déchéance de la puissance paternelle, la destitution, le retrait de l'autorisation d'exercer une fonction ou une industrie privilégiée. Autrefois on qualifiait assez justement ces différentes mesures de « peines accessoires » : on s'est demandé depuis si on ne pouvait pas leur faire prendre la place de la peine principale. Réfléchissons cependant que si on la qualifiait d'accessoire, c'est qu'on la voyait de nature à renforcer simplement la vraie peine, dont elle n'était, dont elle n'est le plus souvent qu'une conséquence inévitable. Dira-t-on qu'on peut la renforcer elle-même davantage, et de manière qu'elle suffise? Encore faut-il que celui que l'on condamne à l'amende soit en état de la payer ou n'ait pas soustrait aux agens du fisc ce qui pouvait servir de caution contre lui.

Il est très tentant de dire que la justice doit devenir essentiellement restitutive et qu'il suffit de faire travailler le condamné jusqu'à ce que, sur le produit de son travail, il ait indemnisé sa victime. Mais d'abord, il est de ces attentats dont l'argent ne saurait jamais réparer les suites, pour plus d'un motif aisé à deviner, et il serait fâcheux de laisser se propager l'idée qu'ils sont réparables de cette façon. Ne mettons pas à la portée des gens la tentation de se laisser devenir victimes volontaires et d'en faire un commerce avantageux. On ne sait pas jusqu'où peuvent aller en ces matières (séduction apparente, adultère préparé en connivence avec le mari, accidens savamment provoqués ou aggravés) la ruse et l'ingéniosité de ceux qui trafiquent de l'honneur et même de la vie. L'Angleterre a besoin de lutter contre l'abominable pratique des assurances contractées sur la tête d'enfans que leurs parens ne tardent pas à... laisser mourir; et on raconte que depuis que les Chinois ont des chemins de fer, ils aiment assez à... oublier sur la voie des parens infirmes ou aveugles, afin d'obtenir une indemnité de la Compagnie.

Ces difficultés ne sont pas les seules. Plus le dommage causé aurait été grave, moins il faudrait compter sur l'efficacité de la peine. A quelle restitution sérieuse pouvez-vous amener des hommes sur les faibles gains de qui doivent être prélevés la part légitime de l'État, puis le paiement des petits supplémens de nourriture indispensables aux forces d'un travailleur? Si vous diminuez encore pour le condamné le peu dont il a le droit de disposer, vous êtes obligés de le nourrir moins mal, et dès lors

l'État augmentera son propre prélèvement. De toute façon, et même si on vous fait payer, à vous contribuable, l'ordinaire de ceux qui ont troublé votre sécurité, ce qui restera du produit de ces derniers ne sera jamais lourd. Ne dites pas qu'on ira, s'il le faut, jusqu'à la perpétuité. La plupart du temps, la perpétuité même ne suffirait pas. Quinze ou vingt ans de travaux forcés ne laissent pas accumuler à un détenu laborieux des économies supérieures à mille francs. Puis, ce serait vraiment trop matérialiser le délit et la peine. Nous l'avons vu dans un précédent travail, un homme qui n'aura causé — à son grand regret — qu'un dommage léger sera souvent plus coupable et plus dangereux que tel qui, par un concours imprévu de circonstances, aura causé malgré lui un dommage beaucoup plus considérable.

« Là où il n'y a rien, le Roi perd ses droits : » ce n'est pas uniquement à l'argent liquide que le proverbe peut s'appliquer. Un notaire est arrêté pour abus de confiance ou pour faux ; un négociant a fait une banqueroute frauduleuse. Essaierez-vous de consacrer dorénavant leurs bénéfices à la réparation de leurs torts? Mais par le seul fait que l'un et l'autre sont dénoncés et reconnus responsables, le premier ne peut plus être notaire et le second ne peut plus être négociant : car les honnêtes cliens les abandonneraient et les autres ne sauraient être que leurs complices. Comment donc la société se paierait-elle sur une étude et sur un fonds qui n'existent plus? D'un autre côté, les déclarer simplement déchus paraîtrait aux intéressés une formalité bureaucratique plutôt ridicule ; car en dehors de la fonction ou de la profession régulières dont ils ont travaillé eux-mêmes à se dépouiller, reste toujours la profession interlope, aux gains parfois supérieurs, mais toujours soigneusement dissimulés. Le notaire en déconfiture se fait homme d'affaires, le négociant failli se faire courtier en contrefaçons, en objets prohibés et fraudés, en denrées frelatées... L'un et l'autre sont d'autant plus courus que leur métier se fait plus clandestin ; car, s'ils se cachent, celui qui s'adresse à eux pour tourner ou violer la loi, espère bien se cacher dans la même ombre. La peine ici proposée ne saurait donc, elle aussi, avoir d'effet que pour les fautes qui ont pu laisser encore un gage sérieux dans la personne et dans les biens du contrevenant. Auprès des gros coupables, elle ne serait qu'un objet de dérision.

Il est clair qu'il faut en dire autant de la déchéance de la

puissance paternelle et de la privation des droits civiques. De cette déchéance et de cette privation se sont frappés eux-mêmes depuis longtemps la plupart de ceux contre lesquels la société a présentement le plus à lutter.

En sera-t-il autrement de la peine destinée, suivant Émile de Girardin, à remplacer toutes les autres, la publicité? Ce sera là, disait-il, la clef de voûte du nouveau régime, et il ajoutait que l'immanquable résultat en serait de « réduire le malfaiteur à la triste condition d'animal nuisible, de bête errante. » — De le « réduire! » mais ici encore nous devons dire que le récidiviste s'y est réduit lui-même, et que c'est là précisément ce dont la société lui demande compte pour lui en enlever l'habitude et la faculté! Quand cette idée du célèbre publiciste se répandit, de nobles esprits, comme M. Caro, semblèrent dire que cette pénalité serait non pas insuffisante, mais excessive, parce qu'elle serait plus terrible que toutes les autres: ils décrivaient le sort de ce prétendu acquitté « partout reconnu, partout évité, repoussé de partout avec une juste horreur pour le crime dont il porte en lui l'ineffaçable marque et le fatal signalement. » Voyaient-ils donc dans tous les gens dispensés de la maison centrale ou du bagne des ouvriers désireux d'aller demander partout un honnête travail et s'efforçant péniblement de renouer avec leurs concitoyens des relations correctes? Pour qu'un tel désir se substitue en eux au désir contraire, pour qu'il se consolide par tout un groupement nouveau d'imaginations élues et choyées, de rêves caressés, de résolutions prises, bref, d'habitudes mentales et même corporelles, il faut du temps, il faut surtout l'éloignement de tout ce qui favorise et entretient des habitudes tout autres. S'il en est qui arrivent plus vite à cette renaissance d'une vie assez forte pour affronter les épreuves, mais assez sensible pour en souffrir, il faudra dire encore : ce sont les moins mauvais qui seront les plus frappés, tandis que les plus pervertis continueront à être ceux qui s'amusent ou qui se glorifient d'une célébrité terrifiante. Est-ce que la publicité même ne semble pas aujourd'hui, et à bon droit, un moyen, non pas de punir, mais de flatter et de surexciter les pires criminels? Loin d'en solliciter l'extension, le public fait des pétitions, tient des meetings pour réclamer qu'on la refrène. Peut-être même est-il certains esprits qui vont trop loin dans ce désir du silence et de la clandestinité. Quant aux condamnés, ceux qui les visitent dans des vues d'étude et

de patronage peuvent remarquer en eux sous ce rapport un changement caractéristique. Il y a dix ans, ils étaient encore très soucieux d'obtenir que leur condamnation fût ignorée : ils demandaient qu'on ne leur cherchât du travail que là où on ne connaîtrait pas leur passé. Aujourd'hui, les plus jeunes détenus de Fresnes répondent au représentant de la société de patronage qu'étant bons ouvriers, ils n'auront aucune peine à trouver par eux-mêmes un emploi bien payé. Les mêmes facilités semblent exister hors de France. Un directeur très avisé des prisons belges, actuellement directeur de la prison de Namur, l'affirme très expressément pour son pays ; il cite même à ce propos, pour l'avoir personnellement observé, le cas d'un individu qui obtint un emploi d'encaisseur après avoir subi dix-huit condamnations, dont plusieurs pour vol. Le patron qui a tenté ce sauvetage avait-il trop de confiance, ou pensait-il qu'il eût dû se défier également de tout autre candidat? Le second sentiment pouvait à la rigueur produire les mêmes effets que le premier.

En résumé, de chacun de ces modes d'administration de la peine on peut dire : Ce sont les moins coupables qu'il frappera le plus sévèrement ; les plus dangereux y échapperont ou s'en joueront. En tout cas, un système pénitentiaire rationnel ne saurait trouver là qu'une certaine variété de substituts de la peine, substituts à étudier sans doute, à appliquer de temps à autre avec discernement, et de manière à mesurer ce qu'ils perdent ou ce qu'ils gagnent dans l'opinion. Mais ce qui est possible, dans des cas choisis, ne peut supplanter toute autre méthode. Il y aurait même contradiction à ce qu'on le tentât : car alors on engloberait indistinctement dans un même système peu souple des gens auxquels on a la prétention d'appliquer une justice mieux proportionnée à ce qu'ils méritent et à ce qu'ils peuvent supporter.

* * *

Il en est de même de ce mode de retranchement de la vie sociale ordinaire qu'on appelle la transportation.

Ne nous étonnons pas que cette célèbre utopie ait été et soit encore plus tenace chez nous que chez les autres. Ne sommes-nous pas le peuple de l'*a priori*, de la construction idéale et rationnelle ? Et n'avons-nous pas contracté cette maladie, cent fois plus maligne, de croire qu'on peut vaincre la

nature des choses à force de fictions administratives? Les nations qui s'en tiennent aux faits et jugent d'après l'expérience ont renoncé l'une après l'autre à ce système, malgré quelques succès apparens ou passagers dus surtout à certaines transportations de condamnés politiques. La Russie elle-même, si idéaliste, ne croit plus à la colonisation par forçats. Nous seuls avons encore de ces amateurs de formules abstraites et de règlemens, pour qui toutes les difficultés doivent céder devant une nouvelle circulaire. Leur objecte-t-on que les hommes en cours de peine ne font rien, pour la plupart, qu'ils coûtent très cher, que beaucoup s'évadent, qu'ils seraient beaucoup plus séparés de nous en Sologne, derrière de bons murs, qu'en Afrique ou en Amérique d'où ils savent parfaitement se rapatrier? Ajoute-t-on que ceux-là sont précisément les plus audacieux, les plus violens, les plus rusés, ceux qui sont le plus à même d'augmenter leurs propres méfaits de ceux des débutans qu'ils recrutent, qu'ils forment, qu'ils entraînent? Leur place-t-on sous les yeux les récits authentiques de tous les préparatifs d'évasion, des complots secrets, des artifices corrupteurs pour ramasser l'argent des pauvres diables, des vies de surveillans jouées à l'écarté, des trafics innommables et autres turpitudes? Leur démontre-t-on que, si on concentre les condamnés, il est impossible de leur assurer un travail colonial, et que, si on les disperse, il est impossible de les surveiller? D'anciens ministres, libérés du secret d'hier, font-ils connaître ces atrocités et ces infamies dont ils ont reçu les révélations officielles? Rien n'arrête nos systématiques. Ils se rabattent sur les libérés à transformer, disent-ils, en concessionnaires et en colons. Par malheur, le fait le plus authentiquement établi et reconnu, le plus mis en relief, le plus avoué finalement des partisans mêmes de la transportation, c'est que les plus grandes difficultés sont encore celles qui viennent des libérés. Ce sont eux surtout qui font fuir les colons ou qui provoquent de leur part les plus énergiques protestations. Pour éviter un tel échec, pour pouvoir transformer en colons des criminels jugés indignes de jamais rentrer dans la vie sociale de la métropole, quelle sélection n'eût-il pas fallu! Or ce qu'on fait est le contraire de la sélection, puisqu'on jette tous ensemble dans une promiscuité impossible à surveiller de près une tourbe d'individus où les plus corrompus sont nécessairement maîtres des autres. Quelle préparation à la vie libre!

Quelle préparation à la patience, à la prévoyance, aux rudes labeurs enfin, sans lesquels il n'y a pas de succès possible dans la vie rurale, et particulièrement en pays neuf!

Si c'est là le contraire de la sélection, c'est aussi le contraire de ce que tant de novateurs, — très intéressans du reste et très dignes d'être étudiés, — appellent l'individualisation de la peine. Certes, il n'appartient à personne, et encore moins à une administration, de refaire un individu : ce serait encore plus difficile que d'en créer un. Il ne faut pas que le rêve de l'impossible fasse oublier les exigences du bon sens. Mais si l'on entend par individualisation le souci de proportionner la peine à la culpabilité de l'individu et à l'espoir qu'il donne d'un amendement sérieux, alors il y a là un idéal dont il est humain, dont il est socialement utile de se rapprocher autant qu'on le peut. Or qu'y a-t-il de plus opposé à l'individualisation que de jeter pêle-mêle sur une terre lointaine une foule indistincte de criminels dont la surveillance est là plus difficile que partout et que jamais? On leur impose assez de privations et d'épreuves pour les irriter et assez de liberté pour qu'ils soient tentés de s'en affranchir. On mêle les repentans et les révoltés, les curables et les incurables, les passifs et les violens dans une promiscuité où les uns ne peuvent rien pour le bien, et où les autres peuvent malheureusement beaucoup pour le mal de tous. N'est-ce pas là, encore une fois, le système le plus opposé à toute justice et à toute idée de faire payer à chacun selon ce qu'il doit? Me dira-t-on que ce double travail d'individualisation et de sélection peut se faire partout? Je répondrai non! Il ne se fait pas sous forme d'un débarras dont on confie l'exécution à des agens qui se résignent à ne pas convoiter de postes plus enviés. Il ne se fait que sous les yeux mêmes de ce que l'administration de la justice et de la police a de plus expérimenté.

Je ne vais pas plus loin dans cette discussion. Car sans avoir la prétention d'être prophète, on peut affirmer que les argumens en faveur de la transportation iront en s'affaiblissant de plus en plus, tandis que les argumens contraires recevront des circonstances une force toujours plus grande.

Pourquoi? Parce que le monde devient de plus en plus petit; parce que les distances se raccourcissent, parce que les colonies s'acheminent tous les jours à être ou des continuations de la mère patrie ou des États aspirant, d'abord à l'autonomie, en-

suite à l'indépendance; parce que pas une d'entre elles ne renonce à s'enrichir par le sol ou par les eaux ou par quelque adaptation scientifique que ce soit des ressources qu'on lui découvre, parce qu'enfin, dans ces conditions, il est d'expérience qu'elles repoussent l'une après l'autre le triste cadeau d'une main-d'œuvre pénale. Elles savent parfaitement qu'avec des travailleurs libres équitablement payés, une colonie s'enrichit, et qu'avec un travail soi-disant gratuit elle se ruine. Force est donc d'en revenir bon gré mal gré à la peine qui, en supprimant la liberté, supprime la plupart des plaisirs que l'homme lui demande et en attend. Les mots « pénitencier, » système « pénitentiaire, » vie pénitentiaire, restent toujours représentatifs de la punition par excellence; aussi est-ce l'intérêt et en même temps le devoir de chaque génération de reprendre ce problème et d'en reviser la solution. Qu'on ne nous oppose pas une sorte de question préalable en disant que toute prison inflige une peine d'une uniformité brutale et qu'elle ne peut pas faire autre chose. C'est précisément ce qu'il y a lieu d'examiner.

*
* *

Divisons la difficulté, et commençons par les mineurs délinquans. Je dis « délinquans, » ce qui exclut les enfans trop jeunes pour avoir vraiment su ce qu'ils faisaient et pour avoir pu y réfléchir suffisamment. Mais enfin nous ne savons que trop combien il y a aujourd'hui d'adolescens vraiment criminels. Qu'on modifie comme on voudra la qualification des actes à leur reprocher et la dénomination du tribunal destiné à les juger, il faudra prendre des mesures contre eux. Elles ne devront être ni correctionnelles, ni pénitentiaires? N'abusons pas des mots, mais sachons ce qu'on a le droit de leur faire dire. Pourquoi tant redouter ces deux-là? Nous avons mal répondu sans doute à l'appel qu'ils nous adressent. Alors essayons d'y mieux répondre. Mais pourquoi tant redouter de corriger, si on a le bon esprit d'approprier la correction à la nature qui la postule? On corrige le cours d'une rivière ou d'un torrent, on corrige la poussée d'un arbre, on se corrige soi-même. Enfin le mot de pénitence et ses dérivés n'impliquent-ils pas l'idée très morale d'un repentir qu'il s'agit au moins de ne pas décourager, car il est nécessaire au bien de tous. Qu'on n'ait donc pas cette crainte ridicule d'appliquer à une nature encore jeune une méthode... nous

pouvons dire indifféremment de rectification ou de correction.

Il est des choses que les hommes ne louent jamais tant que le jour où ils s'en séparent en réalité pour en poursuivre encore dans leurs rêveries l'ombre fuyante : ils en font une imitation quelconque ou une contrefaçon, mieux accommodée, pensent-ils, à ce qu'ils peuvent tolérer. Ainsi la religion, ainsi la morale, ainsi la famille. Jamais nos lois, nos institutions, nos mœurs, nos théories n'ont plus compromis la famille; jamais cependant on n'a plus répété que l'enfant coupable devait être rendu à sa famille ou à une famille d'adoption. Il semble que cette formule ait la magie de tout résoudre.

Il est évident que, s'il s'agit d'une faute accidentelle en un milieu accidentellement mal surveillé, un avertissement doit suffire. Quand le penchant à la faute est trop visible et le milieu trop peu en état de l'enrayer, il faut bien chercher autre chose. Le but de ce travail étant d'examiner les modifications que paraissent actuellement subir les données du problème, je me borne à dire que la tendance présente est d'opposer le placement libre dans les familles au placement, soit dans un orphelinat, soit dans une maison indifféremment qualifiée d'école de bienfaisance, d'école industrielle, d'école de réforme ou de maison de correction.

Certes, nous avons tous besoin d'une famille; mais pour tout homme, il n'y en a qu'une, la sienne. Ceux qui s'occupent d'études pratiques d'économie sociale et de patronage en reconnaissent la preuve partout. Prenez un enfant qui dans sa famille aura été non seulement mal élevé, mais maltraité, qui n'y aura connu que les cris, les coups, la faim, les mauvais exemples; mettez-le dans une maison où il sera bien élevé, bien traité. Il arrivera presque toujours un moment où il aura le désir, et le désir peut-être très vif, très troublant, très déprimant, s'il est contrarié, de se retrouver dans sa famille originaire. Pour les garçons comme pour les filles que l'on recueille et que l'on s'efforce de redresser, c'est là, vers dix-huit ans, l'écueil redouté des maîtres et des maîtresses. De cet état d'esprit très complexe il ne faut rien supprimer, ni de ce qui s'y aperçoit de touchant, ni de ce qui s'y dissimule sans doute de suspect et de malsain. Le jeune homme espère à la fois resserrer un lien dont il sent le besoin (ce lien dût-il le blesser encore) et retrouver à ses heures un peu plus de cette liberté qui l'attire toujours.

Une famille adoptive dont l'adolescent sait si vite qu'elle ne lui est de rien, à laquelle souvent il en veut de prétendre remplacer celle qu'il regrette, peut-elle le préparer à bien user de cette liberté? Il y a plus d'une raison d'en douter.

Trouver des placemens pour les adolescens auxquels on tient à épargner l'internement ou le maintien dans le milieu qui les a gâtés, il n'y a présentement rien de plus facile. A la campagne, la population diminue par le départ de beaucoup de familles et par la diminution du nombre des enfans chez celles qui restent. Celles-ci ont cependant à cultiver la terre abandonnée par les émigrés. Les aides qu'elles cherchent au village sont de plus en plus rares et de plus en plus exigeans. On s'adresse donc à l'Assistance publique ou à une société charitable. « Ces enfans-là se paient moins cher... ils sont encore bien heureux d'avoir le vivre et le couvert ; s'ils n'étaient pas chez nous, où seraient-ils ? On ne doit pas se gêner pour les faire travailler. » Tel est le langage du paysan, dont la vertu principale n'est pas précisément la générosité ou le désintéressement. On dit que dans les orphelinats et dans les œuvres les enfans sont exploités. J'ai peur qu'ils ne le soient bien autrement et d'une façon bien plus difficile à surveiller dans ces placemens disséminés.

Je demande pardon de sembler me remettre en scène. Nul n'a désiré ces placemens plus que moi. En un espace de temps assez court, j'en ai personnellement suivi trois : ils ont échoué radicalement. Le premier des trois adolescens s'est enfui avec le premier argent dont il a pu disposer : il est actuellement dans une maison de correction. Le second a essayé de se pendre, et il fût mort, sans un passant qui vint à temps pour le ramener à la vie. Le troisième donna de graves sujets de plainte, non sans en avoir eu lui-même. J'ai pu trouver quelqu'un de bien placé pour tout juger et auquel il ne manque que de voir son intervention mieux agréée, quand il ne s'agit plus uniquement de lui demander ou de faire demander par lui quelque service. Il me répondit à propos de l'un d'eux, le désespéré, ce qu'il aurait pu me dire d'un grand nombre de ses pareils : « Son père, paraît-il, ne peut ni le garder, ni le surveiller ; il aurait besoin d'être dans un milieu où l'on s'occupât de lui, car il me semble avoir de bonnes qualités, être honnête, avoir conservé, malgré tout, quelques habitudes religieuses ; il aurait surtout besoin d'intérêt, d'affection et de pitié. Dans les récits qu'il fait, on peut dis-

tinguer la lassitude : il avait un service parfois très dur et on ne lui laissait aucune liberté. Il y avait aussi chez lui la nostalgie de la famille, ce qui serait une bonne note, somme toute. Sous peu son sort sera décidé. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop rigoureux : dans ce cas, je ne répondrais de rien. »

Était-ce là l'effet d'une « série noire » ou de choix malencontreux, d'absence de choix, pour mieux dire ? Eh bien, non ! Car on y avait fait attention de part et d'autre : patrons et enfans étaient plutôt au-dessus de la moyenne. On jugera par là de ce qui doit être quand on envoie du jour au lendemain des sujets qu'on ne connaît pas dans des familles qu'on ne connaît pas davantage. Qu'on donne de mauvais enfans à de bons maîtres ou de bons enfans à de mauvais patrons, les résultats ne diffèrent guère. Il y aura bien quelques succès qu'on pourra faire valoir. Mais combien s'évadent ! Combien se replacent eux-mêmes au hasard ! Combien se font arrêter de nouveau ! Combien enfin font mine de se résigner, mais en se promettant de secrets dédommagemens et en attendant l'occasion de faire valoir en bloc tous les griefs, les vrais et les faux !

Après mes expériences, je n'ai pas été surpris de voir les résultats d'une enquête scrupuleuse faite par un conseiller municipal de l'une des parties de l'agglomération bruxelloise. On peut se servir de cet exemple bien étudié pour caractériser tout un système, comme on se sert de fouilles pratiquées dans certaines localités pour caractériser toute une période géologique.

Le bureau de bienfaisance d'Ixelles avait pu constater, et il signalait au collège des échevins que, sur 100 placemens opérés directement dans les familles, il en avait été, après vérification, trouvé 7 bons, 60 laissant à désirer, et 33 mauvais. Ces chiffres furent d'abord contestés... de leur fauteuil... par les employés du bureau. Mais deux membres d'un comité dont l'un était un officier, et l'autre un avocat général, se chargèrent de faire une enquête sur place, et voici ce qu'ils déclarèrent : « Notre visite a confirmé pleinement la navrante déclaration du bureau de bienfaisance. Nous avons constaté à de nombreuses reprises que le principe dominant qui devait déterminer le placement de pupilles était le désir d'accorder un secours au nourricier lui-même : c'est ainsi que certaines personnes âgées ou infirmes ne possèdent d'autres ressources que le bénéfice que leur procure la garde d'un ou de plusieurs protégés du bureau de bienfai-

sance. Ce mode de procéder nous paraît absolument néfaste. La question est revenue plusieurs fois au conseil communal d'Ixelles. D'un rapport assez récent il résultait que, sur 99 placemens, il y en avait 16 bons, 11 assez bons, 47 laissant à désirer, 22 mauvais, 2 très mauvais, 2 douteux. — Ce qui n'est pas moins éloquent, ajoutait le rapport, c'est la comparaison des résultats ultérieurs du placement familial et du placement dans les orphelinats. Sur 76 orphelins (garçons) vivans, de ceux qui ont été élevés dans des familles, il n'y en a pour ainsi dire pas un qui se soit élevé au-dessus de la condition d'ouvrier, d'homme de peine, de domestique. Au point de vue moral, 22 ont une mauvaise conduite, 3 sont devenus vagabonds, 2 seulement ont acquis une instruction suffisante pour devenir, l'un forgeron d'art, l'autre employé de commerce. » En regard de cette statistique, le conseiller communal donnait celle des jeunes gens sortis des orphelinats. « Ici, 34 pour 100 appartiennent maintenant à la bourgeoisie ; le reste fait partie de l'élite de la classe ouvrière. On trouve parmi eux un entrepreneur de terrassemens, des patrons horticulteurs, des chefs de culture dans une école de l'État, un entrepreneur de jardins, un maréchal des logis de gendarmerie, un chargé de cours dans un conservatoire, un négociant, un lieutenant de l'armée, etc. » Je trouvais ces détails dans un des journaux belges les plus connus, la *Gazette de Bruxelles* de novembre 1906. Les études que je poursuivais moi-même au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques me faisaient voir que cette sorte de crise du patronage agitait la plus grande partie de la Belgique et qu'à côté de quelques bons résultats bien préparés, on se plaignait d'en avoir beaucoup trop qui rappelaient ceux d'Ixelles.

De tout ce qui précède conclurai-je qu'il faut proscrire les placemens dans des familles étrangères ? Non ; mais de tels placemens ne sont à rechercher et ils ne peuvent être donnés en modèle que quand l'enfant est assez petit pour que le lait que la nourrice lui donne remplace le sang héréditaire et crée entre sa mère adoptive et lui un lien presque aussi fort que celui qui rattache l'une à l'autre une véritable mère et son fils. Quant aux placemens d'adolescens en âge de gagner leur vie, ils ne réussissent que quand ils sont précédés, accompagnés et suivis d'un patronage qui se fasse accepter d'eux comme de ceux qui les emploient. Or, pour jouer ce rôle paternel, il ne faut ni un

membre quelconque d'une société sans cesse renouvelée, ni, à plus forte raison, un fonctionnaire de bureau. Il faut un homme qui ait pris sur les enfans une certaine autorité pour les avoir instruits, soignés et redressés. Autrement dit, le placement doit toujours être préparé par un séjour plus ou moins long dans l'un de ces établissemens qu'on calomnie et que l'on désorganise quand on ne ne les supprime pas purement et simplement.

Lorsqu'il s'agit d'enfans plus compromis par la faute ou le malheur d'autrui que par leurs premiers écarts, la méthode que nous préconisons, alors même qu'elle placerait entre l'orphelinat et le placement surveillé une école un peu plus sévère, serait à peine pénitentiaire ou correctionnelle ; ou elle le serait dans le sens le plus large, le plus indulgent du mot. Venons aux milliers d'adolescens déjà viciés par les exemples pernicieux de leur milieu, dans la famille, dans l'atelier, dans la rue, quant à ceux-là surtout qui sont plus profondément corrompus encore par le vagabondage, par la débauche et par la fréquentation de vrais criminels ; ici le sens du mot pénitentiaire se restreint, se précise, et la sévérité de la chose ne peut aller qu'en s'accentuant. Des enfans de la catégorie précédente on pouvait dire : qu'ils grandissent au moins les uns à côté des autres, dans l'entrain tout réconfortant des récréations communes ! qu'ils y oublient l'ennui et le dégoût de la vie, qu'ils y reprennent l'habitude d'un effort proportionné à leur âge et à leurs moyens ! qu'ils y fassent plus librement connaître de ceux qui les dirigent leurs caractères respectifs ! Mais ceux que nous abordons maintenant ne sont devenus ce qu'ils sont que par l'entraînement mutuel des pires compagnies : le jeu ne les tente pas plus que le travail : leur caractère personnel a en quelque sorte disparu sous l'envahissement parasitaire de toutes les rodomontades qu'on leur a apprises et qu'ils ont ensuite enseignées eux-mêmes, de tous les plaisirs déjà dénaturés dont ils ne cessent plus de rêver nuit et jour, dont ils reproduisent les images grossières sur tout ce qui est à leur portée, sur les murs, sur les papiers, sur leurs livres, ou, au besoin, sur leur peau. Que voulez-vous que soient leurs conversations, leurs confidences, leurs combinaisons, leurs projets? Demandez-le, en tout cas, à ceux à qui on ne confiait jusqu'ici que des adolescens de moins de seize ans et qu'on afflige aujourd'hui de jeunes gens ou de jeunes filles de seize à dix-huit ans. Depuis que la loi de 1906 a provoqué cette recrudes

cence de fausse indulgence, il est arrivé ceci, en particulier (sans préjudice de maint autre abus). Il n'est pas de bande de malfaiteurs qui ne compte des jeunes filles en même temps que des femmes. Or, présentement, ces bandes ont bien soin de mettre en avant leurs recrues de seize à dix-huit ans et de combiner les apparences de manière à les faire passer non plus seulement comme complices, mais comme auteurs principaux; car ces réserves trop bien exercées des futures armées du crime sont plus sûres que les autres d'échapper à une répression sérieuse, en attendant le moment, qui viendra vite, de former des bandes à leur tour. Il se trouve en effet des magistrats qui, pour répondre aux intentions philanthropiques de la loi, n'hésitent pas à les déclarer dénués de discernement. Alors ils « filent sur la vingt et une. » C'est ainsi que dans leur argot ils désignent l'arrêt qui les envoie dans une maison de correction jusqu'à leur majorité. Aussi directeurs et directrices de maisons de correction crient-ils miséricorde. Leur situation est intenable, c'est le mot que me disait l'un d'eux. Voici un fait qui prouve à quel point ils ont droit de se plaindre. Un haut fonctionnaire trouvait récemment dans une maison de correction un mineur qui, avant d'y être envoyé, avait été condamné quinze fois à la prison. Les quinze fois on l'avait jugé pourvu de discernement. A la seizième, fatigué de voir que la prison ne l'amendait pas, on le déclara privé de discernement, et on le dirigea vers une maison d'éducation correctionnelle. Il était bien temps! Le sujet s'est chargé d'y perfectionner l'éducation individuelle de ses camarades. On ne pouvait espérer d'autre résultat.

Pour ces adolescens touchant à l'âge adulte on avait créé des quartiers correctionnels spéciaux : mais on avait eu le tort de les abandonner au régime en commun. On ne tarda pas à avoir honte des résultats. En y installant un peu plus tard la séparation de nuit, on avait obtenu déjà quelque amélioration. Les misères y restaient cependant bien intenses : on les a encore aggravées et propagées par le mélange qu'on vient d'opérer dans les maisons dites d'éducation correctionnelle. C'est alors qu'on a mis en avant le projet à la veille d'être exécuté, de réserver aux adolescens de seize à dix-huit ans une maison de correction spéciale, mais encore avec le régime en commun. Agglomérer ainsi de pareils sujets dans les mêmes murs, ce sera simplement rétablir, sans les améliorer, les anciens quartiers correctionnels. La

maison, étant plus neuve, sera moins sale, — dans les débuts; elle sera plus confortable, plus aérée, mieux appropriée aux prétentions des délinquans, jeunes ou vieux (1), de l'époque présente, mais elle ne sera pas moins corrompue et corruptrice que la prison d'aujourd'hui.

Plus les adolescens sont jeunes et d'un caractère douteux, plus, je m'empresse de le reconnaître, il convient de leur épargner tout appareil judiciaire, de les traiter paternellement, de les étudier dans l'expansion de leur activité, toujours si personnelle et si libre, c'est-à-dire surtout dans les jeux où s'annonce et se forme le caractère. Que le séjour réservé à ceux qui ont donné quelque inquiétude soit donc un établissement dont la dénomination, dont l'aspect, dont le régime n'annoncent que la charité... avertie, éveillée, mais douce et exempte de toute flétrissure. Plus l'adolescent s'approche de la jeunesse proprement dite, plus il importe, au contraire, de le séparer complètement de ses pareils; car ni l'intimidation, ni l'ennui, ni les encouragemens les plus cordiaux, ni les leçons de morale et de religion les plus persuasives ne pourront rien, tant que les souvenirs de l'existence irrégulière seront mis en commun et renforcés de jour en jour par les récits des nouveaux venus.

On me demandera : « Sont-ils donc tous aussi coupables et aussi foncièrement mauvais? N'admettez-vous pas qu'il y ait eu des entraînemens imprévus, des chutes accidentelles? Ne croyez-vous pas à certaines erreurs de la poursuite, à des infirmités organiques ou morales qui, impuissantes à se défendre, se laissent effrayer par le seul appareil de la police et subissent, sans mot dire, une incarcération? Ne croyez-vous pas à des perversions apparentes et factices ou même en quelque sorte imposées, mais qui recouvrent un fonds naturel ne demandant qu'à revenir de lui-même à la vie saine? » Certes oui, je crois à tout cela, car j'en ai vu plus d'un exemple; mais je crois aussi que ces plaies délicates ne peuvent se diagnostiquer exactement et puis se soigner et se guérir que si on les met à l'abri de l'atmosphère pestilentielle de la vie commune. Autrement, elle perdent vite leur caractère primitif et elles deviennent aussi malignes que

(1) M. l'avocat général Feuilloley passait dans une prison une inspection réglementaire; un détenu vint à lui pour se plaindre du pain, et, lui montrant le morceau qu'il avait conservé, lui dit : « Monsieur, on ne donnerait pas du pain pareil à des soldats! » Il se croyait au-dessus d'eux et en droit de réclamer davantage.

les autres. Je dirai encore, en un autre langage : la promiscuité n'est pas plus propre à relever les faibles et les méconnus qu'à réprimer les audacieux et les violens. La séparation a seule ce double avantage.

*
* *

« Séparation et solitude, est-ce donc là, me dira-t-on, la solution que vous proposez et êtes-vous donc pour l'emmurement perpétuel des condamnés? Est-ce dans l'uniformité de ce silence et de cette immobilité perpétuelle que vous avez la prétention de trouver un mode de répression qui s'ajuste aux perversités les plus variées, aux chances les plus inégales de réparation ? » Non, assurément, cette solitude absolue et définitive qu'on imagine ne serait pas plus une solution que le prétendu débarras de la transportation. Ici aussi nous rencontrons maint préjugé, mainte ignorance et surtout maint effort pour faire accepter du public ce qui est le contre-pied de la vérité.

La vérité fondamentale est qu'il faut éviter le plus possible de rapprocher ce qui est à la fois nocif et contagieux ; car le mal a déjà de sa nature une tendance plus que suffisante à se répandre et à se multiplier. Dans un milieu, quel qu'il soit, fût-ce un village, dès qu'une femme ou une jeune fille a succombé ou passe pour avoir succombé, tous les vicieux d'alentour voient en elle une sorte de proie qui leur est due. Dès qu'un individu débute dans le crime, ceux qui sont plus avancés le réclament, s'ils le connaissent, comme un complice qui n'a pas le droit de les dédaigner et dont la collaboration les aidera et les justifiera.

Certes, ceux qui se rapprochent ainsi les uns des autres ne le font pas précisément pour cultiver l'amitié proprement dite. Le plus souvent ils s'envient, ils se jalousent, ils se dénoncent, ils se querellent et finalement ils se tuent. Mais qu'ils s'entendent ou non, c'est toujours à l'aggravation du mal qu'aboutissent, en eux et hors d'eux, leurs disputes comme leurs accords. Cela est-il fatal? Oui, si les influences saines ne trouvent pas les moyens de s'y opposer. Or, le premier de ces moyens n'est-il pas de les séparer? On les réunit sous prétexte que c'est le crime qui les rapproche, comme si ce n'était pas là, au contraire, la raison décisive qui doit les faire isoler les uns des autres. Si vous connaissez dans votre ville dix hommes prêts à se dévouer pour le bien de leurs concitoyens, n'ayez ni repos ni

trêve avant de les avoir groupés. En connaissez-vous dix qui n'aient en vue que le désordre; veillez, autant que vous le pouvez, à ce qu'ils ne se rencontrent pas. Faut-il s'étonner une fois de plus que la même politique qui par la promiscuité de ses prisons, s'applique à former artificiellement des groupes criminels, soit aussi celle qui met tous ses soins et tout son art à dissoudre les groupes bienfaisans?

« La récidive des libérés est proportionnelle à l'agglomération des détenus; » tous les directeurs de prisons ou de maisons de correction auxquels j'ai soumis cette formule, résumé de plus de quinze années d'études et d'enquêtes, n'ont eu qu'à y réfléchir quelques instans pour y donner une adhésion complète, tant leurs impressions de tous les jours et les souvenirs de leur carrière conspiraient à la vérifier!

Deux maisons de réforme pour enfans se disputaient les faveurs de l'administration française. L'une était parfaitement bien vue, tous les connaisseurs la comblaient d'éloges, et elle en était largement digne! L'autre était beaucoup plus discutée et, à quelques égards, elle méritait de l'être. Peu à peu la première vit affluer chez elle ceux qu'un administrateur regretté voulait sauver; à l'autre on mesurait de plus en plus parcimonieusement le nombre des envois. Or, un beau jour, un inspecteur général, regretté lui aussi, voulut calculer les récidives respectives des deux maisons. C'était « la bonne » qui en avait le plus! Pourquoi? Tout simplement parce qu'on en avait insensiblement forcé les effectifs. Ce souvenir ne m'avait pas quitté quand je lus dans un travail consacré à l'hygiène physique des casernes le fait suivant. Dans beaucoup de villes on avait trouvé la vieille caserne insalubre, et, sans la désaffecter complètement, on en avait bâti une nouvelle, selon les règles de la science la plus récente. Inévitablement les effectifs se réduisirent de plus en plus dans l'ancienne construction, et ils grossirent dans la nouvelle. Qu'arriva-t-il? Que bientôt le nombre des malades fut plus grand dans la bonne caserne surpeuplée que dans la mauvaise caserne désencombrée. Je n'insiste pas.

Donc, il faut mettre dans les mêmes murs le moins de prisonniers possible et il faut les isoler le plus possible : telles sont les deux exigences les plus impérieuses du problème pénitentiaire. C'est la première qu'il est le plus difficile de satisfaire : raison de plus pour respecter scrupuleusement la seconde. La

séparation individuelle demande la cellule, une cellule d'où le condamné ne puisse pas communiquer avec les autres condamnés, et d'où il ne puisse aller les retrouver sûrement, du jour au lendemain, dans la vie libre. Sans doute il faut autre chose pour qu'en empêchant un plus grand mal, elle puisse de plus faire un peu de bien. Mais commençons par exposer ce que le régime a d'essentiel et pour ainsi dire de constitutif.

Ce serait rentrer dans l'étude du problème pénal proprement dit que de rappeler comment elle ne doit pas être trop courte. Or présentement, tous les accusés, tous les prévenus savent sur le bout du doigt toutes les raisons qu'ils ont de compter sur des raccourcissemens progressifs de la peine dont on les menace. Aux exemples que j'en ai donnés, je n'ajouterai que celui-ci. Un jeune homme de dix-huit ans est arrêté pour une affaire de cambriolage nocturne en plein hôtel Terminus. Il a volé 40 000 francs. On a su par la suite qu'il avait eu des complices. Mais il s'était bien gardé de les dénoncer : il avait mieux aimé tout prendre sur lui. Pourquoi? Parce qu'en présence d'une association de malfaiteurs, la peine eût été plus sévère. Restant seul en face de la justice, il s'en tirait à meilleur compte, et il s'assurait la reconnaissance des camarades dont les opérations fructueuses pouvaient se continuer encore. Il est donc condamné à un an de prison. La réduction du quart, accordée de droit à ceux qui subissent leur peine en cellule, réduit les douze mois à huit. Au bout de six, on le propose pour la libération conditionnelle, et on le donne à la société de patronage dont j'ai l'honneur de faire partie. Que les efforts d'un aumônier de patronage incomparable et ceux d'une famille éprouvée, mais recommandable, puissent, dans le cas présent, obtenir de bons résultats, c'est une espérance permise, quoiqu'elle repose sur une base bien fragile encore (1). Mais combien n'est-on pas désarmé devant la masse de ces calculateurs de la révolte et de la ruse, quand on les trouve nantis de semblables encouragemens! Pour en dissiper l'influence mortelle, il faut de toute nécessité que la cellule soit assez longue et assez isolante. Les deux conditions se tiennent. Si les détenus communiquent ensemble facilement, ils auront beau rester longtemps incarcérés, ils ne feront que consommer l'un chez l'autre non seulement leur inutilité, mais

(1) On fit engager le jeune homme. Il a déserté.

leur malfaisance sociale. S'ils restent peu, leur désir de se concerter en vue de la libération prochaine en sera d'autant plus surexcité. Or, à ces exigences si rationnelles on a répondu en en prenant exactement le contre-pied.

A quel point les peines sont réduites, on vient de le voir. Quant à la séparation ordonnée par la loi de 1875, elle est réalisée, semble-t-il, dans vingt-cinq ou trente prisons sur quatre cents. Dans les maisons centrales, elle est nulle. Dans notre grande prison parisienne de Fresnes, réservée à tous les professeurs, à tous les artistes, à tous les propagateurs érudits des délits qui se perfectionnent dans la capitale, qu'a-t-on fait? Oh! un monument dont tous les dessins ont dû réjouir l'œil des amis d'une architecture appelant à elle et coordonnant les ressources les plus variées de l'industrie contemporaine! Que les systèmes de chauffage et d'éclairage y aient été remarquablement étudiés, que les services matériels y aient été distribués avec habileté, que les dégagemens en soient faciles, que l'on ait un certain plaisir à suivre les longues lignes des belles avenues du dehors et des larges couloirs du dedans, que toutes ces masses de constructions satisfassent enfin le besoin de symétrie qui nous est propre, tant qu'on voudra! Il n'en est pas moins vrai que les gardiens connaissent à chaque détenu cinq moyens de communication contre lesquels ils se déclarent impuissans, et le jour où l'un d'eux me les expliquait pour la première fois, je n'avais aucune peine à en trouver immédiatement deux autres.

Est-il vrai que les délinquans aiment un pareil séjour et le recherchent? Indubitablement ils l'aiment moins et ils le recherchent moins que la prison en commun; mais enfin est-il vrai que les délinquans aiment encore nos prisons, quelles qu'elles soient? Eh bien! non, on ne peut pas le dire de tous. Dans ces bas-fonds du faux Paris qui reçoivent leur population de partout, il y a sous ce rapport deux groupes d'hommes à distinguer. Les uns sont les résolus, les violens, les avides de jouissances grossières, les inventeurs de trucs savans : ce sont évidemment les plus dangereux, et ce sont aussi ceux qui s'appliquent le plus à éviter la privation de la liberté; aussi ne réussissent-ils que trop longtemps à demeurer impunis. Les autres sont ces êtres fatigués et finalement passifs qui se contentent de peu, pourvu qu'ils ne travaillent pas. Ces derniers sont d'autant plus loin de redouter la cellule que pour eux elle

n'est ni longue ni dure, ni assez rigoureusement séparée, on vient de le voir, du monde connu de celui qui vient s'y abriter en mauvaise saison. Ils choisissent donc le jour de leur entrée, comme ils le faisaient depuis si longtemps. Beaucoup avaient primitivement l'habitude de casser un réverbère ou de dégrader un monument public; mais c'était là un acte qui, en lui-même, n'avait rien d'assez agréable pour eux. De là la méthode plus récente qui consiste à se faire servir un bon repas et à se faire arrêter par les soins du restaurateur impayé. Mais voici que celui-ci ne veut plus perdre son temps à porter plainte, et j'ai eu occasion de citer des cas où tel habitué de la prison ne parvenait qu'à grand'peine à se faire enfin livrer à la justice. Aussi, me disent les gardiens de Fresnes, s'est-il établi peu à peu un accord entre un certain nombre de cabaretiers et cette portion de leur clientèle. Le moment psychologique venu, le cabaretier se prête à tout, à donner à manger et à boire, à ne pas être payé, — cette fois, — et à faire arrêter le compère ; il sait bien que prochainement plus d'une bombance viendra le dédommager. Que conclure, sinon que les criminels actifs et les criminels passifs ont été également relâchés beaucoup trop tôt : les uns parce qu'ils savent trop bien éviter la prison qu'ils méritent et dont la prolongation les priverait de tant de belles occasions de mal faire, les autres parce qu'ils reviennent trop souvent dans cette prison qui ne les effraie plus et qui, — chose plus grave, — ne les sépare que pour une période insignifiante de ceux dont ils redeviennent à volonté les associés ou les parasites?

Une séparation plus rigoureuse, nos philanthropes l'admettent, en théorie tout au moins, pour les peines courtes, pour celles qui frappent des méfaits peu graves. Mais, disent-ils, est-il possible de garder un homme en cellule pendant une longue suite d'années, sans faire de lui un fou, un être inutile, une sorte de cadavre vivant ou de bête hibernante, ne rendant plus témoignage que de la barbarie d'une société impitoyable? Eh bien! oui, cela est possible, et il est possible de transformer un tel détenu en un être qui travaille utilement pour lui et pour les autres, qui ait même avec le monde honnête plus de rapports sociaux qu'il n'en a jamais eu jusque-là. En dépit des suppositions et des raisonnemens, — il ne nous en coûte pas de dire en dépit des vraisemblances, — c'est l'expérience qui a décidé

contre la transportation. C'est encore l'expérience qui doit décider pour la cellule prolongée. Seulement, il faut la voir là où elle est pratiquée comme elle doit l'être, et il faut surtout l'y regarder de près.

*
* *

J'avais visité, il y a environ dix-huit ans, la prison centrale de Louvain, et j'en avais longuement parlé dans un de mes livres. J'avais fait ressortir la facilité avec laquelle des condamnés finissent par supporter quinze ou vingt ans, — quelquefois plus, — de vie cellulaire. A la vérité, s'ils sont rigoureusement séparés des autres criminels, ils ne le sont pas des honnêtes gens qui les visitent, qui leur distribuent leur travail, qui écoutent leurs réclamations, qui leur accordent leurs conseils pour les relations qu'ils ont encore avec leurs familles. J'avais compté que chaque détenu est au moins cinq à six fois par jour en contact avec des supérieurs à qui la discipline rendue incomparablement plus facile permet de se laisser aller au naturel, à la bienveillance, à la familiarité même, bref, à la sociabilité ordinaire d'un homme avec un autre homme. J'avais noté que tout au plus remarquait-on chez les très anciens une sorte d'apaisement enfantin, mais sans rien qui pût faire croire à l'imbécillité ou à la folie. J'avais constaté qu'appelés tous au bout de dix ans à choisir entre la continuation de ce régime et l'envoi dans une prison en commun, presque tous voulaient rester ou bientôt revenir à la prison cellulaire. Une autre visite faite il y a quatre ans m'avait laissé les mêmes impressions; mais elle avait été courte. J'ai voulu, cette fois, revoir plus à fond, pendant un certain nombre de jours, le logis et ses hôtes, et profiter ainsi de ce qu'une haute bienveillance me permettait de recueillir, tant auprès d'un personnel éprouvé que des prisonniers eux-mêmes, car je pouvais causer avec eux sans témoins, après avoir étudié leurs dossiers.

Depuis dix-huit ans, rien n'a bougé, et plusieurs de ceux que j'avais pu y voir à ma première visite y sont encore. Il n'y a eu aucune épidémie, point de cas de folie pénitentiaire, très peu de suicides ou de tentatives de suicide; dans les quatre dernières années, deux tentatives arrêtées à temps, et deux qui ont abouti. Quelles sont les prisons en commun et les bagnes qui en offrent moins? Il y a ici cependant 557 détenus (un peu

trop! mieux vaudrait deux établissemens). Sur ces 557, on compte 161 condamnés à perpétuité, dont les trois quarts sont des assassins ou des meurtriers qui ont accompagné leur acte sanglant de viols ou de cambriolages. Or pour ceux-ci, comme pour les condamnés à quinze ou à vingt ans, les libérations conditionnelles sont très rares et soumises à des conditions très rigoureuses. L'espoir de les obtenir ne peut guère troubler par des visions trop rapprochées la nécessaire et bientôt inévitable résignation du détenu.

Si l'on a obtenu ce résultat, c'est qu'on a fait ce qu'on devait faire. Trois aumôniers font partie du personnel, et ils n'ont pas d'autre ministère. Le règlement royal leur prescrit de passer dans l'établissement cinq heures par jour, et la force des choses les amène à être encore plus des confidens que des prédicateurs; ils trouvent sans doute que, là, les causeries valent mieux que les sermons; les détenus sont de leur avis. Le médecin n'est pas seulement astreint à venir à l'infirmerie et à consulter les malades ou ceux qui se disent tels; il doit faire des visites « d'hygiène et de moralité. » Les membres de la Commission de surveillance et de patronage sont des hommes d'une sérieuse valeur sociale et qui font très régulièrement leurs visites. Je n'ai pas besoin de parler des rapports avec le chef du travail qui, tantôt vient donner, puis surveiller, puis recevoir les tâches dans les cellules, tantôt emmène les détenus l'un après l'autre, mais toujours seuls avec lui, soit dans le jardin potager, soit dans les couloirs où il faut décharger matériaux et marchandises, soit dans un atelier muni d'engins plus volumineux. Au-dessus de tout est le personnel dirigeant et surveillant. On comprend sans peine à quel point il peut, sans aucun scrupule, différer de ce qu'il serait devant les longues files de condamnés réunis dans une même salle et l'esprit toujours porté vers la violation du règlement. Bref, c'est bien l'exécution du programme tracé jadis : le condamné aussi séparé que possible de ses pareils, aussi rapproché que possible de la société proprement dite et entretenant avec elle des rapports meilleurs.

Oh! à coup sûr, ces adoucissemens n'empêchent pas l'épreuve d'être sévère. C'est la prison, ce mot dit bien des choses, et il est évident que nul homme ne se sent fait pour la prison, surtout quand il la mérite. Il n'en est que plus intéressant de suivre la psychologie de ces gens, telle qu'elle ressort de leur conduite,

de leur attitude, de leur langage et même de leurs écrits, car il en est plus d'un qui en composent.

Je mets de côté quelques obstinés chez qui l'apparition d'un étranger réveille cet orgueil et cette vanité factice si souvent remarqués chez les criminels : en dépit de leurs protestations et de leurs poses, il est rare qu'on n'aperçoive pas dans ceux-là la brute insuffisamment pacifiée. Auprès de leurs concitoyens du dehors, ils ne peuvent plus s'offrir aucune de ces satisfactions malsaines que la France prodigue à un si grand nombre de ses condamnés. Les précautions sont prises pour que la Belgique n'entende plus parler d'eux. J'en ai eu, il y a peu de temps, une preuve décisive. Il y a dans la prison de Louvain un prisonnier dont je parlerai bientôt, héros d'une cause très célèbre et qui est là depuis vingt-sept ans. Il avait été assez habile pour se faire défendre par deux avocats, dont l'un est devenu l'une des gloires du parti catholique, dont l'autre est encore un des plus vaillans champions du socialisme. Or un membre de ce dernier parti, un député des plus connus, s'intéressant à la question de la répression et voulant savoir l'effet du régime pénitentiaire de son pays, en était réduit à me demander : « Dans les visites qu'on vous a permises, avez-vous vu Z...? Comment l'avez-vous jugé? Comment vous semble-t-il avoir supporté sa détention? » On comprend que la porte soit un peu moins fermée à certaines catégories d'étrangers. Les détenus le savent; et quand arrive un de ces visiteurs, les fanfarons dont je parle ne manquent pas de réciter leur boniment (c'est le cas d'employer le mot de l'argot) sur leur condamnation, sur la prétendue insuffisance des preuves dont on s'est contenté, sur les défectuosités de la prison que les étrangers, disent-ils avec ironie, viennent étudier comme un modèle. Ils prennent une pose théâtrale, comptent sur leurs doigts leurs griefs, en se renversant en arrière, bref répètent une leçon plusieurs fois retouchée. Celui qui, dans le temps de mon séjour, réalisait le mieux ce type de hâbleur était un individu dont la France avait fait pour son compte un condamné à perpétuité. Envoyé à la Guyane il s'en était évadé; puis il avait fait en Angleterre et sur le continent le métier de vendeur de tableaux volés : il avait même été assez habile pour dérober, puis pour placer un Rembrandt et un Teniers. Mais ceux-là sont, à tout prendre, une infime minorité. Dans l'ensemble des hommes qui sont à Louvain depuis quinze, vingt et presque

trente ans, j'ai distingué surtout trois catégories principales.

La première se compose de ceux qui se sont habitués à leur cellule, je n'ose dire comme un chien à sa niche ou un bœuf à son étable et à son joug, mais comme tant de braves gens sans reproche s'habituent à leur geôle professionnelle, à leur puits de mine menacé du grisou, à leur barque de pêche menacée de la tempête ou encore à d'autres besognes qui, moins dangereuses, ne sont certainement pas moins monotones. Enfin, le fait est là. Un détenu s'attache à sa cellule au point qu'au bout de quelque temps, il serait difficile de lui en assigner une autre sans le troubler et sans l'affliger. Il regretterait les murs de la première pour avoir attaché à chaque ligne et à chaque angle et à la position de chaque objet, des imaginations, des souvenirs, des fantaisies plus ou moins bizarres, qui désormais font partie de sa vie. La secousse donnée à cette routine apaisante lui en occasionnerait plus d'une autre, et, une fois sorti de ce sillon où il avait pris ses habitudes de travail et de rêverie, la nostalgie le reprendrait. Un libéré, jadis coupable d'un crime violent, réhabilité, marié dans une famille qui avait connu son passé et ne le lui reprochait pas, écrivait à son ancien directeur que, dans les momens inévitables où il était aux prises avec les soucis de la vie, il lui arrivait de regretter la tranquillité de son ancien séjour. On dira : C'est un signe que la solitude avait amolli son caractère et énervé sa volonté. Peut-être ! mais à moins qu'on n'ait la prétention de transformer les assassins en héros et les cambrioleurs en hommes d'initiative généreuse, c'est déjà pour une société un assez joli résultat que d'avoir amolli de pareilles natures. La perte résultant du déchet d'énergie qu'ils ont pu subir semble d'autant moins à déplorer qu'en somme ils travaillent et qu'ils travaillent utilement. Je ne m'indigne donc en aucune façon si je trouve, ici des figures empreintes d'une sorte de gaieté sénile, là des gens dont toute la récréation consiste à soigner un oiseau dans une cage et à mériter qu'on le leur remplace, quand le pauvre petit compagnon vient à mourir, un peu partout des hommes qui, courbés sur leurs outils, calculent sans doute jour par jour ce qu'ils ajoutent à leur pécule, attendent l'heure du préau pour y fumer la cigarette permise. Quelques-uns espèrent le dimanche pour entendre l'orgue et les chants de la chapelle, puis dévorer à volonté des livres de voyages. D'autres sont probablement dans le cas de celui qui me disait : « Les jours de la

semaine passent encore assez vite avec le travail; il n'y a que le dimanche qui semble un peu long. »

Un peu au-dessus sont les détenus qui s'appliquent à devenir ce qu'ils n'ont peut-être jamais été, des travailleurs s'intéressant à ce qu'ils font, cherchant même de nouveaux procédés, les essayant et les perfectionnant. Ceux qui deviennent à la prison de bons, d'excellens ouvriers, ne sont pas rares. C'est un fait d'expérience que dans la cellule les hommes apprennent facilement ce qui les aurait rebutés dans la dispersion de la vie libre. Les Flamands, par exemple, y apprennent le français plus vite que chez eux. Ceux qui peuvent exercer leur ancien métier en soignent volontiers les détails. Beaucoup sont obligés d'en apprendre un autre; mais les insuccès sont rares, et on a quelquefois à enregistrer des inventions ou des découvertes. Qu'elles soient réelles ou qu'elles soient imaginaires, elles ont toujours demandé de cet homme si peu instruit un effort d'intelligence intéressant. J'ai causé longuement avec un détenu entré en 1893, ancien domestique, ancien braconnier, connu autrefois pour sa paresse et son esprit de rébellion, condamné enfin pour vol et assassinat. Il a appris à Louvain la fabrication des engins de pêche de toute nature. Il y est devenu très habile. Aussi est-ce un des plus gais, des plus ouverts, des plus passionnés pour son travail, qu'il est heureux de m'expliquer. C'est aussi l'un des plus reconnaissans; car lorsque je lui donne le bonjour de son ancien directeur retraité, il m'en parle lui-même avec émotion, me disant : « Il était pour moi un vrai père, et si je sortais, ma première visite serait pour lui. » En attendant, le confectionnaire l'apprécie à ce point qu'il a offert de le prendre dans ses ateliers de Bruxelles, comme contremaître, si le ministère lui accorde la libération conditionnelle.

Cette faveur, on l'a demandée pour lui en 1907, et on me prie d'insister moi-même dans les bureaux où l'on sait que je trouve toujours un accueil si bienveillant. Les traditions administratives résistent encore. Sur place, ceux qui ont été depuis si longtemps en contact perpétuel avec un détenu si amendé, trouvent que la sévérité est excessive; et, d'une manière générale, l'administration belge n'est pas réputée pour être prodigue de mesures de clémence. Elle peut répondre, il est vrai : Vous vous félicitez avec nous des résultats du système; les aurions-nous si notre homme avait toujours eu devant les yeux la perspec-

tive d'une prompte réduction de peine, à plus forte raison, s'il avait vu accorder sans cesse autour de lui des réductions prématurées?

Le détenu dont je viens de parler n'est pas le seul, il s'en faut, à s'élever au-dessus de sa condition première en s'attachant à un travail qui le libère de l'ennui et en y consacrant des aptitudes réservées jadis au désordre. Je cause avec un houilleur devenu peintre après s'être amusé à reproduire lui-même les photographies qu'on lui envoyait. Un cordonnier en fait autant : l'un et l'autre préparent eux-mêmes leurs toiles et leurs couleurs. A côté d'eux est un détenu auquel on a appris la dactylographie : il invente, — ou croit inventer, peu importe, — un procédé nouveau et y ajoute tout un système de sténographie. Tous ces hommes étaient cependant des criminels qui, en France, eussent été condamnés à mort, exécutés peut-être, à tout le moins envoyés à la Guyane. En quoi eussent-ils mieux rendu témoignage de la vigilance et de l'humanité de leurs compatriotes? En voici un autre qui est entré à Louvain en 1883, à l'âge de vingt-neuf ans, après une longue série de vols, de cambriolages et d'assassinats ; il a été mêlé à plus d'une affaire célèbre de Paris et entre autres à celle qu'on a appelée en son temps l'affaire du Palais-Royal. D'après son dossier, c'est le type consommé du criminel formé dans les bandes et achevé dans les prisons communes. S'il n'était venu se faire prendre en Belgique, il fût resté sans nul doute un de nos repris de justice ou de nos forçats les plus dangereux. Ni son attitude, ni sa physionomie, ni ses paroles ne laissent deviner rien de pareil : les unes et les autres, dois-je le dire? le font un peu ressembler à un très estimable et très distingué professeur de philosophie de l'une de nos universités. Il est extrêmement convenable à tous égards, doux et poli, sans affectation d'humilité : il n'a absolument rien d'un dégénéré, ni inférieur ni supérieur. Il n'a jamais été malade, et sa résignation, qui est exemplaire, ne lui a pas fait perdre le souvenir de ses affections. Il parle beaucoup de sa fille, âgée aujourd'hui de trente et un ans et qui vit à Paris. Il ne sait pas que quelqu'un vient de me prier de le recommander, lui aussi, pour la libération conditionnelle; mais il me charge de ses respects pour l'ancien directeur auquel, ainsi que bien d'autres, il est resté très attaché.

Tous assurément ne sont pas aussi matés. Quelques-uns, sans ressembler précisément aux orgueilleux irrités dont je par-

lais plus haut, laissent voir quelques prétentions. C'est surtout le cas des employés aux écritures, dont l'un a tenu à me dire qu'il croyait bien avoir vu mon portrait dans l'Almanach Hachette, quand j'avais été élu à l'Institut. On s'attend à ce que je range dans cette catégorie les anarchistes. Ils sont cependant plus modérés à la prison que ceux qui se piquent de politique pure. Ces derniers ne se gênent pas pour déplorer hautement, par exemple, la longue durée du ministère catholique et pour annoncer que le lendemain du retour d'un Cabinet libéral, les portes de la prison s'ouvriraient devant eux. Les vrais anarchistes, ceux-là mêmes qui ont jeté des bombes dans les foules pour mieux assurer l'affranchissement et le bonheur de l'humanité, sont de bien meilleurs détenus. On m'affirme que ce sont les plus faciles à calmer, ceux qui s'accommodent le mieux de la cellule. Pour rêver plus à leur aise à leurs combinaisons ou à leurs projets? Eh bien! il paraît que non. Un directeur de Louvain a vu, dans sa longue carrière, une quinzaine d'anarchistes graciés. Pas un n'a récidivé. Je ne sais s'il avait employé près d'eux tous les moyens qui lui ont réussi pour l'un d'eux. C'était un des complices de Ravachol et il avait réussi, — d'après ses aveux de Louvain, — à faire sauter une bombe au Terminus sans être découvert. Arrêté en Belgique, il fut condamné à dix ans et libéré au bout de cinq. A son arrivée, il fit l'effet d'un homme dénué de tout fonds, mais très intelligent, et par surcroît très exalté, esprit fort, péroreur, etc. Le directeur lui donna en lecture l'ouvrage de Taine sur la Révolution. Peu à peu les idées du lecteur changèrent; au bout de quelque temps, il était devenu conservateur, et enfin une conversion religieuse venait couronner sa conversion politique. Pour ne rien négliger de cette psychologie pénitentiaire, je dois dire qu'il avait subi, à l'infirmerie de la prison, je ne sais quelle opération délicate; il répète encore qu'il est impossible d'être mieux soigné qu'il ne l'a été ces jours-là. Il faut souvent peu de chose pour brouiller un homme avec la société tout entière, peu de chose aussi pour le réconcilier avec elle.

J'arrive ici, — car j'y confinais déjà, — au troisième groupe : celui des intellectuels. Il en est qui sont entrés tels, il en est qui le sont devenus dans leur cellule par la lecture et la réflexion. Peut-être aurais-je dû mettre dans cette « élite » le converti des *Origines de la France contemporaine*. Il aurait fait contrepoids à

ceux, — car il y en a, — qui s'enfoncent de plus en plus dans leurs théories et ont tout le temps voulu pour en former un système de mieux en mieux coordonné et de plus en plus faux.

Je cause longuement avec un homme encore jeune, condamné à perpétuité en 1903, « pour avoir cassé une vitre, » me dit-il en riant ; traduisez : pour avoir tiré des coups de revolver dans le carrosse du Roi. C'est un Italien qui n'avait eu que trois ans d'école primaire et trois ans d'école technique. Il s'est fait en prison une langue franco-italienne, mais au fond très claire, et il s'est fait une philosophie. Il est sceptique et stoïcien, très fier de son stoïcisme, c'est lui-même qui me le dit, et il ajoute textuellement : « Vous ne savez pas, monsieur, combien la cellule vous élargit les idées ! » Comme preuve de ce qu'il avance, il me tire un manuscrit de 500 pages. C'est un traité complet de « psychologie populaire, tout prêt à imprimer, car aucune formule n'y manque ; » il n'y a que le nom de l'éditeur qui reste en blanc, mais il a sa place réservée. Les détenus en cellule, qui ont du temps, s'attachent volontiers à toutes ces petites choses.

L'écriture de la dédicace est particulièrement soignée : « A mon fils qui, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de quatre ans, me donna les plus éloquentes leçons de psychologie expérimentale. » Son portrait est là, en effet, à ce fils dont l'absence est le plus grand châtiment du sociologue, et l'émotion de ce dernier n'est pas feinte, les larmes qui montent à ses yeux en font foi. Mais le détenu a voulu prendre d'autres leçons. On l'a autorisé à se procurer toutes sortes de livres, — français pour la plupart, — de psychologie expérimentale, de physiologie, de sociologie (je n'en donnerai pas les titres : on m'accuserait de vouloir les discréditer). De toutes ces lectures méditées est sorti le traité que l'auteur me remet ; il insiste pour que je le lise ; et je le lis, non sans curiosité ni sans intérêt. Ce ne sont pas des divagations, ce ne sont pas non plus des dissertations fort originales ; mais l'auteur a voulu faire un tout des doctrines les plus récentes des pures psychologies phénoménistes, des doctrines monistiques de certains savans et enfin des doctrines des socialistes les plus avancés. Il y a réussi tout aussi bien qu'un autre.

Les mêmes idées, exprimées avec plus de délicatesse et de réserve, m'attendaient chez celui qui est, je crois, le doyen de Louvain, Z..., détenu depuis vingt-sept ans (il avait trente-cinq ans à l'époque de sa condamnation). Son éducation première, la

longueur de sa peine, la correction de sa conduite et la protection des avocats lui ont valu, depuis dix ans, d'avoir comme séjour habituel une des cellules de l'infirmerie et de porter un costume à lui. Mais comme on l'obligeait à revêtir de nouveau le costume pénitentiaire pour aller au préau, il a renoncé à cette modeste promenade, il s'est condamné lui-même à ne jamais mettre les pieds hors de sa cellule, bien légèrement agrandie. Les murs en sont couverts de cartes et de plans ; car si les journaux ne lui arrivent pas, il peut recevoir quelques revues, et les récits des événemens politiques internationaux sont pour lui de véritables aubaines. Après les traductions dont il est chargé (car il connaît plusieurs langues), ils occupent ses journées et peut-être ses nuits. On me dit qu'il est libre penseur et anti-clérical déterminé, et lui aussi a obtenu la permission d'avoir des livres, d'en recevoir et d'en acheter. Il en a usé surtout pour se meubler d'ouvrages d'Herbert Spencer et de son école. C'est avec toute la modération d'un homme du monde qu'il me parle de ses convictions; encore ne fait-il que me les insinuer. Il me demande des nouvelles d'un de mes confrères dont il sait (mon Dieu, oui, il le sait) que je diffère quelque peu : il voudrait savoir si celui-ci s'abstiendra décidément, comme Taine l'a fait, malgré ses promesses, de donner un traité de la volonté. Debout devant moi, sans affectation d'aucune espèce, avec un sourire fin et résigné, il se prête de très bonne grâce à me parler du régime cellulaire et de l'opinion qu'il s'en est faite. Ce régime lui a été dur pendant une année ou deux ; mais ce n'était ni au début ni plus tard, c'était à l'époque où on lui a fait espérer de mois en mois une libération qui n'est pas venue. Alors, oui, le malheureux a été violemment tourmenté par l'incertitude et par l'attente, et il a beaucoup souffert. Quand il a perdu définitivement tout espoir, le calme est revenu, mais ce calme n'est pas du tout l'indifférence. « Je suis devenu, me dit-il, très sensible et très sociable. » Il ne croit pas que la cellule assure l'amendement moral du condamné; il craint que, quand on se vante de certains succès de cette nature, on n'ait eu affaire à des hypocrites ; mais il me dit très tranquillement qu'il la croit « le meilleur de tous les systèmes au point de vue de la défense sociale, » et ce sont ses propres expressions. Après une longue conversation il m'a remercié avec une certaine émotion contenue : il m'était évidemment reconnaissant de ce que j'avais pu lui dire et surtout de ce que je ne lui avais pas dit.

*
* *

J'ai tenu à donner tous ces détails, dont quelques-uns, pris à part, sembleront peut-être bien menus. Tous, à mon sens, servent à prouver ce qu'on aurait grand tort de tenir pour un paradoxe, à savoir que la cellule, même longue, en empêchant les contacts des détenus avec les détenus, respecte beaucoup mieux que la prison commune leur individualité et leur sensibilité. Pour le répéter encore une fois, en éliminant les plus grosses difficultés de la discipline, la vie cellulaire fait tomber de part et d'autre les masques de convention ; le condamné peut alors entretenir avec d'honnêtes gens des rapports plus libres, plus aisés, plus pacifians, en un mot, meilleurs que jamais. On a vu les déclarations ou les aveux de Z... J'ajouterai qu'il y a quelque temps on libéra, sur les instances d'un criminaliste français, un des plus vieux prisonniers : il avait plus de vingt-cinq ans de cellule. Il ne connaissait aucun des embellissemens des villes belges : il ne connaissait point, par exemple, les tramways. Ce qui l'attira le plus dès ses premiers pas dans la rue, ce fut un groupe de petits enfans qui jouaient avec la gaieté de leur âge. Il s'arrêta pour les regarder et pleura en les contemplant. Les neuro-pathologistes nous apprennent que la perte du sentiment social est le signe le plus caractéristique de la désagrégation de la sensibilité ou de la psychasthénie. La vie cellulaire bien comprise ne produit, on le voit, ni l'une ni l'autre. Mieux vaut donc y revenir que de s'obstiner dans un système qui, infligeant des condamnations courtes, mais multipliées, et essayant tardivement, mais vainement de se débarrasser des plus grands coupables, ne préserve rien, ne répare rien, ne réprime rien.

Le système de Louvain peut assurément recevoir quelques retouches. Avoir près de six cents prisonniers dans les mêmes murs, c'est trop : le directeur actuel de la célèbre maison, homme plein d'expérience, de bon sens et de bonté, est le premier à le reconnaître. Les libérations conditionnelles pourraient être aussi mesurées d'une main moins avare. Si la France accepte ou plutôt réalise enfin ces idées, avec ensemble et avec suite, elle ne fera que reprendre son propre bien, car ces idées ont été celles de ses meilleurs magistrats et de ses meilleurs criminalistes.

Henri Joly.

LÉOPOLD II ET SON RÈGNE

Petit pays, grand règne, c'est la formule dont l'histoire se servira pour juger les quarante-cinq années pendant lesquelles Léopold II a gouverné la Belgique : années de lutte et d'épanouissement, de conservation et de création, riches en épreuves, en succès et en leçons.

Constituée par la diplomatie, la Belgique a dû sa naissance, autant qu'à sa propre volonté d'indépendance, au désir de l'Europe de conjurer pour l'avenir les luttes dont elle avait été l'occasion dans le passé. Le jeune royaume était donc, géographiquement, historiquement, politiquement, fonction des grandes puissances qui lui avaient octroyé le droit de vivre. Affirmer, après sa personnalité juridique, son individualité morale, faire entrer dans la vie réelle le texte abstrait des traités, grandir, sinon en territoire, du moins en ressources et en énergies, tel était le destin de la Belgique. Mais il appartient à l'effort humain de dégager les destinées diffuses et d'ordonner les forces que la nature lui livre. Le mérite de Léopold II a été à la hauteur de cette tâche.

***

Monté sur le trône en 1865, il sort de cette race des Cobourg, qui a donné à l'Europe des généraux médiocres et des politiques hors de pair : race complexe, de souche allemande, mâtinée de sang anglais et français, race ancienne sans peur des nouveautés et qui fut au XIXe siècle une pépinière d'opportunisme. Son père, Léopold Ier, gendre de Louis-Philippe, rappelait par quelques traits le roi citoyen, prudent et circonspect comme lui, mais,

moins que lui, friand de « jouer avec le tigre » et qui, dans sa réserve constitutionnelle, laissa percer toujours quelque hauteur. Aussi bien son rôle réclamait plus de tact que d'initiative : insinuer la Belgique dans la société des nations, lui inspirer la conscience de sa liberté sans l'exposer à en subir les risques.

Léopold II, né en 1835, trouve d'abord au foyer paternel des enseignemens pratiques, le modèle d'une royauté bourgeoise, aux desseins forcément limités, mais ouverte aux idées nouvelles, observatrice et réfléchie, habituée au calcul et aux transactions. A l'École militaire et dans l'armée, le duc de Brabant, — tel est son titre d'héritier présomptif, — vit de la vie de son temps et se mêle à ses contemporains. Il en gardera une simplicité très moderne, nourrie de ce civisme belge où résonne l'écho flamand des vieilles libertés municipales. Tout jeune, du droit de la naissance, il entre au Sénat, dont, deux ans durant, il suit assidûment les délibérations en attendant l'heure d'y prendre part. Il aborde alors la tribune, toutes les fois que s'y discute une question nationale. Ses discours sont curieux à relire. La maturité en est frappante, la forme correcte, sobre et lumineuse. Nul élan verbal ; beaucoup de précision dans la pensée et dans les termes ; le goût du raisonnement ; l'appel constant à l'expérience. Un jeune homme de vingt ans qui parle avec aisance abuse d'ordinaire des idées générales trop vite assimilées et trop peu contrôlées. Ce sénateur adolescent les néglige. Sa pensée est positive ; ses aspirations sont pratiques.

Dès ce moment, c'est l'homme d'affaires, tant de fois attaqué depuis, qui apparaît dans le prince royal. Sa préoccupation dominante ? « Assurer à la Belgique sa place sur les marchés du monde. » Notez que nous sommes en 1856 et que la mode n'est pas alors à la politique mondiale, sujet habituel aujourd'hui de banalités oratoires. C'est cette politique que le duc de Brabant conseille à son pays. Il lui révèle, avec l'autorité d'un voyageur passionné, les débouchés possibles d'Afrique et d'Asie, l'Égypte, la Turquie, la Chine, le Japon, l'Indo-Chine, qu'il a tour à tour visités. Il veut « fonder un congrès des intérêts matériels, stimuler l'activité commerciale, mettre le producteur belge à même de transporter par des voies belges les marchandises exportées ; » en un mot, « faire gagner à des Belges, conserver au pays l'argent qu'il donne à des commissionnaires du Havre, de Hambourg, de Rotterdam ou de Londres. » A l'appui

de sa thèse, il invoque l'histoire et il conclut : « Je sens avec une conviction profonde l'étendue de nos ressources. Je souhaite passionnément que mon beau pays ait la hardiesse nécessaire pour en tirer tout le parti, qu'il est, selon moi, possible d'en tirer. Je crois que le moment est venu de nous étendre au dehors. Je crois qu'il ne faut plus perdre de temps sous peine de voir les meilleures positions, rares déjà, successivement occupées par des nations plus entreprenantes que la nôtre... Bientôt, je l'espère, notre jeune nationalité revendiquera sa part de la mer et fera son premier pas dans la voie de l'expansion... »

Voilà le programme du règne futur. C'est une force pour une dynastie de s'adapter, dans chaque génération, aux nécessités de l'heure. C'est une force plus grande de prévoir ces nécessités. Le duc de Brabant est un précurseur. Précurseur encore sera Léopold II. La Belgique en 1860 écoute avec une déférence inquiète ce long jeune homme épris de voyages, revenant de loin avec de plus lointaines promesses de bénéfices et qui prétend arracher ses sujets de demain à la routine de leurs comptoirs. Le prince s'obstine pourtant et s'obstinera toujours, parce qu'il connaît son pays, parce qu'il le sait, autant que lui-même, actif et âpre au gain. Il est sûr d'avoir raison et que, quand on a raison, le succès n'est qu'une question de temps. Son intelligence juvénile conçoit avec netteté les conditions économiques par où se caractérisera la seconde moitié du XIXe siècle, conditions nullement arbitraires, déterminées elles-mêmes par la transformation des moyens de production et des moyens de transport, par l'intensification de l'outillage et du rendement, par un besoin croissant de matières premières et de débouchés. Il a, dès ce moment, les vues d'avenir d'un grand spéculateur, au coup d'œil intuitif et ferme.

Il est, dès ce moment aussi, le matérialiste éminent et un peu étroit qui, pendant un demi-siècle, gérera la « firme » belge comme une société par actions. Ne lui demandez pas le sens des « impondérables. » Il s'intéresse à l'industrie, au commerce, à la finance. L'art, les lettres, la philosophie n'obtiennent de lui qu'un hommage de convenance. S'il est accessible à la poésie de la vie moderne, c'est la poésie de l'action qui le séduit, l'élargissement infini des possibilités créatrices, l'audace réfléchie de la science. Quarante ans plus tard, vous l'entendrez célébrer la Côte d'Azur, comme « le paradis sur la terre. » Mais

ce qu'il en apprécie, plus que la clarté du ciel et la grâce des lignes, c'est le confort des hôtels et le prix élevé du terrain. Il n'est point fait pour le rêve ni pour l'illusion. Il est même incapable de vanité. A l'Exposition d'Anvers, un organisateur, célébrant les résultats acquis, ajoute-t-il : « Nous les devons aux efforts constans de Votre Majesté. » — « Mais non, répond-il, vous les devez à la hausse du caoutchouc. » Et c'est lui encore, qui, conduit par Guillaume II à une parade militaire éclatante et sonore, lui disait au retour : « Décidément, pour les rois, il n'y a que l'argent qui compte. » Philosophie sommaire et qui manque d'envolée, — philosophie cependant qui a répondu aux capacités et aux intérêts de la Belgique, faisant d'un petit pays une grande nation commerçante et mondiale.

Que l'action de Léopold II ait été, en effet, décisive, tout le monde en convient, même ses adversaires. Au dedans, cette action n'a pas été bruyante : car il était roi constitutionnel. Mais dès son avènement il a prouvé que l'on peut être à la fois constitutionnel et agissant. Il a agi par l'intermédiaire des partis, mais de façon énergique et soutenue, se plaçant au-dessus d'eux et non pas au-dessous, comme font par indolence les rois fainéans du constitutionnalisme, en contact avec tous, sans engagemens avec personne, sans préférences même, incapable peut-être qu'il était d'en ressentir dans l'intensité de sa passion créatrice. En politique extérieure, c'est-à-dire dans les relations internationales et dans les questions militaires, il a agi directement, imposant sa volonté à une opinion parfois rebelle, rachetant par des coups d'autorité des années de patience féline, créant le Congo, malgré la Belgique et malgré l'Europe, obligeant son peuple à en accepter le don, soumettant les partis à des combinaisons insolites pour assurer le vote des lois sur le recrutement.

Les hommes de cette trempe ne sont pas populaires : car ils vivent seuls moralement. Ce sont des raisonneurs et des sensuels. Leur cerveau ne vibre que pour la sensation, l'observation, la déduction. Leurs idées sont des idées-forces, qui produisent de la volonté et s'expriment en actes. Ils vivent pour agir, et leur plan d'action les prend tout entiers, écartant d'eux les sympathies, les environnant de solitude. La maladie, la mort même, — rappelez-vous le vote *in extremis* de la loi militaire au

Sénat, — sont pour eux des instrumens de règne. Une hautaine ironie les cuirasse contre les attaques. Le sentiment ne fait point peser sur eux ses chaînes de charme et de faiblesse. Leur urbanité même n'est que tactique. Pour leurs proches, dans l'existence intime, ils sont secs, impérieux et durs. Ils ne quêtent point la popularité par les moyens faciles où se plaisent les monarques débonnaires. Ayant beaucoup donné à l'intérêt public, ils entendent rester maîtres et juges de leur conduite privée, de leurs divertissemens particuliers. Ce sont des manieurs d'hommes et des créateurs de peuples, difficiles à juger dans l'instant qu'ils disparaissent, mais assurés d'une belle revanche. Car, s'ils sont discutables comme hommes, ils s'imposent comme chefs, et c'est comme tels qu'ils appartiennent à la postérité.

*
* *

La position de la Belgique en Europe est fondée sur un traité de garantie. Mais il n'y a pas en politique de garanties absolues.

La neutralité belge est un droit, qui, pour être réel, a besoin d'être armé. Regardez une carte et lisez l'histoire : la précarité de ce droit, en cas de crise, est évidente. La Belgique est, depuis César, le chemin des armées. Lens, Senef, Steinkerque, Nerwinde, Malplaquet, Fleurus, Jemmapes, Waterloo, autant de noms belges. Ce pays, s'il n'est une « barrière, » suivant l'expression des anciens traités, devient un passage. Si ce passage est libre, on s'en sert. Sans doute, il ne peut s'agir pour la Belgique de former une armée égale à celle d'une grande puissance. Mais une armée, trop faible pour gagner des victoires, peut être assez forte pour garder une frontière. Il y a des opérations qu'on n'entreprend qu'en pleine sécurité et qu'empêche un minimum d'obstacles. C'est le cas d'une violation de la neutralité belge par une armée allemande ou française. C'est donc un sophisme de prétendre que, incapable d'égaler ses voisins, la Belgique doit rester désarmée. En réalité, elle ne serait neutre qu'autant qu'elle serait armée. Les souvenirs du général de Wimpffen, la correspondance de Guillaume Ier avec Bismarck, les articles les plus récens des généraux allemands, ceux par exemple du général de Schlieffen, ne laissent aucun doute à cet égard.

Cela est si vrai que tous les hommes d'État belges, dont

l'histoire conservera le nom, ont été d'accord sur ce point. Que ce soit Paul Devaux, Joseph Lebeau ou Charles Rogier, tous se rattachent à l'idée qui suggérait à Léopold Ier les premières fortifications d'Anvers, réduit futur de l'indépendance belge. Plus près de nous, il y a quelques mois à peine, c'est le ministre des Affaires étrangères, M. de Favereau, qui, malgré l'optimisme professionnel des diplomates, analyse d'un trait réaliste les garanties assurées à la Belgique et caractérise fortement les obligations que laissent subsister ces garanties : « L'erreur de ceux qui persistent à contester les devoirs que la neutralité impose à la Belgique repose, dit-il, sur trois points : une conception fausse de notre neutralité, une confiance aveugle dans les traités, une ignorance grande de la situation internationale de l'Europe. La neutralité n'a pas été accordée à la Belgique dans une pensée de bienveillance à son égard, mais en raison de préoccupations intéressées et particulières, et les puissances n'interviendront pour garantir, le cas échéant, le maintien de cette neutralité que dans la mesure où leurs intérêts leur commanderont de le faire. J'ai pleine confiance dans la loyauté des puissances. Mais il faut faire la part des faits, et j'ai cette conviction profonde, — que je regrette d'avoir à exprimer, — c'est que, si notre territoire était menacé par un conflit des puissances voisines, il ne serait respecté que dans la mesure où nous serions à même de le défendre. » Allez au fond de tous les projets, encore imprécis, d'entente hollando-belge : vous leur trouverez la même base : le sentiment que la Belgique ne restera neutre qu'à la condition de pouvoir imposer le respect de cette neutralité.

Telle est, dès son avènement, la pensée de Léopold II, et s'il ne la tenait de famille, les événemens se chargeraient de la lui dicter. 1865 : c'est l'heure où s'élaborent les grandes tragédies qui vont, en moins de six ans, changer la face de l'Europe. Bismarck touche au but. Il va déchaîner la guerre austro-prussienne et porter le premier coup à l'édifice précaire de suprématie qu'avait paru fonder pour la France le Congrès de Paris de 1856. La Belgique est trop près du champ de bataille pour n'être point secouée du bruit du canon. Elle a d'ailleurs son rôle dans l'intrigue qui se noue, celui d'amorce ou de victime. Pour contenir Napoléon III, en même temps que pour le compromettre, la Prusse encourage les rêves d'extension

européenne nés de la faillite mexicaine. L'annexion de la Belgique, principe d'une guerre anglo-française, flotte dans le programme incertain du rêveur déçu des Tuileries. L'esprit d'imprudence et d'erreur, qui annonce Sedan et le 4 septembre, se repait de ce dessein. Tantôt c'est la Belgique seule, tantôt le Luxembourg avec elle ou à son défaut, qui nourrit l'impériale chimère. Berlin ne répond que ce qu'il faut pour faire parler Paris et renseigner Londres et Bruxelles. Les projets circulent dans le mystère des chancelleries, piège construit par des mains françaises et où se prendra la France, quelques mois plus tard.

Léopold II, en dépit des assurances, mesure l'étendue du péril. Que le plan bismarckien pèche par quelque côté, la Belgique sera la sacrifiée. La nation, ignorante et optimiste, ne vibre point du frisson clairvoyant de son souverain. Il faut agir sans elle, peut-être malgré elle, donc avec mesure et prudence autant qu'avec rapidité. Aidé du général Chazal, ministre de la Guerre, le Roi se met à l'œuvre. En 1866, premier succès : un crédit de 25 millions destiné à rajeunir les places fortes ; puis, la même année, un discours du trône signalant la nécessité de « maintenir la neutralité belge sincère, loyale et forte; » enfin en 1867, la réunion d'une commission parlementaire et militaire chargée d'étudier la réorganisation de la défense avec, pour sanction, une loi militaire, d'où sortira l'armée qui veillera en 1870 à l'intégrité du territoire. Cette fois, les moins inquiets prennent peur, et quand Léopold II, ouvrant le 8 août la session extraordinaire des Chambres, jette le cri d'alarme, ce cri est entendu de toute la Belgique : « Messieurs, dit-il, la Belgique a déjà été soumise à plus d'une épreuve périlleuse. Aucune n'a eu la gravité de celle qu'elle traverse aujourd'hui. Le peuple belge n'est pas près d'oublier que ce qu'il a à conserver aujourd'hui, c'est le bien-être, la liberté, l'honneur, l'existence même de la patrie. » Rien de plus juste, puisque, dès l'ouverture des hostilités, Bismarck a informé le Cabinet de Bruxelles que, si l'armée française passe la frontière, la Belgique sera immédiatement envahie par les forces allemandes. Les mesures prises conjurent le danger, et la Belgique ne connaît de la guerre qu'un grand devoir de bienfaisance humaine dont elle s'acquitte avec générosité. L'orage est passé. Mais que de nuages au ciel encore !

Cinq ans après, c'est l'alerte de 1875, plaçant de nouveau

l'Europe au seuil de la guerre. Les partis, passionnés par la lutte politique et religieuse, ont besoin d'être rappelés au premier des devoirs nationaux. Le Roi s'acquitte de cette tâche avec une inlassable insistance. En 1872, une nouvelle loi militaire organise le remplacement pour rendre le service moins lourd et les effectifs plus stables. En 1874, une solde de 10 francs par mois est assurée aux miliciens. Le discours du trône de 1877 convie le peuple belge à placer au premier plan du culte patriotique l'amour de l'indépendance. Celui de 1878 annonce la création d'une armée de réserve. C'est la préoccupation constante qui, quelques années plus tard, s'exprimera dans une circonstance solennelle avec une éloquente gravité : « Le lion de Flandre, s'écrie Léopold II, ne doit pas sommeiller. Le noble héritage dont vous êtes justement fiers subsistera et ne cessera pas de s'accroître en cultivant toujours les sentimens virils, en entretenant le feu sacré du patriotisme... Toute liberté naît et périt avec l'indépendance. C'est la leçon écrite à chaque page de notre histoire... »

Des années s'écoulèrent cependant sans que le souverain pût obtenir des Chambres un effort nouveau. Les catholiques avaient pris le pouvoir et semblaient plus que jamais capables de le garder, en y portant cette sécurité décevante que donne l'habitude du succès. Pour jouer la partie militaire, le Roi ne pouvait agir que de biais, en encourageant des tendances diffuses, en suscitant des interventions individuelles. C'est en 1897 la campagne contre le remplacement menée par le général Brassine durant son court passage au ministère de la Guerre. C'est la propagande du général Brialmont en faveur du service personnel, propagande encouragée par le Roi. Une délégation d'anciens militaires vient-elle lui recommander la réforme qu'il est le premier à souhaiter? Il n'hésite pas à donner de sa personne, à faire front aux Chambres et au pays : « Vous prêchez, répond-il, un converti. Je suis trop soucieux de la sécurité et de la défense éventuelle de mon pays pour ne pas souhaiter que le service personnel soit à la base de son régime militaire. Pas plus qu'il ne lui est possible de s'isoler du reste du monde, une nation ne saurait se dispenser d'organiser solidement sa défense, si elle ne veut être à la merci du hasard. La nation règle ses destinées, dans la plénitude de sa liberté. Je n'ai jamais failli à mon devoir d'avertir. Je suis et je reste à l'avant-garde des patriotes. »

Paroles prophétiques et trop peu comprises, qui aboutissent seulement à une réorganisation du premier ban de la milice. L'heure n'a pas sonné encore d'un plus grand changement, et en 1901, force est de se contenter, à défaut de la réforme totale, d'un expédient : la loi sur le volontariat.

La situation de l'Europe, après une période de calme apparent, va s'aggraver Le conflit est partout, à l'Orient et à l'Occident : bonne occasion d'obtenir du pays un effort que légitiment les circonstances. Cet effort porte d'abord sur la réfection et l'extension des fortifications d'Anvers. Les anciens remparts ayant été rasés, les forts existans sont insuffisans. Tout est à créer : c'est une dépense de plus de 100 millions. Pendant des mois, le débat se prolonge, et longtemps l'échec semble certain. Le Roi pourtant intervient avec vigueur, presque avec brutalité. C'est, dit-il, « le projet le plus grand, le plus important, le plus beau que les Chambres aient eu à voter depuis 1830. » Et, en pleines fêtes du 75e anniversaire de l'indépendance (21 juillet 1905), il réclame le vote devant lequel recule le Parlement. En 1906, après une suprême mêlée, le vote est enlevé, complété bientôt par la réforme de l'artillerie. Mais ces deux lois, et la première surtout, ont une valeur d'avenir supérieure à leur valeur présente. Car, comme le remarque M. Paul Hymans, « si on a des forteresses démesurées et une armée insuffisante, on affaiblit la défense et on rompt l'équilibre des forces. » En d'autres termes, la réfection des forts appelle la réforme militaire : nul doute que Léopold II n'ait prévu et voulu cet enchaînement.

Au début de 1907, le général Hellebaut, ministre de la Guerre du Cabinet de droite, lié par conséquent au parti qui a inventé le volontariat et qui s'y tient, ne cache plus la faillite de ce système. Avant 1902, on enrôlait en moyenne 826 volontaires par an. En 1903, on en enrôla 2686. Mais très vite l'élan se brisa et les effectifs tombèrent de la même chute. L'effectif régulier du temps de paix avait été fixé à 44 500 hommes. En 1901, il n'y avait sous les drapeaux que 42 000 hommes, et 36 000 en 1907. Quelle meilleure démonstration de l'insuffisance des ressources assurées par le volontariat à la défense nationale ? Parlant en soldat, le général Hellebaut tire la conclusion qui s'impose. « L'essai loyal » ayant échoué, il faut trouver autre chose. En novembre 1908, le ministre demande donc la nomination

d'une commission qui vérifie ses dires : il indique par avance ses préférences pour un service personnel de courte durée. Mais comment accorder à cette réforme la moindre chance de succès, puisque la droite tout entière est dressée contre elle, et que le président du Conseil, M. Schollaert, d'accord sur le fond avec son ministre de la Guerre, déclare cependant ne vouloir gouverner qu'avec une majorité de droite?

Dès lors s'ouvre le grand conflit de l'intérêt politique et de l'intérêt national. Lequel des deux primera l'autre? Pendant de longs mois, la partie est douteuse. La commission élue par la Chambre en mars 1909 reconnaît l'exactitude des chiffres fournis par le ministre. Mais sur les mesures à prendre, la division est profonde; autant de groupes, autant de projets. C'est une crise parlementaire qui se prépare. Car s'il est visible qu'une majorité pour la réforme existe dans la Chambre, il n'est pas moins clair que cette majorité ne peut se former que par la rupture de la droite, par l'union de la jeune droite et des groupes de gauche. M. Schollaert, qui recule devant cette responsabilité, essaie de concilier les contraires. Il propose un système mixte : un fils par famille, qui doit permettre de relever peu à peu les effectifs et de réduire ensuite la durée du service. C'est la suppression du tirage au sort, mais ce n'est pas le service personnel général. Ce n'est pas non plus la fin du remplacement. C'est donc plus que ce qu'accepte la vieille droite, moins que ce que réclame la gauche, la politique de la diagonale avec ses inconvéniens habituels.

Cet effort transactionnel est inutile : il faut choisir entre la réforme et la majorité. Une fois de plus s'exerce la volonté royale. Dès le premier jour, l'héritier du trône, le prince Albert, avait pris publiquement parti et demandé « pour le maintien de l'indépendance, les sacrifices nécessaires. » Par une action soutenue, Léopold II fait prévaloir le point de vue national sur le point de vue politique. M. Schollaert, après de longues hésitations, se décide à accepter les voix qui s'offrent à lui sans distinction d'origine et négocie avec les gauches en même temps qu'avec la jeune droite. C'est le pas décisif. Les pourparlers se prolongent et les concessions se compensent. La gauche, tout en maintenant sa préférence de principe pour le service général et personnel sans exceptions, se déclare prête à voter, à défaut, le projet du gouvernement. Celui-ci accepte le service de quinze

mois et obtient en échange le maintien des dispenses ecclésiastiques et universitaires. Finalement, la loi est votée, sur la base de « un fils par famille, » mais avec l'éventualité par tous envisagée d'aboutir au service général, si la transaction apparaît insuffisante. Le Roi, à son lit de mort, enlève, par son intervention personnelle, le vote du Sénat après celui de la Chambre. Il avait trouvé la Belgique désarmée. Il la laisse armée et capable, à la première alerte, de s'armer mieux encore.

Aussi bien a-t-il singulièrement accru, en même temps que les moyens de défense, le prix de l'enjeu à défendre. Car la Belgique, sous son règne, est devenue, réalisant son rêve de jeunesse, une puissance mondiale. Est-ce ici le lieu de retracer l'histoire du Congo? Non, sans doute, puisque cette histoire complexe et vaste a mérité déjà dans cette Revue et mérite encore plus d'une étude spéciale. Mais comment isoler cette prodigieuse création du règne et de la personne de Léopold II? Jamais en effet œuvre humaine ne porta plus profondément la marque du cerveau qui l'a conçue; rarement l'effort individuel modifia plus sensiblement les conditions naturelles. Rien, ni dans l'ordre politique, ni dans l'ordre moral, ne préparait la Belgique à un grand rôle africain et quand, au mois de septembre 1876, son roi réunit à Bruxelles une quarantaine de géographes appelés à coordonner leurs efforts « en vue d'ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe qu'elle n'eût pas encore pénétrée, » nul ne prévoyait le lendemain de ces assises scientifiques. Le Roi lui-même, s'il le concevait déjà, le célait par prudence et se défendait de toute vue particulière. Il ne s'agissait pas d'un dessein politique, pas même d'un projet commercial, tout au plus d'une croisade philanthropique.

On sait comment, à pas de géant, la croisade s'orienta vers les réalisations; comment le comité d'études du début se transforma en une Association internationale; comment l'Association elle-même devint l'État indépendant du Congo, avec Léopold II comme souverain et l'acte de Berlin pour charte. Les archives, quand elles s'ouvriront, ne livreront que la plus médiocre part des négociations ardues qui aboutirent à la naissance du nouvel État. Elles ne diront point l'action personnelle, les continuels voyages, les subtiles intrigues du *business King* passionné de résultats, saisi de l'enthousiasme créateur, taillant dans le grand, trouvant enfin à ses dons le champ élargi qu'il s'était, dès son entrée dans la

vie, jugé capable d'occuper. C'est une lutte épique, lutte contre les défiances étrangères, défiance portugaise, défiance anglaise, défiance allemande, défiance française; lutte contre l'indifférence de l'opinion belge, l'hostilité des partis, le scepticisme des ministres; lutte contre les surprises du sol, les résistances du climat, les nécessités financières, plus exigeantes que toutes les autres.

Par un jeu de contrepoids poussé jusqu'au paradoxe, par d'étonnantes audaces coupées de prudentes patiences, Léopold II conquiert la seule consécration qui compte pour un réaliste de sa sorte : celle du succès. Pour s'assurer ce succès, tous les moyens lui sont bons. Faut-il des concessions de principe? Il accepte pour le nouvel État un régime d'absolue liberté commerciale qu'il saura dans la pratique muer en monopole rigoureux. Faut-il des concessions de fait? Il rassure la France par la clause de préemption qu'il est résolu à ne laisser jouer jamais. Dégageant ainsi le terrain international, il se donne tout entier à la conquête et à l'exploitation. Il guerroie contre Tippotip et ses négriers. Il étend le périmètre de récolte, où ses agens, sans ménagemens, recueillent l'ivoire et le caoutchouc. Il commence cet étonnant chemin de fer, né, semble-t-il, de la rêverie d'un Wells, et dont Stanley disait un jour que, — sans lui, — il n'eût pas donné un penny du Congo. Les millions s'engloutissent par centaines et la prudente Belgique s'alarme, à voir son souverain pris par cette aventure. Elle lui a octroyé sans entrain le droit d'assumer la souveraineté du Congo. Mais elle entend ne point se compromettre, ne risquer ni ses capitaux, ni son crédit international dans le gouffre noir ouvert au fond de l'Afrique. Elle admet « l'union personnelle. » Elle n'est pas mûre encore pour« l'union réelle » qui fera du Congo sa filiale.

Patiemment Léopold II prépare cette union. Il fait publier d'abord en 1890 le testament aux termes duquel il déclare « léguer et transmettre après sa mort, à la Belgique, tous ses droits souverains sur l'État indépendant, » avec faculté pour elle d'annexer la colonie, même du vivant du Roi. Puis, c'est une série d'opérations financières, consenties de mauvaise grâce par les Chambres et qui, malgré elles, scellent d'un lien positif la solidarité entre la Belgique et le Congo. Après l'emprunt de 150 millions de 1887, viennent 15 millions pour le chemin de fer en 1889, un prêt de 25 millions en 1890, la souscription de

1895, la garantie du Trésor accordée à une nouvelle émission d'obligations, enfin en 1901, la renonciation de la Belgique au recouvrement de ses avances. Entre temps, après le doute, l'heure de l'emballement a sonné avec le délire de la hausse. L'affaire est menée d'ailleurs d'une main de fer. Entre le domaine privé, le Domaine de la Couronne et les terres concédées aux compagnies, la population congolaise est prise comme dans un étau. Il faut qu'elle « rende » le maximum : les règlemens fiscaux, les lois sur la prestation, les prescriptions de police y pourvoient : dur régime dont Léopold II, enflammé d'une passion où s'allient le sport, l'obstination, l'esprit de lucre et la volonté créatrice, ne veut pas reconnaître les abus, régime d'exploitation intensive plus que de colonisation méthodique, dont il s'agit de multiplier le profit par un continuel « paroli. »

Mais à ce jeu, la matière humaine n'est pas seule à souffrir : les intérêts aussi sont lésés. Que les nègres du Congo soient menés à la cravache, c'est ce dont peuvent s'émouvoir les philanthropes. Que le marché de Liverpool décline devant la concurrence triomphale de celui d'Anvers, c'est ce que la politique anglaise n'admettra pas sans résistance. De ces deux raisons, naît la campagne britannique contre le Congo belge, contre les atrocités et contre les bénéfices congolais : action parallèle qui concilie, suivant les meilleures traditions, les sentimens et les intérêts. Ce sont pour Léopold II de nouvelles épreuves, qu'il subit sans philosophie, en leur opposant une résistance amère. Manœuvrant entre les uns et les autres, avec l'air de ne pas comprendre ce qu'on lui reproche, il tient bon jusqu'à l'indispensable concession qu'il reprendra, à peine consentie : « Il y a eu, déclare-t-il, des désordres : ils sont inséparables de toute œuvre humaine. Si l'on voulait relever seulement pendant un mois les actes délictueux qui se commettent, fût-ce en temps ordinaire, dans les grandes villes du monde et même dans les campagnes, on serait épouvanté des tableaux qu'on aurait sous les yeux. Il y a des crimes au Congo, beaucoup moins fréquens en réalité que ne le prétendent certains détracteurs, mais encore en trop grand nombre, comme le prouve la liste déjà longue des peines prononcées. » Défense captieuse, qui n'explique ni le régime fiscal, ni le régime militaire, ni le régime d'exploitation, et que contredit d'ailleurs en 1906 un long décret de réforme par où sont justifiées les critiques de la veille.

Ces critiques trouvent un écho en Belgique même, et le Roi les relève alors avec une colère mal contenue. A la gratitude qui se refuse, il répond par le rappel de ses larges services et de ses droits imprescriptibles : « La Belgique, écrit-il, a bien voulu m'aider de ses deniers dans quelque mesure, mais le soin de constituer le nouvel État m'a incombé exclusivement. Le Congo a donc été et n'a pu être que mon œuvre personnelle. Mes droits sur le Congo sont sans partage. Ils sont le produit de mes peines et de mes dépenses. Vous ne devez pas cesser de les mettre en lumière. Car ce sont eux et eux seuls qui ont rendu possible mon legs à la Belgique. Ces droits, il m'importe de les proclamer hautement. Car la Belgique n'en possède pas au Congo en dehors de ceux qui lui viendront de moi. Si je n'ai garde de laisser péricliter mes droits, c'est bien par patriotisme et parce que, sans eux, la Belgique serait absolument dépourvue de tout titre. » Le sens de ce rappel hautain s'accuse par l'exigence d'obtenir de la Belgique, pour sa future colonie, le respect du Domaine de la Couronne déjà existant et du Domaine national à constituer. Le conflit moral s'aggrave entre le peuple et son Roi. En vain les ministres prêchent aux Chambres la reconnaissance. La Belgique ne veut pas que le Congo soit un don grevé de servitudes, et la Chambre, à l'égard de ce don, proclame entière sa liberté et sa souveraineté. Les ayant proclamées, elle en use aussitôt pour discuter un projet de loi coloniale, charte intérieure de la colonie de demain.

Léopold II qui, quelques semaines plus tôt, avait protesté contre une annexion immédiate préparée dans ces conditions, juge l'heure venue de jeter du lest. Les sacrifices qu'il consent et que les circonstances lui imposent ne sont pas d'ailleurs sans grandeur. Car la volonté l'anime de donner quand même à la Belgique ce qui a été créé à son intention. Au milieu des luttes intérieures et extérieures, en face d'attaques qui trouvent un écho jusqu'à la Chambre des Communes et jusqu'au Foreign Office, Léopold II suit son chemin, et, le 3 décembre 1907, le traité de cession est déposé sur le bureau de la Chambre belge. Ce traité précise le conflit. Car si le Roi persiste à faire déclarer dans la presse que toutes les conditions qui s'y trouvent inscrites sont intangibles, une notable partie de la Chambre s'élève contre ces conditions. Céder, c'est abandonner à la fois des principes et des profits; résister, c'est compromettre, sous la menace étrangère,

l'avenir belge du Congo. Le 5 mars 1908, Léopold II prend son parti et l'acte additionnel au traité de cession, qui supprime le Domaine de la Couronne et transfère à la Belgique les engagemens de ce domaine, enregistre une première série de concessions. Ce n'est pas assez cependant et l'opposition demande plus. Les élections partielles du 24 mai 1908, mauvaises pour la droite, aggravent encore chez elle la crainte des responsabilités. D'où de nouveaux amendemens que le Roi discute pied à pied. A la fin cependant l'intérêt national l'emporte et, en septembre 1908, la loi est votée par les deux Chambres.

La Belgique est ainsi agrandie d'un territoire quatre-vingts fois plus vaste qu'elle-même. Petite puissance européenne, elle devient une puissance coloniale de premier ordre. Elle trouve pour l'admirable activité de son peuple ingénieux et commerçant un débouché d'un magnifique avenir. Léopold II, en moins de vingt-cinq ans, a donc atteint son but, en dépit d'obstacles qui, à certaines heures, parurent plus forts que sa volonté. L'État du Congo est depuis 1908 incorporé à l'État belge avec son actif et son passif, et ceux-là mêmes, qui ont été pour la politique personnelle du Roi, par exemple M. Vandervelde, des adversaires irréductibles, ne méconnaissent point l'immensité d'un résultat qui reste, si beau qu'il soit, susceptible de développemens infinis : « Je fais le vœu, écrit le leader socialiste, que de nouvelles générations se lèvent, moins casanières que les anciennes et que la jeunesse belge aille au Congo pour d'autres motifs que des chagrins d'amour ou des ennuis d'argent. Quelques-uns y sont allés déjà qui donnent de magnifiques exemples. Puissent-ils être suivis! Le champ d'action est immense. Le pays est plein de possibilités de toutes sortes. A nous d'en faire des réalités. » Mise en valeur d'un territoire de deux millions et demi de kilomètres carrés ; création de villes, de factoreries, de postes, de voies et de moyens de communication, voilà, dans l'ordre matériel, les « réalités » dès maintenant acquises et au progrès desquelles M. Vandervelde voue ses compatriotes. Si l'on note que cet empire a été créé sans soldats et sans conquête, comme une entreprise privée, comme une affaire, — pour employer le mot si souvent jeté en blâme à son créateur, — on ne refusera pas à Léopold II l'hommage qui s'attache aux grands fondateurs.

Donner à la Belgique une armée et une colonie, tel fut le dessein de ce règne. Que dire de la diplomatie qui a permis au

feu roi, dans l'Europe troublée du dernier demi-siècle, de mener à bien ce dessein? Rien qui ne ressorte des conditions mêmes dans lesquelles cette diplomatie était obligée d'évoluer. Considérez Léopold II à une heure quelconque de son règne : peut-être serez-vous tenté de lui attribuer des inclinations pour une puissance, des antipathies pour une autre. Considérez l'ensemble de ce règne : il se caractérise, dans l'ordre international, par un scepticisme absolu. Comme les partis au dedans, les peuples au dehors ne sont pour le roi des Belges qu'un instrument et il n'est point d'instrument si parfait qu'il puisse suffire à tout effort : d'où les changemens de moyens qu'exige l'unité du but. De 1865 à 1875, c'est une période de réserve et de préparation. On en a signalé les tendances allemandes : Napoléon III, il faut l'avouer, avait tout fait pour les provoquer. Mais ces tendances ne valent point contre la vue juste des choses, contre la nécessaire appréhension qu'inspire au patriotisme belge la naissance à ses portes du formidable Empire allemand, contre l'examen de la carte qui prouve qu'en cas de guerre l'Allemagne, beaucoup plus que la France, aurait avantage à violer la neutralité belge. D'où la politique militaire qui, propre à fournir une garantie générale, répond cependant de façon spéciale au fait nouveau de 1871 et tire pour la Belgique la conclusion du bouleversement de l'ordre européen.

Une fois engagé en Afrique, Léopold II n'observe plus : il agit et, ici encore, il agit sur tous les terrains, usant de tous, ne se fixant à aucun. Dès le principe, lors du traité anglo-portugais de 1884, il est en conflit avec l'Angleterre. Mais jamais il ne rompt le contact et dix ans plus tard on le trouve en pourparlers avec Londres, pourparlers que l'action concertée de Paris et de Berlin empêche d'aboutir. Dans les deux cas, la méthode est la même, insinuante, en apparence tâtonnante, supérieurement avisée dans le choix du moment, toujours prête aux concessions indispensables. La dernière période de l'affaire congolaise est plus difficile en raison de l'hostilité croissante de l'Angleterre. Le Roi est en face d'une menace directe, et quand sir Edward Grey s'écrie à la Chambre des Communes : « Je répéterai ce que j'ai déjà dit. Quelle que soit l'intention des puissances, il nous serait impossible d'accepter plus longtemps l'état de choses actuel... Je ne crois pas que nous puissions attendre indéfiniment... Nous avons été jusqu'ici les meilleurs amis de la Bel-

gique; des temps peuvent venir où elle regrettera de ne l'avoir pas reconnu... On peut nous donner autant de réformes qu'on voudra : ce que nous exigeons, ce sont des résultats, » — alors, dans le terne dialogue des Livres blancs et gris, on sent se jouer à Bruxelles une partie décisive où rien n'est laissé au hasard. Cette partie se poursuit cependant jusqu'à son terme : l'annexion. Et, malgré les craintes éveillées, malgré les concessions acceptées, Léopold II fait prévaloir le point de vue « qu'aucune puissance étrangère n'a le droit de s'ingérer dans l'administration intérieure de l'État indépendant. » C'est que, dans le débat diplomatique, il porte les mêmes vertus d'esprit que dans la construction coloniale : le sens juste des difficultés, l'appréciation positive des forces réelles, l'intuition pénétrante des solutions possibles.

* * *

En politique intérieure, les partis sont l'instrument de l'action royale. La Constitution le veut ainsi, et leur intermédiaire peut d'ailleurs être commode. Au début du règne, deux groupemens sont en présence, nés avec la Belgique même et qui ont grandi avec elle, les libéraux, les catholiques.

Le parti libéral belge date moralement du mouvement politique d'où sortirent les révolutions de 1830. Mais, en subissant, avec l'action de l'époque, celle du milieu, il a pris une physionomie propre. Les libéraux ont connu les premiers la charge du gouvernement. Ils ont été, dès le principe, un parti de gouvernement et n'ont eu d'autre raison d'être que celle de gouverner, partant, de centraliser. Ils ont dû, ce faisant, lutter contre les traditions centrifuges d'autonomie locale dans tous les ordres où elles se manifestaient, politique, administratif, religieux. Ils ont défendu et représenté d'abord les droits de l'État, un peu à la façon jacobine. Ils ont estimé, avec Charles Rogier, que « plus on avait donné au pays de libertés, plus il fallait donner de force au pouvoir, non pour restreindre ces libertés, mais pour en modérer et en régulariser l'usage. » C'est un parti d'étatistes bourgeois, et non point de démocrates. C'est aussi un parti d'anticléricaux, moins par conviction philosophique que parce que l'Église belge a lié son sort à celui des libertés locales, soit au point de vue de l'assistance, soit à celui de l'enseignement.

soit même à celui de la politique. L'anticléricalisme est donc dans la seconde moitié du XIXe siècle l'article capital du programme libéral. Mais il s'enveloppe dans une formule d'une généralité supérieure, « la création d'une homogénéité matérielle et intellectuelle. »

Les catholiques, en face des libéraux, représentent une opposition fondée sur une tradition, et c'est le meilleur de leur force. Leur clientèle s'est recrutée de tout temps dans le peuple des champs, dans la riche bourgeoisie des villes. Ils ont offert à cette clientèle un cadre d'existence et ils ne demandent à l'État que de toucher à ce cadre le moins possible. Ils se contenteraient en dernière analyse d'une politique de « laisser faire » qui leur profiterait plus qu'à personne en raison de leur possession d'état. Le catholicisme belge est une force réelle. La foi est vivante en Belgique et la fortune des clercs en a bénéficié : de 1846 à 1866, les couvens sont passés de 779 à 1 314, avec 18 000 religieux au lieu de 12 000. Entre le clergé et le peuple, la confiance règne. C'est derrière le curé et la croix à la main qu'on se mutinait au XVIIIe siècle. Il en eût été de même encore vers 1860, surtout dans les campagnes. Ce parti a des chefs et une hiérarchie solide. Il est conservateur, parce que le principe de sa force est dans le passé; anti-étatiste, parce que tout progrès de l'État s'accomplira à ses dépens; intolérant, parce que son *credo* politique est aussi un *credo* religieux. C'est une organisation de combat qui, pour conquérir des suffrages, utilise toutes les divisions de race, de langue ou d'opinion, qui ne craint point la diversité et qui rapproche les contraires. Les libéraux centralisent et nivellent. Les catholiques décentralisent et différencient : à ce titre, ils sont hostiles au service militaire général qui égalise et qui émancipe. Leur but, défini par eux-mêmes, est d'assurer « l'éducation chrétienne des masses, d'alléger leur sort, de maintenir les bons rapports entre l'Église et l'État, de conserver à la religion son influence légitime. »

Tels sont les termes initiaux de la lutte parlementaire : ils sont d'une rare simplicité. Battus en 1857, les catholiques sont revenus au pouvoir en 1870 avec la passion des représailles. Les ministères d'Anethan et Malou seront donc des ministères de lutte, moins par leur volonté propre que sous la poussée de leurs troupes. Ce sont aussi des ministères de surenchère qui ont pour premier souci de satisfaire les électeurs. Aux Flamin-

gans on accorde l'emploi du flamand en pays flamand comme langue judiciaire et administrative. Aux petits propriétaires fonciers, solide réserve du catholicisme politique, on concède un abaissement du cens électoral souligné par le refus d'admettre, avec le cens, les capacités. C'est d'ailleurs le moment où le Saint-Siège, durement éprouvé par la prise de Rome, appelle à lui les fidélités réconfortantes. Les catholiques belges sont parmi les plus ardens à soutenir la cause du trône pontifical. Ils ont lu le *Syllabus* et ils l'acceptent. Ils condamnent « la liberté de l'erreur. » Ils refusent tout pacte avec le libéralisme, fût-ce le plus orthodoxe. Ils menacent leurs adversaires du refus des sacremens. Ils sont ultramontains frénétiquement et, dans leurs fêtes, on porte le toast au Pape avant le toast au Roi. Le Cabinet, docile pourtant, est accusé de tiédeur. Une nuée de pétitions l'assiège soit à propos du mariage civil, soit à propos du régime des cimetières. C'est un cléricalisme autoritaire et agressif, fait pour donner raison à ceux qui imputent aux partis confessionnels des tendances antinationales; un cléricalisme imprudent qui ne choque pas que des convictions, et qui lèse des intérêts.

La réaction est donc inévitable. Elle se produit sans tarder. On a dit que les partis se défont au pouvoir et se refont dans l'opposition. C'est, alors, le cas des libéraux, qui, n'ayant pas su garder la majorité, se préparent à la reconquérir. Le Roi leur est favorable. Car l'ultramontanisme le blesse. Il craint pour la paix publique et il reproche aux catholiques leur obstination négative en matière militaire. L'union libérale qui se prépare sera donc essentiellement anticléricale. C'est le temps de la lutte religieuse outrée, déchaînée dans les livres, dans les revues, dans les journaux, dans les meetings, l'exploitation de tous les incidens locaux, de toutes les questions de personnes, faite pour impressionner les électeurs. En 1878, le jeu réussit. Les libéraux ont dix voix de majorité : c'est assez pour former un gouvernement de combat présidé par Frère-Orban, doctrinaire hautain et irascible, qui incarne l'anticléricalisme bourgeois et conservateur, étatiste et antiromain. Il tient le pouvoir exécutif et il s'en sert pour étendre les droits de l'État : autant de pris sur les catholiques. Abrogation de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, création d'un ministère spécial de l'Instruction publique, obligation imposée à chaque commune d'avoir

une école contrôlée par l'État, où l'enseignement religieux sera donné, en dehors des heures de classe, par des prêtres venus du dehors, rien ne manque à ce programme. Les évêques s'insurgent, organisent l'excommunication en masse de ceux qui participent à l'application de la loi scolaire. Le ministère répond en rompant les relations diplomatiques avec le Vatican, en supprimant les traitemens des vicaires employés comme instituteurs, en abolissant l'exemption militaire des congréganistes. Ainsi la politique libérale reproduit trait pour trait la politique catholique : même but de domination, mêmes moyens, mêmes tendances.

Même succès aussi ou plutôt même insuccès. L'anticléricalisme est un état d'esprit. Ce n'est pas une formule de gouvernement. Dans le parti libéral uni contre les catholiques, les divisions apparaissent dès qu'il s'agit de gouverner, par exemple d'organiser le suffrage. Enfin la politique de laïcité est coûteuse. En 1883, le déficit est de 25 millions. En 1884, Frère-Orban réclame 14 millions d'impôts nouveaux. Le mécontentement se généralise. La pendule oscille, et voici, de nouveau, les catholiques au pouvoir. Ils y sont; ils y resteront ; ils y sont encore. Dès lors, l'histoire intérieure de la Belgique se confond avec celle du parti catholique ou mieux avec celle des luttes de ce parti soit contre ses adversaires, soit contre lui-même. Tout ce qui vit se différencie. Le catholicisme belge obéit à cette loi. En face de la gauche libérale victorieuse, il avait maintenu sa cohésion. Maître des affaires, il se subdivise, et chaque question posée accuse ces subdivisions. Si le pouvoir avait changé de mains, la politique aurait pu se réduire à une suite d'actions et de réactions. La persistance de la majorité catholique complique le problème. La voilà désormais à l'épreuve des réalités complexes de l'existence nationale : réformes politiques, réformes sociales, réformes coloniales, réformes militaires. Prise entre le désir d'être fidèle à elle-même et la nécessité d'aboutir, stimulée souvent aux réalisations par la volonté royale, elle sacrifie peu à peu son unité à sa fécondité, comme si les partis, pour faire œuvre créatrice, étaient condamnés à se briser.

L'heure facile des débuts fut courte. Anéantir l'œuvre libérale en évitant les écueils de l'ultramontanisme de 1875, rétablir tout ce que les libéraux avaient supprimé, supprimer tout ce qu'ils avaient créé, reprendre les relations avec le Saint-Siège,

voter une nouvelle loi scolaire permettant aux communes ou d'entretenir une école publique ou d'adopter, — lisez : de subventionner, — une école libre ; imposer à toutes l'enseignement religieux, c'est une entreprise simple et à la portée de tous. Le Roi s'y prête : car, à ce moment, il est pris par son plan congolais et il compte sur les catholiques pour en faciliter l'exécution. Aussi bien les circonstances suggèrent un dérivatif. La crise économique de 1885, les grèves et les émeutes qui s'ensuivent, l'enquête sur le travail ordonnée par M. Beernaert ouvrent la porte à la politique sociale. Léopold II la préconise dans l'intérêt de la paix économique et de la prospérité nationale. Lisez le discours du trône de 1886. Il y est surtout question de « favoriser la libre formation des groupes professionnels, d'établir entre les chefs d'industrie et les ouvriers des liens nouveaux sous la forme de conseils d'arbitrage et de conciliation, de réglementer le travail des femmes et des enfans, de réprimer les abus qui se produisent dans le paiement des salaires, de faciliter la construction d'habitations ouvrières convenables, d'aider au développement des institutions de prévoyance et de secours, d'assurances et de pensions. » Les lois qui sortent de là répondent à des vues de gauche, mais comme elles sont l'œuvre de la droite, elles passent sans difficultés. Toutefois elles posent le problème social et, par suite, elles motivent le socialisme. Un parti va naître qui modifiera profondément les conditions de la lutte sociale et politique.

Le socialisme belge procède de la même cause que la politique sociale de 1886, c'est-à-dire de la crise économique qui, à cette date, a secoué la Belgique. Mais tous les élémens qui le constitueront préexistaient déjà. Depuis longtemps, il y avait à Gand et ailleurs des groupemens ouvriers professionnels. Le développement de la grande industrie, dans les bassins de Liège, de Namur et de Charleroi, avait multiplié ces groupemens et orienté leurs tendances dans le sens collectiviste. Enfin, à Bruxelles comme dans toutes les grandes villes, il y avait un socialisme de presse, prêt à fournir son état-major au futur parti ouvrier. Voilà les trois facteurs qui apparaissent en Belgique ainsi que partout ailleurs. Après le choc de 1886, ils fusionnent, et le socialisme existe comme parti. Comme parti de classe ? Oui sans doute. Mais aussi et surtout comme parti politique. Car il vient d'éprouver, sous les fusils de la garde

civique, les périls de l'action directe. Il incline donc à l'action parlementaire. Mais, pour cela, il faut être représenté, et il est impossible de l'être, aussi longtemps que la loi électorale censitaire ne sera pas modifiée. La revision de la Constitution devient ainsi, par la force des choses, le premier article du programme socialiste, et c'est sur le terrain politique que le nouveau parti livre sa première bataille, bénéficiant habilement de l'appui des libéraux avancés qui seront les premiers pourtant à pâtir de son succès.

Dès lors la question constitutionnelle passe au premier plan. La loi électorale, avec, pour base, un cens de 42 fr. 32, n'accordait le droit de suffrage qu'à 135 000 électeurs sur 6 millions d'habitans. Ce n'était certes pas un régime en harmonie avec les idées du moment, ni même avec les anciennes traditions des cités belges. Mais c'était un régime qu'acceptaient en somme la droite et la gauche, parce qu'à l'une et à l'autre il avait tour à tour donné la majorité. Si certains élémens de gauche étaient acquis à la réforme, d'autres ne la désiraient point. Quant aux catholiques, ils avaient lieu d'être attachés à un régime qui leur avait valu le pouvoir. Toutefois, n'était-il pas imprudent de laisser aux libéraux, avec l'honneur de réclamer la réforme, la possibilité de la faire contre la droite ? Nous sommes en 1892 et c'est ainsi que le problème se pose. Les catholiques ont 26 voix de majorité. Ce ne sont pas les deux tiers requis pour une revision constitutionnelle. Ils peuvent donc repousser les projets des autres, mais non pas imposer les leurs. C'est la stagnation dans l'impuissance et cette situation se prolongerait si la rue ne s'en mêlait pas. A tort ou à raison, le peuple s'en prend au Roi. Celui-ci, qui a d'ailleurs en tête d'autres projets, ne veut point encourir pour une question qu'il juge secondaire une dangereuse impopularité. Il presse donc le gouvernement d'aboutir, et on aboutit à une transaction. Cette transaction, c'est le vote plural, c'est-à-dire le suffrage universel rectifié, — rectifié par l'attribution de voix supplémentaires aux pères de famille, aux propriétaires, aux rentiers, aux déposans des caisses d'épargne (au-dessus d'un certain taux), aux titulaires de certains diplômes et de certaines fonctions, personne ne pouvant cumuler plus de trois voix.

Cette loi, qui n'accorde à la campagne socialiste qu'un demi-succès, ne résout pas la question électorale. En effet, ce que les masses apprécient dans le suffrage universel, c'est sa simplicité

et sa brutalité. Quand Taine, étudiant les systèmes électoraux, écrivait : « Par l'équilibre approximatif des charges légales et des droits légaux, les deux plateaux de la balance reprennent à peu près leur niveau : c'est ce niveau que réclame la justice distributive, » il énonçait une opinion fondée en raison, mais que le peuple électeur n'acceptera jamais. Tout ce qui corrige la loi du nombre, en proportionnant les droits de chacun à sa contribution ou à sa capacité, répugne à ce sens niveleur de l'égalité qui anime les démocraties. Voyez ce qui s'est passé en Belgique. La réforme de 1895 n'a pas satisfait ceux qui la réclamaient et n'est défendue aujourd'hui que par ceux qui l'ont autrefois combattue. En vain l'a-t-on complétée dans le sens d'une égalité plus grande par l'établissement, en 1899, de la représentation proportionnelle. En vain a-t-on pu constater, par l'évolution même des partis dans la Chambre, que toutes les opinions peuvent être représentées et que nul cadre politique n'est immuable. Les socialistes persistent à réclamer le suffrage universel pur et simple, et ne se contentent pas des résultats acquis, — surtout aux dépens des libéraux. Ils veulent que le nombre règne et fonde leur propre règne. Dans leur marche en avant, ils regardent au loin, jamais en arrière.

C'est là pour les catholiques au pouvoir un péril dont ils ne comprendront que peu à peu la menaçante gravité : ce péril est un péril de dissociation. Le socialisme devient un pôle d'attraction, et cette attraction s'exerce sur nombre de catholiques. Dans tout parti qui gouverne il y a des mécontens, qui, ne se jugeant pas récompensés selon leurs mérites, justifient leur mauvaise humeur par les divergences doctrinales qu'elle leur suggère. De plus, dans un parti nombreux, — et en raison même de son étendue, — il y a place pour des courans variés, toujours les mêmes, quels que soient le lieu et le temps. Les uns estiment qu'il convient de désarmer par des concessions les oppositions et de leur enlever leur raison d'être en leur prenant leur programme. Les autres sont pour la résistance intransigeante et ne veulent rien céder de leurs principes. Les seconds réagissent d'ailleurs sur les premiers par cette intransigeance même. C'est ainsi qu'après quelques années de gouvernement catholique, se forme en Belgique, autour des abbés Pottier et Daens, le groupe des démocrates chrétiens, élargi bientôt jusqu'à devenir « la jeune droite. » Qui dira, dans ces formations nouvelles, la part

des ambitions et celle des convictions? Quoi qu'il en soit, à partir surtout de 1898, la majorité de droite, toujours maîtresse du pouvoir, n'est plus maîtresse d'elle-même. Il lui faut lutter contre ses propres divisions, défendre son unité, dissimuler ses fêlures. Notez au surplus que, pour se motiver, la « jeune droite » doit aller de l'avant et, sur cette route, rencontrer les gauches. S'alliera-t-elle à celles-ci? Rentrera-t-elle dans le rang? Fera-t-elle passer la conservation du parti avant la réalisation des réformes? Ou, au contraire, les réformes se réaliseront-elles au détriment du parti? Telle est, depuis dix ans, la question que travaille à résoudre l'histoire de la Belgique.

Quel que soit le premier ministre, — Smet de Nayer, Vandenpereboom, Trooz ou Schollaert; quelle que soit la loi discutée, tout se ramène à savoir si cette loi brisera l'unité du parti et si le ministère admettra qu'elle la brise. Sans doute, il y a la vieille question scolaire, si commode pour occuper le tapis et sauvegarder l'accord, que scelle le lien religieux; mais elle n'est pas éternelle. On s'applique du reste à l'épuiser par une campagne paradoxale, campagne du gouvernement contre ses propres écoles au profit des écoles libres. Surtout en pays flamand, les municipalités catholiques s'arment de la loi nouvelle pour fermer les écoles officielles et ouvrir des écoles libres. Les instituteurs par milliers sont mis en disponibilité. Onze ans plus tard, en 1895, la loi Schollaert rend obligatoire l'enseignement religieux, sauf demande formelle de dispense. Enfin, à côté des écoles « adoptées, » on crée une catégorie d'écoles non adoptées, mais subventionnées par l'État, à la seule condition d'ouvrir leurs portes à l'inspection. Il s'agit en un mot de placer l'école libre, quant aux subsides de l'État, sur le pied de l'égalité absolue avec l'école officielle, de livrer l'enseignement aux organisations catholiques locales. Comme terme extrême de cette politique, un projet de M. Woeste tend à interdire aux provinces et aux communes de créer des écoles normales sans l'autorisation du gouvernement, en d'autres termes à empêcher les municipalités libérales de former un personnel enseignant pour leurs écoles officielles, à les obliger à se servir du personnel formé dans les écoles normales congréganistes « adoptées. » Sur cette aggravation nouvelle du régime actuel, la droite tout entière serait-elle d'accord? On en peut douter.

Considérez maintenant l'œuvre sociale du gouvernement

catholique. La droite s'en glorifie volontiers, mais à quel prix? Entre les vieux conservateurs de la nuance de M. Woeste et les démocrates chrétiens, même très modérés, comme MM. Renkin et Carton de Wiart, l'entente sociale est difficile à établir, et le programme commun ne s'élabore qu'à grand'peine. Sans doute, on a fait beaucoup. On a voté la loi sur le contrat de travail, la loi sur l'insaisissabilité du salaire, la loi sur le travail des femmes et des enfans, la loi sur les accidens du travail, la loi sur les pensions ouvrières à tendances mutualistes, la création du Conseil supérieur de l'industrie et du travail, la loi sur le repos dominical, qui sont des actes législatifs importans. Mais avec le projet sur la limitation de la journée de travail dans les mines, on a touché le point de rupture. Entre les tendances étatistes de la jeune droite et les répugnances de la vieille droite, le gouvernement a connu dans les sessions 1906-1907 les plus graves difficultés. La fixation de la journée de travail à huit heures pour les adultes ayant été votée malgré le comte de Smet de Nayer, président du Conseil, celui-ci a démissionné en retirant le projet de loi. Depuis lors, ce projet réintroduit n'a été voté que par la Chambre et l'accueil qu'il a trouvé au Sénat révèle des divergences persistantes dont la conciliation n'est pas aisée.

Sur un autre terrain, la question des langues, phénomène pareil. Ici la division est d'une autre nature, mais elle n'est pas moins profonde. On connaît les prétentions des Flamingans à l'extension légale de leur langue. En 1907, M. Coremans dépose un projet de loi qui rend obligatoire l'enseignement du flamand dans les écoles privées de Flandre et subordonne la valeur légale des certificats délivrés par ces écoles à la preuve fournie par elles qu'un certain nombre de cours ont été faits en flamand. La droite a intérêt à satisfaire les Flamingans qui sont ses fidèles électeurs. Mais, d'autre part, elle se heurte à la crainte de ruiner les collèges épiscopaux en pays flamand et de mécontenter le clergé. Pourquoi ? Parce que la bourgeoisie catholique, qui place ses enfans dans ces collèges, veut pour eux une éducation française, celle-là même contre laquelle les Flamingans demandent qu'on légifère : voilà donc, une fois de plus, la droite coupée en deux. Les uns disent : « Les Flamingans ont raison. Si les parens ne remplissent pas leur devoir, qui est de donner à leurs enfans une éducation flamande, l'État doit les y

forcer. » Les autres, tel M. Woeste, estiment qu'une telle obligation serait inconstitutionnelle. Il ne s'agit plus du conflit de la jeune et de la vieille droite, de la droite conservatrice et de la droite socialisante : voici qu'apparaissent une droite flamingante et une droite wallonne. Elles pourront, il est vrai, trouver des transactions. Mais ces transactions seront précaires. Car ce que veulent les catholiques flamingans, c'est supprimer totalement l'enseignement du français dans les écoles des régions flamandes ; et c'est précisément ce que n'admettront jamais les catholiques wallons.

D'autres conflits sont plus graves encore, — ceux, par exemple, que provoquent les questions militaires et les questions coloniales. La présence au pouvoir de l'homme de toutes les conciliations, — nous avons nommé M. Schollaert, — va-t-elle atténuer ces conflits? Nullement Qu'il s'agisse du Congo, qu'il s'agisse de la loi sur le recrutement, la fissure éclate et ce n'est que par des prodiges qu'on la comble ou qu'on la masque. En matière militaire, la crise atteint son paroxysme. La tradition catholique est nettement fixée. Elle tient en deux formules négatives, l'une en flamand, l'autre en français : *Pas un homme, pas un canon de plus!* et *Niemand gedwongen soldaat!* Suivez cependant les événemens depuis 1886. Dès ce moment, après les grandes grèves et les conflits sanglans du Hainaut, le service militaire personnel est préconisé même à droite, comme une mesure sociale utile. Toutefois, cette opinion rencontre dans le parti d'énergiques réfutations. Les années passent et le général Hellebaut pose le dilemme en déclarant que le volontariat ne fournit plus les effectifs nécessaires à la défense nationale. Que va faire M. Schollaert, jugé capable entre tous de maintenir l'union des deux groupes? Louvoyer, oui, sans doute. Mais la force des choses l'emporte bientôt sur les habiletés humaines. M. Woeste proteste en vain. Le président du Conseil, obligé de choisir entre son programme et sa majorité, opte pour son programme et accepte les voix de la gauche. La vieille droite l'accuse de mener le parti à l'abîme : c'est possible. Mais il faut marcher à tous risques, et la loi est votée par la coalition de la jeune droite et des gauches. C'est pour celles-ci, depuis vingt-cinq ans, le premier succès, la première occasion de passer de l'opposition au gouvernement, ou plutôt d'amener à elle le gouvernement. Sera-ce la dernière?

Il convient de remarquer au surplus que, depuis la mise en vigueur de la représentation proportionnelle, la droite, en dépit des services rendus, de l'ordre et de la prospérité qu'elle a assurés à la Belgique, a constamment perdu du terrain. En 1900, sa majorité a subi une première chute. Passée de 72 voix à 20 voix, elle est tombée ensuite à 12 voix, puis à 8. Certes, son intransigeance scolaire et sa stérilité militaire y sont pour quelque chose. Pour quelque chose aussi la concentration des libéraux dont les deux fractions, la modérée et la radicale, se sont réconciliées dans la tonifiante atmosphère de l'opposition. Mais plus que ces causes extérieures, la division interne explique une décadence aussi continue. L'évolution de la droite vers la politique sociale, les organisations ouvrières et paysannes auxquelles elle a présidé, — les *Boerenbonden* par exemple, — ont introduit dans ses rangs des élémens nouveaux avec lesquels il a fallu compter. Peu à peu la confiance des masses dans un dogme invariable s'est ébranlée. L'œuvre de combat finie, on a cherché le programme commun et on ne l'a pas trouvé. C'est pour cela que, depuis le grand ministère Beernaert de 1884 à 1894, les hommes se sont usés si vite. C'est pour cela que le premier Cabinet Smet de Nayer, le ministère Vandenpereboom, le second Cabinet Smet, le ministère d'« union indéfectible » de M. de Trooz, celui enfin de M. Schollaert n'ont jamais connu une heure de sécurité. La rupture qui a éclaté en 1909 était depuis longtemps virtuelle. La tunique sans couture est déchirée. A quoi bon la réparer, si elle doit se rompre de nouveau? La Belgique est au seuil de formules inédites de majorité, qu'il est trop tôt pour définir, mais dont l'imminence n'est point douteuse.

Qu'est-ce au surplus, dans l'existence d'un peuple, qu'une formule de majorité, même quand elle a duré vingt-cinq ans? La vie ne connaît point de formes invariables. La Belgique a vécu longtemps avec deux partis. Elle peut vivre avec plus. On peut même vivre sans partis organisés, comme en France. Et au terme de cet exposé de l'histoire intérieure belge sous le règne de Léopold II, n'est-ce pas le meilleur éloge à accorder au feu roi que de constater l'indifférence que lui a toujours inspirée, prise en soi, la « cuisine » parlementaire? Il a gouverné avec les libéraux et avec les catholiques sans qu'on lui connût d'attachement ni pour les uns ni pour les autres. Il les a utilisés comme

des instrumens. Il s'est servi de la droite pour le Congo, de la gauche pour la loi militaire. Il est resté constitutionnel. Il a respecté le jeu des partis, mais en les employant comme des équipes successives, utiles au fonctionnement régulier de la machine, prenant d'elles tour à tour ce qu'elles avaient de meilleur, profitant sur sa route des relais de majorité pour avoir toujours un attelage frais. C'est dans ce sens que ce règne, si grand vu du dehors, est intéressant aussi au point de vue parlementaire. La leçon qui s'en dégage place toute chose à son rang et montre de quelle médiocre importance sont les luttes politiques même les plus violentes, quand un arbitre éclairé les maintient dans la voie du progrès national.

*
* *

La Belgique, à la mort de Léopold II, offre le spectacle d'une prospérité magnifique.

De ce progrès les statistiques témoignent. Accroissement de la population, accroissement des ressources, accroissement de l'activité, rien ne manque au tableau. Avec près de 7 millions et demi d'habitans, chiffre qu'augmentera encore l'excédent constant des naissances sur les décès (69 791 en 1907), la Belgique fait face à un budget de 620 millions tant aux recettes qu'aux dépenses, dont le progrès accuse l'extension de l'activité gouvernementale. Son commerce est particulièrement actif; près de trois milliards et demi à l'importation, deux milliards et demi à l'exportation, deux milliards de transit. Le tonnage de sa marine marchande dépasse 150 000 tonnes. Le réseau de ses chemins de fer n'est pas loin de représenter 5 000 kilomètres. Ajoutez à cela, pour établir le bilan de cette jeune raison sociale, les 15 millions d'habitans et les 100 millions de commerce du Congo.

Dans la métropole seule, le nombre des établissemens industriels atteint 320 000 avec 650 000 chevaux-vapeur, et ces établissemens occupent environ 1 200 000 ouvriers. Pour la houille seulement la quantité moyenne extraite dans les dernières années dépasse 24 millions de tonnes. Les recettes nettes des chemins de fer à voie large et à voie étroite se montent à 75 millions. Si vous vous reportez au début du règne, le chemin parcouru s'exprime par les chiffres suivans : accroissement de la population, 3 millions d'habitans; des recettes de l'État, 460 mil-

lions; de l'importation, 3 milliards; de l'exportation, 2 milliards; du tonnage de la marine marchande, 120 000 tonnes.

Il suffit d'ailleurs de visiter la Belgique pour recueillir, comme en Allemagne dans les provinces industrielles, une saisissante impression d'activité et de richesse. L'intense mouvement du port d'Anvers est connu de tous. Il est avec Hambourg le grand débouché de l'Europe centrale et peut attendre un nouvel essor du développement de la clientèle congolaise. Dans les autres villes, même moins importantes, l'esprit d'ordre et d'initiative n'est pas moins sensible. L'agriculture est scientifiquement menée. Le prix du terrain est en hausse constante. L'élévation du taux des salaires, passés du simple au double, la diminution du prix des objets de consommation courante ont augmenté le bien-être. L'épargne est largement développée. Des institutions de mutualité et de prévoyance ingénieusement multipliées écartent le risque d'un interventionnisme imprudent, tout en assurant aux travailleurs des garanties nécessaires. La population est en plein mouvement matériel et moral. Les luttes politiques et les luttes sociales, pour ardentes qu'elles aient été, n'ont pas étouffé le sens de la solidarité nationale, cette allégresse collective qui rend les peuples capables d'un effort joyeux et fécond. La Belgique est digne de sa prospérité et saura la conserver.

Léopold II a eu du reste le constant souci de l'amélioration matérielle qui rend la vie des nations plus saine et plus douce à la fois. On lui a fait grief d'avoir été un grand bâtisseur : c'était la coquetterie de son patriotisme de vouloir son pays plus beau et plus attrayant. Dans tous les ordres, économique et artistique, il a beaucoup construit. A Bruxelles, c'est le Palais de Justice, les Halles centrales, la Bourse, le Palais des Beaux-Arts, l'Hôtel des Postes, les casernes d'Etterbeck, les boulevards circulaires, l'avenue Louise, l'avenue de Tervueren, le musée du même nom, la prison de Saint-Gilles, les serres coloniales de Laeken. A Anvers, c'est l'aménagement du port, la démolition et la reconstruction des anciens quais, la régularisation de l'Escaut, la création des nouveaux bassins, sans oublier les travaux militaires exécutés dans cette ville comme à Namur et à Liège. Ailleurs, c'est la grande jetée de Blankenberghe, les deux estacades d'Ostende, l'hôpital et l'école normale de Mons, l'ascenseur hydraulique de la Louvière, le barrage de la Gileppe,

les bassins de Zeebrugge, qui referont de Bruges un port de mer, les chantiers qui préparent « Bruxelles maritime... » La liste, pour longue qu'elle soit, pourrait s'étendre encore.

Grand règne donc, imposant plus que séduisant, comme tous les succès de l'intelligence et de la volonté; règne qui commandera l'admiration, quand il aura fini d'occuper, par ses à-côté, la curiosité contemporaine. On a dit que c'était un règne d'affaires et d'homme d'affaires, un règne imprudent comme toutes les spéculations, un règne d'enrichissement royal plutôt que de progrès national. Mais que l'on compare aux profits de la Belgique ceux de son souverain, on n'estimera pas excessive la part assurée dans les bénéfices au gérant de l'entreprise. Quant aux risques d'avenir que l'on se plaît à exagérer, que valent-ils? Est-il vrai que la Belgique, en s'élargissant et en s'armant, ait grevé son lendemain d'une lourde hypothèque? Est-il vrai que son Roi l'ait exposée à provoquer les convoitises sans la rendre capable de les contenir? Est-il vrai que la possession du Congo mette en péril la neutralité et la sécurité de la métropole? Est-il vrai que l'armée belge fortifiée soit une victime désignée aux attaques d'un adversaire qui, plus faible, l'eût négligée?

A ce sophisme paresseux, le passé, qui est une leçon d'effort, répond de façon décisive. Léopold II n'a pas voulu pour la Belgique d'une destinée d'effacement. Il s'est écrié avec Roosevelt : « Trois fois heureux, les peuples qui ont une histoire! » et il a donné à son pays la possibilité de s'en créer une. Un peuple, en qui se développe le sens de l'action et de l'expansion, est une réserve d'espérances. L'abdication est le plus grave des échecs, — le seul grave, parce qu'il est accepté. Dans l'ordre national, comme dans l'ordre individuel, ceux-là sont forts qui ne s'y résignent pas, qui ne répudient pas la lutte où se forgent les énergies, qui ne veulent point mériter le dur jugement du poète :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

ANDRÉ TARDIEU.

ESSAIS ET NOTICES

LE MINIATURISTE DES ROIS (1)

A Nancy, au milieu du XVIIIe siècle, tout le monde connaissait l'épicerie de Jacques Isabey : elle avait une Vierge en pierre à l'angle du marché, et un puits dont le patron vantait les vertus admirables. Mais ce patron était lui-même la grande rareté de sa boutique. Dans le petit Versailles du bon roi Stanislas, devant les palais de Héré et les grilles de Jean Lamour, beaucoup de bourgeois avaient pris la manie du monarque, et l'épicier ne rêvait que gloires libérales. Il avait la marotte d'être père d'artistes. Aussi ne négligea-t-il rien pour élever selon ses vues les deux enfans qui lui restaient. Il fit de l'aîné un musicien. Quant au cadet, élève de bons peintres locaux, doublures de Vanloo et de Vernet, il s'escrimait à peindre des pastorales de paravent et des saints de bannières. Et le bonhomme lui criait : « Courage, Jean-Baptiste ! Qui sait ? Vous serez peut-être un jour peintre du Roi ! »

Telle devait être, en effet, pendant sa longue vie, la vocation de « Jean-Baptiste. » On dirait que la Providence, en le faisant vivre si vieux, — puisque, né sous Louis XV, en 1767, il ne mourut qu'en 1855, sous Napoléon III, — se soit plu à l'éterniser dans une espèce de fonction ; et que, dans cet espace de quatre-vingt-huit ans, elle n'ait multiplié les révolutions, les guerres, les catastrophes publiques et les conflits de races, que pour lui fournir l'occasion de peindre plus de souverains, d'empereurs et de rois. Si bien qu'on ne sait de quoi s'étonner davantage : ou de la surprenante souplesse et de l'agilité

(1) *J.-B. Isabey. Sa vie, son temps, suivi du catalogue de l'œuvre gravé par lui et d'après lui*, par Mme de Basily-Callimaki. Paris, Frazier-Soye, graveur et imprimeur, gr. in-4°, 1909.

qu'il eut à revenir sur l'eau après la chute de chaque régime, — peintre de Joséphine après l'avoir été de Marie-Antoinette, puis de Marie-Louise après Joséphine, puis des Alliés, du Congrès de Vienne, de la Restauration et du gouvernement de Juillet, — ou de l'ironique destinée par laquelle cette histoire, avec toutes ses vicissitudes et ses prodigieux remous, ne semble faite que pour varier les visages qui viennent s'inscrire tour à tour sur le mince disque d'ivoire ou de carton d'un miniaturiste. C'est là une aventure unique, et qui vaudrait déjà la peine d'être contée; mais il se trouve encore que de cette période agitée et de ce drame aux mille personnages nul ne nous a laissé une plus spirituelle et plus exacte image : et c'est ce qui achève de rendre si intéressantes la figure et les œuvres de Jean-Baptiste Isabey.

C'est cette originale figure que je voudrais retracer ici d'après le copieux et consciencieux travail que vient de lui consacrer une femme dont le nom est bien connu de notre haute société parisienne. M[me] de Basily-Callimaki n'a pas craint d'étudier sérieusement un « petit maître; » elle lui a élevé, sans défaillance et sans sourire, un monument de quatre cents pages. Et les dimensions en paraissent d'abord un peu fortes pour un peintre de petits formats, dont l'art même donne l'idée de quelque chose de plus léger ou de plus portatif. Mais si, avant de l'ouvrir, on jugeait le livre trop long, on le trouvera court après l'avoir fermé. Magnifiquement édité et illustré à profusion d'admirables gravures, il forme d'ailleurs le répertoire, doublement précieux, de tout ce que l'Europe a compté de célèbre, pendant plus de cinquante ans, par la naissance, le rang, la victoire, la beauté : on ne manquera pas, en feuilletant cet album des gloires de l'Empire, d'être amené à consulter le texte qui l'accompagne; on commencera par curiosité, et on finira par plaisir.

Isabey, en effet, est au plus haut degré un peintre « représentatif. » De ses émules ou de ses rivaux, Guérin ou Sicardi, Augustin ou Laurent, pour ne nommer ici que des miniaturistes, lequel supporterait le poids d'une telle étude? Il y a plus : parmi les « grands peintres » du temps, et dans les genres « supérieurs, » combien, excepté un ou deux, David et le baron Gérard, et peut-être Prud'hon, pourraient être traités avec le même détail, sans nous faire périr d'ennui? Et si nous partagions le préjugé commun à l'égard d'un aquarelliste, réservant notre admiration pour la peinture à l'huile, c'est David qui nous le dirait, et cela justement à propos d'Isabey : « A l'huile ou au vinaigre, c'est de la *rudement* bonne peinture! » Mais la question n'est pas là; et dans la singulière fortune de Jean-Baptiste Isabey les

mérites esthétiques ne viennent qu'en seconde ligne; ou plutôt, ils ne sont qu'un des moyens de succès au service d'un maître en l'art de parvenir, et un exemple de la faculté merveilleuse qu'il eut toujours de s' « adapter. » Son vrai chef-d'œuvre, c'est sa vie, la vie du petit homme nerveux, actif, remuant, qui sut si bien tirer son épingle du jeu, et être si longtemps et sous tant de régimes le portraitiste en titre de toutes les élégances et le « peintre du Roi, » quel que fût ce Roi. Et c'est ce qui rend divertissante et attachante comme un roman la longue histoire du fils de l'épicier de Nancy.

Lorsqu'il partit, à dix-sept ans, avec cinq louis en poche, pour la conquête de l'avenir, il ne balança pas; il ne regarda pas, comme d'autres Nancéens, vers la lumière et la beauté, vers Florence, comme Callot, ou vers Rome, comme Claude Gellée : il accourut droit à Paris. Ses premiers pas y furent modestes. Pour protecteur, un maître d'hôtel, un « pays » qui le loge *gratis* dans une mansarde chez son maître. Pour vivre, des dessus de boîtes, à six francs, « sans l'ivoire. » Mais on était aux jours du triomphe de Figaro. L'antichambre menait à tout. Au bout d'un an, le jeune Lorrain débutait à la Cour.

On est toujours surpris de la bonhomie de l'ancien régime, de la facilité d'accès, de la perméabilité sociale de ce vieux monde. Le très joli garçon, imberbe, novice, naïf et hardi comme un page, est partout bienvenu, choyé de toutes les femmes. Il donne (souvenez-vous qu'il avait dix-huit ans) des leçons à l'aimable comtesse de Calignac. Un jour, elle le déguise en fille et le conduit au bal. Le petit peintre aux mains des caméristes de la comtesse, c'est une gouache de Beaudoin ou une scène du *Mariage*... Et il n'eût pas mieux demandé que de continuer son rôle de Chérubin. Il n'avait pas du tout à se plaindre des « tyrans. » Mais le pays voulait sa révolution. C'était fini de rire et de vivre à l'eau de roses! Le monde s'écroulait. Tout était à recommencer.

Isabey recommença.

Les temps étaient étranges pour un faiseur de bagatelles. Passe encore au début : le public est curieux de connaître ses nouveaux maîtres, et le peintre spécule sur cette curiosité. Il publie une galerie de la Législative. Mais voici les années sanglantes, les émeutes, le 10 août, Septembre, l'Abbaye, et bientôt le roulement des charrettes de la Terreur. Que voulez-vous qu'on fasse, au milieu de ces tragédies, des talens d'un miniaturiste ? Un autre serait dans l'embarras : Isabey se met en campagne et s'offre à domicile à toutes les âmes en peine. Fuyards, émigrans, suspects de toute sorte, menacés du deuil ou de

l'absence, mères, époux, amans que la séparation déchire, qui lui refuserait ses *portraits de consolation?* Car c'est ainsi qu'il les baptise Combien devaient tomber de ces gracieuses têtes! Mais la pitié pour les victimes ne l'empêche pas d'offrir les mêmes services aux bourreux. Saint-Just, Collot, Barère, Couthon le cul-de-jatte, l'aristocratie de la guillotine, lui passent par les mains. Et c'est le moment qu'il choisit pour se marier et ouvrir, en pleine Terreur, la parenthèse d'une idylle.

Thermidor le trouve plus frais, plus fringant que jamais, dans une ivresse de vacances. Il est de toutes les fêtes, des soupers de Gohier et de ceux de Barras, l'émule de Garat, le rival de Trénis. Il se décrasse des sans-culottes avec les belles « sans chemises. » Ce fut là son instant d'éclat, son heure étincelante. Toujours il y eut en lui de l'incroyable, du muscadin, une façon qui trahissait l'ami de la Montesson et de la Tallien. Tel le montre le portrait de Gérard, en spencer et bottes à l'anglaise, charmant de dandysme et d'esprit, traînant par la main sa petite fille et escorté de sa levrette sur l'escalier du Louvre; et c'est le temps où Boilly, cherchant le sujet à la mode, peint une réunion d'artistes, d'acteurs, de gens de lettres, tout un brouhaha d'hommes connus, tenant cercle chez celui d'entre eux qui est leur prince : *l'Atelier d'Isabey*.

Cependant, au milieu de ce carnaval et de ce monde sens dessus dessous, une femme avait compris que l'anarchie ne pouvait pas durer. Mme Campan, ex-femme de chambre de Marie-Antoinette, s'était mise, dans la société en dissolution, à reconstituer une cellule d'ordre. Elle avait le génie de l'éducation. Elle disait : « Je ferais danser des petits chiens. » Elle venait d'ouvrir à Saint-Germain-en-Laye le fameux pensionnat qui devait être, pendant trente ans, le conservatoire des belles manières, le séminaire des femmes distinguées de l'Empire. Elle y avait collectionné l'élite des professeurs. Isabey enseignait le dessin. Ce fut le point de départ de sa nouvelle fortune.

Une de ses élèves, à l'institut de Mme Campan, était Mlle Hortense de Beauharnais, la fille de l'ancien général de Louis XVI. Très vite, Isabey se trouva lié avec la mère, qu'il avait rencontrée dans le monde de Barras. Il fréquentait l'hôtel de la rue Chantereine, où commençait à se montrer la maigre figure corse du général en chef de l'armée d'Italie. Souvent on le chargeait de ramener à Saint-Germain Hortense et son frère Eugène, et c'était toujours fête pour les enfans, car nul ne savait mieux les amuser que ce gamin. En un mot, il devint l'intime de la famille. Et lorsque l'hôtel Chantereine se trouva trop étroit pour

Mme Bonaparte, femme du Premier Consul, c'est lui (du moins il s'en vante) qui la conduisit près de Rueil visiter la propriété de Mme Lecoulteux : l'achat de la Malmaison fut décidé séance tenante.

Dès lors, il est le commensal, le boute-en-train de la maison. De la cave aux écuries et du parc au salon, c'est lui qui surveille, presse, inspecte, dessine, conseille, corrige. C'est lui qui monte les charades, improvise les décors, costume les personnages. Pour coulisses, des paravens; pour vestiaire, des châles, des fichus, tout ce qui tombe sous la main. Il saccage la garde-robe d'Hortense et de Joséphine, drape, chiffonne, épingle. Parfois le Premier Consul se déride, et on a le spectacle de le voir danser la *monaco*, ou de l'entendre, d'une voix creuse, déclamer une tirade tragique.

Mais il est impossible de suivre plus loin Isabey dans le dédale de son existence et de son activité. Je renonce à dire en quelques lignes ce qu'il fut pendant tout l'Empire comme inventeur de fêtes et entrepreneur de plaisirs, comme *impresario* des bals des Tuileries, comme ingénieur des divertissemens de Saint-Cloud et comme décorateur en chef de l'Opéra. Pas un feu d'artifice ne se tire, pas un ballet ne se monte, qu'il n'en ait imaginé le thème ou brossé les décors C'est un point sur lequel Mme de Basily-Callimaki a trouvé une foule de documens aussi curieux qu'imprévus. En même temps, il dirige l'atelier des peintres à la manufacture de Sèvres, dessine des modèles d'assiettes et de soucoupes, combine et peint la fameuse *Table des Maréchaux* et concourt, pour sa part d'artiste, au système du blocus continental en créant, pour les métiers de Lyon et de Jouy, des patrons de châles et de cachemires destinés à ruiner la concurrence anglaise. Et c'est lui encore qu'on charge de ces dessins d'actualité, espèce de chronique ou de journal en images, que répand la gravure et qui célèbrent les bienfaits du Consul ou de l'Empereur, ou associent le peuple à ses joies de famille : la *Revue du Quintidi*, après la paix d'Amiens, la *Visite des ateliers Sevenne* ou *Oberkampf*, l'*Inauguration de la digue de Cherbourg*, la *Première entrevue de l'Empereur et de Marie-Louise*. C'est lui qui commémore, dans un atlas monumental, les cérémonies et les costumes du Sacre. Bref, depuis la fourniture des médaillons de tabatières, pour les cadeaux de l'Empereur, jusqu'aux dessins de l'étoile de la Légion d'honneur (si c'est bien lui qui est l'auteur de cette pièce magnifique), des dimensions d'un portrait de poche à celles d'un décor d'Opéra, il est le *factotum* universel, ingénieux, infatigable, l'homme qui suffit à tout, prêt à tout, qu'on ne prend jamais au dépourvu, et la cheville ouvrière de la grande machine impériale en tout

ce qui regarde les représentations et galas. On s'explique dès lors la vogue d'Isabey, vogue qui ne fit que s'accroître tant que dura l'Empire, et qui lui survécut.

C'est que la miniature était, à vrai dire, son moindre talent; et ce n'est pas sans raison qu'il mettait dans ses armes une lyre surmontée du chapeau de Mercure : il avait, en effet, plus d'une corde à son arc. C'est cette ubiquité d'aptitudes et cette inépuisable fertilité d'esprit, son inaltérable bonne humeur et sa jaillissante fantaisie, c'est son entrain et c'est sa « vie, » qui font de lui l'homme indispensable, impossible à bouder longtemps, à qui on n'ôte ses charges que pour les lui rendre aussitôt, celui qu'il faut à Louis XVIII pour pendre la crémaillère chez Mme du Cayla, à Charles X le jour du Sacre, à la duchesse de Berry pour animer les fêtes et les soirées de Rosny. Il jouit d'une espèce d'immunité diplomatique. Il est celui qui a des attaches avec tout le monde, qui parle de Joséphine avec la reine Hortense, et qui peut avec Marie-Louise évoquer Marie-Antoinette. A Vienne, dès 1812, l'Impératrice l'a député pour peindre la famille impériale d'Autriche. Lorsqu'en 1815 il y retourne pour le Congrès, il est décidément l'artiste « européen. » Dès le lendemain de son arrivée, il aperçoit des terrassiers en train de niveler le sol devant sa porte, et de faire disparaître les bornes et les barrières, afin de faciliter la circulation. Il occupe une sorte de situation internationale. Deux Empereurs, des rois, des archiducs et des Altesses, des princes et des maréchaux, tous les ambassadeurs et plénipotentiaires, défilent devant lui. Sa maison est un terrain neutre, les coulisses du Congrès. Et il n'opère « en ville » que pour Impératrices.

Cette clientèle cosmopolite, il la retrouve à Paris, et pendant les quinze ou vingt ans où, sans emploi officiel, il n'est plus que le premier des portraitistes mondains et le roi des miniaturistes. C'est l'époque où s'envolent de ses mains par centaines ces petites figures que se disputaient nos aïeules, et qui composent à nos yeux le plus clair de son bagage. Et il faut convenir qu'elles ont cessé de nous enchanter. Nous ne comprenons plus la renommée exceptionnelle de l'auteur, ni la réputation qu'il eut d'artiste inimitable. Naguère, lors de l'Exposition de la miniature à la Bibliothèque nationale, sa royauté fut près de nous paraître usurpée. Mais il y a toujours des raisons au succès et il semble, cette fois encore, que le succès a eu raison.

Il faut tenir compte, en effet, d'une foule de choses qui nous échappent, et sans lesquelles la carrière d'un portraitiste, Van Dyck ou Lawrence, Latour ou Gainsborough, la nature de son talent et le

choix de ses modèles, deviennent inexplicables. L'humeur et le tempérament, l'éducation et les manières, brusques ou séduisantes, sont des élémens décisifs. Le portrait est, plus qu'aucun autre genre, un art de société. Or, les talens de société sont instinctifs chez Isabey. Nul ne sait mieux tourner un compliment, et d'une vérité faire une flatterie. Il avait dessiné Wellington de profil; Wellington s'étonnait; le peintre découpe dans du papier une barbe et une fraise et les pose sur le profil: Wellington sourit d'aise en reconnaissant Henri IV. Et je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce joli morceau des *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès : « Comme il jouait la comédie! Comme il improvisait un proverbe! Comme il faisait bien toutes ces charges qui réunissaient la gaîté et l'esprit, et faisaient oublier Dugazon!... Jamais je n'oublierai Isabey lorsqu'il sautait autour d'un salon, sur les bras des fauteuils, imitant un singe et épluchant une noix. » Oui, ces gaîtés de « rapin » (le type date à peu près chez nous de ce temps-là), ces succès d'enfant gâté, ont pour une part contribué à la vogue du portraitiste.

On voit maintenant, si je ne me trompe, ce que nous devons entendre par son « art. » Notre erreur est de ne pas prendre garde aux conditions du genre. On n'exige pas d'une miniature les qualités de la *Joconde*; au couvercle d'une tabatière on ne grave pas les choses sous l'aspect de l'éternité. L'artiste est tenu ici à mille réticences de bonne compagnie, et le degré de ses complaisances varie infiniment selon le rang de ses modèles, leur condition noble ou bourgeoise, leur âge, leurs goûts, leur sexe. C'est pour avoir connu et pratiqué ces règles subtiles, qu'Isabey fut pendant longtemps le peintre préféré des femmes. Il avait inventé pour elles un système d'écharpes, un luxe de gazes et de mousselines, des flots de draperies légères et vaporeuses, qui leur donnaient une apparence immatérielle et aérienne. La plus épaisse devenait sylphide. Pas de rides, d'embonpoint qui résiste à ce traitement. Et on avait beau jeu de critiquer cette façon de prêter à toutes une sorte de grâce nuageuse et impersonnelle. Jamais pourtant les principales intéressées n'ont paru se lasser de la « manière » de leur peintre. Toujours elles sont revenues à lui, comme à celui qui savait le mieux les comprendre et les représenter.

Ce petit maître, en effet, dans une époque où l'art comme les mœurs semble viril à l'excès, est un des plus charmans poètes de la femme. Et *elles* le savaient bien. Elles savaient que pour lui, comme pour les vrais poètes, les imperfections elles-mêmes étaient des grâces: il n'est pas jusqu'à la myopie de la princesse de Bagration

ou aux pauvres paupières sans cils de la princesse d'Orléans, dont il ne sût tirer une séduction étrange. Toutes ses femmes sont ressemblantes, et toutes paraissent aimables. Rien n'est joli, tout est charmant. C'est qu'on sent qu'Isabey les a beaucoup aimées. Ses mensonges sont pardonnables comme ceux de l'amour. Les femmes aiment toujours qu'on croie à leur mystère; Isabey y croyait ou il feignait d'y croire : innocente supercherie! Savez-vous ce qu'il veut, avec ses tulles et ses crêpes? Dans une peinture précise jusqu'à la sécheresse il fait rentrer les droits du « vague » et de l'indéfini. Ses enveloppemens, ses blancheurs de vestales sont des synonymes candides et spirituels du « clair-obscur. » A toutes ces plébéiennes, à ces Madame Sans-Gêne bombardées par le sort des batailles au maréchalat ou au trône, il compose une distinction et des grâces patriciennes. En les noyant parmi les roses, en les baignant de ses harmonies printanières, mauves, bleuâtres ou rougissantes, en les enveloppant de voiles et de parfums, en faisant d'elles des créatures éoliennes et éthérées, c'est tout un côté de l'Empire qu'il a exprimé mieux que personne, tout le côté de roman et, si l'on veut, de « romance, » auquel il a donné un « pendant » pittoresque. On ne peut nier qu'il ait abusé de la formule. Mais il y a tels de ces portraits, — celui de Marie-Louise dans un corsage cousu de roses, sous un diadème de roses, près d'un bosquet de roses, ou celui de la reine de Hollande en « Madone du Grand-duc, » dans une symphonie d'azur et d'hortensias, — qui, dans tous les arts connus mériteraient le nom de chefs-d'œuvre. Et même devant la plus médiocre et hâtive de ces peintures, si l'on pense à celui à qui elle fut donnée, et qui l'emporta sur son cœur à Austerlitz ou à Moscou, à Dresde ou à Torrès-Vedras, sur toutes les routes d'Europe, en rêvant à une femme, ces médaillons vieillots prennent une vie touchante, et on se dit : « C'est ainsi qu'*elles* furent aimées. »

On conte que le jeune artiste, à son arrivée à Paris, lors de ses premiers succès de miniaturiste, eut un moment de scrupule. Il hésitait à choisir un genre subalterne, au lieu de suivre la voie illustre du grand art. Mirabeau, dit-on, le rassura. Isabey était homme à se décider tout seul. De bonne heure, il a dû prendre son parti de ne pas « travailler pour la postérité. » La miniature, ce semble, était une spécialité lorraine : presque tous les maîtres en cet art, où il y en a tant de charmans, sont de Nancy ou d'alentour, de Lunéville ou de Saint-Dié, de Mézières ou de Strasbourg. Isabey est trop avisé pour sacrifier cet avantage. Il se borne à perfectionner un genre qui réussit, à en éliminer la gouache qui alourdit, à y substituer l'aquarelle, à rem-

placer l'ivoire par le papier ou le chevreau, qui laissent au lavis plus de transparence et de liberté. Il travaille à peu de frais, sans prétentions et sans remords, et surtout sans se soucier de ce qu'en dira l'histoire. Il se résigne, sans douleur, à placer sa gloire en viager. Et le calcul réussit au delà de toute espérance. D'abord, le peintre de portraits aurait-il eu la même fortune que le miniaturiste? Eût-il été aussi « demandé? » Et par là, voici que le « petit maître » se trouve appartenir, à son tour, à l'histoire. C'est le sort de ces genres secondaires pour lesquels on affecte parfois un excès de sévérité : ce sont ceux qui, à distance, nous paraissent le mieux exprimer l'âme d'une époque. Ils entretiennent les rapports de l'art avec la vie. Ce que sont les « crayons » pour le XVIe siècle, et le « pastel » pour le XVIIIe, la miniature l'est pour l'Empire et la Restauration : et, d'en avoir été le maître incontesté, c'est ce qui assignera toujours à Isabey un rang dans le petit nombre des artistes originaux.

Dans la dernière partie de sa vie, il s'efforce d'agrandir ou de renouveler son art, et de donner à l'aquarelle, dans l'*Escalier du Louvre*, une dimension et une solidité dont elle ne semblait pas capable. Il s'essaie également à la lithographie. Il exécute enfin quelques portraits à l'huile, inédits jusqu'à ce jour, et dont nous devons la primeur à Mme de Basily-Callimaki. Je me permettrai d'ajouter, à ceux qu'elle cite en ce genre, celui du maréchal Davout, signalé à Nancy par Charles Lenormant.

C'était toujours le même petit homme spirituel et sec, toujours agile et vert, qui grimpait comme un chat à l'impériale des omnibus et préférait descendre les escaliers sur la rampe. Il s'était remarié en 1829, après six mois de veuvage, et eut sa dernière fille à soixante-dix ans. On le voyait l'été à Pontchartrain chez les d'Osmond, ou à Rocquencourt chez les Fould. On écoutait avec délices ce vieillard plein de souvenirs. Il allait toujours aux Tuileries. « Je n'y vois plus les mêmes visages, disait-il, mais ce sont toujours les mêmes noms. Le monde n'a pas changé. » Et, en 1848, le peintre de tant de rois se retrouvait républicain pour une pétition, qu'il signait : « Isabey, patriote de 1789. »

Après le Deux Décembre, il reprit le chemin des Tuileries. On l'appelait pour le consulter sur des points de protocole. L'Impératrice faisait arrêter sa voiture pour s'informer du petit vieux qui avait été le peintre de Joséphine, de Marie-Louise et de la reine Hortense. Mais il ne peignait plus. Le goût avait tourné. La mode l'abandonnait. Cela datait de 1830. Au public d'*Indiana* et de *Valentine* il fallait un

autre art que celui dont se délectaient les admirateurs d'*Ourika* et de *Valérie*. Le romantisme balayait, avec une nuance de dédain, la poésie facile et superficielle, la sentimentalité fragile et les riens aimables qui avaient fait la gloire du miniaturiste. On voulait des passions violentes et du sérieux dans l'art. Enfin, le daguerréotype et la production mécanique de la ressemblance, achevaient de tuer un genre à l'agonie.

A présent que s'est apaisé ce mouvement tumultueux, que les choses s'éloignent et reprennent leur place dans le passé, le moment est venu de rendre à Isabey la part d'honneur modeste et juste qui lui revient. Sans doute, nous ne saurons jamais exactement ce qu'a été le décorateur et le metteur en scène des fêtes de l'Empire : toute cette portion de son œuvre s'est éteinte avec les feux des girandoles et des lustres, dispersée avec les quadrilles qu'il avait assemblés, évanouie avec la dernière ritournelle des violons. Même dans le reste beaucoup de choses sont périssables et ne s'adressent qu'à un goût mondain et éphémère. Mais il demeure le souvenir d'un homme qui, pendant trente ans, a été l'artiste favori de toutes les aristocraties d'Europe : de la divine Juliette à Mme de Staël, de Pauline Borghèse à la princesse Wolkonska, des « Merveilleuses » du Directoire aux « Lionnes » de la Restauration, tout ce qui eut un nom de génie ou de grâce voulut poser devant lui. Il fut le peintre de l'amour dans un âge héroïque et galant. Enfin, par d'autres ouvrages, par ses dessins et ses sépias, par ses sujets de « mœurs » ou d'actualité, sa *Barque d'Isabey* ou son *Boulevard de Coblentz*, sa *Revue du Quintidi* ou son *Congrès de Vienne*, il a maintenu les droits du genre anecdotique, de la réalité familière dans l'art. Il continue Moreau, Saint-Aubin, Debucourt, et tend la main à Gavarni et à Constantin Guys. Comme eux, il a été un des grands costumiers et « attifeurs » de la femme. Et, si son goût des chiffons, des écharpes, des gazes, lui vient de Greuze et de « Frago, » il est de ceux qui, sous l'Empire et la dictature de David, ont conservé, en l'adaptant, notre tradition du XVIIIe siècle. Sans lui, un chaînon manquerait à l'école française. C'est un mérite que de plus grands pourraient lui envier.

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La discussion du budget a été de fait interrompue pendant cinq ou six séances pour permettre à un grand débat sur la question scolaire de se développer avec toute l'importance qui s'attache à un pareil sujet. Le budget spécial du ministère de l'Instruction publique était en cause; on y avait renvoyé toutes les interpellations déposées à la suite de la Lettre des évêques, et aussitôt que l'arène a été ouverte, vingt orateurs s'y sont précipités. Comment résumer un semblable débat? On y a parlé de mille choses; on s'y est élevé jusqu'aux sommets les plus nuageux de la philosophie, de la sociologie, de la théologie, et l'éloquence y a coulé à pleins bords. Les orateurs les plus distingués de la Chambre se sont donné carrière. M. Jaurès s'est surpassé. D'autres encore, et M. Maurice Barrès en particulier, ont prononcé des discours qui honorent la tribune parlementaire. Mais que reste-t-il de tout ce débordement oratoire? Il est difficile de le dire. Nous ne nous arrêterons pas à l'ordre du jour banal qui a clos le débat. La Chambre a prononcé des paroles énergiques en faveur de l'école laïque et s'est déclarée confiante dans le gouvernement pour en faire des actes de défense républicaine. C'était prévu; cela ne prouve rien; nous ne sommes pas plus avancés après cet ordre du jour que nous ne l'étions avant. Faut-il l'avouer? Nous n'attachons même qu'un intérêt secondaire aux projets de loi qu'a déposés ou que doit déposer encore M. Doumergue en vue d'organiser sur les écoles libres une surveillance effective. Il y a déjà des lois qui remplissent le même objet : pourquoi ne sont-elles pas appliquées? Le pléonasme législatif dont on parle si haut et si fort ne changera pas grand'chose à la situation. Ce sont là des manifestations assez vaines auxquelles la Chambre éprouve le besoin de se livrer à la veille des élections. A moins toutefois qu'on ne veuille supprimer l'enseigne-

ment libre. On aurait pu croire que c'était là le but du gouvernement après avoir entendu M. le ministre de l'Instruction publique; on ne le croit plus après avoir entendu M. le président du Conseil.

Dégageons d'abord la partie philosophique du débat. Le principal reproche que les orateurs de droite ont fait à l'école laïque est qu'il lui est impossible d'enseigner la morale, parce qu'elle en a détruit le fondement qui ne saurait être ailleurs que dans la religion. L'école de l'État est neutre; il lui est interdit de laisser apparaître une préférence religieuse quelconque, ou, pour mieux dire, de faire, dans son enseignement, une place au sentiment religieux, même le plus vague : dès lors, sur quoi l'instituteur pourrait-il appuyer sa morale? Où est le bien, où est le mal, s'ils sont une conception purement humaine et d'ailleurs dépourvue de toute sanction? La question est certainement embarrassante, et la thèse des orateurs de droite est très forte, si on se borne à la discuter dans le domaine de l'absolu; mais, dans le domaine des réalités contingentes, il y a des accommodemens dont on s'est contenté souvent, et dont on pourrait se contenter encore si on y mettait, de part et d'autre, un peu de bonne volonté, de bon sens et de tact. Les enfans de dix ans auxquels s'adresse l'instituteur primaire n'ont peut-être pas besoin qu'on leur montre les fondemens de la morale; il suffit de leur en indiquer les préceptes qui, en aucun cas, ne sont contraires à ceux qu'on leur enseigne dans la famille ou à l'église. M. le président du Conseil est allé plus loin : il a dit que l'instituteur pourrait donner aux enfans une leçon de choses et leur montrer en quelque sorte la morale en action en leur désignant, dans la commune, un homme ou une femme dont l'honnêteté serait reconnue et respectée de tout le monde. Ce procédé peut être utile : cependant le scepticisme de notre race s'est quelquefois exercé contre les rosières, et peut-être y aurait-il quelques inconvéniens à en créer un nouveau genre, dont le choix serait laissé aux instituteurs. Il pourrait y avoir des surprises; il pourrait y avoir des erreurs. Mieux vaut que l'instituteur puise la morale qu'il enseignera aux enfans dans le vaste fonds de sagesse sociale qui est le produit de milliers de siècles de civilisation, et où il est d'ailleurs impossible, à moins d'un aveuglement systématique, de méconnaître l'apport si important de la religion.

On peut vivre avec cela longtemps encore, et tout ce que nous demandons aux instituteurs, quand nous songeons à quelles intelligences encore rudimentaires ils s'adressent, est de ne pas philosopher, de ne pas subtiliser outre mesure. La neutralité véritable est là.

Nous avons connu et il y a toujours, nous n'en doutons pas, beaucoup d'instituteurs auxquels ces recherches métaphysiques ne sont sans doute ni inconnues, ni indifférentes, mais qui, dans leur classe, en font abstraction et se bornent à enseigner aux enfans ce qu'on a appelé « la vieille et bonne morale de nos pères. » C'est seulement quand l'instituteur essaie de s'élever plus haut qu'il risque de s'égarer. Alors il est en butte à toutes les crises mentales au milieu desquelles M. Maurice Barrès l'a fait voir se débattant, pour aboutir à l'anarchie de l'intelligence et à l'impuissance de la volonté. La science elle-même, dont on a voulu faire une religion nouvelle, ne saurait lui servir de refuge, car M. Denys Cochin a montré une fois de plus que ce n'est pas sur ce champ mobile, sans cesse en transformation, nous allions dire en démolition, qu'on peut trouver une assiette sûre. Il est vrai que M. Jaurès a soutenu que rien n'était immuable, et que la religion, si elle voulait vivre, devait évoluer dans le devenir comme la science elle-même, ce qui n'est pas fait pour mettre plus de clarté dans les esprits. M. Buisson y a encore moins réussi, ce qui ne saurait surprendre de la part d'un orateur qui, lorsqu'il adopte une idée, se garde bien de renoncer à l'idée contraire et cherche toujours à les concilier dans une synthèse idéale. La dernière formule qu'il a inventée a été de dire que l'école devait être neutre, mais non pas l'instituteur, ce qui a le malheur de rappeler invinciblement la phrase fameuse d'après laquelle il faut demander plus à l'impôt et moins au contribuable, et quelques autres du même genre qui font songer à la faillite de la logique, ou du moins d'une certaine logique où les idées n'ont plus de consistance et où les mots n'ont plus de sens.

Revenons au fait initial qui a donné naissance à ces interpellations et à ces discours, c'est-à-dire à la Lettre des évêques. On a reproché amèrement à ceux-ci de l'avoir écrite ; M. Briand leur a dit qu'il n'avaient pas été « adroits ; » il les a même accusés d'avoir été « légers, » et nous avons nous-mêmes, dès le premier jour, exprimé la crainte qu'ils n'aient pas choisi, à la veille des élections, le meilleur moment pour parler. Mais ceci dit, nous persistons à croire que les évêques ont rendu un service en appelant l'attention sur un mal certain que personne n'avait dénoncé et qui maintenait ouverte une source de corruption dans notre enseignement public. Nul aujourd'hui ne peut contester que quelques-uns au moins des manuels employés dans nos écoles n'auraient jamais dû y entrer, et nous sommes convaincus qu'ils n'y entreront à l'avenir que surveillés et corrigés. Quand même l'intervention des évêques n'aurait pas eu

d'autre résultat, on ne devrait pas la regretter. L'inopportunité du moment où elle s'est produite n'a qu'une importance accidentelle et provisoire : il faut regarder plus loin les conséquences, qui seront sans doute plus durables. Elles seront bonnes pour l'enseignement public et, par un contre-coup imprévu, elles pourront l'être aussi pour l'enseignement libre qui, lui non plus, n'est pas exempt de tout péché.

En effet, si les orateurs de droite ont lu à la tribune des passages des manuels universitaires qui ont soulevé une réprobation universelle, M. le ministre de l'Instruction publique a lu à son tour des extraits des manuels des écoles libres qui ne valent pas mieux. La passion injuste et dénigrante, le dédain de la vérité, la sottise enfin, sont les mêmes de part et d'autre. Il ne suffit par de dire, pour justifier les écarts de l'enseignement libre, qu'il est libre, ne s'impose à personne, est payé par ceux qui le donnent, tandis que l'enseignement de l'État, payé par tous les contribuables, est le seul qui soit tenu à la neutralité. Quelle que soit la force de cette distinction, elle ne suffit pas ici. L'enseignement libre, tout aussi bien que celui de l'État, est justiciable de l'opinion, à laquelle rien n'échappe aujourd'hui, et certains excès ne doivent pas être jugés moins sévèrement d'un côté que de l'autre. S'il est vrai, — et c'est une vérité qu'il ne faut pas exagérer sous peine de la voir changer de nature, — que l'école de l'État est la seule à laquelle la neutralité s'impose comme un devoir strict, l'impartialité doit être indistinctement la loi de toutes les écoles et de tous les instituteurs. Dans l'histoire de toutes les grandes institutions humaines il y a du bien et du mal, et c'est un mensonge de ne montrer que l'un des deux. Or, ce mensonge, les manuels de l'école libre le commettent aussi souvent et aussi gravement que ceux de l'école laïque. L'histoire de la Révolution française, par exemple, est complètement défigurée dans certains manuels des écoles libres, qui en montrent seulement les côtés odieux et sanglans et en dissimulent les côtés généreux, héroïques, bienfaisans et féconds : et ce n'est pas une consolation de penser que, dans certains manuels laïques, l'histoire de l'Église est résumée dans celle de l'Inquisition ou des dragonnades. C'est là ce que nous appelons un manquement à l'impartialité; on n'est impartial que lorsqu'on est complet ; et la plupart du temps il suffit de l'être pour montrer qu'à travers beaucoup de passions, d'entraînemens et de défaillances parfois coupables, il y a eu presque toujours dans l'humanité, quels qu'en aient été à un moment les représentans le plus en vue, un effort puissant vers le bien, vers le mieux. Voilà l'impression qu'il faut laisser dans l'esprit des enfans. Est-il

nécessaire pour cela d'entrer avec eux dans des détails compliqués dont le choix révèle toujours une tendance partiale et finit par l'accentuer? Non, certes. Ce sont les grands faits de l'histoire qu'il faut leur enseigner; ce sont les seuls d'ailleurs qu'ils puissent retenir. Leur mémoire a ici beaucoup plus à faire que leur jugement, car nous sommes à l'école primaire. S'ils poussent plus loin leur instruction, les mêmes règles recevront pour eux des applications nouvelles: mais à chaque cycle scolaire suffit sa peine.

En somme, nous demandons à l'école primaire de redevenir ce qu'elle était, il y a quelques années. Serait-ce donc irréalisable? Pourquoi ce qui a été ne pourrait-il pas être de nouveau? Les impossibilités philosophiques de trouver en dehors de la religion une base à la morale, ou de pratiquer une neutralité sincère, disparaissent devant la constatation d'un fait, à savoir que l'école publique d'autrefois, si elle ne donnait pas pleine satisfaction aux catholiques, — et elle ne pouvait pas leur donner pleine satisfaction, ce n'était pas son affaire, — ne soulevait cependant pas de leur part les critiques véhémentes et finalement l'opposition que rencontre chez eux l'école laïque d'aujourd'hui. Qui est-ce donc qui a changé? Est-ce l'école? Sont-ce les catholiques?

M. le président du Conseil, dans le remarquable discours qu'il a prononcé en réponse à M. Piou, a dit que c'étaient les catholiques. Il est allé plus loin, il a soutenu qu'il était lui-même pour quelque chose dans leur volte-face, et que c'est parce qu'il avait prononcé des paroles de conciliation et d'apaisement que des hommes habitués à vivre des discordes sociales, menacés de perdre les prétextes dont ils avaient l'habitude de se servir, s'étaient empressés de pousser un cri de guerre et lui avaient arraché des mains le rameau d'olivier qu'il leur tendait. En parlant ainsi, M. le président du Conseil était à la fois injuste et ingrat. Ce n'est pas à droite, en effet, que ses discours ont été mal accueillis, et toutes les expressions dont il s'est servi pour qualifier l'opposition des catholiques s'appliquaient infiniment mieux, il le sait bien, à celle des radicaux. Mais n'insistons pas sur une digression qui n'a qu'un intérêt de polémique, et revenons à la question de savoir si ce sont les catholiques qui ont changé. — Oui, évidemment, a soutenu M. Briand, puisqu'ils ont passé vingt ans et plus sans se plaindre de l'école laïque et qu'ils ont attendu pour le faire la séparation de l'Église et de l'État, contre laquelle, dans l'amertume de leur cœur, ils poursuivent une revanche. — A cette allégation, M. Piou avait répondu d'avance avec des preuves très

convaincantes. — Sans doute, a-t-il dit, la séparation ayant rompu entre eux et le gouvernement, qui ne veut plus les connaître, les rapports qu'ils avaient auparavant, les évêques ont dû employer d'autres moyens de se faire entendre. Ils sont les mêmes qu'hier, mais l'école laïque a changé, et il suffit d'examiner ses manuels successifs, ou même d'écouter et de recueillir les paroles de ses maîtres, pour voir que son esprit s'est complètement transformé entre Jules Ferry et M. Doumergue. M. Jules Ferry parlait toujours de neutralité; dans son discours, M. Doumergue n'a parlé que de guerre; en fait, la neutralité n'est plus respectée; et ce sont là les deux motifs principaux pour lesquels les évêques ont élevé publiquement la voix. Il y en a un autre : c'est que, même lorsque la neutralité avait déjà cessé d'être pratiquée, la présence d'un grand nombre d'écoles libres à côté des écoles laïques maintenait une sorte de tolérance générale. Mais des lois nouvelles, ne voulant pas porter une atteinte directe à la liberté de l'enseignement, ont cherché à la supprimer en supprimant les instituteurs, c'est-à-dire en dissolvant les congrégations enseignantes. Ce troisième motif, s'ajoutant aux deux autres, a créé une situation nouvelle : elle a imposé l'obligation de parler à ceux qui avaient pu jusqu'alors garder le silence. — Nous ne voyons pas trop ce que M. le président du Conseil aurait pu répondre à cette argumentation : aussi n'y a-t-il rien répondu du tout. Bien plus, il l'a fortifiée lorsqu'il a dit que, en fait, il y avait actuellement deux monopoles scolaires, celui de l'Église « qui enseigne librement, » et celui de l'État « qui enseigne obligatoirement. » L'Église est seule à même de faire vivre un enseignement à côté de celui de l'État; mais les moyens qu'elle en a eus autrefois lui ont été en grande partie enlevés. M. le ministre de l'Instruction publique, dans son discours, a essayé de confondre les partisans de l'enseignement libre en s'écriant : — Vous aviez naguère tant de milliers et de milliers d'élèves qui vous ont abandonnés pour venir à nous : voilà les progrès que vous faites! — La réponse est trop facile : on a fermé en quelques mois quinze à vingt mille écoles libres; il fallait bien que les enfans qui les fréquentaient allassent ailleurs.

Mais nous avons hâte d'en venir au discours de M. le Président du Conseil. Il contient trois points très importans. On avait reproché à M. Briand de n'avoir pas exercé des poursuites contre les évêques à la suite de leur Lettre. « Nous avons laissé passer, a-t-il dit, le manifeste des évêques sans nous en émouvoir outre mesure. Et puis, je le dis immédiatement pour qu'on ne puisse pas s'y méprendre, il faudra bien, à gauche, qu'on s'habitue à de telles interventions; les évêques,

en publiant un manifeste, ont usé d'une liberté qui leur appartient comme à tous les autres citoyens; ils ont, sous leur responsabilité purement civile, usé du droit commun; ils n'ont pas commis un délit susceptible de provoquer des poursuites pénales... Les évêques ont usé d'une liberté qu'ils n'avaient jamais connue dans ce pays, que nous leur avons donnée, en vertu de laquelle il leur est désormais loisible de s'assembler, — si ailleurs on veut bien le leur permettre, — de délibérer en commun sur leurs intérêts, de s'adresser au public comme tous les autres citoyens, quand ils le jugent nécessaire. » C'est là, en effet, une conséquence de la Séparation. Les liens qui unissent l'Église de France à son chef, à Rome, se sont peut-être resserrés; ceux, au contraire, qui l'unissaient à l'État n'existant plus, elle jouit du droit commun en échange des bénéfices et des privilèges qui lui ont été enlevés. On saura seulement dans quelques années si cette nouvelle situation est meilleure pour l'État et si sa sécurité y a gagné ou perdu; quoi qu'il en soit, il faut s'en accommoder. Certains radicaux voudraient, après avoir supprimé toutes les obligations de l'État envers l'Église, maintenir toutes les obligations de l'Église envers l'État. M. Briand leur a déclaré que cela n'était pas possible. Le Concordat était tellement conforme à nos mœurs et sans doute à nos intérêts que, chez beaucoup, l'esprit concordataire survit à sa destruction. Mais il faut choisir: Concordat ou liberté. Ou plutôt le choix est fait, et il faut seulement s'y habituer et se créer une mentalité nouvelle : pour certains radicaux, c'est difficile.

Le second point sur lequel M. Briand s'est prononcé d'une manière un peu moins ferme, mais cependant assez claire, est le suivant. Quelques personnes de bonne volonté, émues comme nous des défauts relevés dans quelques manuels scolaires et obligées de constater la surveillance insuffisante exercée sur ces petits livres par les conseils cantonaux ou départementaux, et même par l'autorité académique, se sont demandé s'il n'y aurait pas lieu de faire entrer des élémens nouveaux dans ces conseils, des pères, peut-être même des mères de famille, enfin des élémens familiaux, à côté des élémens universitaires et politiques qui les composent aujourd'hui exclusivement. Il y a là, en effet, le germe d'une réforme facile à faire, qui donnerait satisfaction aux familles et désarmerait les critiques dont les échos du Palais-Bourbon viennent de retentir. Qu'en pense M. Briand ? « On nous a dit, a-t-il déclaré, que dans la circonstance les évêques, indépendamment de leur devoir professionnel, se faisaient les interprètes des droits légitimes des familles. Ce n'est pas moi qui

nierai le droit pour les parens d'exercer un contrôle sur l'enseignement donné à leurs enfans, et ce n'est pas moi qui écarterai systématiquement l'idée d'une collaboration raisonnable entre l'État, l'instituteur et les familles; je souhaite au contraire cette collaboration... Je dirais volontiers que la loi sur les associations donne le moyen d'y parvenir; mais il est essentiel que ce soit une collaboration de bonne foi, une collaboration loyale qui ne procède pas d'une arrière-pensée d'agression contre l'école laïque. » Sans doute; M. le président du Conseil a raison sur ce dernier point comme sur le premier; toutefois, il est plus explicite sur le respect qui est dû à l'école laïque que sur les moyens, pour les familles, d'en surveiller l'enseignement avec efficacité. Une association qui se formerait à côté des conseils cantonaux ou départementaux et qui aurait l'air d'en être l'antidote, serait-elle l'organe le mieux conçu pour atteindre le but? Ne vaudrait-il pas mieux, comme on l'a suggéré, ouvrir ces conseils aux représentans des familles? La question est pendante. M. le président du Conseil ne l'a pas résolue, mais il l'a posée, et n'a exclu aucune solution.

Le troisième point sur lequel M. Briand s'est prononcé n'est pas moins important que les autres; il l'est même plus, car il s'agit du monopole de l'enseignement. Une campagne est commencée à gauche en vue d'établir ce monopole sur les ruines de la liberté; elle a fait des progrès assez rapides, et peut-être aurait-elle abouti, si l'État avait été dès maintenant en mesure de recueillir tous les enfans des écoles libres; mais les maisons d'école, les instituteurs, enfin l'argent lui manquent, et les partisans les plus effrénés du monopole sont bien obligés d'attendre. M. Briand veut attendre, lui aussi, et il en donne des motifs d'un ordre plus relevé. « Pour moi, a-t-il déclaré, je dois dire que ce problème ne se pose pas, au moins quant à présent... Si un monopole est possible et désirable, en matière d'enseignement primaire, j'estime qu'en dehors des difficultés pratiques auxquelles on se heurterait pour le réaliser, il ne saurait être institué sans danger que dans un pays apaisé au point de vue des croyances, et tout à fait confiant dans l'État. Sinon, ce monopole risquerait de devenir, aux mains du plus fort, un instrument de coercition et bientôt de tyrannie. » De telles paroles sont précieuses dans la bouche de M. Briand : elles ont été accueillies à gauche avec une froideur marquée, ce qui a amené l'orateur, fidèle au système que nous avons déjà constaté chez lui et qui consiste à attribuer aux catholiques les pires intentions des radicaux, à accuser les premiers et non pas les seconds d'avoir perfidement soulevé cette question du monopole. Et pourquoi, grand Dieu?

« Je ne suis pas certain, a dit le soupçonneux M. Briand, qu'on n'ait pas eu le désir de nous voir nous livrer à cette entreprise, avec l'intention de la représenter comme dirigée contre les pères de famille, et de dire à ceux-ci demain : Voyez ce gouvernement ; le voilà qui maintenant en arrive à vous enlever vos enfans, à vous nier tout droit de contrôle sur l'enseignement qu'on leur donne. » Si M. Briand avait besoin, pour retenir sa majorité, d'user de ces moyens assurément peu dignes de son talent, c'est son affaire. Il en a d'ailleurs éprouvé quelque confusion intérieure, car il a ajouté : « Je n'en suis pas sûr; aussi je n'apporte qu'une hypothèse. » L'hypothèse est négligeable. Ce qui ne l'est pas, et ce dont il faut savoir vraiment gré à M. le président du Conseil, c'est la fermeté avec laquelle il s'est prononcé contre le monopole universitaire, instrument de coercition et de tyrannie. Sans doute il a réservé l'avenir. Si nous arrivons un jour, à force d'avoir échangé des coups de pied et des coups de poing, à réaliser ce miracle, d'ailleurs toujours instable, d'une unité parfaite des esprits et des cœurs, alors, mais alors seulement, le monopole sera sans danger entre les mains de l'État. Nous ne pensons pas que ce phénomène se produise avant le XXV[e] siècle, et encore ! Dans ces conditions, l'ajournement nous suffit.

M. Aynard, qui a terminé cette grande discussion par un discours plein d'esprit et de haute raison, a dit vraiment le mot de la fin. « Le bel examen de conscience nationale auquel nous nous sommes livrés doit avoir, a-t-il dit, une conclusion pacifique. S'il entraînait encore, autour de l'école, une nouvelle guerre entre citoyens, le jour où se clôt ce débat ne serait pas un jour de bienfait politique, mais un jour de malédiction. » Avec M. Aynard, nous ne sommes ni pour ceux qui attaquent et cherchent à supprimer l'enseignement libre, ni pour ceux qui attaquent et cherchent à supprimer l'enseignement de l'État. Dans la situation actuelle, l'un et l'autre sont nécessaires, et si, comme l'a affirmé M. Briand, l'Église seule peut organiser l'enseignement libre, il n'est pas moins vrai que l'État peut seul organiser et soutenir l'enseignement laïque. Il est permis de rêver, — M. Piou l'a fait et d'autres orateurs aussi, — une société où la liberté suffira à tout et créera pour chaque village les écoles dont il aura besoin, mais nous n'en sommes pas là et la seule logique ne conduit pas le monde. L'Université chez nous est une œuvre historique, très grande, très belle, à laquelle de grands intérêts intellectuels et moraux se rattachent, et nous la défendrions, si elle était sérieusement attaquée. Mais elle ne l'est pas, et l'école laïque ne court aucun danger. Au surplus,

s'il y a quelques mauvais instituteurs, il y en a encore bien plus de bons, qui font simplement et modestement leur devoir et s'y consacrent avec conscience. Les manuels empreints d'un mauvais esprit sont une plaie du moment, facilement guérissable. Le mauvais vent qui a soufflé sur l'école primaire est venu de la politique. L'école et l'instituteur ont subi l'atteinte des mœurs nouvelles où tout a été subordonné aux intérêts électoraux. C'est contre cela qu'il faut réagir. M. Briand, dans le discours qu'il a prononcé en prenant possession du pouvoir, a promis de remettre chaque chose et chaque homme à leur place. Qu'il le fasse pour l'école et pour l'instituteur, et il aura rendu le plus grand des services au pays.

Les élections anglaises sont à peu près terminées au moment où nous écrivons. Sur la campagne électorale elle-même nous n'avons rien à dire : on a lu, dans une autre partie de la Revue, les notes que M. le comte d'Haussonville nous a envoyées d'Angleterre au jour le jour. Elles nous font assister à la vie de nos voisins pendant cette période agitée : réunions publiques, conversations avec personnages importans, mouvemens de la foule, tout cela prend un relief pittoresque et une vie intense dans ce récit d'un témoin impartial qui a voulu voir et qui a bien vu. Quoique M. d'Haussonville soit revenu d'Angleterre après le premier jour des élections, il en savait assez pour pressentir, à peu de chose près, ce qui allait se passer. En somme, le résultat de ces élections est que tout gouvernement d'action énergique et de longue durée semble impossible avec les élémens parlementaires qu'elles viennent de fournir, aussi bien un gouvernement conservateur qu'un gouvernement libéral ou radical. Les Libéraux ont une majorité, avec les Irlandais et les socialistes, mais si faible qu'elle ne saurait leur communiquer une grande force, celle dont ils auraient besoin pour briser la résistance des Lords. Ils l'ont demandée au pays qui ne la leur a pas donnée suffisante. Il reste encore un certain nombre d'élections à faire. Elles ne sauraient modifier beaucoup les résultats, mais il suffit de changer quelques unités de place pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Les chiffres actuels sont les suivans. Les Conservateurs, ou Unionistes, ont une minorité compacte et homogène de 258 voix Le gouvernement dispose d'une majorité composite, formée de 249 Libéraux, de 41 socialistes et de 74 Irlandais. En Angleterre, où il n'y a pas de ballottage, le candidat qui arrive en tête au premier et seul tour de scrutin est déclaré élu. Si on appliquait cette règle aux partis, le parti

conservateur, arrivant le premier, devrait avoir tous les avantages du scrutin. Il semble bien, en effet, qu'il en ait les avantages moraux. Sans doute il ne peut pas gouverner, mais il n'est pas au pouvoir, et il a mis dans l'impossibilité de le faire fortement et longtemps les Libéraux qui y sont. Or, c'est le but qu'ils poursuivaient. Ils ne désiraient point avoir la majorité sur la coalition gouvernementale, sachant bien que, s'ils l'avaient, elle serait seulement de quelques voix et qu'ils seraient dès lors réduits, le lendemain, à l'impuissance. C'est le rôle qu'ils réservaient à leurs adversaires radicaux. Qu'adviendra-t-il de tous ces calculs? Nul ne le sait. L'Angleterre est aujourd'hui en plein désarroi; elle a trop l'esprit politique pour ne pas en sortir; mais comment? On parle de solutions moyennes qui consisteraient à faire un gouvernement provisoire composé d'hommes distingués pris dans les deux partis, à l'exclusion de leurs chefs officiels et de ceux de leurs membres qui se sont engagés le plus à fond dans la bataille. C'est ce que, dans quelques momens troublés de notre propre histoire, on appelait le recours aux Sabines, par allusion à un tableau célèbre où des femmes éplorées se jettent entre les combattans pour les réconcilier. Ces combinaisons, lorsqu'on les essaie, ont généralement peu d'efficacité.

Pour le moment, nous nous contenterons de dire quel a été le caractère général des élections qui viennent d'avoir lieu, c'est-à-dire d'indiquer les questions dont le corps électoral s'est particulièrement préoccupé. Est-ce le budget de M. Lloyd George qui a passionné le plus les esprits? Non; il n'en a pas été parlé dans la bataille autant qu'on aurait pu le croire. Est-ce la Chambre des Lords qui a fait les frais de la polémique violente déchaînée sur le pays? Pas davantage. Chose remarquable, les invectives révolutionnaires proférées contre la Chambre des Lords par MM. Lloyd George et Winston Churchill ont à peu près manqué leur but; elles n'ont pas réussi à rendre les Lords impopulaires; elles ont déplu, et il semble bien que leur exagération ait provoqué un mouvement de recul. L'Anglais, même peu instruit, a le sentiment confus, mais ardent et puissant, que, au total, la Chambre des Lords a joué un rôle bienfaisant dans l'histoire de son pays et qu'elle ne peut pas être condamnée en bloc. L'hallali si vigoureusement sonné contre elle n'a pas produit dans les masses anglaises le soulèvement qu'on en attendait. En réalité, la question qui a agité le pays est, par-dessus tout, celle du libre-échange et de la protection. Beaucoup d'autres élémens sont entrés en ligne de compte, mais celui-là a dominé. En le constatant, nous le regrettons en un certain sens

car les progrès du protectionnisme doivent nous inquiéter dans un pays qui est notre principal client économique : il faut bien toutefois reconnaître que les conservateurs ont trouvé là un tremplin électoral dont les ressorts se sont montrés extrêmement vigoureux. Les campagnes surtout ont voté pour eux. Dans les villes, à commencer par Londres, ils ont eu des surprises assez désagréables : ils y comptaient sur des majorités plus fortes. Les campagnes, au contraire, sont venues à eux parce qu'ils avaient mis la protection sur leur drapeau, et que, à tort ou à raison, elles attribuent au libre-échange tous les maux dont elles souffrent, maux dont on ne saurait contester ni la réalité, ni l'étendue.

Si les progrès du protectionnisme en Angleterre sont regrettables pour nous, ceux du socialisme fiscal ne le seraient pas moins. Aussi avons-nous assisté à la lutte des deux partis, uniquement préoccupés de nos sympathies pour l'Angleterre que notre entente cordiale avec elle nous fait désirer grande et forte. Nous avons trouvé le même concours auprès des Conservateurs, puis auprès des Libéraux, et il nous serait impossible d'établir, dans leur attitude envers nous, une différence entre lord Lansdowne et sir Edward Grey, qui se sont succédé au Foreign Office sans en modifier l'esprit. Si un sentiment naturel de discrétion ne nous avait pas empêchés de manifester une préférence dans le conflit qui vient de se produire, et qui malheureusement n'est pas encore clos, nous en aurions été détournés par l'amitié égale que nous ont témoignée les Conservateurs et les Libéraux. Il va y avoir, — à notre grand regret, — beaucoup de difficultés dans le gouvernement intérieur de l'Angleterre, et il faudra sans doute franchir plusieurs étapes avant d'arriver à un équilibre vraiment stable ; mais, quel que soit le terme de tant d'efforts, la politique extérieure de ce grand pays ne changera pas, et nos sentimens, aussi bien que nos rapports réciproques, resteront les mêmes.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

un
te-
les-
Les
car
s y
on-
sur
re-
rait

plus
ussi
pés
vec
ême
ous
ffé-
édé
l de
nce
'est
que
oir,
ver-
chir
ais,
e ce
nos